DE L'ÉTAT ACTUEL

DE

L'ANGLETERRE,

ET

DU MINISTÈRE WHIG.

Il y a un mois, la session du parlement anglais se traînait péniblement vers sa fin, sans qu'aucun signe extérieur annonçât que la politique fût, au dedans ou au dehors, à la veille d'une crise. Au dedans, les chartistes et les socialistes continuaient bien à prêcher leurs doctrines, mais froidement et en hommes qui sentent que leur temps n'est pas venu. Au dehors, l'affaire d'Orient n'avait pas cessé de fixer l'attention, mais la négociation Brunow semblait avortée, et toute crainte d'une rupture entre la France et l'Angleterre indéfiniment ajournée. La situation chaque jour plus faible du ministère whig, et l'attitude chaque jour plus confiante du parti tory, tel était le sujet presque unique de la préoccupation générale, celui qui devait défrayer les banquets politiques pendant l'intervalle des ses-

sions. Tout à coup une nouvelle inattendue a retenti, et en Angleterre comme en France, l'agitation a succédé au calme, et l'inquiétude à la sécurité.

Cette nouvelle, la voici dans ce qu'elle a de fondamental, et je le crains, d'irréparable. Depuis la révolution de juillet en France, et la réforme en Angleterre, une alliance honorable, utile, féconde, avait réuni deux grands peuples long-temps divisés, mais qui semblaient enfin comprendre enfin ce qu'ils valent l'un et l'autre, et renoncer à de vieilles antipathies. Grace à cette union, l'Europe constitutionnelle tenait en échec l'Europe absolutiste, la paix était maintenue, et chaque nation, maîtresse chez elle, avançait paisiblement dans les voies largement ouvertes de la civilisation. Or, c'est cette union qui vient de se rompre subitement, capricieusement, par la volonté et par les mains d'un ministre imprévoyant!

Pour ma part, j'admets volontiers les explications, je crois aux protestations, et j'acquitte le ministère anglais de toute intention outrageante ou hostile envers la France. Il y a plus; j'espère encore que le funeste traité du 15 juillet restera une lettre morte, et que la crainte de précipiter l'Europe dans une crise terrible pèsera assez sur les gouvernemens pour les amener à une juste transaction. Mais cette transaction accomplie, il n'en restera pas moins un fait déplorable, c'est qu'un jour, sans motif sérieux, l'Angleterre se sera séparée de la France pour se rapprocher de la Russie; c'est que cet évènement imprévu aura réveillé des sentimens assoupis, ranimé des haines éteintes, fait revivre des jalousies et des méfiances qui n'existaient presque plus; c'est que la grande alliance occidentale aura ainsi reçu un coup peut-être mortel. Et ce coup, ce ne sont point les tories qui l'auront porté; ce sont les whigs, les whigs en qui la France, depuis tant d'années, avait mis sa confiance, les whigs dont l'amitié ne lui paraissait point douteuse, et qu'elle soutenait de son approbation et de ses vœux!

Dans cette situation nouvelle, l'état intérieur de l'Angleterre mérite plus que jamais de fixer notre attention. Plus que jamais, il nous importe de savoir ce qu'il faut penser des agitations diverses qui périodiquement viennent troubler son repos, et si le ministère qui dirige en ce moment ses affaires, a chance de les diriger long-temps. Mais, pour se livrer utilement à cette étude, il convient de se mettre en garde contre les préoccupations du jour, et de se défendre de tout sentiment d'amertume et de colère. C'est ce que je tâcherai de faire, et, pour être plus certain d'y réussir, je me reporterai fidèlement

aux notes que j'avais prises, et à l'opinion que je m'étais faite avant que le traité de Londres fût connu.

L'Angleterre, depuis quelques années, est en proie à une crise intérieure qui préoccupe à juste titre tous les esprits politiques. D'une part, la lutte parlementaire se poursuit et se renouvelle avec une activité systématique, une persévérance passionnée dont l'histoire offre peu d'exemples. De l'autre, l'idée d'une rénovation radicale dans la religion, dans le gouvernement, dans la société même, agite les masses et fait de temps en temps explosion. Aujourd'hui, c'est un illuminé qui apporte à l'Angleterre la fin de toutes les misères, et qui trouve une poignée de fanatiques pour prendre les armes avec lui, et pour l'adorer comme un second Messie, quand il est tombé sous les balles des soldats. Demain, ce sont les insurrections des chartistes qui éclatent sur plusieurs points à la fois, et qui menacent d'une ruine complète et prochaine la vieille constitution du pays. En même temps, des associations s'organisent et se propagent, qui, sans s'inquiéter des symboles religieux ou des formes politiques, annoncent hautement l'intention de reprendre la société par sa base, et de fonder, sur l'abolition du mariage et de la propriété, un nouveau monde moral. Partout enfin, au centre comme aux extrémités, au haut comme au bas de l'échelle, il y a travail et malaise. Partout on sent ce trouble inconnu et cette vague inquiétude qui précèdent ordinairement dans le monde les grandes catastrophes et les longs bouleversemens.

A la vue de cette situation singulière, des hommes éclairés, et dont l'opinion compte, ont pensé et pensent encore que l'Angleterre est à la veille d'une révolution. Ils ne nient certes point que, dans sa triple action, religieuse, politique et civile, la constitution anglaise n'ait produit d'immenses résultats, et porté au plus haut point la grandeur et la prospérité du pays; mais ils croient que cette constitution a fait son temps, et que malgré les efforts du parti réformiste pour en réparer les rouages sans la briser, la vieille machine, cette machine jadis si solide et si puissante, tombe en poussière aujourd'hui et ne peut plus fonctionner utilement. Il faut donc qu'elle périsse toute entière, et que l'Angleterre ait son 1789, de même que la France a eu son 1688, il y a dix ans.

Cette opinion est-elle fondée, et les réformes accomplies ou entreprises depuis 1830 ne sont-elles en effet qu'un vain palliatif, bon tout au plus à retarder de quelques jours une catastrophe inévitable? En d'autres termes, existe-t-il, en ce moment, chez nos voisins, un de

ces mouvemens irrésistibles contre lesquels l'intelligence et la volonté humaines sont impuissantes? C'est là une formidable question, une question qui laisse bien loin derrière elle l'éternelle querelle des whigs et des tories.

Quand on veut se rendre compte de l'état de l'Angleterre, il y a d'abord une considération générale qu'il ne faut jamais perdre de vue: c'est qu'il n'est aucun pays que la logique gouverne si peu, et où les faits soient plus souvent en désaccord avec les idées, les actes avec les paroles. Je citerai un exemple déjà ancien, mais qui m'a toujours paru frappant et caractéristique. En 1820, au moment où quelques émeutes d'étudians mettaient en France le gouvernement en péril, un procès inoui, le procès de la reine Caroline, agitait l'Angleterre et troublait le repos public. C'était mon premier voyage dans ce pays, et quand, le jour même de mon arrivée à Londres, je rencontrai les longues processions qui se déroulaient depuis la cité jusqu'au village d'Hammersmith, résidence de la reine Caroline; quand, sur les bannières que faisaient flotter ces processions, je lus les inscriptions les plus séditieuses et les plus violentes; quand j'entendis retentir à mes oreilles des cris furieux et des menaces sanguinaires; quand en même temps je remarquai, publiquement exposées dans les rues les plus fréquentées, d'outrageantes caricatures contre le roi, une entre autres, je m'en souviens, où on le montrait mort et étendu sur une brouette, avec ces mots pour légende : *cat's meat* (viande pour les chats); quand enfin, au retour d'une de ces visites à Hammersmith, je vis une populace, ivre de fureur, démolir jusqu'à la dernière pierre la maison du *New Times*, journal tory, sans que les magistrats de la cité jugeassent à propos d'intervenir, je me dis que l'Angleterre était à la veille d'une révolution, et je me préparai à être témoin de terribles évènemens. Quelle fut donc ma surprise, quand je trouvai les Anglais à qui j'étais recommandé, calmes et sans effroi! « Vous êtes « étonné, me dirent-ils, parce que vous ne nous connaissez pas en- « core. Chez nous, le peuple a, de temps immémorial, le droit de « s'assembler quand il lui plaît, et d'exprimer son opinion comme il « l'entend. Il le fait en ce moment d'une manière un peu bruyante, « un peu brutale, mais cela n'ira pas plus loin. Quant aux bannières « et aux caricatures séditieuses, personne ne les prend au sérieux. « *Le lion breton s'est levé,* lisez-vous sur vingt de ces bannières, et « vous en concluez qu'il est prêt à tout déchirer. Détrompez-vous. « Après que le lion breton s'est levé, il se couche, et comme il aime « son repos, il a soin, dans son propre intérêt, de ne blesser per-

« sonne. Il est pourtant possible que toutes ces démonstrations aient « un résultat, celui de hâter la fin d'un honteux procès, et d'empêcher « la condamnation d'une femme moins coupable cent fois que celui « qui la poursuit avec tant d'acharnement. Mais, grace à Dieu, nos « institutions sont trop bien assises pour qu'un si petit incident puisse « les ébranler. »

On sait que trois mois après la procédure était abandonnée, et que l'année suivante, au moment du couronnement, la reine subissait silencieusement l'humiliation personnelle de se voir interdire l'entrée de l'abbaye de Westminster.

Ce n'est pas tout, et il est encore dans le caractère anglais un trait qu'il est important de connaître et de se rappeler. Les Anglais, quand le devoir ou la passion commandent, sont incontestablement une des nations les plus braves qu'il y ait; mais ils n'ont pas cette ardeur de sang qui, à défaut d'une passion profonde ou d'un devoir impérieux, se précipite volontairement et légèrement dans les entreprises les plus périlleuses. Ainsi, lors des émeutes qui, depuis dix ans, ont troublé Paris, il a été constaté que plus d'un combattant avait pris les armes par amour du combat et pour chercher, au risque de la vie, de nouvelles et vives émotions. Il n'y a rien de semblable à craindre en Angleterre. Qu'on se rappelle la plus sérieuse des insurrections chartistes de l'an dernier, celle qui s'est emparée un moment de la ville de Newport. Cette insurrection avait été préparée de longue main par des hommes capables et exercés. Pour la dissiper, il a pourtant suffi d'une poignée de soldats et de quelques coups de fusil. Croit-on qu'en France plusieurs milliers d'hommes armés eussent si vite renoncé à leurs projets? A Newport, d'un autre côté, la conduite du maire, de l'officier qui commandait le détachement et des soldats qui le composaient, fut admirablement belle. C'est qu'ils étaient soutenus par le sentiment du devoir, et par la pensée que la loi combattait avec eux.

De ces observations je conclus qu'en Angleterre les apparences sont souvent trompeuses, et qu'il y a plus loin dans ce pays que dans tout autre d'une émeute à une révolution. Sans s'arrêter à la surface, il faut donc pénétrer dans les entrailles même de cette vieille société, et chercher si, comme on le prétend, la vie commence à s'en retirer. Il faut examiner si entre l'état des esprits et les institutions religieuses, politiques et civiles, le désaccord est tel qu'une crise violente soit, dès à présent, devenue nécessaire.

Je commence par les institutions religieuses. En Angleterre, on le

sait, les révolutions ont toujours été plus religieuses que politiques. C'est l'esprit presbytérien qui commença la révolution de 1640, et l'esprit indépendant qui l'acheva. C'est l'esprit protestant qui, de 1660 à 1688, mina le trône des Stuarts et finit par le renverser. Vers la fin du dernier siècle encore, quand la lutte politique restait renfermée dans l'enceinte parlementaire, la lutte religieuse agitait les rues et promenait dans Londres le meurtre et l'incendie. Enfin la grande querelle qui, depuis dix ans, absorbe l'attention publique, la querelle irlandaise, a un caractère religieux. Y a-t-il lieu de craindre pourtant que la question religieuse prise en elle-même, et indépendamment des intérêts politiques qui s'y rattachent, puisse aujourd'hui troubler l'Angleterre? Je ne le pense pas, et il me suffira de peu de mots pour établir et justifier mon opinion.

Il y a dans le protestantisme ceci de remarquable, que sa méthode et sa doctrine sont en contradiction manifeste et se combattent en quelque sorte l'une l'autre. Ainsi la méthode du protestantisme, celle à l'aide de laquelle il répudia l'autorité du pape et fonda un culte nouveau, c'est l'examen libre et individuel. Sa doctrine au contraire, celle que ses plus grands docteurs ont prêchée, c'est la négation de la liberté humaine, et son absorption dans une sorte de fatalité divine. Mais une religion, comme une philosophie, vit par sa méthode plus encore que par sa doctrine, et il était interdit au protestantisme d'enchaîner de nouveau l'esprit humain après l'avoir aidé à s'affranchir. Une fois l'autorité et l'unité catholiques brisées, il devenait donc inévitable que le protestantisme, livré à lui-même, se fractionnât et se décomposât, pour ainsi dire, en une multitude de sectes ennemies ou rivales. Il devenait inévitable, par contre-coup, qu'effrayés de cette agitation, les esprits les plus timides rentrassent dans le sein du catholicisme, comme dans un port, tandis que les esprits les plus hardis se laisseraient entraîner graduellement au-delà même des limites du christianisme.

C'est ce qui est arrivé partout où le protestantisme a régné. En Angleterre, à la vérité, l'établissement d'une église officielle richement dotée et investie de puissantes prérogatives a pu, pendant longtemps, lutter contre le cours naturel des choses et modérer le mouvement; mais, depuis quelques années, l'église officielle décline sensiblement, comme le prouvent les plaintes amères qu'elle ne cesse de faire entendre. Ainsi, en Angleterre même et dans le pays de Galles, le nombre des dissidens est au moins égal à celui des anglicans, et les catholiques qui, d'après le recensement de 1767, attei-

gnaient à peine le chiffre de 68,000, dépassent certainement aujourd'hui le chiffre d'un million. En Irlande, il n'y a que 800,000 anglicans contre 700,000 dissidens, et 6 millions 500,000 catholiques. En Écosse enfin, où le culte officiel est presbytérien, les catholiques, les méthodistes, font des progrès incontestés. Ajoutons à cela qu'en Angleterre comme en Écosse l'église établie porte en elle-même les germes d'un schisme qui se manifeste en Angleterre par la distinction entre ce qu'on appelle la haute et la basse église (*high and low church*), en Écosse par la querelle entre l'assemblée générale de l'église et les propriétaires de bénéfices.

Voici donc quelle est aujourd'hui la situation religieuse de l'Angleterre. Une église officielle abondamment pourvue des biens de ce monde et fort jalouse de les conserver, mais travaillée par des dissensions intérieures, et qui perd chaque jour quelques-uns de ses fidèles. A côté de cette église, une multitude de sectes qui toutes envient ses richesses et ses prérogatives; puis, aux deux extrémités, le catholicisme et l'incrédulité pénétrant au sein du protestantisme par des côtés différens, et recueillant incessamment ceux qui dans ce tourbillon de croyances contradictoires ne trouvent plus l'appui dont leur faiblesse a besoin, et ceux qui, plus forts ou plus présomptueux, se lassent de chercher ailleurs qu'en eux-mêmes la source de leur croyance et la règle de leur conduite. Partout d'ailleurs, excepté dans un très petit nombre de sectes, une foi peu vive et des convictions peu actives; partout une tendance évidente à séparer la religion de la politique, et à laisser chacun maître d'adorer Dieu comme il l'entend.

Je sais qu'à cette dernière opinion on peut opposer l'Irlande; mais ce serait, je crois, s'abuser étrangement que de voir aujourd'hui dans la question irlandaise une question plus religieuse que politique. Il en était encore ainsi vers la fin du dernier siècle, quand les lois pénales existaient et que tous les protestans, bien que divisés d'ailleurs, faisaient cause commune contre les catholiques. Cette coalition existe-t-elle en 1840? Loin de là. Les catholiques ont pour alliés, d'une part, presque tous les dissidens; de l'autre, bon nombre d'anglicans libéraux. Mais il y a quelque chose de plus remarquable encore. Vers la fin du dernier siècle, et plus récemment, ce sont les masses populaires qui se soulevaient au seul nom de papiste. Loin qu'elles eussent besoin de les exciter, les classes éclairées ne devaient songer qu'à les retenir et à les modérer. Ainsi, ce n'est point à lord Gordon, espèce de maniaque, qu'il faut attribuer la sanglante émeute protestante de 1780; mais lord Gordon trouva au-dessous

de lui des passions furieuses qui firent explosion à la première étincelle. Aujourd'hui les masses populaires écoutent paisiblement et applaudissent O'Connell. Il est toujours question, à la vérité, d'une grande croisade protestante qui anéantirait dans les trois royaumes le Satan romain; mais cette croisade ne se prêche plus dans les rues et sur les places publiques; elle se prêche dans la chambre des lords et dans des banquets à une guinée par tête, ce qui est beaucoup moins dangereux. A vrai dire, la haine consciencieuse et désintéressée des papistes n'existe que dans un bien petit nombre d'esprits, et si O'Connell pouvait garantir à ceux-ci la conservation de leurs priviléges, à ceux-là la paisible possession du pouvoir et de l'influence, il en est peu qui refusassent de lui serrer la main. Lord Lyndhurst est, dans la chambre des lords, le plus implacable ennemi de l'Irlande. Croit-on que ce soit par haine du catholicisme, par zèle ultra-protestant? Quant au duc de Wellington et à sir Robert Peel, ils ont prouvé en 1839 combien ils étaient étrangers à toute espèce de préjugés religieux. Il y a donc dans la question anglo-irlandaise plus d'intérêts temporels que d'intérêts spirituels, plus d'esprit de parti que de fanatisme réel.

Ce n'en est pas moins, j'en conviens volontiers, une situation très grave que celle d'une église officielle qui, sur vingt millions d'hommes à peu près dont se compose la population de l'Angleterre et de l'Irlande, ne compte pas plus de sept millions de fidèles, et voit tous les jours ses temples désertés pour la chapelle dissidente ou catholique. Cette église n'est plus celle de la majorité, et le jour où tous ceux qui n'en font pas partie voudront se réunir pour lui enlever ses prérogatives et ses biens, il lui sera bien difficile de les conserver. Mais il y a beaucoup de raisons pour que ce jour soit encore éloigné. La première, c'est qu'entre les catholiques et les dissidens d'une part, et de l'autre entre les diverses sectes de dissidens, il ne saurait exister, malgré quelques rapprochemens passagers, cette union intime et vigoureuse qui triomphe de tous les obstacles. La seconde, c'est que l'Angleterre est un pays de traditions et de précédens, où plus qu'ailleurs la lettre survit à l'esprit et le fait à l'idée. Or, l'église officielle consacrée par la constitution, incorporée avec le gouvernement, intimement unie à l'aristocratie territoriale, a pour elle la double force qui résulte de son ancienneté et de son organisation. Quand elle se sentira trop vivement pressée, elle fera quelques concessions, comme elle a déjà fait, et se tirera d'affaire. Il y a là, dans l'état actuel des esprits, matière à réforme plutôt qu'à révolution.

Il est bien entendu qu'en exprimant cette opinion, je parle de la question de l'église en elle-même, et indépendamment des incidens qui peuvent en changer radicalement le caractère et la portée. Ainsi, sous un ministère libéral et juste, je crois l'église officielle peu menacée, même en Irlande, où pourtant son existence est une monstrueuse anomalie. Il en serait tout autrement sous un ministère partial et violent. Nul doute qu'alors l'Irlande, aujourd'hui paisible, ne se soulevât, et que l'église officielle ne fût le premier objet de ses attaques; nul doute que cette grande lutte n'eût en Angleterre même un certain retentissement; mais, je le répète, il n'y a rien là de nécessaire, rien qui ne puisse être évité par une bonne et sage politique.

Voyons si les institutions politiques et civiles sont exposées en ce moment à de plus sérieux dangers.

Dans sa célèbre analyse de la constitution anglaise, Montesquieu déclare que la grande supériorité de cette constitution sur toutes les autres consiste dans la séparation rigoureuse du pouvoir législatif, du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire. Pour quiconque veut examiner la constitution anglaise, non dans sa forme extérieure et dans la théorie, mais dans la pratique et au fond, il doit être évident que c'est une grave erreur, et que nulle part peut-être les trois pouvoirs dont parle Montesquieu, n'ont été plus intimement unis et confondus. L'Angleterre, personne ne l'ignore aujourd'hui, a vécu et grandi sous l'empire d'une aristocratie maîtresse du sol, et qui, présente au centre comme aux extrémités, rassemblait en quelque sorte tous les pouvoirs dans sa main. C'est cette aristocratie qui à Londres faisait les lois et gouvernait non directement, mais par ceux de ses chefs qu'il lui plaisait d'imposer à la couronne; c'est elle qui, dans les comtés, administrait et rendait la justice; c'est elle qui, par le clergé et les universités, s'emparait des jeunes générations et les façonnait à son gré; c'est elle enfin qui commandait l'armée, et qui à la force morale joignait ainsi la libre disposition de la force matérielle. De là, malgré des apparences contraires, une unité mystérieuse, mais puissante, et d'où il était aisé de faire sortir le despotisme.

Cependant, il faut le reconnaître, le gouvernement de l'Angleterre, pris dans son ensemble, a été non-seulement un des plus grands, mais un des meilleurs qui aient jamais existé. Sous ce gouvernement, les bons instincts et les nobles passions, à la fois excités et contenus, ont pris un essor et produit des résultats qui frappent les yeux les moins exercés, et parlent aux esprits les plus défavorablement pré-

venus. Sous ce gouvernement, en un mot, la nation a conquis une somme de liberté et de richesses telle que long-temps on a douté qu'elle pût être dépassée. D'où vient cela? et comment l'aristocratie anglaise s'est-elle distinguée à ce point des autres aristocraties? Cela vient, je crois, d'abord de ce que l'aristocratie anglaise a toujours été une aristocratie ouverte, à laquelle des hommes nouveaux pouvaient apporter sans cesse un sang rajeuni et des idées contemporaines; ensuite et surtout de ce que cette aristocratie, tout en se réservant le gouvernement, avait laissé à la nation le droit de manifester son opinion par tous les modes, et d'exprimer sous toutes les formes, même les plus brutales, sa satisfaction ou son mécontentement. Il suivait de là, d'une part, que l'aristocratie était sans cesse avertie des besoins et des intérêts généraux et mise en demeure d'en tenir compte; de l'autre, que, pour ne pas perdre toute influence morale, elle devait chaque jour, par ses actes et par ses paroles, justifier ses priviléges et légitimer son autorité. Parmi les partis et les hommes qui, au sein de l'aristocratie, se disputaient le pouvoir, il était d'ailleurs inévitable que, par ambition, si ce n'est par conviction, quelques-uns cherchassent un point d'appui dans les sentimens populaires, et prêtassent à ces sentimens une voix passionnée. De cette façon, les classes exclues du gouvernement ne manquaient jamais, dans le gouvernement même, d'organes et de défenseurs.

Quoi qu'il en soit, il y a deux faits incontestables : l'un que l'aristocratie a, pendant une longue suite d'années, gouverné l'Angleterre; l'autre, qu'un seul peut-être excepté, il n'est point en Europe de pays plus libre, plus puissant et plus riche. Maintenant, est-il vrai que, depuis la réforme, le rôle de l'aristocratie anglaise soit si bien fini, et le souvenir des services qu'elle a rendus si complètement effacé, que l'opinion publique s'arme de toutes parts contre elle, et qu'elle penche visiblement vers sa ruine? Est-il vrai en un mot qu'en Angleterre comme ailleurs, le jour de son éternelle rivale soit venu, et que l'œuvre entreprise et manquée par les niveleurs, il y a deux siècles, soit à la veille de s'accomplir? C'est ce que je veux examiner.

Les révolutions, on le sait, se font de deux manières, par les pouvoirs établis ou contre ces pouvoirs. Ainsi, en 1640 comme en 1789, ce sont des assemblées régulièrement convoquées, élues et réunies qui se mirent à la tête du mouvement et donnèrent l'impulsion. Il convient donc de chercher d'abord si, de la part des pouvoirs légalement établis en Angletere, rien de semblable est à espérer ou à craindre. Or, personne assurément ne le croit. Pour commencer

par la chambre héréditaire, l'aristocratie y règne, ou, pour mieux dire, cette chambre est l'aristocratie elle-même. Quant à la chambre des communes, elle se compose de 320 tories, champions ardens des vieilles institutions, et de 100 à 150 whigs conservateurs qui n'y tiennent guère moins. Il reste donc pour le parti radical ou démocratique 200 membres tout au plus; mais, de ces 200 membres, il faut déduire 30 Irlandais qui s'associent au parti radical, sans partager ses opinions, et qui l'abandonneraient le jour où l'Angleterre aurait rendu justice à leur pays. Il faut en déduire encore un certain nombre d'hommes politiques, radicaux par ton ou par situation, mais qui, comme sir Francis Burdett et sir Robert Wilson en ont déjà donné l'exemple, passeraient dans le camp ennemi le jour où ils pourraient redouter une trop prompte victoire. Toutes ces déductions faites, je ne pense pas qu'il reste dans la chambre des communes plus de 50 à 60 radicaux fermes et résolus. Est-ce au sein d'une assemblée ainsi composée que l'on verra jamais une nuit du 4 août?

On peut dire, à la vérité, que cette assemblée se renouvelle tous les trois ou quatre ans, et que par l'action de l'opinion publique, et grace au bill de réforme, elle sera sans doute notablement modifiée; mais cette objection, très plausible il y a huit ans, a cessé de l'être aujourd'hui. On ne peut oublier en effet que le parti tory, réduit à 180 membres en 1832, lors de l'élection qui suivit le bill de réforme, est remonté à 310 en 1834, et à 320 en 1837, bien qu'à cette dernière époque l'influence de la couronne et l'influence ministérielle fussent unies contre lui. On ne peut oublier, d'un autre côté, que le parti radical exalté n'a pu faire renommer ses chefs les plus notables, et que c'est tout au plus s'il conserve dans la chambre des communes quatre à cinq représentans ignorés. Il faut conclure de tout cela, ou que le bill de réforme n'est point si contraire à l'aristocratie qu'on l'avait cru d'abord, ou que l'opinion publique, loin de se retirer d'elle, lui devient plus favorable de jour en jour. Dans une hypothèse comme dans l'autre, la chambre des communes ne prendra certainement pas l'initiative d'une révolution.

Si la révolution doit se faire, ce ne sera donc point par les pouvoirs établis. Reste à savoir si ce sera contre eux.

Quand les réformistes font le dénombrement de leur armée dans le pays et de l'armée ennemie, ils accordent sans hésiter à celle-ci la grande majorité des propriétaires du sol et des chefs d'industrie, l'église, l'armée, les professions judiciaires, c'est-à-dire à peu de chose près toutes les classes supérieures de la société. Ils reven-

diquent d'une part les dissidens, de l'autre les classes moyennes et les classes ouvrières. Il importe de remarquer que le parti réformiste comprend en ce moment les whigs, qui ne sont pas plus révolutionnaires que les tories. Or, c'est surtout la bannière des whigs que suivent les classes moyennes. Les classes moyennes, propriétaires, fermiers et industriels, peuvent bien trouver et trouvent certainement que leur part n'est pas assez grande, et que celle des classes supérieures l'est trop; mais elles ont en même temps l'œil fixé sur les classes ouvrières, dont les désirs et les passions les inquiètent et les effraient. Le jour où les whigs se sépareraient des radicaux, on peut être assuré qu'une portion notable des classes moyennes s'en séparerait avec eux. Mais parmi ceux-là même qui au sein des classes moyennes et populaires se disent et se croient sincèrement démocrates, combien qui ne le sont que de nom, et qui cachent enracinées au fond de leur esprit les idées les plus aristocratiques! N'est-ce pas, par exemple, l'idée aristocratique par excellence que celle du partage inégal de la terre entre les enfans d'un même père? Eh bien! cette idée sur laquelle repose tout l'édifice de la vieille constitution, cette idée qui, tant qu'elle vivra, rendra la démocratie impossible, qui ne sait qu'elle a en Angleterre pénétré toutes les parties de l'organisation sociale et pour ainsi dire passé dans le sang? On croit généralement en France que la loi anglaise impose tyranniquement le partage inégal de la terre, et que la volonté paternelle n'y est pour rien. On se trompe. Quand la volonté paternelle est restée muette, la loi crée le privilége de l'aînesse; mais pour que ce privilége n'existe pas, il suffit d'un mot. Si personne ne dit ce mot, c'est que tout le monde est convaincu que, pour les petites aussi bien que pour les grandes fortunes, le privilége de l'aînesse est utile et bon.

Depuis quelques années pourtant, il faut en convenir, les idées aristocratiques, jusqu'alors non contestées, ont rencontré d'habiles adversaires et subi de dangereuses attaques. Mais ce ne sont pas seulement les idées, ce sont les mœurs et les habitudes aristocratiques qui ont envahi la société anglaise. Or, les mœurs et les habitudes sont partout plus durables que les idées. Dans son cabinet, et du point de vue de la théorie, on consent à faire table rase et à livrer à la démocratie le gouvernement tout entier; mais on ne consent pas aux conséquences naturelles et nécessaires de cette grande révolution. Qu'on voie l'accueil que beaucoup de démocrates anglais ont fait au beau livre de M. de Tocqueville. M. de Tocqueville n'a pas, je le soupçonne, un bien vif

penchant pour la démocratie; mais sa raison l'accepte, et, en homme convaincu, il se résigne, pour obtenir les avantages, à subir les inconvéniens. Dans le monde radical anglais, le livre de M. de Tocqueville passe pourtant pour un pamphlet contre la démocratie. La raison en est simple. Entre les mœurs démocratiques telles que les décrit M. de Tocqueville, et l'Angleterre même radicale, il y a parfaite antipathie. Si telles étaient les conséquences de la démocratie, pour la plupart des radicaux aussi bien que pour les tories et les whigs, l'arbre serait jugé par son fruit. Pour rester fidèle au principe, on n'a donc d'autre ressource que de nier les conséquences.

De tout ce qui précède, je conclus qu'une révolution démocratique n'est point imminente en Angleterre, et que le pays à cet égard n'est guère plus avancé que les pouvoirs établis. A vrai dire, les seuls démocrates, ce sont les chartistes avec leurs cinq articles de foi, le suffrage universel, les parlemens annuels, le vote secret, l'abolition du cens d'éligibilité et la répartition proportionnelle des députés selon la population. Encore est-il douteux que ce programme tout politique aille à la racine même des institutions qu'il menace. Qu'importe, après tout, que, dans une paroisse dont toutes les maisons et toutes les terres appartiennent à deux ou trois propriétaires, le nombre des électeurs soit plus ou moins grand? Est-ce d'un autre côté l'aristocratie qui perdrait le plus à ce que les scènes honteuses qui accompagnent en Angleterre toutes les élections populaires se renouvelassent chaque année? Le scrutin secret aurait sans doute quelque efficacité; je connais pourtant plus d'un conservateur éminent qui croit que les influences aristocratiques n'en seraient que peu sensiblement altérées. Suffrage universel, parlemens annuels, scrutin secret, l'aristocratie supporterait tout cela plutôt qu'un simple article de loi qui rendrait obligatoire le partage des terres entre tous les enfans. Or cet article, les chartistes eux-mêmes songent à peine à le demander.

Les chartistes, d'ailleurs, par leurs violentes manifestations et par les écrits qu'ils répandent, ont déterminé dans toutes les classes paisibles de la société une vive réaction contre leurs doctrines et contre leurs tendances. Que veut-on que pensent les classes moyennes quand, pour les séduire, on leur dit en propres termes que (1) « si elles ne se joignent pas aux chartistes, un million d'incendiaires iront brûler leurs maisons et leurs magasins, et égorger leurs femmes et leurs

(1) *The way to universal suffrage by a tyne chartist.*

enfans; » quand, dans une parodie audacieuse d'une prière chrétienne (1), on les invite à croire en lord John Russel « conçu par un « mauvais esprit, né d'une femme qui a été vierge, que torture une « mauvaise conscience, qui a crucifié tous les sentimens humains, et « que le peuple précipitera en enfer où il restera jusqu'au jugement « des vivans et des morts; » quand, pour prouver en même temps qu'on ne veut pas s'en tenir aux paroles, on engage chaque jour les classes laborieuses à se munir d'armes et à s'exercer en secret? Est-il bien étonnant qu'après de telles violences les chartistes voient se retirer d'eux tous les hommes paisibles, et que leurs délégués soient forcés de prononcer la dissolution de la convention, en se plaignant amèrement « de la désertion des faux amis du peuple, et de l'apathie « d'une portion du peuple même? » Les chartistes, aujourd'hui, sont partout en déclin, et, pendant leur courte apparition, ils ont contribué à raffermir les vieilles institutions, loin de les ébranler.

Si les institutions religieuses, politiques et civiles de l'Angleterre sont dans ce pays moins impopulaires et moins caduques qu'on ne le croit généralement, est-ce à dire toutefois qu'une longue vie leur soit assurée, et qu'assez fortes pour résister aux attaques directes de leurs ennemis, elles ne puissent succomber dans une de ces catastrophes qui bouleversent le sol? En d'autres termes, l'état moral et matériel des classes ouvrières n'est-il pas tel qu'il y ait à craindre quelque chose de plus qu'une révolution politique, une révolution sociale? C'est de toutes les questions la plus obscure, la plus compliquée, la plus difficile. Il ne me paraît pourtant pas impossible, sinon de la résoudre, du moins de l'éclaircir.

Je me hâte d'abord de le dire, je ne suis point de ceux qui maudissent les progrès de l'industrie et qui pensent que chaque pas qu'il fait dans la voie de la science et de la civilisation inflige à l'homme un surcroît de misère et de souffrance. C'est là, selon moi, une pensée impie, et je me refuse absolument à croire qu'en accordant à l'homme d'immenses facultés, Dieu ait voulu que son bonheur fût en raison inverse de sa puissance. Il n'en faut pas moins reconnaître que lorsqu'une invention nouvelle vient changer brusquement les anciennes conditions du travail, le passage d'un état à l'autre ne peut s'opérer sans détresse et sans souffrance. Il n'en faut pas moins reconnaître aussi que la concentration des forces industrielles sur quelques points et la création simultanée de produits que leur abondance peut priver

(1) *John's Bull political catechism.*

momentanément de tout débouché et par conséquent de toute valeur, modifient gravement la situation des classes laborieuses et les soumettent à de terribles chances. Or, sous ces deux rapports, il n'est aucun pays qui soit plus exposé que l'Angleterre. Aussi, au milieu de toutes ses richesses et de toutes ses grandeurs, l'Angleterre présente-t-elle souvent le plus triste, le plus désespérant des spectacles, celui d'un être humain qui ne demande qu'à travailler pour vivre et qui ne trouve pas de travail. Outre les causes générales que je viens d'indiquer, et qui si évidemment tendent à rendre incertaine et précaire la condition des classes ouvrières, il est d'ailleurs une cause spéciale dont il est impossible de ne pas tenir compte. Cette cause, ce sont les émigrations successives des pauvres irlandais qui offrent leur travail à bas prix et font ainsi descendre graduellement la race anglaise à leur niveau. Dans un article récent sur l'excellent livre de M. de Beaumont, j'ai analysé la condition des classes pauvres en Irlande, et je suis arrivé à cette désolante conclusion, qu'au point où est venu le mal, il y a des palliatifs possibles, mais point de remède radical. C'est là le triste résultat de plusieurs siècles d'oppression et de violence. Mais l'injustice à la longue pèse presque autant sur celui qui la commet que sur celui qui la subit. Voici donc les fruits amers que l'Angleterre recueille aujourd'hui de sa longue tyrannie. A certaines époques de l'année, chaque bateau à vapeur venu d'Irlande apporte plusieurs centaines de pauvres irlandais habitués à se vêtir de haillons, à coucher dans des huttes infectes, à se nourrir de pommes de terre de basse qualité, à vivre enfin le plus mal et au plus vil prix possible. De Liverpool, ces pauvres se rendent à Birmingham, à Manchester, à Londres même, sur tous les marchés enfin où leur travail peut se vendre. Là ils rencontrent des ouvriers anglais pour qui un vêtement propre, une habitation saine, une nourriture abondante et substantielle, sont devenus un objet de première nécessité. Qu'arrive-t-il alors? Il est bien évident que le travail ne saurait avoir deux prix, l'un pour les Irlandais et l'autre pour les Anglais. Il faut donc ou que ceux-là montent ou que ceux-ci descendent, et que le niveau s'établisse. Des deux hypothèses, c'est malheureusement la seconde qui se réalise presque toujours. Si elle ne se réalisait pas immédiatement, l'Irlande d'ailleurs tient en réserve quelques millions de bras inoccupés qu'elle jetterait sur le marché, et qui, en détruisant toute proportion entre l'offre et la demande, ne tarderaient pas à frapper la marchandise d'un véritable discrédit.

Je regrette d'employer de pareils mots; mais c'est là la loi de l'industrie, loi fatale et qu'il ne servirait à rien de dissimuler ou de nier. Veut-on savoir maintenant dans quelles proportions ont lieu les émigrations dont il s'agit? En 1836, il est arrivé à Liverpool seulement 74,240 Irlandais, en 1837, 45,590, en 1838, 45,470. Le nombre des Irlandais qui résident à Liverpool dépasse d'ailleurs 40,000, à Manchester 60,000, à Glascow 50,000, à Birmingham 25,000, à Leeds 12,000, sans compter ceux qui sont dispersés dans les campagnes voisines. Pense-t-on que ce soit là un élément sans importance, et qui n'exerce pas sur la fixation des salaires une puissante influence? Si dans les comtés manufacturiers de l'ouest de l'Angleterre le bien-être des classes ouvrières a, depuis quelques années, notablement diminué, c'est à l'Irlande que ces classes en sont surtout redevables, ou, pour mieux dire, à l'Angleterre elle-même, qui s'est étudiée pendant tant de siècles à tenir ce malheureux pays dans la servitude et dans l'abrutissement.

Voici d'ailleurs quelle est en ce moment la situation matérielle des classes ouvrières en Angleterre. J'emprunte les chiffres à un discours remarquable prononcé le 4 février 1840 dans la chambre des communes par M. Slaney.

En 1790, le nombre des ouvriers industriels n'était, au nombre des ouvriers agricoles, que comme 1 est à 2. En 1840, c'est, on le sait, tout le contraire. Dans certains comtés la proportion est même bien plus forte. Ainsi, dans le Warwickshire, il y a 4 ouvriers industriels contre 1 ouvrier agricole, 6 dans l'ouest de l'Yorkshire, 10 dans le Lancashire, 12 dans Middlessex. Et, ceci est digne de remarque, tandis que la population industrielle augmentait ainsi, sa puissance productive était centuplée par les admirables découvertes du dernier demi-siècle. Que des progrès aussi rapides, aussi prodigieux, aient accru notablement la richesse nationale, et même amélioré la condition de certains ouvriers, cela est hors de doute; mais il est hors de doute aussi qu'il en est résulté de brusques déplacemens d'industrie et des fluctuations qui, plus d'une fois, ont privé subitement des populations entières de travail et de pain. Il en est résulté aussi qu'entassés dans quelques localités les ouvriers n'ont pu s'y établir convenablement et sainement. Ainsi, à Liverpool, dont la population a plus que doublé en trente ans, sur 270,000 habitans, il y en a 40,000 qui vivent jour et nuit dans des caves humides; à Manchester, sur 200,000 habitans, il y en a 15,000, et la plupart des autres habitations ne valent guère mieux. A Bury, le tiers de la popu-

lation laborieuse n'a qu'un lit pour 3, 4, 5 et même 6 individus. A Glascow, dans les quartiers les plus pauvres, 10, 12 et quelquefois 20 personnes, de tout sexe et de tout âge, couchent pêle-mêle et presque nues sur un carreau humide et sale. On n'évalue pas à moins de 20 à 30,000 le nombre des malheureux qui vivent ainsi. A Leeds, à Bristol, à Londres surtout, les enquêtes signalent d'aussi tristes résultats.

Quant aux salaires, ils seraient en général suffisans, s'ils étaient également répartis sur plusieurs années, ou si, quand ils sont élevés, ceux qui les reçoivent savaient en mettre une portion de côté pour le temps où le travail manquera. Mais comment attendre d'hommes ignorans et condamnés à une pénible existence tant de prévoyance et de modération? Quand la production s'arrête ou languit, il se trouve donc de nombreuses familles réduites, du jour au lendemain, à la misère et au désespoir.

Assurément ce n'est point là pour les classes ouvrières un état normal. Est-il surprenant dès-lors qu'elles écoutent les prophéties furibondes des illuminés qui, comme le révérend Stephen, ministre méthodiste, leur montrent la terre promise, « pourvu qu'au lieu de « se borner à de vaines menaces, elles osent prendre *les couteaux* et « *les fourchettes* dont on leur rend l'usage inutile pour les porter à la « gorge de leurs oppresseurs, » et les utopies insensées des rêveurs qui, comme M. Owen, prêchent hardiment l'abolition de la religion, du mariage et de la propriété, « trinité formidable et monstrueuse, « source inépuisable de maux et de crimes, véritable et unique Satan « dans le monde? » Comme tous les prétendus organisateurs de notre époque, M. Owen s'entend mieux à détruire qu'à édifier, et il est difficile de prendre au sérieux ses associations de 500 à 3,000 personnes, où il n'existe d'autre classification que celle de l'âge, de sorte que tous les hommes et toutes les femmes doivent être employés indistinctement et simultanément, de 10 à 15 ans aux soins domestiques, de 15 à 25 à la création de tous les produits agricoles et industriels dont l'association a besoin, de 25 à 30 à la distribution de ces produits, de 30 à 40 au gouvernement intérieur de la communauté, de 40 à 60 à la direction de la même communauté dans ses rapports avec les communautés étrangères. Mais d'une part M. Owen déclare nettement que l'homme n'est pas responsable de ses croyances, de ses sentimens, de ses actions, que par conséquent il n'y a ni vice ni vertu, et que tout châtiment est injuste aussi bien que toute récompense. De l'autre, il promet à l'homme, presque sans travail, la pleine satisfaction de ses besoins et de ses goûts. C'en est assez pour que

beaucoup de ceux qui souffrent viennent se grouper autour de lui. Il y a quelques années, quand M. Owen dirigeait l'établissement de New-Lanark, on le regardait comme un philanthrope ingénieux, dont les expériences curieuses méritaient de fixer l'attention sans tirer à conséquence. Aujourd'hui la secte qu'il a fondée compte soixante-une sociétés affiliées et un nombre considérable d'adeptes, surtout dans les grands centres manufacturiers. Ardente et active, cette secte d'ailleurs inonde l'Angleterre d'écrits à bon marché, où la théorie socialiste est reproduite sous toutes les formes et dans tous les langages. A Manchester, à Birmingham, ailleurs encore, elle soutient publiquement sa thèse, et défend hardiment ses principes contre quiconque veut les attaquer.

Je ne parle point de ces *meetings* plus étranges encore où l'on professe sans déguisement que, « si les ouvriers ne peuvent pas ga-« gner assez de pain pour eux-mêmes et pour leurs enfans, ils doi-« vent en prendre sur le fonds commun (1). » Je ne parle pas non plus de quelques écrits incendiaires, plutôt donnés que vendus, entre autres d'un poème où l'on excite les pauvres à l'extermination de tous les riches, et d'un pamphlet signé *Marcus*, qui, pour diminuer l'exubérance de la population, engage les familles pauvres à tuer un enfant sur quatre. Ce sont là d'abominables rêveries, qui n'ont d'importance que par l'état d'esprit qu'elles révèlent. Mais un tel état d'esprit, on en conviendra, n'appartient pas à une société bien portante.

Là est le véritable danger de l'Angleterre, et ce danger a peut-être été augmenté par la dernière loi sur les pauvres. Ce n'est pas que l'ancienne loi fût bonne. Fondée sur cette fausse idée que la terre suffit toujours à nourrir tous ses habitans, l'ancienne loi, partout où on avait essayé de la mettre sincèrement à exécution, n'avait eu d'autre effet que d'encourager la paresse et le vice aux dépens de l'honnêteté et de l'activité. Mais les pauvres, sans se rendre compte de ses résultats véritables, y voyaient l'acquittement d'une dette à leur égard, et c'est avec douleur et ressentiment qu'ils en ont appris le changement. Ajoutons que dans cette circonstance les tories les plus ardens se sont unis aux radicaux exaltés, et que, depuis quatre ans, ils ne cessent de répéter ensemble aux classes ouvrières que le ministère whig les a dépouillées du droit qui leur appartenait depuis Élisabeth, et de leur dernière ressource. Comment veut-on que de

(1) *Meeting* des ouvriers sans travail à Leeds, janvier 1840.

pareils argumens ne finissent pas par égarer les esprits et par les pousser au désespoir et à la sédition?

Si j'étais membre du parlement d'Angleterre, ce ne sont donc pas les agitations politiques ou religieuses que je redouterais, mais les convulsions sociales; ce ne sont pas les chartistes, mais les communistes : ou plutôt ce que je craindrais, c'est que chartistes et communistes, abandonnant les uns leurs cinq articles de foi, les autres la partie théorique de leur nouvel évangile, ne se réunissent un jour, pressés par la misère et la faim, dans un effort terrible, contre tous ceux qui possèdent et qui jouissent; c'est que le XIXe siècle n'eût aussi sa jacquerie, et que l'Angleterre, si belle et si riche, ne se couvrît de ruines et ne se baignât dans le sang. Grace à Dieu, il y a bien des chances pour qu'une telle catastrophe n'ait pas lieu; mais, si l'on veut la prévenir, il faut la prévoir, il faut y songer. On ne doit pas se lasser de le répéter, partout, et surtout en Angleterre, la condition des classes ouvrières a subi depuis un demi-siècle de notables changemens. L'avenir prouvera, je le crois, que ces changemens en somme ont été plutôt bons que mauvais, heureux que malheureux, mais à la condition expresse qu'on en tienne compte, et qu'on ne veuille pas appliquer obstinément de vieilles pratiques à un état tout nouveau. Jusqu'ici, je le sais, quoi qu'en puissent penser les sectateurs de Saint-Simon, de Fourier et d'Owen, l'homme de génie qui doit résoudre le problème n'a pas paru dans le monde, et il n'y a rien de plus vieux, rien de plus rétrograde, que ce qu'on nous donne chaque jour avec assurance pour un progrès et une nouveauté. Mais c'est beaucoup déjà que de vouloir bien reconnaître que la question existe, et de s'en occuper sérieusement. Il y aurait là pour l'aristocratie anglaise, si elle comprenait son devoir et son intérêt, un magnifique rôle à jouer et un service capital à rendre à l'humanité.

Malheureusement pour l'Angleterre et pour elle-même, l'aristocratie anglaise ne paraît guère songer qu'à conserver dans leur intégrité ses priviléges pécuniaires et les lois qui les consacrent. Je citerai la loi des céréales, la plus inique assurément de toutes celles qui pèsent sur les classes pauvres. Dans un pays où les deux tiers de la population vivent de salaires industriels, quelle réponse peut faire l'aristocratie à ceux qui lui disent : « Avec nos salaires, tout réduits qu'ils soient par la concurrence, nous pourrions acheter par semaine trente livres de pain qui nous feraient vivre ainsi que notre famille; au lieu de trente, il ne nous est permis d'en acheter que quinze, afin que tel d'entre vous reçoive de ses fermiers 100,000 livres

sterl. au lieu de 50. » Sans doute il y a là quelque exagération, et la libre importation des grains étrangers ne ferait pas baisser de moitié le prix du pain; mais le raisonnement, assez simple pour être saisi par les esprits les plus grossiers, n'en reste pas moins sans réplique.

A la question que je me suis posée en commençant, voici définitivement ma réponse. Quelque contraires que soient les institutions anglaises aux idées que la révolution d'Amérique et surtout la révolution française ont produites et jetées dans le monde, il n'y a ni dans le sentiment religieux, ni dans le sentiment politique du pays, rien d'assez antipathique à ces institutions pour qu'elles soient menacées d'une prompte ruine. Elles pourront donc subsister long-temps encore, surtout à l'aide de réformes habiles et opportunes, si elles ne se trouvent englobées dans une catastrophe plus générale et qui aura une origine plus profonde. Cette catastrophe pourtant n'est rien moins qu'inévitable, rien moins qu'imminente, pourvu que les classes supérieures et moyennes, au lieu de fermer les yeux et de s'endormir, regardent le danger en face et s'occupent activement des moyens de le conjurer.

Je ne cherche point, on le voit, à diminuer l'importance du redoutable problème qui agite aujourd'hui l'Angleterre; mais de ce que ce problème n'est pas résolu, suit-il que toutes les autres questions doivent s'effacer devant lui, et que, comme le prétendent quelques écrivains, les débats parlementaires depuis dix ans méritent à peine qu'on y fasse attention? Non certes, et c'est là se faire des choses humaines une idée bien étroite et bien mesquine. Si les nations doivent songer à leur avenir, elles ne peuvent oublier qu'elles vivent dans le présent, et que le présent se compose d'une foule d'incidens éphémères et insignifians peut-être au point de vue de l'histoire et de la philosophie, mais dont l'ensemble détermine le rang qu'elles occupent dans le monde et le rôle qu'elles y jouent. C'est à ces incidens et aux difficultés qui en naissent chaque jour que l'homme politique, quelle que soit d'ailleurs la supériorité de son esprit, doit appliquer surtout ses facultés et consacrer ses efforts. Après avoir examiné quel est l'état des institutions de l'Angleterre et quels dangers les menacent, il est donc bon d'examiner quelle est la situation de son gouvernement et quelles sont ses chances de durée. Ceci m'amène à jeter un coup d'œil rapide sur les diverses phases par lesquelles le ministère actuel a passé. Il est impossible de bien comprendre ce qu'il est aujourd'hui sans connaître ce qu'il a été.

La carrière du ministère whig peut se diviser en quatre époques

principales : le ministère Grey, le premier ministère Melbourne, le second ministère Melbourne après la tentative des tories en 1834 jusqu'à sa retraite au mois de mars 1839, le troisième ministère Melbourne depuis mars 1839 jusqu'à ce jour. La première époque, qui vit réunis sous le drapeau de lord Grey des hommes tels que lord Stanley et lord Durham, lord John Russell et sir James Graham, lord Brougham et lord Ripon, lord Howwick et le duc de Richmond, lord Melbourne et lord Althorp, est certainement la plus brillante et la plus féconde. Le parti whig, récemment arrivé aux affaires, et plein de confiance en lui-même, marchait avec ensemble, avec ardeur, sous un chef à qui trente années d'une vie politique glorieuse avaient assuré l'affection de ses amis et le respect de tous. C'est alors qu'eut lieu, au sujet du bill de réforme, la grande lutte des communes contre les lords, lutte presque oubliée aujourd'hui, mais qui n'en est pas moins un évènement extraordinaire et significatif. Pour bien apprécier la portée de cet évènement, il faut se souvenir de deux choses : la première, qu'au commencement de 1830 la vieille loi électorale était encore entourée de tant de respect que, de peur d'y porter la plus légère atteinte, la chambre des communes refusait d'accorder à des villes telles que Manchester et Birmingham un ou deux représentans; la seconde, que jusqu'alors, directement ou indirectement, la voix des lords avait toujours été prépondérante. Dix-huit mois après, un bill devenu loi de l'état, malgré la chambre des lords, supprimait toutes les vieilles fictions électorales, et établissait partout le principe de la représentation.

Que le bill de réforme soit, dans quelques-unes de ses dispositions secondaires, plus ou moins satisfaisant et durable, il n'en faut pas moins reconnaître que le ministère à qui ce bill est dû a fait une grande chose. Mais ce n'est pas tout, et le bill de réforme est loin d'être le seul titre du ministère Grey. Ainsi c'est le ministère Grey qui a fait passer le premier bill pour rendre permanente et obligatoire la conversion des dîmes en une rente foncière. C'est lui qui, par une initiative hardie, a porté le premier coup à l'église irlandaise en supprimant dix évêchés et une foule de sinécures ecclésiastiques. C'est lui qui a préparé la réforme des lois municipales et apporté dans les lois civiles et militaires d'importans changemens; c'est lui enfin qui a eu l'insigne honneur d'attacher son nom à l'abolition de l'esclavage. Et tout cela s'est fait depuis la fin de 1832 jusqu'au commencement de 1834, à travers les agitations inséparables de la grande révolution légale qui venait de s'opérer, quand, à l'extérieur, la question de

paix et de guerre, encore suspendue sur l'Europe, préoccupait tous les cabinets. Assurément il y a là pour le parti whig un juste et éternel sujet de contentement et d'orgueil.

On sait comment finit le ministère Grey. La question de l'église lui enleva d'abord quatre de ses membres les plus éminens, et la question irlandaise, un peu plus tard, contraignit son illustre chef à la retraite. Alors commença, en juillet 1834, la seconde époque, celle du premier ministère Melbourne. Comparé à celui qui l'avait précédé, ce ministère contenait si peu d'hommes supérieurs, que personne dans le premier moment ne crut à sa durée. Autant d'ailleurs le ministère Grey avait été brillant et résolu, autant le ministère Melbourne se montra indécis et terne. Dédaigné par les tories et par les whigs dissidens, injurié par O'Connell, attaqué par les radicaux, ce cabinet, après six mois d'une existence insignifiante, semblait près de s'éteindre doucement, quand, en rappelant brusquement les tories, le roi jugea à propos de le ranimer.

J'ai ailleurs expliqué les causes et les effets de cet étrange évènement. Je ne veux point y revenir. Je rappellerai seulement qu'outragés et foulés aux pieds par la couronne, les whigs contractèrent dès-lors avec le parti radical et le parti irlandais l'alliance qui depuis six ans maintient le gouvernement entre leurs mains, et trouvèrent ainsi dans leur chute une nouvelle force. Les tories avaient pour eux la couronne, les deux tiers de la chambre des lords, et, depuis les nouvelles élections, près de la moitié de la chambre élective; mais dans cette dernière chambre les whigs, les radicaux et les Irlandais réunis l'emportaient de vingt à trente voix, et devant cette imperceptible majorité sir Robert Peel dut se retirer. C'est à dater de ce jour que l'étoile pâlissante du parti whig brilla d'un nouvel éclat, et que le ministère Melbourne, bien que la crise lui eût enlevé encore deux de ses membres les plus considérables, lord Althorp et lord Brougham, devint un ministère sérieux et puissant.

De mai 1835 à mars 1839, il y a près de quatre ans, et pendant cette longue période, l'Angleterre a présenté un spectacle inoui jusqu'alors, celui d'un ministère qui, combattu par la chambre des lords et appuyé dans la chambre des communes par une majorité de quelques voix seulement, dont la moitié ne partage ni ses opinions ni ses sympathies, gouverne cependant le pays avec autorité, avec dignité, et poursuit paisiblement l'œuvre si difficile d'une réforme à la fois sérieuse et modérée. Une telle conduite à travers de telles difficultés fait sans doute beaucoup d'honneur au ministère; mais elle en fait

plus encore à la majorité dont l'intelligence et le bon sens ont su triompher ainsi de ses passions et de ses dissentimens intérieurs. Nous faisons en ce moment en France une tentative analogue, et si l'on peut juger de l'avenir par le passé, j'ai la confiance qu'elle réussira. Mais que sont les différences qui nous séparent auprès de celles qui distinguent en Angleterre les whigs des radicaux? Les whigs, je le répète, veulent maintenir la vieille constitution anglaise, que les radicaux veulent détruire. Depuis six ans pourtant, les radicaux, pour écarter les tories, soutiennent les whigs, bien que ceux-ci, toutes les fois qu'ils en ont été sommés, n'aient pas hésité à déclarer que, plutôt que de dépasser la limite de leurs opinions, ils étaient prêts à quitter le pouvoir. C'est là des deux parts un exemple de justesse et de fermeté d'esprit qui ne doit pas être perdu.

Il est certain d'ailleurs qu'en présence d'une chambre des lords ouvertement hostile et d'une chambre des communes presque partagée par moitié, les whigs, sous le second ministère Melbourne, sont loin d'avoir accompli tout ce qu'on pouvait attendre d'eux, tout ce qu'eux-mêmes croyaient juste et bon. Ils ont pourtant réformé les corporations municipales, converti définitivement les dîmes en une rente foncière, refait les lois des pauvres, régularisé l'état civil et l'instruction publique, adouci les lois criminelles, réparti plus également les revenus ecclésiastiques, complété l'affranchissement des esclaves; et si sur deux autres questions d'une haute importance, celles des taxes et des propriétés de l'église, ils ont dû reculer, la tentative qu'ils ont faite et les principes qu'ils ont émis n'en restent pas moins comme la preuve d'un progrès remarquable dans l'opinion publique, et comme un engagement pour l'avenir.

Mais le gouvernement d'un pays ne consiste pas uniquement dans la législation. Il y a, en outre, la conduite générale des affaires tant en dehors qu'en dedans. Or, si, malgré la première quadruple alliance, il est difficile de signaler une notable différence entre la politique étrangère des whigs et celle des tories, il en est tout autrement de leur politique intérieure. Pour la première fois peut-être, on a vu le gouvernement et l'administration lutter contre les abus d'une organisation aristocratique, au lieu de les favoriser. Pour la première fois, on a vu le pouvoir se mettre du côté des faibles contre les forts. Je n'ai pas besoin de dire que c'est surtout par sa conduite en Irlande que le ministère Melbourne a mérité cet éloge. En Irlande, on le sait, le gouvernement, l'administration, la justice, n'ont eu qu'un but depuis plusieurs siècles, opprimer et pressurer le pays. Aussi, sur

cette terre malheureuse, la guerre, une guerre atroce et sanglante, n'a-t-elle jusqu'à ces dernières années cessé d'exister entre le pouvoir et le peuple. La civilisation modifiait et adoucissait progressivement la législation; elle restait sans influence sur l'administration; et cette tyrannie, la pire de toutes, était si profondément enracinée, que le premier ministère whig lui-même n'avait pas osé ou voulu en affranchir le pays. Ce sera la gloire du ministère Melbourne de l'avoir attaquée et vaincue jusque dans ses plus redoutables forteresses. Sous ce ministère, l'Irlandais, aux yeux de l'administration comme de la loi, a été l'égal de l'Anglais, et le catholique l'égal du protestant. Sous ce ministère, ni rang ni fortune n'ont pu mettre l'injustice à l'abri de la disgrace, si ce n'est du châtiment. Aussi l'Irlande, malgré ses souffrances, malgré sa détresse, s'est-elle, sous le ministère Melbourne, montrée docile et reconnaissante.

Chose singulière! si dans la politique des whigs il est quelque chose d'irréprochable, c'est incontestablement leur conduite en Irlande. Là pourtant est, en Angleterre, la cause de leur impopularité croissante, de cette impopularité qui, après leur avoir enlevé le pouvoir pour la seconde fois en mars 1839, ne leur a permis de le reprendre que par le bon plaisir de la reine, plus affaibli et plus vacillant que jamais. Je touche ici à la quatrième époque du ministère whig, celle qui dure encore aujourd'hui. Comme il ne s'agit plus du passé, mais du présent, il est bon d'entrer dans quelques détails.

Il arrive souvent dans le monde politique que la cause apparente des évènemens n'en est pas la cause réelle. Si le ministère du 11 octobre se retira, en 1836, devant un léger échec, c'est que le ministère du 11 octobre avait dans son sein ou au dehors d'autres causes de mort que la question des rentes; si, en mars 1839, le ministère Melbourne donna sa démission après le vote sur le bill de la Jamaïque, c'est que le ministère Melbourne, plusieurs fois vaincu par les tories depuis le commencement de la session, sentait que sa position n'était plus tenable. Comment les tories, qui, après le bill de réforme, ne comptaient plus que pour un tiers, étaient-ils donc parvenus à reconquérir un ascendant graduel, et à faire, par leurs propres forces, équilibre au parti réformiste tout entier? Est-ce, comme ils aiment à le dire, parce qu'ils avaient été plus habiles, plus persévérans, plus actifs que leurs adversaires? Est-ce, comme on le leur répète chaque jour, parce qu'ils avaient su dans les élections remplacer l'autorité par la corruption? Peut-être y a-t-il dans les deux explications quelque chose de fondé; mais elles sont, même réunies,

loin d'être suffisantes. Malgré leur habileté et leur richesse, les tories n'auraient pu se relever si vite, s'ils n'avaient trouvé dans les opinions de l'Angleterre un levier solide et puissant. Ce levier, c'est le mépris pour l'Irlande presque dans toutes les classes, et, dans quelques-unes, la haine pour le catholicisme. Et qu'on ne croie pas que ce mépris et cette haine ne se rencontrent que parmi les tories. Au sein du parti radical même, plusieurs en sont atteints, et O'Connell n'est pas un insensé quand, dans les assemblées populaires de Dublin, il dénonce le radicalisme anglais comme l'ennemi de l'Irlande. Grace à Dieu et à la civilisation, beaucoup d'Anglais se défendent de ces indignes sentimens et les blâment hautement; mais il en est peu qui, au fond de l'ame, n'en conservent quelques traces. N'est-il pas incroyable, par exemple, que, depuis dix ans, les tories puissent, toujours avec un nouveau succès, séparer, dans la chambre des communes, les votes irlandais des votes anglais, comme si la nature de ces votes était différente et leur autorité inférieure? Ainsi, dans un pays qui compte 24 millions d'habitans, il y a une vaste province qui en compte 8 millions à elle seule, et qui pourtant n'envoie au parlement que 104 représentans sur 658. Ces 104 voix, on les lui conteste pourtant encore, ou du moins on veut que, moralement, elles pèsent moins que les autres. Et contre une si absurde, contre une si inique prétention, il ne s'élève pas de toutes parts une de ces énergiques réclamations qui commandent le silence! De quel droit, à quel titre, sous quel prétexte peut-on dès-lors refuser à O'Connell la séparation législative qu'il demande, certainement sans espoir, et peut-être sans un bien vif désir de l'obtenir?

Le mot de l'énigme, je le répète, c'est que, dans le cœur des Anglais même bienveillans pour l'Irlande, la race irlandaise éveille quelque chose des sentimens que portent à la race nègre les colons les plus éclairés. La race irlandaise souffre et obéit depuis si longtemps, qu'on a peine à voir en elle l'égale de ceux qui la font obéir et souffrir.

Voilà ce que, dès 1834, au moment de la scission Stanley, sentit et comprit parfaitement le parti tory. S'il se fût borné à se porter le défenseur ardent et persévérant de tous les abus civils et politiques que mettait à nu le parti réformiste, il eût échoué certainement, et sa minorité eût diminué au lieu de s'accroître. Il était bien plus habile de faire appel aux sentimens nationaux et religieux, et de dénoncer lord Melbourne, non comme l'allié des radicaux, mais comme l'ami complaisant et presque comme le serviteur des Irlandais et des catho-

liques. La supériorité de l'Angleterre sur l'Irlande et du protestantisme sur le catholicisme devint donc le mot d'ordre du parti tory, mot d'ordre qui retentit partout d'un bout du royaume à l'autre, dans le parlement et sur les *hustings*, à table et dans la chaire. Est-il nécessaire d'ajouter que, dans cette croisade, le clergé anglican se fit remarquer par l'âpreté de son zèle et l'ardeur de son langage? Ainsi, d'ailleurs, qu'on devait s'y attendre, le point de mire fut O'Connell, personnification éclatante de l'Irlande et du catholicisme; O'Connell, tribun fougueux, mais homme politique mesuré, et devenu, par sa situation et par son talent, l'allié nécessaire du cabinet et la pierre angulaire de la majorité. Il fut donc entendu que lord Melbourne était l'esclave d'O'Connell, qu'O'Connell seul gouvernait sous son nom, et que l'Irlande catholique, à peine échappée de ses fers, tenait l'Angleterre protestante sous ses pieds. Et comme O'Connell, acceptant hardiment le rôle qu'on lui faisait et le défi qu'on lui jetait, allait tantôt en Irlande, tantôt en Angleterre, faire entendre aux masses une voix éloquente et souvent injurieuse, on n'eut pas de peine à persuader aux crédules que l'ami, le protecteur, le maître du cabinet travaillait à l'asservissement de l'Angleterre et à la restauration du papisme.

On comprend maintenant comment les élections de 1834 et de 1837 furent si favorables au parti tory; on comprend comment, tandis que l'Irlande s'attachait de plus en plus au gouvernement de lord Melbourne, il s'opéra en Angleterre une réaction chaque jour plus visible contre ce gouvernement. Ce n'est pas contre lord Melbourne et lord John Russell, partisans modérés et prudens des réformes politiques, que se prononçaient beaucoup d'électeurs, jadis amis des whigs, aujourd'hui alliés des tories, mais contre O'Connell, Irlandais et catholique. Si l'on n'a pas sans cesse cette distinction sous les yeux, on ne peut se faire une juste idée de l'état réel des partis.

Maintenant, qu'arriva-t-il au commencement de 1839? Le voici. Le parti tory, fier de ses succès passés, se montrait plus audacieux que jamais, et mettait chaque jour le ministère à deux doigts de sa perte. D'un autre côté, quelques radicaux semblaient déterminés à se séparer et à former un petit groupe dont l'hostilité n'attendait, pour éclater, qu'une occasion favorable. L'ancien lord chancelier, lord Brougham, définitivement rallié à l'opposition, déversait en même temps à pleines mains sur ses ex-collègues tout ce que peuvent avoir de plus poignant le sarcasme et le dédain, tandis que l'ancien gouverneur du Canada, lord Durham, gardait une attitude silencieuse et

menaçante. L'échec du bill de la Jamaïque par les votes unis des tories et de quelques radicaux était donc un fait trop significatif pour être méconnu. En quittant le pouvoir qui le quittait, lord Melbourne ne fit que consulter sa propre dignité, et se conformer à la règle fondamentale du gouvernement représentatif.

Je ne veux point raconter la crise qui suivit, mais cette crise se termina par un incident trop curieux pour que je le passe entièrement sous silence. Le ministère tory était formé, et sir Robert Peel, chef du cabinet nouveau, allait recommencer avec plus de chances de succès la tentative de 1834, quand tout à coup on apprit que sir Robert Peel avait demandé la faculté de renvoyer, s'il le jugeait nécessaire, deux dames de la cour, alliées de très près, l'une au vice-roi, l'autre au secrétaire d'état d'Irlande. Le lendemain, sir Robert Peel avait remis ses pouvoirs, et lord Melbourne, rappelé par la reine, reprenait les siens.

Personne n'a oublié la longue et vive polémique à laquelle cet incident donna lieu. Ce que l'on n'a peut-être pas assez remarqué, c'est que les partis semblèrent, dans cette circonstance, avoir changé de rôle et de langage. Ainsi, ce sont les whigs et les radicaux qui défendaient la prérogative royale, ce sont les tories qui l'attaquaient. « L'histoire, s'écriaient les premiers, ne présente pas d'exemple d'une oppression aussi odieuse, aussi révoltante, et si le pays n'intervient ouvertement pour sa reine, il faut s'attendre à voir renaître les jours du long parlement. » — « Une conspiration d'antichambre, répondaient les seconds, menace le principe parlementaire, et si le pays ne se prononce pas énergiquement contre un ministère de favoris et de courtisans, l'Angleterre reculera de deux cents ans. » Qu'à côté de cette polémique, on relise les débats de 1783, quand le fameux ministère de la coalition fut renversé par le vote des gentilshommes de la chambre. Combien les whigs alors se montrèrent parlementaires, et les tories monarchiques! D'une part, quelles éloquentes invectives contre l'influence corruptrice de la cour, et quelle revendication hardie du pouvoir qui doit appartenir à tout ministère sur la maison royale! De l'autre, quelle loyale et fervente indignation contre les téméraires qui prétendaient asservir la royauté jusque dans ses affections privées, et quelles énergiques protestations contre des doctrines quasi-républicaines! En 1839, sir Robert Peel parlait à peu près comme M. Fox en 1783, et lord Melbourne comme M. Pitt.

Nul doute qu'en droit sir Robert Peel n'eût raison; mais, en fait, il y a une circonstance qui me paraît justifier pleinement la conduite

de la reine et celle de lord Melbourne. Cette circonstance, c'est que sir Robert Peel n'avait pas la majorité dans la chambre des communes. Or, s'il est juste et bon qu'au nom d'une majorité qui l'appuie, un premier ministre demande quelquefois au chef constitutionnel de l'état le sacrifice de ses affections et de ses convenances, il est impossible d'admettre qu'un tel sacrifice puisse jamais être exigé au nom d'une minorité, et comme moyen de convertir plus tard cette minorité en majorité. Si donc sir Robert Peel pensait que l'adhésion de la couronne, manifestée par un acte éclatant, fût nécessaire pour qu'il pût conduire dignement et fortement les affaires du pays, il avait raison d'en faire une condition expresse de son entrée au pouvoir. La reine, de son côté, était entièrement maîtresse de l'accorder ou de la refuser. Telle est, je crois, dans toute la rigueur du principe constitutionnel, la part qu'il convient de faire à chacun. Il n'en est pas moins vrai que ce troisième avénement du ministère Melbourne ressembla peu au second. En 1835, lord Melbourne était rentré en vainqueur, porté par la majorité parlementaire et par l'opinion nationale. Il rentrait en 1839, grace à la faveur de la reine et à la protection des dames de la cour; c'était pour son ministère une situation fâcheuse, même un peu ridicule, et qui ne pouvait manquer de l'affaiblir encore et de l'user. Aussi, dans l'espoir de se fortifier et de se rajeunir, ne tarda-t-il pas à faire un pas de plus vers les radicaux pour les personnes et pour les choses: pour les personnes, en faisant entrer dans le cabinet M. Macaulay et lord Clarendon; pour les choses, en plaçant au nombre des questions ouvertes, la question du scrutin secret.

On sait ce que sont en Angleterre les questions ouvertes. Quand une question n'est pas ouverte, tous les membres du cabinet et les hauts fonctionnaires qui font partie de l'une ou l'autre chambre, sont tenus de voter ensemble et comme le premier ministre. Quand une question est ouverte, chacun conserve son indépendance et vote comme il lui plaît. En ouvrant la question du scrutin secret, on affranchissait donc une quinzaine de votes favorables à cette opinion, mais que la discipline ministérielle avait retenus jusque-là. On donnait en outre l'idée que le scrutin secret pouvait, dans un délai plus ou moins long, devenir une mesure de gouvernement.

Dans toute autre occasion, le parti tory eût fait grand bruit de ces concessions; mais il y avait quelque chose qui lui tenait bien plus au cœur et qui lui fit oublier tout le reste. C'est la nomination de deux Irlandais catholiques, M. Sheil et M. Wyse, aux fonctions importantes de vice-président du bureau de commerce et de lord de la tré-

sorerie. On ne peut, si l'on n'a lu avec attention les journaux anglais pendant l'intervalle des deux sessions, se faire une juste idée de la démence qui à cette occasion parut s'emparer du parti tory tout entier. A Cantorbery, c'est un membre de la chambre des communes, M. Bradshaw, qui, enchérissant encore sur lord Lyndhurst, dénonce le peuple irlandais comme « un ramas de sauvages bigots à peine « plus civilisés que les indigènes de la Nouvelle-Zélande. » Ailleurs, c'est sir Robert Hill, qui, dans un *meeting* présidé par le comte de Bradford, fait adopter une résolution portant que « le papisme, en « raison de l'idolâtrie, de l'intolérance et de la perfidie qui en sont « inséparables, peut être comparé à l'antique Jesabel, et que l'encou- « rager en Angleterre, c'est violer les commandemens de Dieu et « compromettre la sûreté du pays. » Ce sont en même temps, plus de dix ans après l'émancipation catholique, des pétitions furibondes pour demander le rétablissement des anciennes lois pénales avec toutes leurs rigueurs. Les outrages des tories ne s'arrêtent point aux Irlandais, aux catholiques, aux ministres. Ils remontent jusqu'à la reine elle-même, qui se voit chaque jour insultée et calomniée. A entendre les orateurs, à lire les écrivains tories, la cour est « un « lieu pestilentiel dont l'ordure doit dégoûter tous ceux qui savent « distinguer la vertu du vice et la pureté de l'impureté. » On ajoute que « l'innocence est bannie du palais, tandis que le vice, assis à la « table royale, s'y livre aux plus honteuses orgies. » Au dîner annuel des conservateurs dans le South-Derby, un ministre anglican, le révérend Chandos Pole, va plus loin encore. « L'archevêque de Can- « torbery, dit-il, a reçu un outrage à la cour. Il ne faut pas s'en « étonner. L'admission dans un tel lieu d'un si vénérable prélat pour- « rait gêner les grossières débauches dans lesquelles se vautrent les « familiers corrompus du palais. » Pendant ce temps, un autre ministre, par une allusion claire et frappante, flétrit la reine du nom de *Jesabel*, et s'écrie que jusqu'au jour de sa mort le protestantisme n'aura pas de repos. A ces fanatiques attaques il s'en joint de plus étranges encore, surtout de la part des tories. Ainsi le principe monarchique lui-même est contesté, l'abdication forcée de Jacques II rappelée avec complaisance, et un membre du parlement proclame tout haut que « le peuple anglais ne se laissera pas abaisser et dégrader pour le bon plaisir d'une créature humaine. »

Dans la bouche des chartistes ou des socialistes, ces furieuses déclamations auraient pu agiter le peuple. Dans la bouche des tories, elles ne rencontraient au sein des masses qu'indifférence et dégoût;

en retour elles excitaient dans le parti tory exalté un vif enthousiasme et d'immenses acclamations. Quant aux tories modérés, ils se taisaient, n'approuvant ni ne blâmant, et se réservant sans doute de régler leur opinion selon les circonstances. Ce qui prouve pourtant qu'une portion notable du parti tory modéré s'associait sinon à la violence, du moins aux sentimens d'où ce langage émanait, c'est que la société de la réforme protestante, présidée par lord Wharncliffe, homme grave et considéré, ordonnait dans le même moment un jeûne universel, en expiation de la nomination de MM. Sheil et Wyse.

Tel était, quand s'ouvrit la dernière session, l'état réel ou factice des esprits, et tout le monde comprend combien devenait embarrassante la situation des chefs du parti tory modéré dans la chambre des communes, sir Robert Peel, lord Stanley et sir James Graham. Ces hommes d'état éminens s'associeraient-ils, au moins par leur silence, à des extravagances qu'au fond de l'ame ils ne peuvent approuver? ou bien risqueraient-ils, en les désavouant, de s'aliéner la faction la plus ardente de leur armée? Telle est la question que tout le monde s'adressait. Il faut rendre à sir Robert Peel, à lord Stanley, à sir James Graham, cette justice qu'ils n'hésitèrent pas, et que le premier surtout, par quelques paroles dignes et fermes, sut promptement séparer sa cause de celle de M. Bradshaw. Ils firent plus, et, dès le début de la session, ils prouvèrent qu'ils n'entendaient, dans aucun cas, sacrifier leurs principes et les droits du parlement à l'esprit de parti. Un conflit singulier s'était élevé entre la cour du banc du roi, qui prétendait punir comme diffamateur l'imprimeur du parlement au sujet d'une publication officiellement autorisée, et la chambre des communes qui, pour défendre ses priviléges, appelait successivement à la barre et emprisonnait non les juges, mais les shériffs exécuteurs de leurs ordres d'une part, et de l'autre les parties plaignantes et leurs conseils judiciaires. Dans ce conflit, le parti tory ne vit qu'un moyen d'embarrasser le ministère et de reconquérir quelque popularité; mais il fut abandonné par sir Robert Peel, lord Stanley et sir James Graham, qui, malgré les reproches de leurs journaux, parlèrent et votèrent constamment avec le cabinet. Aussi, lorsque tout fut terminé, reçurent-ils les remerciemens publics de lord John Russell, qui avoua sincèrement que sans leur concours le privilège parlementaire eût succombé.

Grace à la sage conduite de ses trois chefs, un mois après l'ouverture de la session, l'effervescence du parti tory s'était calmée. Privé du secours que cette effervescence lui apportait, le ministère se trouva

alors livré à sa propre faiblesse, et pour lui commença une suite d'échecs dont il est douteux qu'il puisse se relever. Dans les premiers jours de la semaine, un membre tory, M. Charles Buller, soutenu par toutes les nuances de son parti, avait proposé de déclarer positivement que « le ministère ne possédait pas la confiance de la chambre des communes, » et cette motion, combattue par toutes les nuances du parti réformiste, moins six membres qui s'étaient abstenus, avait été rejetée à la majorité de 308 membres présens contre 287. Mais dans la discussion, sir Robert Peel et lord Stanley, prenant une attitude nouvelle, annoncèrent que le parti tory se croyait désormais assez fort pour prendre le pouvoir et qu'il agirait en conséquence. C'était déclarer au cabinet une guerre acharnée et quotidienne. Or, voici sommairement quels ont été les résultats de cette guerre.

Au mois de janvier, les ministres proposent une dotation de 50,000 livres sterling pour le prince Albert. Sur la motion du colonel Sibthorpe, membre tory, la chambre, à la majorité de 262 voix contre 158, substitue 30,000 livres à 50,000. Peu de jours après, la chambre des lords va plus loin encore, et force lord Melbourne à retirer du bill la clause qui assure la préséance du futur époux de la reine.

En février, M. Herries, ancien chancelier de l'échiquier, demande la production de certains documens financiers, sans dissimuler que cette demande implique une censure sévère des actes du ministère. La motion de M. Herries, vivement combattue par le cabinet, passe à la majorité de 182 voix contre 172, bien que trois radicaux seulement, MM. Hume, Grote et Jarvis, se joignent aux tories.

Dans le même mois de février, M. Liddell propose de blâmer par un vote formel la pension donnée à sir John Newport, contrôleur de l'échiquier, pour le déterminer à céder sa place à lord Monteagle (M. Spring-Rice), membre récemment sorti du cabinet. Neuf radicaux, dont MM. Hume, Grote, Leader, Molesworth et Wakley, votent avec M. Liddell, et le ministère est blâmé par 240 voix contre 212.

Puis arrive le fameux bill de lord Stanley sur l'enregistrement des électeurs irlandais, bill habilement combiné, et dont la seconde lecture est adoptée par 250 voix contre 234, malgré les efforts du ministère, secondé cette fois par tous les radicaux. Après la vacance de Pâques, le bill est repris, et le ministère, qui a convoqué toute son armée, essaie de prendre sa revanche et d'empêcher que le bill ne passe en comité; mais, abandonné par le fils et le gendre de lord

Grey, lord Howick et sir Charles Wood, le ministère ne peut réunir que 298 voix contre 301. Forcé dans ses derniers retranchemens, le ministère alors propose lui-même un bill qui doit, dit-il, remédier aux abus signalés par lord Stanley, et il demande que ce bill ait la priorité. Cette fois encore, bien que lord Howick et sir Charles Wood lui reviennent, il est battu par 206 voix contre 195. Le bill alors suit son cours, et, dans la discussion des détails, le ministère est un jour vainqueur et le lendemain vaincu, jusqu'à ce qu'entraîné par une manœuvre habile d'O'Connell, et pressé par le temps, lord Stanley retire lui-même sa proposition, et ajourne le combat jusqu'à la prochaine session.

Tel est le compte des échecs graves que le ministère a subis dans le cours de la session qui finit. En revanche, il faut le dire, chaque fois que, par un vote direct, le parti tory a voulu mettre son existence en question, le cabinet a eu la majorité. Mais quelle majorité? 21 voix d'abord, puis 9 voix seulement (272 contre 261), lors de la motion de lord Graham sur la Chine; et cependant, sur cette affaire de la Chine, le duc de Wellington, on l'a su depuis, ne partageait pas l'opinion de ses amis.

La session du moins a-t-elle été, sous d'autres rapports, utile et productive? Jamais, au contraire, session ne fut plus mal employée et ne produisit moins. De la grave question des taxes de l'église, pas un mot, si ce n'est le jour où M. T. Duncombe, appuyé par soixante-deux amis, en a demandé l'abolition pure et simple. Deux débats lourds et traînans sur la loi des céréales, terminés l'un par 225 voix contre 129, l'autre par 300 voix contre 177, bien que tous les ministres membres de la chambre des communes votassent avec la minorité; deux motions enfin, l'une de M. Ewart, pour abolir la peine de mort, rejetée par 161 voix contre 90, l'autre de M. Kelly, pour en réduire l'application, à peine discutée et morte sans bruit au milieu de l'indifférence générale; voilà tout ce qui mérite d'être cité. Qu'on ajoute le bill de l'union des Canadas, voté par les deux chambres presque sans opposition, malgré le dissentiment du duc de Wellington; un bill pour répartir plus équitablement les revenus ecclésiastiques, combattu par les ultra-tories, mais appuyé par une portion du banc des évêques et par les tories modérés; enfin, l'éternel bill des corporations irlandaises, de nouveau voté par la chambre des communes, de nouveau mutilé par lord Lyndhurst, et, en dernier lieu, accepté de guerre lasse par le ministère tel que la chambre des lords l'a voulu, et l'on connaîtra, à peu de chose près, tout le bilan de

cette longue session. Il n'y a pas là, en vérité, de quoi satisfaire le pays et faire vivre le ministère.

J'examinerai plus tard si les derniers évènemens ont amélioré la situation du ministère whig. Je me borne à constater, pour le moment, que ce ministère est sorti de la session plus affaibli que jamais. J'ajoute qu'après avoir successivement perdu lord Stanley et lord Grey, sir James Graham et lord Durham, lord Althorp et lord Brougham, M. Spring-Rice et lord Howick, il lui reste peu de moyens de se régénérer, et qu'il doit rester tel qu'il est ou tomber tout entier.

Maintenant, les choses étant dans cet état, verra-t-on s'accomplir une alliance dont on parle depuis long-temps, celle des whigs et des tories modérés? J'ai cru à cette alliance en 1837; je n'y crois point en 1840. Il faut que je dise pourquoi.

Je dois d'abord en convenir, si la conduite des partis n'avait en ce monde d'autre règle que leurs opinions et leurs intérêts, jamais le rapprochement dont il s'agit n'eût été plus probable. D'un côté, malgré des concessions dont on tient peu de compte, la brèche entre les radicaux et les chefs des whigs tend plutôt à s'élargir qu'à se fermer; de l'autre, il est difficile de concevoir comment les tories modérés et les ultra-tories pourraient marcher long-temps de concert. Sans parler du désaveu public infligé par sir Robert Peel à la queue de son parti, ne s'est-il pas séparé d'elle dans l'affaire des priviléges de la chambre des communes, dans la question de la répartition des revenus ecclésiastiques, dans celles de l'instruction publique et des corporations irlandaises, enfin dans l'étrange débat qui tout récemment a eu lieu sur la pauvreté de l'église anglicane et sur la nécessité de venir à son secours? Le successeur de sir Robert Peel comme représentant de l'université d'Oxford, sir Robert Inglis, avait imaginé de proposer un supplément de dotation pour l'église anglicane, si misérable, ainsi que chacun sait, et tous les journaux tories appuyaient chaudement cette curieuse proposition. A les entendre, l'église mourait de faim, et, pour le prouver, on citait l'évêque de Londres, qui, malgré ses 20,000 livres sterling, était forcé d'aller vivre à la campagne. Une si cruelle situation devait toucher les tories, qui bravement ont donné à sir Robert Inglis 149 voix contre 169. Mais le jour du vote, sir Robert Peel, lord Stanley et sir James Graham brillèrent par leur absence. Quelques jours après, un amendement, proposé par le même sir Robert Inglis, au bill pour la meilleure distribution des revenus ecclésiastiques, était rejeté à une seule voix, par le vote de lord Stanley.

Si l'on pensait qu'aux yeux des ultra-tories ce sont là des péchés véniels, on se tromperait fort, et, pour s'en convaincre, il suffit de lire les journaux qui expriment le plus habituellement les opinions du parti. « La conduite de sir Robert Peel dans la question du privilége, imprimait en toutes lettres le *Times* au mois de février dernier, est faite pour exciter le chagrin et le dégoût de tout vrai conservateur..... Puisque sir Robert Peel n'est pas capable de comprendre les raisons qui soulèvent l'opinion publique contre les ministres actuels, pourquoi ne pas entrer au pouvoir avec ou sans eux? Pourquoi tromper le pays par le nom d'un opposant quand de fait on n'est plus qu'un instrument docile et égaré? » — « Les protestans d'Irlande, disait le *Morning-Herald* le 10 mars dernier, à propos du bill des corporations irlandaises, viennent encore d'être trahis dans le parlement, comme tout le corps des protestans l'avait été en 1829. Sir Robert Peel et ses gardes du corps ont une seconde fois vendu leurs défenseurs.... Nous ne serions pas surpris de voir sir Robert Peel, pour revenir au pouvoir, proposer lui-même de remplacer l'établissement protestant par un établissement catholique. »

Le *Morning-Post* est plus modéré; néanmoins il s'en faut que la conduite des chefs tories lui paraisse sans reproche. Quant au *Standard*, il va plus loin que tous les autres, et il ne se passe guère de jour sans qu'il lance contre ceux qu'il nomme des traîtres et des apostats les plus furieuses invectives. Le duc de Wellington lui-même et lord Lyndhurst, parce qu'ils admettent le principe des corporations municipales en Irlande, ne sont pas purs à ses yeux. « Jamais, s'écriait-il dernièrement, le parti tory n'a été plus près d'une scission. » Et quelques jours après, dans sa colère non contre les communes mais contre les lords, qui, selon lui, désertaient aussi la sainte cause du protestantisme, il n'hésitait pas à dire que « le meilleur conservateur est celui qui déteste le plus la figure d'un lord, et que le peuple, trahi par l'aristocratie, saura bien se faire justice. »

Je ne cite pas certains journaux du dimanche bien plus ardens encore et plus injurieux; mais on ne peut oublier que le *Times*, le *Morning-Herald*, le *Standard* et le *Morning-Post* constituent ensemble toute la presse quotidienne du parti tory. Ce parti en est donc venu à ce point que la presse presque entière est en insurrection contre ses chefs, et ce n'est pas dans la presse seulement que se manifestent de tels sentimens : c'est dans des réunions nombreuses où le nom de sir Robert Peel et de ses amis commence à être accueilli par des murmures et par des sifflets.

Dans cette situation, nul doute que l'intérêt bien entendu de sir Robert Peel et de lord Melbourne, de lord John Russell et de lord Stanley ne dût les porter à se réunir. Nul doute aussi qu'entre leurs opinions il n'y ait plus de ressemblance qu'entre celles de lord Melbourne et de M. Hume, de sir Robert Peel et de sir Robert Inglis. Mais outre que depuis trois ans bien des paroles ont été dites et bien des engagemens pris; outre que la difficulté de concilier les positions et de fixer la prééminence, déjà fort grave alors, s'est encore aggravée, il y a une question qui suffirait à elle seule pour rendre, quant à présent du moins, tout arrangement impossible, la question de l'Irlande. Sur cette question, j'incline à le croire, sir Robert Peel ne pense pas autrement que lord John Russell, et, s'il le pouvait, il adopterait à peu près la même politique. Le peut-il toutefois quand, depuis trois ans, le parti dont il est le chef a fondé sur la conduite du ministère en Irlande presque toute son opposition? Le peut-il quand, indépendamment de sa volonté et de ses actes, son avènement serait en Irlande même salué avec enthousiasme par le parti orangiste, accueilli avec des cris de rage par le parti irlandais? Le peut-il, quand les préjugés qu'il n'a pas, les sentimens dont il est exempt, sont ceux de presque tous les hommes qui combattent sous sa bannière et lui donnent leur appui? Le peut-il enfin, quand il devrait se séparer de ses amis les plus intimes, de ceux sur lesquels il compte pour entrer au pouvoir avec lui? La réunion d'opinions long-temps ennemies est quelquefois désirable et possible, mais à condition qu'aucune n'y laisse ses convictions ou sa dignité. En gouvernant l'Irlande comme lord John Russell et d'accord avec lui, sir Robert Peel ne sacrifierait peut-être pas ses convictions; mais à coup sûr sa dignité y périrait.

On pourrait penser qu'il serait plus aisé de rapprocher des whigs lord Stanley, leur ancien ami, leur ancien collègue, auteur, comme eux, du bill de réforme, et qui, comme eux, lutta pendant deux ans contre les tories. C'est pourtant tout le contraire. Lord Stanley, dont les mœurs sévères, le noble caractère et le talent éminent sont encore rehaussés par une grande situation, appartient incontestablement à cette vieille et grande race que Shakespeare a, sous quelques rapports, personnifiée dans *Hotspur*, mélange curieux de passion et de ténacité, d'emportement et de persévérance. Pendant la discussion du bill de réforme, il était parmi les whigs un des plus hardis; mais le jour où se séparant de ses anciens amis, il alla s'asseoir à côté de sir Robert Peel, lord Stanley se jeta dans la mêlée plus résolument que personne, et laissa bientôt derrière lui la prudente réserve de son nouvel allié.

A l'heure qu'il est, lord Stanley, malgré son origine, malgré ses antécédens, malgré ses affections personnelles, semble donc plus rapproché des ultra-tories que sir Robert Peel, et plus éloigné du parti réformiste; il est d'ailleurs l'adversaire infatigable de l'Irlande catholique et l'ennemi en titre d'O'Connell. Quand l'un des deux se lève, on est certain que l'autre se lèvera ensuite, et que les deux côtés de la chapelle Saint-Étienne retentiront successivement de longs applaudissemens. Dans les assemblées populaires d'Angleterre ou d'Irlande, n'est-ce pas aussi lord Stanley et O'Connell, *le scorpion* et *le grand mendiant*, pour parler le langage grossièrement injuste des partis, que l'on met toujours en présence? N'est-ce pas entre ces deux hommes, si différens sous tous les rapports, mais tous deux si éminens, une sorte de duel à mort continué ou repris chaque jour avec un acharnement nouveau?

Si lord Stanley, si O'Connell n'étaient que des ambitieux, la paix entre eux serait possible. Mais O'Connell est et restera toujours le représentant énergique et passionné de l'Irlande catholique. Lord Stanley, de son côté, quand il a quitté le pouvoir plutôt que de porter la plus légère atteinte à l'établissement anglican, n'a fait qu'obéir aux convictions de toute sa vie, et accomplir un devoir de conscience. Comment dès-lors comprendre que lord Stanley puisse jamais réclamer ou accepter le concours d'O'Connell?

Je ne parle pas du duc de Wellington, dont la vie politique semble achevée, ni de lord Lyndhurst, jadis whig et plus que whig, aujourd'hui l'organe le plus éloquent et le plus âpre du parti tory.

De ce qui précède, je conclus que l'Irlande, en ce moment, élève entre les whigs et les tories une barrière insurmontable. Si lord Melbourne tombe, qui donc le remplacera? Il fut un temps où les radicaux espéraient en lord Durham; mais cet homme d'état vient de mourir, et on ne lui voit point de successeur dans le parti radical. Quand lord Durham vivrait, d'ailleurs, il est peu probable que la chambre des communes, telle qu'elle est aujourd'hui composée, lui permît de gouverner. Après lord Melbourne, sir Robert Peel est donc le ministre nécessaire, et tout annonce qu'une dissolution pourrait lui donner une majorité de quelques voix. Cette majorité suffirait-elle? Oui, s'il s'agissait seulement de gouverner l'Angleterre et de résister aux chartistes. Mais à côté de l'Angleterre il y a l'Irlande, qui ne paraît point disposée à courber patiemment la tête. En janvier dernier, l'avénement des tories paraissait prochain, et déjà l'Irlande s'agitait jusque dans ses fondemens. Qu'on lise la lettre écrite à cette

époque par deux des hommes les plus considérables et les plus vénérés de l'Irlande, le duc de Lenster et lord Charlemont, ainsi que les résolutions qui, à la suite de cette lettre, furent adoptées à Dublin par le grand *meeting* libéral. Ce ne sont point là de vaines déclamations catholiques; ce sont des actes proposés, défendus, votés par l'élite des protestans du pays. Qu'y lit-on cependant?

« Que les efforts du parti tory en Angleterre, pour raviver de vieux préjugés et pour soulever l'opinion publique contre les ministres, parce qu'ils ont appelé à des fonctions éminentes des catholiques aussi bien que des protestans, sont à la fois si injustes, si malfaisans et si menaçans pour l'union de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, qu'il importe de les déjouer par une grande et publique manifestation. »

« Que la grande masse du peuple est protestante en Angleterre et catholique en Irlande; que par conséquent, tenter de soulever les protestans contre les catholiques, c'est, dans le fait, travailler à soulever les catholiques contre les protestans, et l'Irlande contre la Grande-Bretagne. »

« Que l'Irlande ne se soumettra jamais à la domination exclusive et intolérante d'aucun parti ou d'aucune secte, et que tout ami de son pays doit s'opposer par tous les moyens à la formation et à la durée de toute administration qui, ouvertement ou secrètement, chercherait son appui dans des passions bigotes et dans de déplorables animosités. »

« Enfin que l'état actuel de l'Irlande est une démonstration triomphante du bien produit par un gouvernement fondé sur des principes diamétralement opposés à ceux que professent les tories. »

Et c'est quand les hommes les plus modérés et les plus éclairés de l'Irlande font entendre un tel langage; c'est quand d'un autre côté l'infatigable et puissant O'Connell tient la tempête dans sa main et menace de la déchaîner le jour où, pour le malheur de son pays, une administration tory renaîtrait; c'est quand tant de passions contenues, tant de ressentimens comprimés, tant de souffrances assoupies n'attendent qu'un mot, qu'un signe pour faire explosion et pour rallumer une guerre terrible de la chaussée des Géans au cap Clear, c'est alors que non sir Robert Peel seulement, mais lord Stanley et lord Lyndhurst remonteraient au pouvoir; lord Stanley, l'auteur du dernier bill; lord Lyndhurst, l'Anglais qui le premier, du haut de son orgueil, a jeté le défi à l'Irlande et proclamé les Irlandais « une race étrangère par le sang, par le langage, par la religion! » Cela arrivera, je le crois; mais je crois, en même temps, que le lendemain la séparation

législative dont O'Connell est le prédicateur deviendra le mot d'ordre de six millions d'hommes et leur cri de guerre.

Ce n'est point d'ailleurs la seule difficulté qui attende le ministère tory, et il sera curieux de voir si, pour soutenir sir Robert Peel, premier ministre, les ultra-tories sauront, comme l'ont fait les radicaux, modérer leurs désirs, borner leurs prétentions, réprimer leurs passions. Ce qui se passe depuis un an autorise à en douter. Si sir Robert Peel veut que son ministère vive deux jours, il faudra pourtant que dès ses premiers pas il se sépare ouvertement des ultra-tories sur plusieurs points importans. Que diront alors sir Robert Inglis, M. Bradshaw, M. Plumptree et M. Gladstone, qui tous, comme M. de Lamennais jadis, professent que « l'état a une conscience religieuse, et qu'il ne peut, sans athéisme, concourir directement ou indirectement à la propagation de l'erreur. » Il s'agit pour eux, qu'on ne l'oublie pas, non d'opinions politiques, mais de croyances religieuses, c'est-à-dire de ce qu'il y a dans l'esprit humain de plus inébranlable et de plus exclusif. Pense-t-on que ces croyances ils les sacrifient à sir Robert Peel, ou qu'ils se contentent de les manifester de temps en temps par un débat et par un vote? Pense-t-on même qu'ils pardonnent à ceux qui, sortis de leurs rangs, les combattraient au lieu de les seconder?

Il reste une dernière question, la plus grave de toutes dans les circonstances actuelles. Avant la signature du traité anglo-russe, le ministère Melbourne, si je suis bien instruit, ne se faisait pas illusion sur sa situation, et sentait que sa fin approchait. Il était donc résolu, dans la session prochaine, à se retirer au premier échec ou à dissoudre la chambre, non avec l'espoir de retrouver la majorité dans les élections, mais pour s'assurer du moins une minorité respectable, et qui lui permît de tenir le cabinet en échec. Le grand évènement qui depuis est intervenu a-t-il changé cette situation, et le ministère Melbourne va-t-il puiser une nouvelle vie dans sa nouvelle politique? C'est ce que je veux examiner en terminant.

Il y a pour l'affirmative quelques raisons plausibles que je n'entends pas dissimuler. Si l'on se reporte aux incidens de la dernière session, il est facile de voir que le ministère Melbourne périssait surtout d'impuissance et de paralysie. Il s'en manquait de huit à dix voix que ses adversaires fussent assez nombreux pour le renverser par un vote direct; mais ils pouvaient successivement briser ou mutiler tous ses actes et toutes ses mesures. C'est donc en quelque sorte une bonne fortune pour le ministère Melbourne que d'avoir pu faire une grande chose, même mauvaise. Pour les tories, qui depuis huit

ans lui reprochent de sacrifier l'alliance des puissances du Nord à celle de la France, il y a d'ailleurs quelque embarras à blâmer aujourd'hui un traité si conforme à leurs vues et qui leur donne si complètement raison. Enfin, au moment d'une crise européenne, et peut-être d'une guerre avec la France, il paraît assez naturel que les chefs tories reculent devant la crainte d'agiter et de soulever l'Irlande, et hésitent à prendre le pouvoir. On peut donc croire et dire que le ministère Melbourne est aujourd'hui, sinon plus fort, du moins plus vivant qu'au commencement de juillet.

Cette opinion, je le répète, est plausible. En y regardant de près, il est pourtant facile de se convaincre qu'elle n'est pas fondée. Et d'abord j'ai l'intime conviction qu'en signant le traité de juillet, pour complaire à un de ses membres, le ministère Melbourne n'en a apprécié ni toute la portée ni toutes les conséquences, et que plus tard il s'étonnera et s'inquiétera un peu lui-même de ce qu'il a fait. Si la politique étrangère des whigs s'est distinguée de celle des tories, c'est par deux idées fort simples : l'une que les nations sont maîtresses de leurs destinées, et qu'il n'appartient point à une puissance étrangère de venir étouffer les révolutions ou prévenir les démembremens qui peuvent s'opérer dans leur sein; l'autre, que l'Europe occidentale constitutionnelle, dont la France et l'Angleterre sont la tête, ne peut contenir dans de justes bornes l'Europe orientale absolutiste que par une union intime et persévérante. C'est en vertu de ces idées que, pendant plusieurs années, la France et l'Angleterre ont marché d'accord et maintenu la paix du monde.

Maintenant, que fait le cabinet whig? D'un coup il brise les deux principes qui ont fait sa force et son honneur. Par une seule signature, il rompt l'alliance occidentale, et offre à un souverain vaincu le secours de ses armes pour mettre un sujet vainqueur à la raison. C'est, quoi qu'en puisse dire lord Palmerston, la politique de la sainte alliance dans toute sa pureté. Or, cette politique, quand il s'agira de la mettre à exécution, croit-on qu'elle n'inspire à des hommes comme lord Melbourne et lord John Russell, lord Holland et lord Landsdowne, aucune répugnance? croit-on que de gaieté de cœur, et sans une longue hésitation, ils fassent ce que repousse leur vie entière, ce que si souvent, dans l'opposition ou dans le pouvoir, leur bouche a condamné et flétri? On peut se laisser entraîner à signer un fâcheux traité, quand celui qui en est plus directement responsable affirme qu'un succès certain et facile suivra ce traité, et qu'après avoir terminé promptement et pacifiquement le dernier différend grave qui

subsiste en Europe, on rentrera, sans que rien d'ailleurs soit dérangé, dans l'ancienne politique. Mais une fois ces imprudentes promesses démenties par l'évènement, une fois constaté qu'il s'agit, non d'une déviation accidentelle, mais d'un changement radical et permanent, une fois établi que l'on va, si l'on persiste, jeter l'Europe dans les convulsions d'une guerre générale, n'est-il pas permis d'espérer qu'on réfléchira avant d'agir, et qu'on aimera mieux quitter honorablement le pouvoir que d'y rester à ce prix?

Je suppose néanmoins que, par aveuglement ou par amour-propre, tous les membres du ministère Melbourne soient déterminés à soutenir lord Palmerston jusqu'au bout, l'existence de ce ministère en sera-t-elle plus durable? J'ai peine à le penser. Que le revirement si subit et si complet qui s'opère en ce moment paraisse délicieux (*delightful*) à l'empereur de Russie et à lord Londonderry, je le conçois facilement; mais qu'en diront les radicaux, qui jusqu'ici ont appuyé le ministère whig avec tant de désintéressement? Qu'en dira O'Connell? Je ne veux point attacher trop d'importance aux diverses manifestations populaires qui ont eu lieu à Birmingham, à Glascow et dans plusieurs autres villes. Ces manifestations, ce sont en général les chartistes qui les ont faites, et leur voix n'a pas beaucoup d'écho. Cependant il est une circonstance bien plus frappante, c'est le soin qu'a pris lord Palmerston, dans sa réponse à MM. Hume et Leader, de protester de son attachement à l'alliance française, et de sa ferme conviction que cette alliance ne serait pas ébranlée par le dernier traité. Que lord Palmerston fût ou non sincère dans ses protestations, je l'ignore; ce que je sais, c'est qu'en présence de la chambre des communes il n'a pu défendre son déplorable traité qu'en en dissimulant les conséquences; ce que je sais, c'est que si ces conséquences eussent apparu, cent radicaux se fussent à l'instant même levés contre lui. O'Connell, de son côté, a parlé, et dans des termes assez clairs : « Si la guerre éclate entre l'Angleterre et la France, a-t-il dit, l'Irlande pourra consentir à aider l'Angleterre, mais à la condition expresse qu'il lui sera fait pleine justice. » Or, on sait ce que signifie ce mot dans la bouche d'O'Connel. L'éloquent orateur a d'ailleurs, plus énergiquement que personne, reproché au cabinet whig son alliance avec l'empereur Nicolas.

Quant aux tories, il est possible que momentanément ils prêtent leur appui, mais ce ne sera pas sans le faire payer cher. Parmi les tories d'ailleurs, pour la politique étrangère comme pour la politique intérieure, il y a deux partis. Les tories modérés, sir Robert Peel,

lord Stanley, sir James Graham, et même le duc de Wellington acceptent volontiers le principe de non intervention, et préfèrent à l'alliance russe l'alliance française. Les ultra-tories, dont lord Londonderry est le type, trouvent bon, au contraire, que les révolutions soient partout comprimées, et détestent la France; mais ils détestent plus encore le ministère qui gouverne sagement l'Irlande et que protége O'Connell. Tandis que les tories modérés verront avec peine l'alliance française abandonnée et la paix compromise, il est donc fort douteux que les ultra-tories pardonnent au cabinet Melbourne ce qu'il y a de bon dans sa politique en faveur de ce qu'il y a de mauvais. Ne les entend-on pas déjà dire qu'il est louable sans doute de rompre avec la France, mais que pour soutenir une telle lutte, il faut à l'Angleterre des ministres énergiques et vraiment nationaux? Et lord Palmerston a-t-il lieu d'être bien satisfait des complimens et des éloges qu'il reçoit chaque jour de ses nouveaux alliés?

Ainsi, selon toute apparence, le ministère whig perdra les radicaux sans conquérir les tories. Peut-être, en parlant à l'amour-propre national, parviendra-t-il à échauffer l'Angleterre, d'abord si froide, et à rendre entre elle et la France la rupture inévitable. Pourtant, s'il déclare la guerre, il ne la fera pas, et c'est pour la mettre en d'autres mains qu'il tirera l'épée du fourreau. Rentrés alors dans les rangs de l'opposition, quelle sera l'attitude des ministres whigs, et comment pourront-ils résister aux conséquences de leur propre politique, et invoquer les principes qu'ils auront sacrifiés?

Je ne puis, en finissant, me défendre d'une pénible réflexion. Depuis quinze ans, j'ai souvent écrit sur l'Angleterre, et cherché à démêler à travers l'incertitude des évènemens ses bonnes et ses mauvaises chances. Souvent aussi j'ai tâché de juger les partis avec impartialité. Mais toujours, je le dis sincèrement, il y avait en moi un vif désir que les bonnes chances l'emportassent sur les mauvaises, et que le parti whig triomphât de tous ses ennemis. Faut-il qu'aujourd'hui l'intérêt et l'honneur de mon pays me forcent à éprouver un sentiment tout contraire? Faut-il que je me représente avec satisfaction plutôt qu'avec tristesse les divers symptômes de désordre et de malaise qui apparaissent tantôt sur un point du territoire tantôt sur l'autre? Faut-il qu'en combattant l'opinion généralement accréditée, mais fausse, selon moi, qu'une révolution est imminente dans la Grande-Bretagne, je souhaite me tromper? Faut-il enfin que je fasse des vœux pour que les héritiers de Fox se retirent devant les successeurs de Pitt? Je voudrais que les évènemens en ordonnassent

autrement, car je sens trop bien par moi-même combien vîte, si le différend actuel se prolonge, renaîtront les vieilles antipathies que dix ans avaient presque détruites. C'est aux hommes libéraux de l'Angleterre, whigs, radicaux ou tories, de prévenir ce malheur; c'est à eux de signifier à leur gouvernement qu'il a fait fausse route, et qu'il est puéril de célébrer l'alliance de la France en la brisant, et de prétendre contenir la Russie en se livrant à elle; c'est à eux enfin à prouver que dans un état constitutionnel il n'appartient pas à un ministre de faire volte-face selon son caprice, et de jeter subitement d'un pôle à l'autre la politique et les destinées de son pays. Pour la France, grace à Dieu, il n'y a, dans cette grave question, ni deux opinions ni deux attitudes possibles. Quand, au mois de février dernier, il fut, pour la première fois, question de l'alliance anglo-russe, la chambre était assemblée, et jamais je n'ai vu tous les partis plus prompts à suspendre leurs querelles pour se confondre dans un sentiment commun. Cette unanimité existe encore, ou plutôt, malgré quelques protestations isolées, elle n'a fait, depuis, que se fortifier. Sans doute c'est pour la France une périlleuse épreuve que de se trouver seule en face de l'Europe entière, et il y aurait à ne pas le reconnaître une forfanterie puérile. Mais, tout en regrettant la paix et tout en mesurant le danger, la France, si la nouvelle coalition l'y oblige, saura se montrer digne d'elle-même. Quels que soient ensuite les évènemens, il appartiendra à l'histoire de juger les hommes qui si légèrement auront troublé le monde, et anéanti en un jour l'œuvre de vingt-cinq ans.

P. DUVERGIER DE HAURANNE.

LE

THÉATRE EN ITALIE.

IV.

Les quatre Masques du Théâtre.[1]

Les quatre masques du théâtre italien forment la transition naturelle des types populaires de la comédie *dell' arte* aux personnages de la comédie de caractère. Chacun de ces masques, en effet, représente un caractère tranché comme son costume. Pantalon, Arlequin, Brighella et le Docteur bolonais sont ces quatre nouveaux personnages. D'où vient que Polichinelle et Scaramouche ont fait bande à part, et n'ont pas été rattachés à ce petit groupe? L'analogie entre ces bouffons est si grande, et leurs habitudes dramatiques se ressemblent sous tant de rapports, que nous avons peine à trouver les motifs de cette exclusion. A vrai dire, il n'en existe peut-être qu'un seul, l'absence du masque. Les pièces dans lesquelles jouent les quatre masques sont, en général, des pièces à canevas, qui ne se distinguent des farces populaires de Florence, Rome ou Naples, que par des

(1) Voyez les livraisons du 15 mars, 15 avril et 15 juin; cet article complète et termine la série.

nuances difficiles à apprécier. La fidélité avec laquelle chacun de ces personnages conserve son caractère est la plus essentielle de ces différences. Le Pantalon vénitien et le Docteur bolonais sont les personnages comme il faut, les pères nobles de cette nouvelle branche de la famille des bouffons italiens; Arlequin et Brighella, appelés dans les états vénitiens les deux *Zani*, sont les gens du commun, les valets.

Pantalon est d'ordinaire un bon négociant qui fait son commerce honnêtement, qui a des mœurs simples et un extérieur un peu lourd. Il a presque toujours deux jeunes et jolies filles à garder, et il est fort rare qu'il ne soit pas trompé par un nombre au moins égal d'amoureux, qui mettent dans leurs intérêts sa servante ou son valet. Il n'est pas étonnant que Pantalon se mêle de négoce, car il est originaire de Venise, ville commerçante par excellence. Son costume est le même aujourd'hui qu'il y a deux siècles; il a conservé l'ancien habit vénitien, le caleçon servant de culottes, la grande robe noire ou en indienne, le gros bonnet de laine, les bas cramoisis et les pantouffles turques. Pantalon, déjà fort peu prodigue lors de l'époque florissante du commerce vénitien, est devenu, avec le temps et quand les affaires de la république ont mal tourné, rangé, avare, et ne s'est plus laissé aussi facilement tromper. Il est masqué comme l'étaient tous ses compatriotes au temps de son bel âge et de sa prospérité.

Le Docteur a, comme Pantalon, des prétentions à la gravité et aux manières nobles; il est de plus savant et homme de loi; il doit donc être de Bologne. Cette ville a, de tout temps, ambitionné le premier rang dans la science; elle a même reçu au moyen-âge l'épithète caractéristique de *docte*. Le docteur s'appelle Graziano. Le poète Lucio, le premier, le transporta de la légende populaire sur la scène vers 1560. Le docteur est nécessairement fort pédant; il sait peu ou sait mal, et croit savoir beaucoup et bien. Son ignorance rend son pédantisme très amusant. Il cite à tout propos, mais toujours hors de propos, des textes latins qu'il estropie ou des traits de la fable qu'il dénature, changeant Cyparisse en fontaine, Biblis en cyprès; faisant trancher par les trois Graces le fil de nos destinées et présider les Parques à la toilette de Vénus, et cela avec un aplomb sans pareil et toute l'intrépidité de la sottise. Le docteur, comme tous les gens satisfaits d'eux-mêmes, se permet volontiers la satire; mais la méchanceté ne lui réussit pas plus que l'érudition; il n'était que burlesque, il devient odieux: on le voit berner avec un double plaisir.

Devenu avocat, ser Graziano ne voit clair que dans les affaires dont on ne l'a pas chargé. Ses plaidoyers rappellent ceux de l'Intimé; ils sont fort courts, parce que personne ne veut les entendre.

Le docteur a conservé le costume des professeurs et des avocats de Bologne. Comme Pantalon, il est accusé de lésinerie, et le masque qui lui couvre le nez et le front a été imaginé pour rappeler une énorme tache de vin qui s'étendait sur le visage d'un jurisconsulte du temps; c'est du moins l'explication traditionnelle que les annalistes de la comédie populaire nous ont conservée. Depuis plus d'un siècle, le docteur a bien passé de mode; Venise et Milan l'ont à peu près banni de leurs théâtres; c'est à Bologne, sa ville natale, qu'il s'est réfugié; c'est là qu'on le voit encore.

Le Docteur et Pantalon, malgré la morgue et le sérieux qu'ils affectent, ont, de tout temps, prêté à rire à leurs concitoyens. Les Bolonais et les Vénitiens se moquent de leur avarice, et les appellent pince-mailles, claque-dents, docteur rince-pot, Pantalon pleure-pain; ils les représentent, lorsqu'ils se mettent en débauche, assis à une table rase, mangeant de la soupe de lévrier, buvant du vin clairet puisé à la fontaine du coin, et se régalant d'un œuf de canne dont ils gardent le jaune pour eux, donnant le blanc à leur femme et l'eau lactée à leurs enfans, repas qui, à ce qu'ils assurent, n'engendre ni crudités ni pesanteurs de l'estomac. Les mauvais plaisans racontent en outre plusieurs folles histoires dont ces deux masques ont été les héros, ou plutôt les victimes. Pantalon surtout joue particulièrement de malheur. Pantalon a tous les petits préjugés, et, sous certains rapports, toute l'ignorance de ses concitoyens du quai des Esclavons, qui se hasardent si rarement sur la terre ferme, et pour lesquels un arbre, une voiture, un cheval, sont autant de merveilles. Pantalon a cependant roulé souvent d'une ville à l'autre, en compagnie des bateleurs, ses confrères, dans quelque mauvais carrosse de louage; mais il n'est jamais monté qu'une seule fois à cheval, et quand, par des circonstances indépendantes de sa volonté, il s'est trouvé au beau milieu de la route étendu sur le dos, il a juré par saint Marc qu'on ne l'y reprendrait plus. Cette seule promenade à cheval, terminée d'une façon si malencontreuse, fut remplie d'incidens curieux, que les habitans de la terre ferme racontent avec un sourire goguenard, et qu'ils se plaisent sans doute à embellir. La rosse d'emprunt que Pantalon montait ce jour-là s'était arrêtée tout court; Arlequin, son valet, lui donna une telle volée de coups de bâton, que le pacifique animal, poussé à bout, lui allongea une terrible ruade dans le ventre. Arlequin, furieux, ramassa une pierre et la jeta au cheval; mais le maladroit ajusta si mal, qu'au lieu de toucher la bête, cette pierre frappa son maître au milieu du dos. Pantalon se retournait en mau-

gréant, lorsqu'il vit Arlequin qui le suivait à distance, en se tenant le ventre. — Quelle bête vicieuse on nous a donnée là? lui criait-il d'un air consterné; croirais-tu qu'en même temps qu'elle t'a frappé au ventre elle m'a allongé à moi un coup de pied au milieu du dos?

Bergame, cette jolie ville bâtie en amphithéâtre sur le dernier contrefort des Alpes de la Valteline et de l'Italie, est la patrie des deux valets Brighella et Arlequin; Bergame a toujours été le point de mire des beaux esprits moqueurs du reste de l'Italie, qui traitent ses bourgeois à l'écorce rude d'ignorans et de lourdauds. Les Bergamasques cependant ne sont ni plus spirituels ni plus bêtes que les Milanais et les Vénitiens leurs voisins. Deux anecdotes nous feront connaître, quoique d'une façon indirecte, les deux valets comiques dont Bergame est la patrie.

Un fermier de Bergame avait chargé Girolamo, son valet, d'acheter sept ânes. Girolamo se rendit à pied au marché de la bourgade voisine, acheta les ânes, les paya, et, pour retourner à la ferme, monta sur l'une des bêtes dont il venait de faire l'acquisition, chassant les six autres devant lui. De retour au logis, avant de mettre pied à terre et de frapper à la porte de la ferme, Girolamo compte ses ânes et n'en trouve que six. « Le septième se sera égaré en chemin, » se dit-il, et le voilà reparti en toute hâte pour le marché où il a fait son achat, cherchant la bête qui lui manque et sur laquelle il est monté. Il traversa la bourgade dans tous les sens, parcourut les environs, s'informa auprès de chaque passant et ne put retrouver l'animal qu'il croyait perdu; il passa le reste du jour et toute la soirée dans ces recherches, si bien qu'à la fin le pauvre âne qu'il montait, à demi mort de fatigue et de faim, refusa net de marcher. Girolamo, tiré de sa préoccupation par cet acte de résistance, se frappe le front : « Imbécille que je suis, s'écrie-t-il; mon âne que je cherchais, le voilà! c'est sur son dos que je me promène! »

Ce valet simple d'esprit, ce balourd distrait, c'est Arlequin. Dans d'autres occasions, il ne manque cependant ni de finesse ni de ruses.

Quand les moqueries dirigées contre les compatriotes d'Arlequin étaient par trop fortes, et que les Florentins, ces marchands parvenus, ces républicains qui visaient à la dictature de l'intelligence, se mettaient à la tête des railleurs insolens et les accablaient d'un feu roulant d'épigrammes, les Bergamasques leur répondaient par le récit tout simple qu'on va lire.

Un jour que les Florentins avaient été plus méchans encore que de coutume, et que leurs railleries avaient poussé à bout les habitans

de Bergame, ceux-ci résolurent de se venger d'une façon qui leur fit honneur. Ils envoyèrent donc une députation à Florence, chargée d'un singulier cartel. Cette députation, s'étant rendue dans la salle de l'académie, parla en ces termes à ses membres convoqués : « Vous nous traitez d'imbécilles et vous vous croyez plus savans que nous; eh bien! nous venons vous proposer une joûte d'esprit en champ clos; Bergame sera le lieu du combat, les Vénitiens et les Bolonais seront nos juges. » Les Florentins relevèrent avec un mépris qu'ils ne s'efforçaient pas même de dissimuler le gant jeté par les Bergamasques. Il fut convenu qu'une députation de savans florentins se rendrait à Bergame et y disputerait sur les matières les plus subtiles, sur les points de la science les plus délicats, avec un nombre égal de savans de cette ville.

La veille du jour fixé pour le combat, et lorsqu'on sut que les docteurs florentins étaient en chemin, les Bergamasques, qui avaient proposé le défi, réunirent toutes les personnes les plus instruites de leur ville, toutes celles qui parlaient latin ou grec. Ils firent prendre aux uns des habits de paysans, aux autres des costumes de valets, de cabaretiers; les jeunes gens qui n'avaient pas encore de barbe au menton, s'habillèrent en servantes d'auberges. Sur ces entrefaites, on annonce que les Florentins vont arriver. Tous nos comédiens improvisés, parfaitement au courant de leurs rôles, se portent sur la route, dans les cabarets et les hôtelleries, et remplissent les premières auberges de la ville.

Les Florentins, richement vêtus et montés sur des mules fringantes, cheminaient déjà vers Bergame. L'un d'eux voit au bord de la route un gros paysan qui bêchait la terre. — Combien de milles y a-t-il encore d'ici à la ville? lui demande-t-il d'un ton moqueur, en contrefaisant de son mieux l'idiome pesant des Bergamasques. — Trois milles, lui répond le paysan en excellent latin. Arrivés en vue de Bergame, les députés font halte dans un village peu distant des faubourgs, avec l'intention de se rafraîchir et de se reposer quelques instans avant de faire leur entrée dans la ville. Ils frappent à la porte d'une petite auberge; l'hôte s'empresse d'ouvrir, leur fait ses complimens en style cicéronien, et cite Horace et Anacréon en remplissant leurs verres. Le garçon d'écurie, auquel ils donnent leurs mules à garder, leur répond en latin; la servante, qu'un des jeunes savans lutine et veut embrasser, s'enfuit en laissant échapper quelques imprécations dérobées à une héroïne de Sénèque. Les Florentins, ébahis, se regardaient l'un l'autre. — Si la canaille de Bergame s'ex-

prime ainsi, que sera-ce donc lorsqu'ils vont avoir affaire aux savans de profession? — Ils persistent néanmoins, remontent sur leurs mules, et se présentent aux portes de la ville. Leur étonnement redouble lorsque la sentinelle de faction à la porte les salue avec un vers de l'Odyssée. Mais lorsque, descendus à l'hôtel préparé pour les recevoir, ils entendirent les valets et les portefaix s'exprimer en latin dans les termes les plus choisis, lorsque après les avoir accueillis avec un magnifique compliment en prose grecque, l'hôte les conduisit dans la salle à manger, où le cuisinier vint leur offrir ses services dans un langage fleuri qui eût fait honneur au maître d'hôtel d'Apicius, la consternation chez eux succéda à l'étonnement. Ils ne songèrent plus qu'à éviter la honte d'une défaite publique, refusèrent le combat sous le premier prétexte venu, et se hâtèrent de reprendre le chemin de Florence, jurant par Hercule que Bergame, loin d'être ignorante, comme on le disait bien à tort, méritait certainement, plus encore que Bologne, l'épithète de *savante*.

On a prétendu qu'un de ces valets improvisés, si spirituels et si malins, ayant trouvé bon le vin du cabaret, a pris goût au métier, et que ce drôle n'est autre que Brighella, le rusé compère, qui depuis a oublié son latin.

Ces deux nuances du caractère bergamasque font mieux connaître qu'une longue analyse les deux valets Arlequin et Brighella, aussi différens de costumes que de manières et d'esprit. Brighella est aussi adroit et rusé qu'Arlequin est simple et nigaud. L'habit de Brighella, valet fripon et intrigant, figure une espèce de livrée baroque; son masque est de couleur brune; on a voulu de cette façon caractériser la couleur basanée des habitans de ces collines du Bergamasque, dépouillées de verdure et brûlées par le soleil. Scapin, Fenocchio et Fiqueto sont des dérivations ou des transformations du personnage de Brighella.

Arlequin a des prétentions à la malice, mais il est toujours naïf jusqu'à la balourdise. Son costume est très bigarré, comme on sait. C'est celui d'un valet de médecin, pauvre diable qui ramassait tous les morceaux d'étoffe qu'il trouvait dans la rue pour boucher les trous de son habit; son chapeau plat, tout râpé et de forme quasi militaire, est le chapeau d'un mendiant qui a hérité du tricorne usé d'un soldat; la queue de lièvre qui le décore est tout à la fois l'emblème du courage de ce personnage et la parure habituelle des paysans de Bergame.

Une chose surprenante, c'est que notre siècle, qui a, sinon tout

détruit, du moins tout changé, n'a pu arracher le masque d'aucun des quatre bouffons italiens. Ils ont bravé l'inconstance du public, les caprices des auteurs, la tyrannie de la mode. Ils ont vu mourir cette aristocratie vénitienne qui les méprisait. Ils ont survécu à la république, au conseil des dix; Pantalon, Brighella et Arlequin, les trois masques de Venise, ont enterré les trois inquisiteurs d'état. Qui donc les a sauvés au milieu de ces révolutions et de ces catastrophes? leur popularité. S'ils plaisent toujours à la masse de la nation; si, après avoir si long-temps diverti les pères, ils amusent encore les enfans, nous devons en conclure que les Vénitiens sont bien routiniers dans leurs plaisirs, et qu'au fond le caractère du peuple a peu changé.

Ce fut vers le milieu du siècle dernier que ces représentans de la vieille comédie *dell' arte* eurent à soutenir le combat le plus rude, lorsque Goldoni, cédant aux influences françaises, tenta cette réforme du théâtre qu'il ne put jamais accomplir. *Momolo Cortesan*, comédie de caractère, dans laquelle il flattait la noblesse vénitienne, et *il Prodigo*, furent les deux ouvrages dans lesquels il essaya de créer un nouveau genre. Dans ces deux pièces, Goldoni substituait au canevas de l'ancienne comédie un dialogue écrit en partie, et remplaçait les masques par des personnages empruntés à la vie réelle. Ces pièces eurent du succès, et néanmoins Goldoni dut, presque vers le même temps, céder aux réclamations du public et des acteurs, et donner deux grandes comédies selon l'ancienne manière (*les Trente-deux infortunes d'Arlequin* et *la Nuit critique*), dans lesquelles Arlequin et Pantalon reparaissaient avec tout leur éclat, et réjouissaient le public de leurs prouesses ordinaires. Goldoni ne put même ôter le masque à ces personnages qu'il employait à contre-cœur. Le masque, disait-il avec raison, fait toujours tort à l'action de l'acteur; qu'il soit joyeux ou triste, amoureux, colère ou plaisant, c'est toujours le même visage froid et immobile, le *même cuir*. L'acteur a beau gesticuler, changer d'attitudes, et varier ses inflexions; il ne fait connaître que les traits généraux, les teintes grossières de la passion, il n'en peut exprimer les nuances. Ces raisons, qui ne manquaient pas de justesse, furent sans effet; Pantalon, Brighella, Arlequin et le Docteur gardèrent le masque; et, tout en hasardant quelques comédies de caractère, accueillies avec plus ou moins de succès, Goldoni se résigna à travailler dans un genre qu'il méprisait, et à faire jouer tous les mois quelque bonne grosse comédie à canevas, dont il n'espérait pas grand honneur, mais qui, du moins, remplissait sa bourse. Goldoni cependant se trompait: ces pièces qu'il fit en se jouant, et qu'il

jetait au public avec un véritable dédain, celles surtout dont il esquissa le dialogue et dans lesquelles il employa de préférence le dialecte vénitien, sont encore, parmi ses comédies, celles qui obtiennent la plus grande vogue, et qui ont le plus contribué à sa gloire.

Goldoni, chez les Italiens, est à Machiavel et à l'Arioste, poètes comiques, ce que chez nous Picard est à Molière et à Regnard. Sa fécondité incroyable le met néanmoins hors de ligne. Goldoni s'engageait, par exemple, avec le public, lors de la clôture d'une saison, à lui donner seize pièces nouvelles dans la saison qui devait suivre; et en effet, décidé, comme il le dit, à tenir parole au public ou à crever dans l'espace de quelques mois, il composait et faisait jouer seize pièces en trois actes, durant chacune trois heures, et en donnait même une dix-septième par-dessus le marché (1).

Arlequin, dans ces pièces de Goldoni, n'est déjà plus l'imbécille qui se croit mort, commande son cercueil, et se propose d'assister à son propre enterrement; le niais qui, dans un moment de désespoir, veut se pendre, jusqu'à ce que son chagrin soit passé; le nigaud qui, entendant crier sa femme en mal d'enfant, lui promet, pour la consoler, qu'une autre fois il accouchera à sa place; le stupide faiseur de pointes qui, à cette question de Brighella : — *Chi e quel rè che ha la più grande corona del mondo?* répond résolument : — *Quello che ha la testa più piccola* (2). Sa balourdise est moins grossière, sa niaiserie moins franche, ses lazzi sont moins plats et moins crus. Il ne ment pas non plus avec la même impudence, n'est plus si rustre, et se sert de sa batte avec plus de modération. C'est toujours ce grand enfant qui, dans la même minute, rit et pleure, se fâche et s'apaise, et, comme un jeune chat, égratigne et fait patte de velours. Sans avoir encore atteint à cette bêtise naïve et délicate, à cette malice tendre, qui, grace à l'aimable Florian, l'ont fait si long-temps goûter des spectateurs français, Arlequin néanmoins est devenu plus intéressant (3). Dans ces innombrables canevas de Goldoni et de son rival Gozzi, Arlequin a pu modifier quelque peu son caractère, mais

(1) Voici les titres des pièces composées par Goldoni dans une saison : — *le Théâtre comique*, *les Femmes pointilleuses*, *le Café*, *le Menteur*, *l'Adulateur*, *l'Antiquaire*, *Paméla*, *l'Homme de goût*, *le Joueur*, *la Feinte malade*, *la Femme prudente*, *l'Inconnue*, *l'Honnête aventurier*, *la Femme changeante*, et *les Caquets*.

(2) « Quel est le roi qui a la plus grande couronne du monde? — Celui qui a la tête la plus petite. »

(3) Voir *les Trente-deux infortunes d'Arlequin*, — *Arlequin perdu et retrouvé*, — *la bonne Femme*, — *les Cent quatre accidens*, etc.

il a toujours gardé son habit, et son agilité est restée la même. Va-t-il la nuit à un rendez-vous d'amour, et sa maîtresse, après avoir écouté sa sérénade, entr'ouvre-t-elle sa jalousie, Arlequin fait toujours le plus plaisamment du monde la culbute en tenant pittoresquement à la main sa chandelle allumée. Brighella se permet-il avec lui quelque insolence, Arlequin lui donne lestement un soufflet avec le pied, et dans ses momens de contrition, il dit son *mea culpa* en se frappant la poitrine avec le talon. Pantalon, las d'être volé par ce mauvais garnement de valet, met-il les sbires à ses trousses, Arlequin disparaît inévitablement par le trou du souffleur, et s'échappe en faisant le tour de la salle sur la balustrade des loges. Brighella est toujours son antagoniste et Pantalon sa victime. Comme Brighella, Arlequin a eu des imitateurs et des copistes : les *Truffaldins* et les *Trucagnins* sortent de son école, et l'on prétend que lui-même s'est quelquefois caché sous les noms de *Gradelin* et de *Mezzetin*, conservant, comme Brighella-Scapin, son caractère original sous un nom d'emprunt. Pantalon et le Docteur, personnages plus graves, tiennent à leur nom, et ne l'ont jamais quitté. Le reproche le plus sérieux qu'on puisse leur faire, c'est d'avoir quelquefois abandonné le masque; c'est moins à eux qu'on doit s'en prendre, il est vrai, qu'à Goldoni, le mobile et impuissant novateur qui, plus d'une fois, les a si étourdiment compromis; mais aussi pourquoi lui faisaient-ils tant d'agaceries?

Un jour, par exemple, un gros garçon d'humeur joviale frappe à la porte du poète, devenu momentanément avocat. — Qui êtes-vous? — Je suis Darbes. — Comment, M. Darbes, le fils du directeur de la poste du Frioul, qu'on a cru perdu? — Lui-même. — Et que faites-vous maintenant? — Darbes se lève, et frappant du plat de la main sur son énorme ventre : — Monsieur Goldoni, lui dit-il d'un ton plein de fierté plaisante, je suis comédien, et sans vanité, je puis dire que, si Garelli est mort, Darbes l'a remplacé; mais, à vous parler franchement, si je fais mon éloge à un auteur, c'est que j'ai besoin de lui. — Vous avez besoin de moi? — Oui, monsieur Goldoni, et je viens vous demander une comédie. J'ai promis à mes camarades une pièce de Goldoni, je l'aurai et je gagnerai ma gageure. — J'ai des occupations, je ne puis... — Qu'à cela ne tienne, faites ma pièce quand vous voudrez. — Et tout en causant, Darbes s'empare de la tabatière de Goldoni, prend une prise de tabac, laisse tomber dans la boîte quelques pièces d'or, et la rejette sur la table, accompagnant son action de lazzi qui la font comprendre. Goldoni ouvre la boîte et ne veut pas se prêter à la plaisanterie. — Ne vous fâchez pas, lui dit Darbes, c'est

un petit à-compte pour le papier. — Goldoni résiste, Darbes insiste, devient pressant, referme la tabatière, fait la révérence, gagne la porte et s'en va.

Goldoni, engagé de cette façon, écrit à Darbes et lui promet une pièce; Darbes lui répond : « J'aurai donc une comédie de Goldoni... Je suis jeune, mais maintenant j'irai défier tous les Pantalons de Venise, Rubini à Saint-Luc, Corrini à Saint-Samuel; j'irai attaquer Ferramonti à Bologne, Pasini à Milan, Bellotti à Florence, Golinetti dans sa retraite et Garelli dans son tombeau. » On voit, par ce dénombrement des Pantalons, que cette époque devait être celle de leur plus grande prospérité,

Tonin belia gracia (Toinet le gentil) était le titre de la pièce que Goldoni avait composée pour Darbes, qui jouait sans masque le rôle de Pantalon; elle tomba à plat. Le pauvre acteur était très mortifié : Goldoni lui donna sur-le-champ l'occasion de prendre sa revanche dans *l'Homme prudent*, où Darbes reparut avec le masque traditionnel. Une rapide analyse de cette comédie, qui eut beaucoup de succès, nous montrera Pantalon agissant, et nous donnera en même temps une idée du bon goût de l'époque.

Pantalon, riche négociant de Venise, a fait fortune; il s'est retiré à Sorrente, dans la baie de Naples, et quoiqu'il ait déjà deux enfans d'un premier mariage, M. Octave et Mlle Rosaure, il a épousé en secondes noces donna Beatrice, fille d'un commerçant napolitain. Pantalon et donna Beatrice ne tardent pas à faire mauvais ménage. Pantalon, cependant, est sage et d'un caractère accommodant; mais sa nouvelle femme est coquette, méchante, vindicative, et de plus elle a des sigisbés. La conduite des enfans augmente encore le désordre de la maison : Octave est un libertin, Rosaure une sotte; Octave a des maîtresses et Rosaure un amant. Pantalon est raisonnable, il sermonne donc tour à tour chacun des membres de sa famille, qui l'injurient ou font la sourde oreille. Comme il est fort prudent, ce n'est qu'après avoir vainement essayé de la douceur qu'il a recours à des moyens plus efficaces : après avoir grondé, il menace; mais ses menaces ne produisent pas plus d'effet que ses représentations. On s'en irrite ou l'on s'en moque; mère, fille et fils sont déchaînés contre le pauvre Pantalon, qui leur cède la place et s'enfuit.

Beatrice, que les menaces de son mari ont mise hors d'elle-même, et qui prête l'oreille aux conseils d'un sigisbé fripon, cherche à se venger, c'est-à-dire à se défaire de Pantalon. Elle voudrait avoir pour complices son beau-fils et sa belle-fille, mais Octave seul est décidé

à la seconder; Octave achète donc du poison, et sa belle-mère se charge de le faire prendre à son mari. Elle saisit le moment où le cuisinier de la maison a le dos tourné, pour jeter le poison dans un potage destiné à l'homme prudent. Ici la farce tourne au tragique, mais la tragédie retombe aussitôt dans la farce. En effet, tandis que le potage empoisonné cuit à petit feu, la chienne favorite de Rosaure, *par l'odeur alléchée*, aboie aux fourneaux. Rosaure, pour régaler sa chienne, n'hésite pas à écorner le déjeuner paternel. L'animal mange quelques cuillerées de potage, tombe dans des convulsions et meurt. Tandis que Rosaure se désole, arrive son amant. C'est un Napolitain rusé qui devine sur-le-champ d'où le coup est parti, et comme il pense fort judicieusement qu'en faisant pendre Octave et Beatrice, il se débarrassera à la fois d'un beau-frère futur et d'une future belle-mère, et que l'héritage de Rosaure s'accroîtra d'autant, il va tout aussitôt dénoncer le crime à la justice. A peine est-il parti, que Pantalon, à la recherche de son déjeuner qui se fait attendre, arrive et trouve Rosaure, qui lui fait part de son agréable découverte. L'homme prudent se décide naturellement à se passer de déjeuner; il fait plus, il jette la marmite et le potage par la fenêtre. Sur ces entrefaites, les sbires se présentent et s'emparent de Beatrice et d'Octave. Nous assistons ensuite à leur procès, et c'est alors que la générosité de l'homme prudent brille de tout son éclat. Pantalon refuse, en effet, de charger les accusés; il fait plus, il se porte leur défenseur. Goldoni, dans cette occasion, se souvient que la veille il était avocat, et met dans la bouche de Pantalon une longue harangue pathétiquement burlesque. L'effet de la péroraison est surtout irrésistible: l'orateur, évoquant un nouveau témoignage à l'appui de l'innocence de sa femme et de son fils, fait tout à coup sortir de dessous sa robe une chienne vivante, absolument semblable à celle qui est morte du poison; l'animal s'élance au milieu de la salle en aboyant; le tribunal ne résiste plus à cette bruyante éloquence, il se déclare suffisamment éclairé, et absout les accusés. Pantalon triomphe, l'honneur de la famille est sauvé; mais comme il ne s'appelle pas *l'homme prudent* pour rien, il se promet bien de ne jamais manger de potage le matin et de mettre toujours le dernier la main au plat.

La réussite de pareils ouvrages fait peu d'honneur au public vénitien du siècle dernier, et donne une haute idée des acteurs qui les faisaient valoir. Quelle prodigieuse dépense de verve et d'esprit ne devaient pas faire les Golinetti, les Darbes, les Sacchi, pour rendre supportables et même intéressantes les drôleries d'Arlequin, les gros-

sièretés de Brighella et les lourdes et grotesques tirades du moraliste Pantalon! Le charmant patois vénitien venait, il est vrai, en aide aux auteurs et aux acteurs; c'est le plus doux et le plus gracieux des dialectes de l'Italie : Goldoni, qui l'employa de préférence à tout autre, en convient dans ses Mémoires. — La prononciation, dit-il, en est claire, délicate et facile; les mots sont expressifs, et pour nommer chaque chose, les termes abondent et semblent composer à souhait des phrases spirituelles et harmonieuses. — L'amour du plaisir, l'insouciance aimable et la douce gaieté formaient dans le dernier siècle le fonds du caractère vénitien; il ne faut donc pas s'étonner si le langage du peuple se prête si admirablement à la plaisanterie. Goldoni n'est jamais plus vraiment, plus franchement comique, que lorsqu'il peint naïvement les mœurs vénitiennes et qu'il se sert du langage national. S'il a quelque chose du laisser-aller du génie, c'est surtout lorsqu'il se renferme dans cette précieuse spécialité; il cesse d'être original et tombe souvent au-dessous du médiocre, quand il emploie sa merveilleuse facilité à combiner de longs et pénibles imbroglios, ou de lourdes comédies de caractère. Sans doute, pour que l'inspiration vienne, il faut s'avancer à sa rencontre; mais si on la sollicite à toute heure, elle s'éloigne, devient ombrageuse et finit par délaisser les importuns sans retour.

Goldoni a fait école en Italie, et c'est surtout sa mauvaise manière qu'on a copiée. La plupart de ces misérables faiseurs, ne pouvant peindre la société, qu'ils n'ont jamais vue, s'attaquent à des travers qu'ils imaginent, ou peignent des mœurs si basses, que l'on est plutôt porté à prendre en pitié leurs originaux qu'à s'égayer à leurs dépens. Un poète, pour eux, est toujours un pauvre diable un peu timbré, qui ne fait jamais une visite à un ami sans lui emprunter un écu. Un négociant est un coquin qui vend à faux poids, et qui se vante de sa friponnerie comme d'une adroite spéculation. Les juges acceptent de toutes mains, et donnent gain de cause à celui dont la bourse est la mieux garnie; les avocats plaident à tant l'heure, et sont toujours prêts à soutenir dans la même séance le pour et le contre. Les médecins parlent encore le latin de Molière, tuent effrontément leurs malades, ou, s'ils les laissent vivre, c'est pour subsister eux-mêmes aux dépens de la maladie. Les militaires sont toujours insolens et n'ont de bravoure qu'en paroles; comme le matamore de Corneille, ils disent au rival qui marche sur leurs brisées et courtise leur maîtresse :

Je te donne le choix de trois ou quatre morts :
Je vais d'un coup de poing te briser comme verre,
Ou t'enfoncer tout vif au centre de la terre,
Ou te fendre en dix parts d'un seul coup de revers,
Ou te jeter si haut au-dessus des éclairs,
Que tu sois dévoré des feux élémentaires.
Choisis donc promptement, et pense à tes affaires.

Mais si ce rival, au lieu de tourner les talons, leur répond résolument :

Pas tant de bruit,
J'ai déjà massacré dix hommes cette nuit (1),

Ils se soucient peu de compléter la douzaine, battent prudemment en retraite, et au besoin font même les honneurs de leur maîtresse à ce rival qui leur tient tête.

Ce qui manque à ces pauvres auteurs, c'est moins le savoir-faire et la verve que l'esprit et la connaissance du monde. C'est là ce qui les rend si grossiers et si faux, et ce qui, pour nous autres Français du moins, détruit en grande partie l'intérêt de leurs ouvrages, de ceux surtout dans lesquels ils se proposent de peindre la société. Mais revenons aux quatre masques du théâtre.

Ces personnages ont perdu un peu de leur vogue d'autrefois. Le Docteur est relégué à Bologne; et, dans toute la Lombardie, à Bergame comme à Milan, Meneghino a remplacé Arlequin et Brighella. Meneghino est l'enfant gâté des Milanais, le héros du théâtre de la Stadera; son talent consiste surtout dans une espèce de gaucherie adroite, dans la façon plaisante avec laquelle il se heurte contre les murailles et trébuche contre les saillies du parquet sans jamais tomber ni sans rien perdre de son sang-froid. Enfin Pantalon lui-même est accueilli à Venise avec indifférence, je dirais presque avec froideur : le bonhomme, ainsi que ses valets, ne défraie plus que le répertoire des théâtres du troisième ordre.

Arlequin cependant est toujours ce maladroit plein de souplesse, ce malicieux imbécille que nous connaissons. Si, par exemple, il veut vendre sa maison, il dit à l'homme avec lequel il est en marché, en tirant un moellon de sa poche : Comme je n'ai pas voulu vous déranger pour si peu de chose, je vous ai apporté un échantillon de la marchandise. — Un jour il arrive avec son casaquin tout en lambeaux,

(1) Corneille, *l'Illusion comique*, acte III, scène x.

il est aussi gueux que possible, et il demande l'aumône. Pantalon, à qui il s'adresse, en disant comme les Napolitains : *Fate mi ben per voi?* lui donne une pièce de six sous, et lui en redemande cinq. Arlequin fouille long-temps dans ses poches et ne trouve rien. — J'aurai oublié, dit-il, ma monnaie en changeant d'habit, — et il escamote la pièce entière. Pantalon se résigne et veut se venger par des railleries. — Combien as-tu de pères? lui demande-t-il d'un ton goguenard. — Mais je n'en ai qu'un, excellence. — Comment, drôle, tu n'as qu'un père. Voyons, cherche bien, tu en trouveras sans doute quelque autre? — Arlequin, après avoir réfléchi un moment : — J'ai beau chercher, je ne trouve rien; c'est que, voyez-vous, M. Pantalon, je ne suis qu'un pauvre homme; si j'étais riche comme vous, peut-être aurais-je aussi trente-six pères.

Arlequin est souffrant, le docteur lui ordonne de prendre un bain; puis, quand il le revoit, il lui demande comment il a trouvé ce bain? — Bien humide, lui répond le malade. Le docteur réclame ensuite son salaire; Arlequin n'a pas le sou et refuse net de payer. Le docteur l'appelle *Birbante* et le fait assigner. Lorsqu'ils sont devant le juge, Arlequin prend la parole : — Que le docteur dépose au greffe ma maladie, dit-il, je suis prêt de mon côté à déposer la santé qu'il m'a rendue; chacun de nous reprendra ce qui lui appartient, et partant nous serons quittes. — Arlequin donne aussi son petit coup de patte à la noblesse. — Quel dommage qu'Adam ne se soit pas fait nommer baron! dit-il, nous serions tous nobles.

Pantalon charge son valet Arlequin de porter à un de ses amis une cruche de vin de Chypre; mais comme il se méfie du drôle, qu'il connaît pour une mouche de cuisine des plus gourmandes, il a grand soin de cacheter le bouchon qui ferme la cruche. Arlequin fait un trou par-dessous, vide à moitié la cruche et la rebouche. L'ami à qui la cruche était adressée, l'ouvre et s'aperçoit aussitôt du déchet; il regarde le fond de la cruche et aperçoit un trou. — Ah! coquin, dit-il à Arlequin, c'est toi qui as fait un trou par-dessous la cruche et qui as bu le vin. — Vous n'en croyez rien, monsieur, reprend naïvement le fripon, car vous voyez bien que ce n'est pas par-dessous, mais par-dessus que le vin manque.

Parmi les farces où figure Arlequin, les plus vieilles sont encore les meilleures. *Arlequin empereur dans la lune* est une de ces anciennes bouffonneries qui ont fait le tour de l'Europe, et dont en Italie, quand vient le carnaval, les troupes de comédiens du second ordre ne manquent jamais de régaler leurs habitués. Cette pièce, qui n'est guère

qu'un canevas que chacun remplit à sa guise, est pleine d'un bout à l'autre de folies plus ou moins divertissantes, et les grossièretés y abondent. Cependant, au fond de toutes ces scènes de parade, dignes des tréteaux de la foire, on rencontre par instans de ces coups de pinceau inattendus, de ces traits de satire philosophique qui distinguent la plupart des vieilles farces populaires, et qu'on croirait dérobés à Machiavel ou à Rabelais : témoin ce dialogue d'Arlequin empereur et du Docteur.

Le docteur. — Oserais-je demander à votre hautesse de quelle humeur sont vos sujets?

Arlequin. — Mes sujets, ils sont quasi sans défauts, si ce n'est que l'intérêt et l'ambition seuls les gouvernent.

Le docteur. — C'est tout comme ici.

Arlequin. — Chacun tâche de s'établir du mieux qu'il peut aux dépens d'autrui; et la première des vertus dans mes états, c'est d'avoir beaucoup d'argent.

Le docteur. — C'est tout comme ici. Et dans votre empire, seigneur, fait-on bonne justice?

Arlequin. — On l'y fait à peindre.

Le docteur. — Les juges ne se laissent donc pas un peu corrompre?

Arlequin. — Les femmes comme ailleurs les sollicitent, leur font parfois de petits présens; leur conscience sait ce qu'il en advient; mais, à cela près, tout se passe dans l'ordre.

Le docteur. — C'est encore tout comme ici!...

Au commencement de la pièce, Arlequin, qui n'a pas encore eu l'heureuse idée de se faire empereur de la lune, apprend que le Docteur veut marier Colombine, sa servante, à un fermier; il se désole dans un fameux monologue, qui est le triomphe et la pierre d'achoppement des acteurs qui jouent ce rôle.

« Malheureux que je suis! le docteur veut marier Colombine à un fermier, et je vivrais sans Colombine! non, je veux mourir. Docteur ignorant! ingrate et inconstante Colombine! misérable fermier! déplorable Arlequin! oui, je veux mourir; je veux qu'on lise dans l'histoire ancienne et moderne: Arlequin est mort pour Colombine. Allons dans ma chambre; j'attacherai une corde au plafond, je monterai sur une chaise, je me passerai un nœud coulant autour du cou, je donnerai un coup de pied à la chaise, et me voilà pendu. Ouf! (Il prend la posture d'un pendu.) — Mais fi donc, Arlequin, vous tuer pour

une fille! ce serait une grande sottise. — D'accord, mais cette fille trahit un honnête homme, c'est une grande scélératesse. — Soit; mais quand vous seriez pendu, en seriez-vous plus gras? — Non, certes, et j'en deviendrai même beaucoup plus maigre. — Alors, pourquoi vous pendre? — Parce que je le veux. — Vous ne vous pendrez pas. — Je me pendrai. — Je vous assure que non. — Je vous jure que oui. — Vous ne vous pendrez pas, vous dis-je. — Attends, drôle, je saurai bien me délivrer de ton importunité. (Il tire sa batte, s'en donne de grands coups sur le dos, et se met à courir.) Ah! voilà notre raisonneur parti; maintenant, allons nous pendre. (Il fait quelques pas, et s'arrête tout court.) Mais non, se pendre, c'est bien commun, cela ne me ferait pas honneur: cherchons quelque mort extraordinaire, héroïque, quelque mort digne d'Arlequin. »

Il essaie tour à tour divers genres de mort, soit en retenant sa respiration, soit en se tenant les jambes en l'air, et la tête en bas; mais il ne peut réussir: il a beau se boucher le nez et fermer la bouche, il ne vient pas à bout de mourir. — Il faut que le vent s'échappe par quelque issue. — Imbécille que je suis! Ah! j'ai trouvé! — Et il indique par une pantomime expressive quelle peut être cette issue. Il se tourne alors vers le parterre, qui rit aux éclats.

— Vous riez, vous autres: hé bien! je parie que vous n'êtes pas plus malins que moi, et qu'il n'y a pas un seul d'entre vous qui voulût me servir de modèle et me montrer, par son exemple, comment je dois m'y prendre pour mourir? Mais votre gaîté me donne une idée: j'ai lu dans les histoires que des hommes étaient morts à force de rire; si je pouvais mourir en riant; essayons, ce serait drôle. Comme je ne suis guère joyeux, je vais me chatouiller: de cette façon je serai bien obligé de rire.

Il se chatouille en effet, tombe à terre en riant aux éclats et faisant mille folies et mille tours d'adresse; il est sur le point de se pâmer, quand un ami arrive, le console et l'emmène. C'est à la suite de ces tentatives de suicide qu'il se fait passer d'abord pour un envoyé de l'empereur de la lune, puis pour l'empereur lui-même, et qu'enfin il épouse la servante du Docteur, auquel il escroque sa belle bague ornée d'un brillant et six pièces d'or, lui donnant en revanche la place du scorpion dans le zodiaque.

Sous toutes ces bouffonneries, on retrouve encore, comme il est aisé de le voir, la lutte du matérialisme et de l'intelligence, du corps et de l'esprit; c'est l'esprit qui, dans le monologue comique d'Arlequin résolu à se pendre, bâtonne le corps, et cependant c'est le corps

qui finit par avoir le dessus, regagnant tout à coup, par un détour et à l'aide d'une flatterie, le terrain qu'il vient de perdre.

Arlequin, dans ses pièces renouvelées de l'ancien répertoire et dans d'autres pièces plus modernes, cherche toujours à tirer parti de son agilité. Il joue habituellement le rôle de valet dans les comédies, et celui de niais dans les monstrueux mélodrames empruntés au théâtre allemand; mais il n'est jamais plus à son aise que dans ces petites comédies bouffonnes qu'au moment du carnaval on daigne parfois composer pour lui, et qui, dans leur genre, sont des chefs-d'œuvre, surtout lorsque des gens d'esprit comme Antonio Cesari, Carlo Porta ou Anelli, le fameux faiseur de libretti, se sont donné la peine de les rimer. Anelli, pendant vingt ans, a eu le talent de se moquer tour à tour des Français et des Allemands, sans que ni les uns ni les autres aient pu s'en fâcher. Dans l'*Italiana in Alghieri*, il eut même l'audace de se moquer de la nullité du sénat milanais, qu'il caractérisa par ce vers devenu proverbial :

Mangiar, bere e lasciar fare.

Comme la pièce faisait fureur, on eut le bon esprit de ne pas paraître comprendre l'épigramme et de *laisser faire*.

L'analyse d'une de ces pièces bouffonnes, en montrant ces masques en action, fera connaître ce genre de comédie populaire mieux qu'une longue appréciation. Nous choisirons, comme nous l'avons fait jusqu'ici, la pièce qui a toujours obtenu le plus grand succès. C'est une imitation du *Macco* d'Antonio Cesari : cette pièce a pour titre les *Trois Poltrons*.

Ambrogio Burlamatti, noble Véronais, et plusieurs de ses amis Vénitiens, sont en villeggiature dans l'un des jolis casinos de la Brenta. L'automne est arrivé; c'est la saison des tempêtes dans ces provinces de l'Italie situées au pied des Alpes. Il pleut, il vente, il tonne. La chasse, la pêche, la promenade, divertissemens favoris de ces jeunes gens oisifs, ne leur sont plus permises, et, s'ils ne trouvent quelque autre façon de passer le temps, nos prisonniers vont mourir d'ennui. Burlamatti et Stefano son ami se creusent la tête et ne peuvent rien imaginer. Tout à coup Ambrogio pousse un cri de joie, et s'adressant à Stefano : — Sois tranquille, mon ami, lui dit-il, nous voilà désensorcelés; nous ne mourrons pas encore cette fois, je puis même t'assurer que cette nuit nous allons rire. — Tant mieux, car j'aimerais tout autant digérer mon ennui entre deux draps qu'autour d'une table de jeu où l'on se ruine. — Écoute-moi : tu sais que

Meneghino, mon sommelier, est mort ce matin; eh bien! c'est à cette occasion que nous allons nous divertir. — Comment, à l'occasion d'un mort? — Précisément. Tu sais que dans ce pays il est d'usage de faire veiller le mort par quelqu'un de ses compagnons; eh bien! je compte donner à celui-ci pour veilleur un personnage qui ne peut manquer de nous amuser, Pantalon, ce rustre, fils d'un marchand de Venise qui s'est ruiné, et que j'ai pris à mon service. Ce monstrueux personnage, de sept pieds de haut, a l'encolure et la pesanteur d'esprit d'un bœuf; c'est un maladroit si renforcé, qu'un poisson cuit s'échapperait de ses mains. C'est lui qui, cette nuit, veillera le mort. — Je ne vois pas qu'il y ait là rien de si divertissant. — Écoute-moi encore. Le balourd se prétend un Hercule de courage, que sais-je? un Ferragus, un Roland, toujours prêt à pourfendre ou à assommer; au fond, c'est le plus grand poltron que je connaisse, et, quand il fait nuit, sa main droite, je crois, a peur de sa main gauche. Je me propose donc de mettre son grand courage à l'épreuve. — Et comment cela? — Arlequin, mon valet de chambre, prendra la place du mort dans le lit, et je me fie assez à son adresse et à son humeur joviale, pour croire qu'il nous donnera quelque bonne comédie; de cette fenêtre, nous verrons tout ce qui se passera dans la chambre du mort.

Ambrogio fait sur-le-champ venir Pantalon. Celui-ci raconte en arrivant qu'il était à panser le cheval de son excellence, qui a les amygdales enflées. Il a passé plus de deux heures à cette occupation fatigante; il n'en peut plus. — Je n'ai nul besoin de savoir cela. — Et moi, j'ai besoin de vous le dire, pour que vous sachiez quel homme vous avez à votre service. — D'accord; mais, à propos, aurais-tu peur des morts? — Peur des morts! vous voulez rire. Comment aurais-je peur des morts, moi qui n'ai jamais redouté les vivans? — Voilà qui est parler. Aussi, mon brave Pantalon, n'ai-je jamais mis ton courage en doute. Écoute-moi donc. Tu sais que Meneghino est mort ce matin? — Hélas! oui, excellence; le docteur l'a tué. — Tu as raison; mais ce qui est fait est fait. Je sais que tu étais l'ami du défunt, et j'ai décidé que tu le veillerais cette nuit. — Pantalon prend un air piteux et commence à trembler. — Je veillerais le mort? — Eh quoi! n'aurais-tu pas le courage qu'il faut pour cela? — Pantalon, se redressant : — Le courage! est-il besoin de courage pour veiller un mort? J'en veillerais dix mille s'il le fallait. — Alors c'est une chose convenue. A l'heure de l'*Ave Maria*, tu iras t'établir dans la chambre du mort et tu y resteras toute la nuit jusqu'à ce que le prêtre vienne demain

enlever le corps; tu entends? Ainsi donc, à ce soir. — A ce soir. — Et Pantalon, qui a peine à cacher son émotion, s'éloigne l'oreille basse. Dès qu'il est dehors, le comte appelle Arlequin et le met au courant. — Tu transporteras le corps de Meneghino dans quelque caveau, lui dit-il, et tu prendras sa place dans le lit. Tu sais ensuite ce que tu auras à faire quand tu te trouveras en tête-à-tête avec Pantalon, ton veilleur; mais je te préviens d'une chose, c'est que nous voulons rire. — Vous rirez, et comme vous n'avez jamais ri; moi-même j'en ai déjà mal à la rate.

Le comte ne s'arrête pas en si beau chemin; il veut, comme il le dit, prendre trois dindons avec la même noix. Deux dindons sont déjà trouvés; Brighella, son homme d'affaires, sera le troisième. — J'ai quelque part dans mes greniers la défroque d'un diable : tête de lion, museau de crocodile, peau de bouc, pied de satyre, queue d'âne, rien n'y manque; Brighella, mon ami, tu endosseras ce costume, et tu descendras par une fenêtre dans la chambre où Pantalon sera occupé à veiller Meneghino. Ton arrivée causera certainement une agréable émotion à ce brave Pantalon, et cette émotion ne peut manquer de nous divertir tous, et toi le premier. — Brighella est ravi du rôle qu'on lui donne; il se frotte les mains en songeant au bon tour qu'il va jouer à Pantalon, son rival, et à la belle peur qu'il va lui faire. Le comte, de son côté, rit sournoisement dans sa barbe, car il s'est bien gardé de dire à Brighella qu'Arlequin devait prendre la place du mort et de prévenir Arlequin que Brighella devait compléter la comédie et jouer le rôle du diable. Il est si content, il se promet tant de plaisir de la merveilleuse combinaison qu'il vient d'imaginer, qu'il embrasse Stefano, et que tous deux chantent en chœur de vifs et joyeux couplets qui terminent ces premières scènes.

L'acte suivant se passe dans la chambre de Meneghino. Arlequin, enveloppé d'un grand drap et tout barbouillé de blanc, est couché sur le lit du mort; il n'est rien moins que rassuré, il a même très peur, et, par momens, il se tâte pour s'assurer que réellement il n'est pas mort. Du reste, il se propose bien de se venger tout à l'heure de sa peur sur le pauvre Pantalon, dont la présence le rassurera. Cependant, comme Pantalon tarde à venir, il se livre à des réflexions philosophiques que lui inspire son étrange position. — Aujourd'hui, dit-il, je fais le mort pour rire, mais un jour viendra où je le ferai au naturel; ce jour-là on me portera au cimetière pour engraisser les raves; encore si je pouvais les manger... — Sur ces entrefaites Pantalon arrive. — Va-t-en, dit-il à un homme qui l'a accompagné jus-

qu'à la porte; c'est à moi seul de garder ce mort; ceux qui viendraient pour l'enlever auraient de bons bras s'ils en venaient à bout. Je le défendrais, s'il le fallait, contre une batterie de canons. — Pantalon, resté seul, s'assied cependant le plus loin qu'il peut du mort, et pose soigneusement à côté de lui un *fiasco* rempli de vin du Frioul. — C'est là dedans qu'est la vie, dit-il, et l'on a grand besoin de la vie dans la maison de la mort. En achevant cette réflexion philosophique, il s'approche du lit du mort avec précaution. — Ce pauvre Meneghino, le voilà donc! Comme il est blanc.... Un autre en aurait peur.... Moi... moi... je... je... je... n'ai pas peur.— En disant cela, il tremble de tous ses membres. — Mais le temps s'est bien refroidi... Je sens comme un frisson, mon sang se fige, et il me semble que j'éprouve par tout le corps comme un petit ressentiment fébrile... comme un faible commencement d'inquiétude. La nuit sera bien longue; si j'appelais un camarade pour jouer aux dés ou à la *morra?*... Fi donc! on dirait demain que Pantalon a eu peur. Qu'ai-je besoin, d'ailleurs, d'un compagnon? n'ai-je pas là une excellente compagne? — Il prend la bouteille. — A la bonne heure! voilà ce qui réconforte, cela redonnerait la vie à un mort.— Un peu raffermi par cette réflexion, il chante à demi-voix des couplets burlesques dans lesquels il défie le diable et la mort en personne. Il remplit ensuite son verre; mais, au moment où il l'approche de sa bouche, Arlequin pousse un long soupir et se retourne sur le ventre. Pantalon laisse tomber son verre et veut fuir; ses jambes flageolent et refusent de le porter; il regarde le mort à la dérobée. Arlequin fait le saut de carpe et reprend sa première position. A cette vue, Pantalon tombe à genoux, joint les mains, et lorsqu'il pense que le mort ne peut le voir, il essaie de se glisser dans cette position vers la porte; Arlequin se dresse lentement sur le lit; Pantalon tombe à plat ventre. Dans ce moment on entend un grand bruit de chaînes à l'extérieur. Arlequin se recouche lestement; Pantalon reste immobile, regardant tantôt le lit, tantôt la porte. Le bruit approche; Arlequin ne fait plus de culbutes; il est maintenant presque aussi terrifié que Pantalon. C'est alors que Brighella, dans son costume de diable et une torche à la main, paraît sur le seuil de la porte. A cette vue, Pantalon se redresse; il veut fuir. Brighella le repousse; et tandis qu'il est occupé à lui griller le poil avec sa torche, on entend Arlequin, que la peur cloue sur le lit, murmurer d'une voix éteinte des plaintes entrecoupées. — Miséricorde! où suis-je venu me fourrer? C'est Satan lui-même..... Satan en personne, qui vient pour enlever Meneghino..... Me trouvant à sa place, il va me prendre pour lui et

m'emporter tout vivant!... Si je pouvais m'échapper? — Il se soulève lentement, et, se glissant le long du mur, tâche de gagner la porte, lorsque tout à coup Brighella, toujours occupé à échauder Pantalon, se trouve nez à nez avec lui. — Satan! — Le mort! — Et tous deux tombent à la renverse. — C'en est fait de moi, s'écrie Pantalon, et il tombe entre les deux. Mais bientôt tous trois se relèvent et courent par la chambre, comme des insensés, s'évitant, s'entre-choquant et se culbutant les uns les autres. — A moi, mes camarades, au secours! au mort! au diable! au revenant!... — Quel diable est-ce là? s'écrie Arlequin. — Qu'est-ce qu'un pareil mort? reprend Brighella. A la fin, les trois braves s'arrêtent chacun dans un coin, à demi morts de fatigue, et se regardent d'un air consterné. Pantalon beugle, Arlequin gémit, le diable hurle. Dans ce moment, le comte Ambrogio, suivi de ses amis, ouvre la porte, et s'élance au milieu de la chambre en riant aux éclats. — Taisez-vous, poltrons, dit-il, taisez-vous, ou je vous fais tous bâtonner.

BRIGHELLA. — Je suis mort!

ARLEQUIN. — Je n'ai plus ni jambes ni rate!

PANTALON (se tenant le ventre). — Miséricorde, quelle colique!

ARLEQUIN. — Voyez le mort!

BRIGHELLA. — Voyez le diable!

PANTALON. — Voyez-les tous deux.

LE COMTE. — Encore un coup, taisez-vous, misérables poltrons, ou je vous fais taire avec ce gourdin. Qui croirait jamais qu'un mort fasse peur au diable, et que le diable fasse peur à un mort? Et toi, intrépide Pantalon, qu'as-tu donc fait de ton courage?

PANTALON. — Vous en parlez bien à votre aise, seigneur comte; j'aurais voulu vous voir entre un diable et un mort.

Il est impossible de faire comprendre par une analyse toute la folie de cette scène, qui rappelle d'une manière éloignée l'entrevue des deux ours dans l'excellente farce de *l'Ours et le Pacha*. Jouée par ces acteurs un peu grossiers, mais pleins de verve, que l'on rencontre à chaque pas en Italie, elle est toujours accueillie par un fou rire, et met le spectateur en belle humeur pour toute la soirée. Le dialogue qui accompagne la reconnaissance des trois masques est aussi fort comique. Ils s'en veulent l'un l'autre de la peur qu'ils se sont réciproquement faite, au point qu'ils en vont venir aux mains. Ils s'injurient, se menacent, et le comte est obligé d'interposer son autorité. — Vous tairez-vous, bavards, s'écrie-t-il de nouveau; ces drôles-

là ont autant de langue qu'ils ont peu de cœur. Or ça, messieurs les poltrons, je pense qu'il ne serait pas hors de propos de vous administrer quelques remèdes pour prévenir les suites de la peur que vous vous êtes faite les uns aux autres. Ces remèdes, les voici : on va défoncer sous le vestibule un baril de vin, on vous apportera deux grands poulets d'Inde et un gros jambon, vous mangerez et vous boirez à discrétion, et, quand vous serez bien repus, la Nicolosa, la Brunetta, la Tancia, la Tina, et toutes ces drôlesses qui jouent si bien de l'escarpin, vont arriver en gambadant, et alors vive la danse et vive la joie! Meneghino sera content de ses funérailles. — Arlequin, Pantalon et Brighella, que ces dernières paroles ont tout à la fois rassurés et reconfortés, remercient le comte Ambrogio, et tous trois chantent en chœur des couplets d'une expression et d'une harmonie admirablement bouffonnes.

Si nous avons analysé cette bagatelle avec quelque détail, c'est que chez nous ce genre de comédie n'a pas d'analogue. Ce n'est, à proprement parler, ni de la comédie, ni du vaudeville, ni de l'opéra bouffe. Ce sont des parades pleines de caprices, écrites souvent en vers charmans, et mêlées parfois de danses et de chants. C'est un genre tout-à-fait italien, comme le fut autrefois la comédie pastorale, si complètement abandonnée de nos jours; genre que l'on fait remonter à *l'Anfiparnasso*, d'Orazio Vecchi, qui fut représentée vers 1595. Dans cette comédie mêlée de musique, Pantalon, Arlequin, Brighella, et le capitan Cardon, matamore espagnol, jouent déjà chacun leur rôle. Ces personnages parlent castillan, italien, bolonais, bergamasque et même hébreu. Si ces joyeux masques ont survécu aux Myrtils, aux Tircis et aux Sylvio de la comédie pastorale, c'est à leur belle humeur inaltérable et à leur robuste gaieté qu'ils doivent leur existence prolongée. Ces joyeux boute-en-train ont une constitution bien autrement vigoureuse que les mélancoliques au cœur tendre. Pantalon, Arlequin et Brighella, sans être accueillis avec le même empressement qu'autrefois, n'ont donc pas encore lassé la constance du public italien, et sont encore aujourd'hui fort vivans. Quand mourront-ils? Dieu le sait.

V.

La Comédie italienne, le Drame moderne et les Acteurs.

Lorsque l'on voit Bossuet condamner si hautement la comédie, ce pernicieux plaisir qui, dit-il, ne flatte que les passions des hommes dont le fond est grossier, qui ridiculise la vertu et la piété, excuse la corruption qu'il rend plaisante, offense la pudeur toujours en crainte d'être violée par les derniers attentats; quand, non content de proscrire un plaisir où l'homme, selon ses expressions, se fait à la fois un jeu de ses vices et un amusement de la vertu, on le voit s'attaquer à Molière, le traiter d'infâme et le poursuivre même dans la tombe de désolans anathèmes, on a peine à concevoir que la cour d'un pape, chef de cette religion dont Bossuet n'était que l'un des ministres, ait été le berceau de la comédie renaissante : et de quelle comédie? de cette comédie italienne si pleine de prostitutions! s'écrie encore Bossuet. Ce pape, il est vrai, c'est l'aimable Léon X. Poète, musicien, grand chasseur, et par-dessus tout homme d'esprit, ce chef de l'église eut à la fois les goûts d'un artiste et ceux d'un souverain, et, pendant les neuf années qu'il occupa la chaire de saint Pierre, sa cour ressembla plutôt à celle d'un prince séculier qu'à celle du successeur du prince des apôtres.

Nous ne considérerons ici Léon X que comme poète et homme d'esprit, car c'est à ce titre qu'il choisit pour secrétaires Sadolet et Bembo, et Béroalde pour bibliothécaire; qu'il protége le vieux Lascaris; qu'il correspond avec Érasme et tous les beaux esprits du temps; qu'il établit une université romaine et s'entoure d'une légion de poètes, d'écrivains et d'artistes. Ce pape et tous ces jeunes cardinaux, riches, spirituels, amis du plaisir comme lui, les Sigismond Gonzague, les Bibbiena, les Hippolyte d'Este, avaient pris la religion du côté riant, et ne semblaient préoccupés que d'un seul objet, de jouir gaiement de la vie.

Quelques beaux et grands esprits, comme les Machiavel, les Bibbiena, l'Arétin et l'Arioste, avaient composé des comédies d'autant plus libres et plus hardies, que leurs auteurs occupaient, dans la société de cette époque, un rang plus élevé, et pouvaient beaucoup se permettre. Le pape Léon X, qui aimait toute espèce de plaisirs, et surtout les plaisirs de l'intelligence, voulut que ces

comédies fussent jouées devant lui, non par esprit de libéralisme philosophique, comme on l'a dit mal à propos, mais tout bonnement par épicuréisme, et pour se donner un agréable passe-temps. Le cardinal Bibbiena avait autant de gaieté dans l'esprit que son maître; il aimait, comme lui, à railler les pédans et à mystifier les sots. Dans ce but, il conduisait au Capitole, pour y être couronné, le mauvais poète Baraballo qu'il avait grotesquement installé sur un magnifique éléphant, ayant soin au retour de le faire bien siffler par la canaille; ou bien il applaudissait avec un grand sérieux aux mauvais vers du poète Querco, et le présentait malicieusement à son maître. Léon X s'empressait d'admettre à ses soupers le poète parasite; ce ridicule personnage, qui restait près d'une fenêtre, mangeant debout les morceaux qu'on lui jetait comme à un chien, se regardait néanmoins comme très honoré de cet accueil. Le pape par instans se rappelait que le pauvre poète était là : — Querco! lui criait-il en lui envoyant sa coupe pleine de vin, fais-moi sur-le-champ des vers sur la gourmandise, et je te permettrai de vider cette coupe. — Si les vers étaient bons, Querco buvait le vin; s'ils étaient mauvais, on remplissait la coupe d'eau, et le malheureux était obligé de la vider. Croirait-on qu'un tel personnage eût de la vanité? Un jour, le bandeau dont la sottise lui couvrait les yeux étant tombé, il s'aperçut qu'on se moquait de lui, et qu'on ne le traitait guère mieux qu'un bouffon; ce jour-là, il se retira fièrement de la cour. La vanité lui avait tourné la tête, la misère l'acheva; Léon X étant mort, il s'ouvrit le ventre avec une paire de ciseaux, et se découpa les entrailles.

On a cru découvrir, dans ces mystifications auxquelles se plaisaient Bibbiena et son maître, un désir secret de rabaisser le talent littéraire; nous ne voyons pas trop comment, en s'attaquant au pédantisme et à la sottise, on peut nuire au talent véritable. N'est-ce pas plutôt rendre service aux vrais poètes que de remettre à leur place ces auteurs faméliques qui veulent à toute force produire leur impuissance et leur sottise?

Le Bibbiena, lui, fut vraiment un esprit supérieur. Nous ne voudrions pas être accusé de pruderie, et cependant nous avouerons qu'il nous serait, sinon impossible, du moins fort difficile, d'analyser sa comédie de *la Calandria*, cette comédie jouée devant un pape et qu'applaudissait le sacré collége. Les incidens de cette pièce, imitée en partie des *Ménechmes*, et dont l'intrigue roule sur la ressemblance de deux jumeaux de sexes différens, sont si nombreux, et les quiproquo

produits par cette ressemblance si fréquens, que l'analyse, à moins d'être fort développée, en serait incompréhensible. Ces quiproquo sont toujours amenés par les déguisemens de Santilla, la jeune fille, en homme, et de Lidio, son frère, en femme; ils sont des plus hasardés, et, quoique conduite avec art, l'intrigue, trop compliquée, finit par amener l'ennui. Disons-le, *la Calandria*, si souvent citée par les critiques italiens, et que les Florentins tiennent encore aujourd'hui en si haute estime, n'a dû ce long succès qu'à la finesse et à l'esprit du dialogue, et surtout à la perfection de la forme, que le parti toscan proclame excellente et met sur la même ligne que le style des nouvelles de Boccace et des comédies de l'Arioste et de Machiavel.

Machiavel! ce nom ne rappelle d'abord que de graves et sombres idées, et cependant ce terrible politique est l'auteur de la plus vive, de la plus leste et de la meilleure des comédies italiennes. *La Mandragore*, en effet, est supérieure à *la Calandria*. Le sujet est plus intéressant, l'intrigue plus simple et mieux conduite, et le dialogue aussi vif. *La Mandragore* et *la Calandria* sont en quelque sorte les *origines* de la comédie italienne. C'est dans *la Mandragore* surtout qu'on retrouve le type de cette manière rapide, compliquée, dégagée de scrupule, de pudeur même, qui a prévalu pendant deux siècles; il est donc nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'œuvre de Machiavel, pour arriver à la parfaite intelligence des révolutions du théâtre en Italie.

Le sujet de *la Mandragore* est bien connu. Chacun sait l'histoire de messer Nicia Calfucci, ce bourgeois de Florence, que tourmentait un si violent désir de paternité; chacun sait comment son ami Callimaque, amoureux de Monna Lucrèce, sa femme, ne pouvant triompher de la vertu de la dévote Florentine,

> Ne savait plus à quel saint se vouer,
> Quand le mari, par sa sottise extrême,
> Lui fit juger qu'il n'était stratagème
> Où le pauvre homme à la fin ne donnât.

Chacun sait encore comment Callimaque, médecin par occasion, proposa à son ami une recette qui devait infailliblement le rendre père.

> Cette recette est une médecine
> Faite du jus de certaine racine
> Ayant pour nom mandragore...

Mais ce jus a des qualités très malignes; il fait mourir le premier qui partage la couche de celle qu'il doit rendre mère.

Nice reprit aussitôt : — Serviteur;
Plus de votre herbe... il n'en est pas besoin.

Il y a remède à tout, lui dit l'amant; — Que faire donc? — Que faire? écoutez :

Il nous faudra choisir quelque jeune homme
D'entre le peuple, un pauvre malheureux
Qui vous précède... attire et prenne en somme
Tout le venin. . . . . .
Nice d'abord eut peine à digérer
L'expédient, allégua le danger,
Et l'infamie. . . . . .

Il finit, cependant, par consentir à tout. Le plus difficile maintenant était de décider madame Lucrèce.

De prime-abord elle crut qu'on riait :
Puis se fâcha, puis jura sur son ame
Que mille fois plutôt on la tuerait.
. . . . . .
Lucrèce étant de la sorte arrêtée,
On eut recours à frère Timothée.
Il la prêcha, mais si bien et si beau,
Qu'elle donna les mains par pénitence.

Le mari, d'un autre côté, l'encourageait de toutes ses forces.

Vous savez bien qu'il y va de ma vie;
N'allez donc pas faire la renchérie!
Montrez par là que vous savez aimer
Votre mari... Que si cette pécore
Fait le honteux, envoyez sans tarder
M'en avertir... nous y mettrons bon ordre (1).

On devine que ce rustre, qui devait emporter le premier venin de la mandragore, n'était autre que Callimaque. Ce jus de la mandragore se composait d'un verre d'hypocras. Son effet n'en était pas moins assuré, et Lucrèce, le lendemain de l'expérience, voulait Callimaque pour compère.

Ce cadre, comme on voit, est des plus lestes; les détails ne le sont pas moins, et certaines touches arrivent même à la plus extrême crudité, les consultations latines du prétendu docteur par exemple; il

(1) La Fontaine, *la Mandragore*.

fallait que dans ce temps-là on fût habitué à tout dire comme à tout faire. Quoi qu'il en soit, *la Mandragore* étincelle de beautés du premier ordre. Les caractères des personnages principaux, du parasite Ligurio, de Monna Lucrezia, femme coupable sans le vouloir et sans le savoir, de messer Nicia, ce mari dupé et content de l'être, si souvent mis en scène par Molière; du frère Timothée, ce type du moine de l'époque, grossier, intrigant, avide, et qui, loin de ressembler au Tartuffe, comme on l'a dit à tort, a la bonne foi de sa fragilité, et en quelque sorte la naïveté du vice : tous ces caractères sont tracés de main de maître. Ce sont de ces portraits qu'un grand peintre fait en se jouant, mais qu'un grand peintre seul peut faire. On ne sait trop ce que l'on doit le plus admirer de la netteté et de la fermeté du dessin et de la vigueur de la touche un peu heurtée, ou de la vivacité du coloris et de la science de l'effet. L'admirable choix des détails et la savante sobriété des accessoires dénotent également un écrivain de génie.

Sans nul doute l'homme qui composa ce chef-d'œuvre, dans un moment de chagrin, pour se distraire (1), n'a envisagé que le côté triste de la vie. Que voit-on en effet dans sa pièce? des niais, des fripons, des personnages qui vivent aux dépens des premiers et avec l'aide des seconds, et pas un seul honnête homme; mais la gaieté et la vivacité de la forme sauvent la tristesse du fond. Les saillies spirituelles et les mots plaisans tiennent d'un bout à l'autre du drame le spectateur en haleine, et ne lui permettent pas de retomber sur lui-même. Dans quelques-uns de ces mots éclate le meilleur comique, le comique de situation : ainsi, lorsque Nicia, le mari, apprend que l'on a enfin décidé Lucrèce à recourir à l'étrange moyen qui doit emporter le venin de la mandragore, il se frotte joyeusement les mains et s'écrie : *Io son il più content' uomo del mondo.* Ce mot du mari trompé, et si heureux de l'être, semble dérobé à Molière.

Le dialogue de Sostrata, la mère, qui encourage sa fille Lucrèce, et du frère Timothée, qui vient à son aide, est aussi d'une grande vérité.

— De quoi as-tu peur, pauvre sotte? dit la mère; il y a cinquante femmes de ce pays qui lèveraient les mains au ciel si pareille aubaine leur arrivait? — Je me résigne; mais je ne crois pas être encore en

(1) D' un uom... che s' ingegna
Con questi van pensieri
Fare il suo tristo temp più soave.
(*La Mandragola*, prologo.)

vie demain matin. — Ne craignez rien, ma fille, reprend frère Timothée; je prierai Dieu pour vous, et je dirai l'oraison de l'ange Raphaël pour qu'il vous tienne compagnie. — Dieu et la Madone me soient en aide! ils savent si j'ai intention de mal faire!

Cette pudeur et cette simplicité de Lucrèce donnent un grand charme à la gracieuse figure de cette jeune femme, complice malgré elle des ruses de son amant.

Les monologues du frère Timothée ne sont pas moins hardis que le reste de la pièce; c'est là cependant que se trouve la moralité du drame. Écoutons plutôt les réflexions qu'il fait lorsqu'il se trouve la nuit, hors de son couvent, travesti et prêt à venir en aide aux projets d'un jeune débauché : « Ceux qui disent que la fréquentation de la mauvaise société peut conduire un homme à la potence ont bien raison; il arrive également malheur à celui qui est trop bon et trop facile et à celui qui est vraiment méchant. Dieu sait si je pensais à nuire à personne. Je me tenais tranquille dans ma cellule, je disais mes offices, je soignais mes bonnes dévotes. Ce diable de Ligurio m'est venu prendre; il m'a fait mettre un doigt dans l'erreur; le bras s'y est bientôt trouvé pris en entier, et maintenant voilà toute ma personne engagée. Je ne sais trop vraiment où cela pourra me mener. »

Le monologue qui commence le cinquième acte est également curieux; il fallait que le pouvoir ecclésiastique fût alors bien fort et eût en même temps une singulière confiance dans cette force, pour tolérer de pareilles plaisanteries, et, qui plus est, pour en rire.

Cette extrême liberté, pour ne pas dire cette licence, que la comédie s'était acquise tout d'abord, elle la conserva jusqu'à la fin du dernier siècle, et les comédies de Machiavel, du Bibbiena et de l'Arioste servirent de poétiques et de modèles aux écrivains des âges suivans. Plaute et Térence furent également imités ou copiés; seulement les personnages des poètes latins changeaient d'habits et de condition. Le Cerchi, par exemple, remplaçait sans façon par deux sœurs grises qui parlaient de leur habit, de leur couvent, et disaient leur chapelet, les deux courtisanes qui mènent l'intrigue de la *Cistellaria* de Plaute. Le sujet de la plupart de ces pièces est toujours quelque bon tour joué à un avare, à un mari jaloux ou à quelque vieux docteur. Les déguisemens ridicules que les personnages revêtent, et les coffres au fond desquels ils se cachent tour à tour, sont à peu près les seuls ressorts dramatiques à l'aide desquels l'action marche et se débrouille. Il semble par instant que tous ces personnages jouent entre eux à la cligne-musette, l'intérêt roulant, la plupart du temps, sur la chance

qu'ils courent d'être ou non découverts. Du reste, l'amour finit toujours par triompher, quelques soufflets qu'il faille, pour cela, donner à la décence et à la morale. Au commencement du XVIIe siècle, les poètes de l'âge précédent sont déjà bien dépassés. Il est telle comédie du Guarini, par exemple, le charmant auteur du *Pastor fido*, qui, dans ce genre, va au-delà de tout ce qu'on peut imaginer de plus fort. Cette comédie a pour titre l'*Idropica*. Une jeune et jolie fille en est l'héroïne, et l'on devine aisément la nature de l'hydropisie dont elle est atteinte. La pièce roule d'un bout à l'autre sur la cause et le traitement de cette singulière maladie; enfin la malade arrive sur la scène dans un état si critique, que l'on peut croire un moment que l'on va assister à la cure infaillible de cette sorte d'hydropisie. L'*Idropica* fut jouée en 1608 à la cour de Mantoue, pour le mariage de l'un des fils du duc.

Dans toute la durée de ce siècle, les mœurs théâtrales et le fond des pièces restèrent à peu de chose près les mêmes; seulement, plus on s'éloignait des premiers temps de la comédie, et plus la forme se compliquait. La conduite de l'intrigue faisait négliger l'étude et le développement des caractères; il était déjà facile de présager le prochain triomphe de l'imbroglio romanesque (*commedia romanzesche*) dont Jean-Baptiste Porta, le savant philosophe, Bernardo Accolti et Rafaël Borghini furent les promoteurs. La pièce des Intrigues Amoureuses, *Gli intrighi amorosi*, attribuée au Tasse, est le chef-d'œuvre de cette nouvelle manière. La trame en est tellement compliquée, que Vénus elle-même, dans le prologue, prend soin d'annoncer que jamais son fils n'en noua de semblable. On y trouve, en effet, seize personnages principaux et à peu près autant d'actions parallèles, et un nombre infini de déguisemens et de reconnaissances. C'est un véritable labyrinthe dramatique, dont il est fort difficile de ne pas perdre le fil; le dialogue, plein de vivacité et de nerf comique, a seul empêché cette pièce extravagante d'être considérée comme une parodie du genre.

L'imitation du théâtre espagnol, alors en grande vogue dans toute l'Europe, dominait dans ces comédies et dans les *fables pastorales* que le Tasse et le Guarini avaient popularisées. Vers la fin du XVIIe siècle, Girolamo Gigli, de Sienne, voulut faire sortir la comédie italienne de cette voie déjà trop battue, et fit jouer à Rome deux pièces imitées du théâtre français, *Don Pirlone*, calque du *Tartuffe* de Molière, et *I Litiganti*, traduction des *Plaideurs* de Racine. Quelques critiques ont prétendu que Girolamo Gigli mérita bien de la comédie ita-

lienne en lui donnant cette nouvelle impulsion et en appelant l'attention des poètes de l'époque sur les chefs-d'œuvre du théâtre français. Nous ne partageons pas cet avis. Gigli, selon nous, ruina du même coup la nationalité du théâtre italien qui allait naître et annula son originalité. Fatigués d'imiter tour à tour Térence, Plaute, les Espagnols et les grands comiques du XVIe siècle, quelques écrivains (1), vers cette époque, s'essayaient en effet dans un genre de comédie qu'on eût pu appeler *provinciale;* ils peignaient des ridicules locaux, et songeaient à tirer parti des données si fécondes de la comédie *dell' arte*, qui, après avoir long-temps cheminé parallèlement à la comédie régulière sans jeter trop d'éclat, avait tout à coup prévalu dans les premières années du XVIIe siècle. Ce mouvement fut, sinon suspendu, du moins neutralisé; l'imitation des pièces françaises succéda à celle des pièces latines ou espagnoles. Goldoni lui-même, si original quand il voulait l'être, aima mieux se traîner à la remorque de Molière. Il est resté à ce grand homme ce que Metastase et Apostolo Zeno sont à Racine et à Corneille. Il eût été, s'il l'eût voulu, le restaurateur de la scène italienne.

Le marquis Maffei, ce savant et spirituel Véronais, combattit cette nouvelle tendance à l'imitation dans ses comédies de la *Cérémonie* et de *Raguet*. Dans cette dernière pièce surtout, il s'efforce de ridiculiser les Italiens qui dénaturent la langue nationale en se servant à tout propos de locutions françaises. Ces comédies, élégamment dialoguées, étaient trop littéraires et partant trop froides pour avoir une influence sensible et déterminer une réaction. Au lieu de dire ce qu'il fallait faire, il eût mieux valu prêcher par l'exemple. Maffei tirait à la fois sur les Français et les Florentins. Sa comédie du *Cruscante devenu fou* est une bonne satire de l'académie ultra-puriste de la Crusca. La comédie italienne, vers cette époque, tomba dans le pédantisme; Giulio Cesare Becelli, en guerroyant contre les pédans de son temps, donna dans leurs travers; ses comédies, qui ont pour titre : *I falsi litterati*, *I poeti comici*, *l'Ariostita*, *Il Tassista*, s'attaquent à des conceptions trop raffinées pour ne pas être toujours froides. Ce sont des satires littéraires, plus ou moins dramatisées, et qui prêtent peu à rire. Molière seul a su être amusant en combattant des travers et des affectations du même genre, lui seul a pu faire *les Précieuses ridicules*.

(1) Giulio Cesari Cortèse, 1630; Gio-Batista Fagioli, Florentin; Pasquale Cirillo, Napolitain.

Les partisans de la comédie nationale, au lieu de combattre, par des raisons ou par leurs œuvres, cette influence française, ont mieux aimé la nier. Loin de poursuivre de leurs critiques les copistes ou les parodistes de Molière, ils ont récriminé contre ce grand comique, l'accusant de plagiat, et lui refusant toute espèce d'originalité. — Nous ne devons rien à Molière, ont-ils dit, et Molière nous doit tout. Il a mis effrontément nos vieux écrivains à contribution. Il a pris à Barbieri, l'auteur de l'*Inavvertito*, sa comédie de *l'Étourdi*, le sujet et l'intrigue du *Dépit amoureux* à l'*Interessa* de Sacchi, et la fameuse scène de la cassette à la *Sporta* de Gelli. Il y a plus, vous retrouvez sa pièce de *Tartuffe* dans une vieille comédie du xve siècle, qui a pour titre *il Dottore Bacchettone*. Non content de dépouiller ces auteurs, il a puisé à des sources analogues ses comédies de *l'École des Maris*, de *George Dandin*, de *l'Avare*, etc., etc. Chacun sait ensuite tout ce qu'il doit aux pièces mimiques et à la comédie *dell' arte;* c'est là qu'il a dérobé sa précieuse gaîté, son esprit et sa verve merveilleuse. — Molière s'est chargé de répondre à ces accusations ridicules, et sa réponse est bien connue : — *J'ai pris mon bien où je le trouvais.*

Ces reproches de plagiat, que les critiques italiens renouvellent encore de nos jours, ne méritaient pas une autre réponse; le mépris seul doit en faire justice. Au lieu de déclamer contre un maître qui leur montra comment on devait dégrossir des diamans bruts et enfouis, ces écoliers impuissans devraient suivre son exemple et montrer un moins grand dédain pour la comédie *dell' arte* et les types nationaux. Loin de refaire Goldoni, qui lui-même avait voulu refaire Molière, ils devraient utiliser ces types et leurs vieux canevas, et chercher la comédie où elle se trouve. Une chose digne de remarque, et qui vient à l'appui de cette assertion, c'est que les poètes comiques qui, depuis un quart de siècle, ont obtenu en Italie le succès le plus franc, sont ceux qui se sont rapprochés, soit par le choix de leurs sujets, soit par la manière de les traiter, de la simple et naïve comédie populaire. Le comte Giraud, Sografi, Frederici, sont, à proprement parler, des poètes populaires, d'habiles metteurs en œuvre de données assez vulgaires. Sografi surtout, si admirablement comique dans ces pièces où il peint l'intérieur et les mœurs des troupes dramatiques italiennes (1), n'a dû son grand succès qu'à l'habile emploi des caractères et des dialectes provinciaux, génois, bolonais ou romain. En

(1) *Le Convenienze teatrali, le Inconvenienze teatrali*, par Simone Sografi.

dessinant des portraits, il a créé des caractères qui resteront; *Dazia Garbinati de Procoli*, l'altière et capricieuse prima donna, qui chantait hier dans la rue, et qui aujourd'hui raconte à tout venant qu'elle a refusé de prendre un engagement avec l'Angleterre, voulant faire un cadeau (*regalo*) de son talent à la noblesse et aux dilettanti de Lodi; *Procolo*, son mari, si soumis avec elle, si brutal avec les autres, qu'on prendrait à la fois pour son singe et son perroquet, tant il copie fidèlement ses gestes et répète littéralement ses boutades; *Gennariello*, le célèbre maestro; *Giuseppina Pappa*, le primo musico; *la Tata*, cette intrépide ballerine qui estropie chaque mot avec une naïveté enfantine; *Luisa Syannagalli*, la cantatrice bolonaise; *Gugliemo Knollemanhilverdinchsprafchmaester*, le tenore allemand; enfin, chacun des personnages de ces petites pièces si vives sont autant d'excellens originaux, esquissés d'après nature, et que l'on peut rencontrer dans toutes les petites villes de l'Italie. Sografi fait ressortir avec une véritable gaieté et un naturel parfait leurs ridicules si variés, et cela sans être ni commun ni trivial. Malheureusement le besoin, ce mortel ennemi des plus beaux génies italiens, a perdu celui-là comme tant d'autres. Sografi s'est mis aux gages d'*impresarii* avides et sans goût; il a moins cherché à bien faire qu'à beaucoup faire. Renonçant à mettre habilement en œuvre la comédie populaire, comme il l'avait tenté dans ses premiers essais, il s'est laissé absorber par elle, et n'a plus composé que des canevas. Ce que nous venons de dire de Sografi peut s'appliquer à Frederici, l'auteur du *Chapeau parlant*, de *la Philosophie des Brigands*, etc. Nous nous plaisons à rendre justice aux qualités de ces écrivains faciles; nous regrettons seulement l'abus qu'ils ont fait de cette facilité et de ces qualités.

Les critiques italiens, toujours un peu guindés, et qui n'ont de sympathie que pour la comédie *noble* ou *soutenue*, dédaignent Sografi, et font grand cas d'Alberto Nota, qu'ils mettent au premier rang. Nous sommes loin de partager leur opinion à l'égard de ce prétendu continuateur de Goldoni, et nous n'aurons pas de peine à prouver, par une appréciation sommaire, que notre sévérité n'est que de la justice. Examinons d'abord celle des pièces de cet auteur qui a obtenu le plus grand succès, et qui a commencé sa réputation, cette comédie des *Premiers pas vers le mal* (*I Primi passi al mal costume*), que M. Casimir Delavigne n'a pas dédaigné d'imiter en partie dans son *École des Vieillards*.

L'intrigue se développe péniblement, et à l'aide d'interminables dialogues entre une jeune femme sans principes et sans force morale,

un mari maussade et raisonneur, une amie dévote, méchante et jalouse, un séducteur des plus vulgaires, un père brutal, et des valets qui spéculent sur les *bonnes mains* des soupirans de madame. Don Fulgence, le mari, voit fort clair dans la conduite de sa femme; il la défend néanmoins contre les accusations du colonel Odoardo, son père, et contre les insinuations de ses valets et de sa sœur; puis, tout à coup, se ravisant aux premières apparences d'infidélité, il lui défend brutalement d'aller à un bal où il sait que le lieutenant Guillaume, son amant, doit se trouver. Donna Camille s'indigne, s'irrite, crie, pleure, supplie, mais en vain, quand tout à coup, sur une pensée qui lui vient à l'esprit, Fulgence change encore une fois d'avis, et promet de la conduire à ce bal. Tous deux, en effet, s'y rendent masqués. Ils y rencontrent le lieutenant. Celui-ci, connaissant la défense du mari, mais ignorant sa nouvelle résolution, y a mené une femme galante. Camille, cachée par son masque, entend les discours du lieutenant et de sa rivale; elle ne peut plus douter de la perfidie de celui qui se disait son amant; elle profite du moment où il montrait à sa rivale son portrait qu'elle avait eu la faiblesse de lui donner, pour le lui escamoter adroitement, et se retire avec son mari. On devine le reste. Guérie par cette épreuve et par une scène fort ridicule que lui fait son mari, de retour du bal, scène dans laquelle il feint assez mal à propos de se séparer pour jamais de la coupable repentante, Camille congédie le lieutenant et implore son pardon. Don Fulgence n'a garde de le refuser, et tous deux se rendent à la campagne pour retremper leur amour dans la solitude. Cette donnée, comme on voit, est celle de *l'École des Vieillards*, avec cette différence cependant, que Fulgence est beaucoup trop jeune pour jouer convenablement le triple rôle de sot, de jaloux et de donneur de leçons. L'exécution, à notre avis, est loin de sauver ce que le sujet a de commun; l'exécution a fait tout le succès de la pièce de M. Delavigne. Le style du drame de Nota a quelque chose à la fois d'élégant et de vulgaire qui peut plaire à la foule, mais qui ne saurait satisfaire un goût délicat. On dirait un conte moral de Marmontel dialogué et mis en action. Les personnages sont tout-à-fait à la hauteur de leur situation, c'est-à-dire que nul d'entre eux n'est intéressant, ni même amusant; ce sont des gens grossiers et mal élevés qui ont mis de beaux habits neufs dans lesquels ils sont gênés, et qui, se trouvant en société, s'efforcent de se tenir et d'agir le plus convenablement qu'ils peuvent, mais trahissent toujours, par leur langage, des habitudes et une condition vulgaires. Quelque bonne volonté qu'on ait, on ne se résigne

que difficilement à passer une soirée tout entière avec des gens de cette espèce; leur manque d'usage déplaît, il n'amuse pas. C'est bien là ce *ridicule bas et fade* que La Bruyère proscrit de la scène.

Voyons quels sont ces personnages : Camille, la jeune femme, sur laquelle l'auteur a voulu concentrer tout l'intérêt, met des colliers en gage pour jouer au pharaon, ne pense qu'à la belle robe qu'elle doit mettre le soir, et s'entend avec sa femme de chambre pour tromper son mari. Lorsqu'elle a enfin décidé celui-ci à la conduire au bal, veut-on voir dans quel style elle s'en félicite : « Apprends, dit-elle à sa servante, apprends que j'ai déployé tout notre savoir-faire dans l'art de mener les hommes. Cris, larmes, plaintes, désespoir, j'ai tout employé. Qu'est-ce que cela coûte si on arrive à ses fins? » Il n'est pas surprenant que Camille se laisse, à peu de chose près, séduire par un homme de mauvaise compagnie, qui ne l'aime pas, et qui lui tient effrontément des discours qu'une sotte ou qu'une femme galante peut seule écouter. « Si, dans le commencement, vous craignez de rendre votre mari jaloux, lui dit-il, c'est fait de vous. Vous ne pourrez même plus sortir quand vous voudrez. Votre mari sera votre tyran, et vous tiendra dans une sorte d'esclavage perpétuel. Voyez donna Octavie, donna Eugénie, donna Hortense, chacune d'elles a son cavalier; le monde applaudit à leur choix, et leurs maris, qui sont des gens d'esprit, loin de s'inquiéter de semblables bagatelles, laissent les choses suivre leur cours naturel. — Mon mari, lui, n'est pas de cette humeur-là. — Il y viendra, mais cela dépend de vous. » Le père est un brutal qui querelle sa fille sur les robes qu'elle achète, l'argent qu'elle perd au jeu et les gens qu'elle reçoit, et qui, sur l'assurance que lui donne la caméristé que les hommes qui viennent voir sa maîtresse se tiennent assez éloignés d'elle pour que deux carrosses passent de front dans l'intervalle, s'apaise aussi facilement qu'il s'est irrité. Le mari lui-même, le personnage raisonnable de la pièce, est si maussade, si froidement calculateur, et en même temps si brusque dans sa manière de diriger sa femme, que l'on concevrait sans peine que celle-ci poussât les choses fort loin. Danville, dans *l'École des Vieillards*, est aussi quelque peu chagrin ; mais cette humeur est de son âge, et sa sévérité est rachetée par un grand fonds de tendresse et de bonté; il s'emporte, mais il revient sur-le-champ. Fulgence, plus jeune, est toujours de sang-froid. Lorsque sa femme, poussée à bout par son calme et sa dureté, s'écrie : Vous me mettez en fureur! — loin de s'échauffer et de s'irriter comme elle, il se contente de lui dire : — Je

vais voir si votre père est éveillé... Nous causerons demain. — Ce mari italien est si froidement jaloux, si amèrement aimable, qu'on peut le croire capable de tout, même de battre sa femme dans un moment d'humeur. La dévote Christine est bien la digne sœur de Fulgence; elle calcule comme lui, mais dans un but différent. Fulgence, au fond, veut le bien, sa sœur veut le mal et ne cherche qu'à nuire; à cet effet, elle écoute aux portes, dénonce, calomnie, envenime les actions les plus innocentes. Ce caractère est trop noir pour être plaisant, il impatiente trop pour que l'on songe à s'en moquer.

Veut-on maintenant avoir une idée des mœurs délicates des personnages secondaires de la comédie de Nota, de Flamminia, la femme galante, de Filucca, le ci-devant jeune homme, du poète Raymond? L'extrait suivant de quelques scènes du quatrième acte nous les fera connaître. Le lieutenant Guillaume, ne pouvant mener Camille au bal, comme il l'espérait, y a conduit Flamminia. Camille, qui accompagne son mari, les rencontre et les examine.

— Ce masque vous a remarqué avec attention, dit Flamminia au lieutenant. — C'est quelque belle qui cherche fortune. Voulez-vous que nous prenions du café? — Je préfère du rosolio. — Garçons, du café et du rosolio. — Vous ne me parlez pas de Camille; elle doit être furieuse de ne pas venir à ce bal? — Je le crois volontiers, la pauvre femme! — ..... Cette conversation vous est peut-être désagréable? — Pourquoi donc? pensez-vous, par hasard, que je sois amoureux de Camille? — Elle meurt d'amour pour vous, chacun le sait et le dit. — Je ne puis l'empêcher d'avoir de l'inclination pour moi, mais cela me touche peu : elle est si jeune, si gauche, elle a si peu d'esprit et de grace. Un petit nombre de femmes, chère Flamminia, ont le bonheur de vous ressembler. — Cependant, sans la défense de son mari, vous l'auriez accompagnée ce soir, ingrat que vous êtes! — Vous êtes bien injuste, car la vérité est que j'avais déclaré à donna Camille que je vous avais promis mon bras pour ce soir. (*A part.*) Mentir avec les femmes, c'est leur rendre la monnaie de leur pièce. — ..... Ce rosolio ne vaut rien. — Ce qu'on prend au théâtre est rarement bon..... Voulez-vous que nous retournions dans la salle du bal? — Non, j'aime mieux faire un tour dans le salon de la Redoute. — Pour jouer, peut-être? — Vous avez deviné; je suis masquée, et je profiterai de l'occasion pour risquer quelques sequins. — La joueuse! je ne suis pas surpris qu'elle ait ruiné son mari. — Vous ne venez pas avec moi? — Je ne veux pas jouer. Je vais re-

tourner un moment au bal. — Convenons donc que nous nous retrouverons ici.

Dans ce moment Flamminia et le lieutenant rencontrent Filucca qui sort du bal. Filucca raconte que sa goutte le fait souffrir, que, pour se distraire, il a hasardé quelques sequins, et qu'il vient d'en gagner vingt.

— Je me suis retiré avec ce petit bénéfice. — Qui a gagné, dites-vous? reprend Flamminia. — Moi, belle dame. — A merveille; confiez-moi donc vos vingt sequins. — Qu'en voulez-vous faire? voudriez-vous les garder? — Non, non; mais donnez toujours. — Filucca donne les vingt sequins. — A présent, dites-moi ce que vous voulez en faire? — Je veux les jouer pour votre compte.

Vers la fin du bal, le lieutenant et Raymond le poète se retrouvent de nouveau avec Filucca. Filucca s'adresse à Raymond :

— Sortez-vous du jeu? — Oui. — Auriez-vous rencontré donna Flamminia? — Oui; la pauvre dame a une mauvaise veine. — Hélas! mes pauvres sequins! — Elle est venue me cajoler, me priant de risquer pour elle un écu sur le tapis; je m'en suis fort gracieusement dispensé.

Flamminia a tout perdu, et la fête tire à sa fin; elle rentre échevelée, et s'adressant au lieutenant : — Partons, lui dit-elle, j'ai tout perdu; je ne veux pas rester un moment de plus à cette maudite fête. — Le lieutenant, occupé de rattraper le portrait qu'on vient de lui enlever, lui répond brusquement : Raymond vous accompagnera, laissez-moi. — Je suis désolé, dit Raymond, mais je ne le puis. (*A part.*) Je ne veux pas payer la voiture.

En vérité, les folies des masques et des personnages populaires de la comédie *dell' arte* sont autrement divertissantes que ces froides platitudes; encore une fois, ces mœurs basses révoltent, et, avec la meilleure volonté du monde, on ne peut s'en amuser.

Nota, comme tous les esprits froids et timides, s'est presque constamment placé à la suite d'un autre. Il imite indifféremment Goldoni, Molière ou Colin d'Harleville; mais il imite en dénaturant. Il ôte à Colin d'Harleville sa finesse et sa bonhomie, à Goldoni son feu, à Molière sa verve comique, et quand il a refondu péniblement les meilleurs ouvrages de ces divers auteurs, il les jette dans son moule uniforme, d'où ils sortent contrefaits et méconnaissables. Croirait-on, par exemple, que l'avocat piémontais ait eu l'incroyable prétention de refaire *le Malade imaginaire* de Molière? C'est là surtout que se

trahit la faiblesse de son procédé habituel. Que fait-il en effet? Il remplace le vieil Argant, si naturellement et si plaisamment entêté dans ses appréhensions, par un jeune homme sentimental, qui écoute avec la même confiance et la même tranquillité que le crédule vieillard de Molière les burlesques consultations de ses médecins. Comment l'auteur italien n'a-t-il pas senti que l'âge seul pouvait justifier cette faiblesse et cette crédulité? Comment n'a-t-il pas compris combien ce caractère de jeune homme qui a peur d'aimer, parce qu'il a peur de mourir, est contre nature? La jeunesse va droit devant elle; elle n'a ni vains ménagemens, ni ridicules terreurs. L'homme qui, dans la fleur de l'âge, consulterait son baromètre pour savoir s'il doit sortir du lit, et son médecin pour savoir s'il doit aimer, et qui écouterait de sang-froid les burlesques et interminables consultations de messieurs Chrysalide et Castoreum, loin d'être un malade imaginaire, serait bien réellement malade.

Alphonse, le malade d'Alberto Nota, est entouré d'intrigans comme l'Argant de Molière; mais ces intrigans sont encore de l'espèce la plus vile. C'est une Aspasie, sœur du malade, qui ne songe qu'à escroquer son frère en détail ou à détourner sa fortune, et qui, dans ce but, donne aux médecins qu'il consulte force doublons d'Espagne pour qu'ils le déclarent très malade; c'est M. Raymond, parasite et vil flatteur, qui, de son côté, exploite Aspasie, dont il convoite la main, et qui, voyant les espérances qu'il fondait sur sa fortune s'évanouir, reprend soigneusement les présens qu'il avait faits, et s'échappe en disant grossièrement : — Moi, épouser une femme maussade et qui n'a pas de dot! je ne suis pas si bête. — Sont-ce donc là réellement les mœurs de la société italienne? Nous ne le croyons pas; tant de bassesse et de cupidité nous semble impossible; nous aimons mieux supposer que l'auteur, pour exciter l'intérêt, s'est cru obligé de *charger*, et cependant Alberto Nota passe, avant tout, pour un écrivain sage, et ses pièces ont obtenu cette sorte de succès d'estime qu'on accorde à des portraits fidèles.

Ces remarques s'appliquent aux autres pièces de Nota, à la *Fiera*, au *Philosophe célibataire*, à la *Donna ambitiosa*, etc., etc. Ce sont toujours les mêmes mœurs communes, les mêmes situations vulgaires, le même style élégant, froid, tout d'une venue. Ses drames de *la Marquise de Ganges*, de *Laure et Pétrarque*, n'ont d'autre mérite que celui d'une exécution patiente. Dans ces pièces ternes, inanimées, la vérité historique est outrageusement violée, sans profit pour l'art ni pour l'intérêt. Nota, par exemple, fait partager à Laure l'ardent amour

de Pétrarque, et nous assistons à des querelles de ménage entre elle et son mari, querelles dont l'effet, assez étrange, est de la rendre prude et intraitable. Cela tient au système de Nota, grossier dans le choix des détails, et néanmoins tendant toujours au but moral.

Le poète piémontais a fait école; mais ses imitateurs, à force de viser au sérieux et au *soutenu,* comme ils disent, en sont venus à proscrire le rire de la comédie, — le rire, selon eux, ne convenant guère qu'à la farce, — et sont tombés dans le drame larmoyant de La Chaussée ou dans le drame moral de Sedaine. Les gens de talent, dégoûtés de ce genre bâtard, et manquant d'ailleurs de toute la liberté nécessaire au poète comique, au lieu de batailler avec la censure, ont mieux aimé renoncer à la peinture des mœurs et des ridicules contemporains, et se sont rejetés sur le drame historique et la tragédie, que plusieurs d'entre eux ont entrepris de pousser dans des voies nouvelles. Lorsque Alfieri tenait le sceptre de la tragédie, on put croire que tous les poètes de l'Italie allaient se précipiter à sa suite dans une aveugle imitation, comme ils firent au temps de Pétrarque. Ce mouvement dans les esprits eut lieu en effet, mais il fut de courte durée; Monti et Pindemonte sortirent seuls avec honneur de la foule de ces imitateurs. Manzoni, Pellico et Niccolini, qui vinrent immédiatement après eux, s'écartèrent sagement du sentier battu. Chacun de ces poètes a son genre de mérite et son caractère propre. Pellico, l'auteur d'*Esther,* de *Gismonda* et de *Francesca de Rimini,* se distingue d'Alfieri plutôt par le fond que par la forme. Pellico est le poète des sentimens tendres, comme Alfieri est le poète de la colère, de la vengeance et des sentimens violens. On retrouve déjà dans l'*Esther* et la *Francesca* cet esprit de résignation humble et soumise qui éclate à chacune des pages du livre des *Prisons;* sentiment de componction méritoire sans doute, mais dangereux et quelque peu dégradant, car, ainsi que l'humilité et la résignation chrétienne exagérées, il ne tend à rien moins qu'à annihiler la fierté humaine et l'indépendance de l'individu au profit de la tyrannie triomphante, en un mot, à justifier l'oppresseur aux dépens de l'opprimé. Niccolini est l'auteur de *Jean de Procida*, de *Louis le Maure* et de ce singulier drame de *Nabucco,* dans lequel il met en scène Napoléon sous le nom du personnage allégorique, héros de la pièce. Niccolini marque la transition de Pellico à Manzoni : la forme chez lui prend plus d'ampleur, et le détail plus d'importance; la peinture des mœurs se substitue insensiblement à celle des caractères, et l'étude du costume et des usages à celle des passions. Manzoni, dès son début, montra plus de hardiesse encore.

Il introduisit tout d'abord dans le drame national les développemens qui distinguent le drame anglais et allemand, et l'homme de génie qui plus tard, dans son roman des *Promessi sposi*, rappela Walter Scott, moins la fécondité et l'*humour*, se plaça glorieusement, comme écrivain dramatique, à la suite de Shakespeare et de Schiller. Manzoni peut être regardé comme le chef poétique de cette école lombarde qui, en littérature, s'est mise, dans tous les genres, à la tête des novateurs. Les Piémontais d'un côté, les Napolitains de l'autre, n'ont pas tardé à suivre cette impulsion, contre laquelle Florence lutte encore. Malheureusement Pellico et Manzoni se reposent. Le mysticisme a absorbé toutes leurs facultés, et, comme Racine, ils font pénitence de leurs chefs-d'œuvre. Une nouvelle génération de dramaturges les a remplacés. Marenco, l'auteur de *Berenger*, Brofferio, l'auteur de *Vitige re dei Goti*, Giacometto, le peintre de la *Famiglia Lercari*, ne sont guère que de médiocres continuateurs de l'école d'Alfieri.

Battaglia, Turotti et Giuseppe Revere ont conduit le drame dans des voies plus modernes. Imitateurs de Manzoni, ils ont transporté sur la scène le roman historique, et tous trois ont fait choix de sujets nationaux. Battaglia, l'auteur de *Louise Strozzi*, est le plus habile de ces écrivains. Il sait habilement concentrer l'intérêt sur un personnage, combiner les incidens du drame et ralentir ou précipiter l'action pour le plus grand plaisir du spectateur. Battaglia a essayé d'un compromis entre l'école classique et l'école romantique. Dans ce but, il a tenté d'approprier les formes anciennes, en leur donnant l'élasticité dont elles manquaient, aux incidens plus variés du drame moderne; c'est le Casimir Delavigne de l'Italie. Giuseppe Revere, l'auteur de *Lorenzino de Medicis*, est l'ennemi déclaré de toute transaction de ce genre; aussi a-t-il rassemblé tant de personnages dans son drame et donné une telle ampleur à chacune de ses scènes, que la représentation en serait matériellement impossible et durerait plus d'un jour. Il a voulu tout à la fois présenter un tableau complet de l'époque, comme un historien aurait pu le tenter, et faire une œuvre dramatique : il n'a réussi qu'à demi. L'amour de la patrie, la haine de la tyrannie, les sentimens religieux, la peur du diable, l'amour délicat et le libertinage se mêlent confusément dans ce drame, où l'auteur semble s'être imposé l'obligation de parler de tout et de ne rien oublier de ce qui se rapporte à ses personnages. M. Alfred de Musset, qui a traité le même sujet dans une vive esquisse où l'on retrouve tout l'imprévu et toute la délicatesse de son esprit, à la fois

si fin et si énergique, est moins savant peut-être que M. Giuseppe Revere, mais il est bien autrement vrai et intéressant; il est surtout bien autrement dramatique.

M. Turotti, le plus jeune des trois auteurs que nous venons de citer, est un débutant du plus grand espoir; les critiques italiens, en s'occupant de son drame du *Comte d'Anguissola*, l'ont salué de ces louanges dithyrambiques dont ils sont malheureusement trop prodigues, et qu'ils devraient réserver pour ces combattans vieillis dans les triomphes, pour les Manzoni et les Pellico. Quoi qu'il en soit, le drame de M. Turotti est peut-être l'œuvre dramatique la plus importante de ces dernières années; la contexture du drame est vive, quoique travaillée, l'intérêt est habilement gradué, et le coloris séduisant. Le sujet de ce drame est fort simple: Pierre-Louis Farnèse s'est rendu maître de Plaisance, et appesantit son joug sur la noblesse; Giovani Anguissola, homme d'un caractère énergique et résolu, ourdit contre le tyran une conjuration que Ferrante Gonzague de Milan doit seconder. Tandis que l'Anguissola s'est rendu à Milan pour s'entendre avec ce prince, Farnèse fait saisir et emprisonner sa maîtresse, Teresa della Casa Bianca. L'Anguissola, de retour, ne songe plus qu'à se venger, et le 10 septembre 1547, il tue d'un coup de poignard Pierre-Louis Farnèse. Turotti a couvert, par la nouveauté des détails et le choix des ressorts qu'il a mis en usage, la nudité, et, s'il faut le dire, la vulgarité de ce sujet. C'est une œuvre toute de passion; la soif du pouvoir, le désir de la vengeance, l'insolence de l'oppresseur, la noble colère de l'opprimé, et le double amour de la mère et de l'amante se partagent les scènes rapides et colorées de ce drame saisissant; les Italiens en vantent le beau style : *Il l'inguagio e sempre sostenuto*, disent-ils. Nous l'aimerions mieux plus simple et plus naturel. Il est inutile de dire que, par le temps qui court, on ne joue pas un pareil ouvrage par-delà les Alpes; c'est déjà surprenant qu'on en tolère l'impression.

Le Napolitain de' Virgiliis, que nous avons placé au nombre des poètes dramatiques modernes de l'Italie, se sépare essentiellement du groupe que nous avons fait connaître; c'est un esprit original, mais confus. Sa grande *Comédie du* XIXe *siècle*, ouvrage de proportions colossales, rappelle à la fois le *Faust* de Goethe, le *don Juan de Marana*, de M. Dumas, et la *Fiera* de Buonarotti le jeune, cette pièce singulière qui a vingt-cinq actes et qu'on ne peut représenter qu'en cinq jours. Le ciel, la terre, les passions humaines, surnaturelles ou plutôt extra-naturelles, se confondent assez malheureu-

sement dans l'œuvre de M. de' Virgiliis; c'est une de ces conceptions qui n'ont d'autre mérite que leur singularité, que le goût désavoue, que réprouve le sens commun.

Au-dessous de ces auteurs, qui, du moins, ont le mérite de l'originalité, se groupe l'armée des arrangeurs, qui traduisent nos mélodrames et nos vaudevilles, faisant souvent de deux pièces une seule, ou d'une seule pièce deux *libretti*, selon que l'étoffe prête plus ou moins. Ce sont nos théâtres du boulevart qu'ils mettent de préférence à contribution, et c'est aux pièces les plus insignifiantes, et par cela même plus faciles à mettre à portée de la foule, qu'ils s'attaquent d'ordinaire. Les tableaux de mœurs locales, fins de ton et d'un dessin délicat et naïf, seraient, pour l'ouvrier, trop mal aisés à reproduire, et pour le public trop difficiles à comprendre. Quelques-uns de ces faiseurs essaient bien de temps à autre de puiser dans leur propre fonds, et de faire du vaudeville et du mélodrame indigènes; mais le succès a rarement couronné leurs efforts, et la plupart, trouvant que les profits ne couvraient pas les frais, ont mieux aimé suivre le troupeau des imitateurs. Felice Romani à Venise, Francesco Bon à Turin, ont seuls persisté. Felice Romani compose de grands mélodrames à la Pixéricourt, auxquels il donne quelques beaux titres, tels que *le Solitaire des Asturies*. Francesco Bon vise plus haut; il fait du mélodrame passionné, et s'inspire du *Joueur* ou de *la Tour de Nesle*, ces mélodrames modèles. Son drame du *Vagabond*, représenté à Turin l'hiver dernier, a obtenu un de ces succès de vogue qui s'attachent passagèrement à ces sortes d'ouvrages.

Le vagabond a joui d'une honorable aisance, mais ses vices l'ont réduit à la plus extrême misère; sa femme est épuisée par la maladie, et comme Ugolin dans la Tour de la Faim, il est entouré d'enfans qui lui crient : Père, j'ai faim! Quoique vicieux, cet homme est trop fier pour mendier. Il aime mieux s'en prendre à Dieu et aux hommes de son infortune, et repousse par des imprécations et des blasphêmes les consolations de sa femme. Cette femme est l'image de la vertu, elle aime son mari, tout vicieux qu'il est, et conserve sur lui un reste d'empire. Elle sait que le malheureuux hésite entre le crime et le suicide; elle s'efforce de réveiller son courage, et de relever son ame abattue. Deux inconnus obsèdent le vagabond; ils lui offrent à la fois le moyen de s'enrichir et l'occasion de se venger d'un ennemi puissant. Qu'il enlève la fille de cet ennemi, qu'il la leur livre, et une somme considérable sera sa récompense. L'honneur l'eût peut-être emporté sur la cupidité, l'honneur est trop faible contre le

besoin de la vengeance et la cupidité réunis; l'infortuné cède et donne un rendez-vous aux inconnus dans un endroit écarté. C'est de là qu'il doit partir avec eux pour les guider dans l'exécution du complot, car l'homme dont il veut se venger est son parent, et il sait comment on peut pénétrer dans sa maison. Un grand crime va être commis, mais la femme du coupable, cet ange gardien que le mélodrame ne manque jamais de donner à la vertu qui chancelle, a épié ses démarches, et dans une scène pathétique lui arrache d'abord l'aveu de son projet; elle le conjure au nom de ses enfans de renoncer à cet infame complot; enfin, réveillant habilement la générosité naturelle de son époux, elle l'amène à ne se venger de son ennemi que par un bienfait. Cette scène, parfaitement conduite, et qui rappelle la grande scène de la prison dans *la Tour de Nesle*, a fait la fortune de la pièce. Le vagabond, ramené à la vertu, arrache la fille de l'homme qui l'a ruiné des mains de ses ravisseurs, la lui rend, et la fait épouser par ce grand seigneur qui a voulu lui ravir l'honneur. Le père, reconnaissant, se réconcilie avec son noble ennemi, et lui rend les biens qu'il lui avait enlevés. De cette façon, la vertu est récompensée, le crime puni, l'innocence protégée, et tout finit pour le mieux.

Il était naturel qu'un ouvrage si raisonnablement pathétique obtînt un grand succès, étant joué surtout par des acteurs chaleureux, qui se livrent corps et ame à leurs rôles. En Italie, ces acteurs, remplis sinon de talent, du moins de cette verve qui en tient lieu, de ce feu qui remplace l'étude, ne sont pas rares, et c'est habituellement sur les théâtres secondaires qu'on les rencontre. Gottardi, dans la pièce que nous venons d'analyser, enlevait, par sa manière impétueuse et quelque peu sauvage, les applaudissemens des spectateurs les plus froids; la Bettini le secondait admirablement. Elle avait surtout un élan qui électrisait la salle entière et faisait verser des larmes à chacun des spectateurs, lorsque, dans la grande scène de la conversion, elle criait à son mari : *Guardami, sono la madre de' tuoi figli*.

Ces acteurs singuliers, si misérables d'ordinaire et si vulgaires par instans, connaissent merveilleusement tous les moyens d'émouvoir. Ils savent se servir adroitement de leur grossièreté, de leur laideur, de leurs infirmités, souvent même d'un tic et d'un ridicule. Casaciello, à Naples, entrait en scène presque toujours ivre, ayant toutes les peines du monde à se tenir sur les jambes, et l'on n'imaginerait jamais tout le parti qu'il tirait de son ivresse, principalement dans les

rôles bouffes un peu chargés. Il avait une manière unique de perdre son centre de gravité, soit en croisant les jambes lorsqu'il était assis, soit en trébuchant lorsqu'il était debout. En tombant, il se retenait à son voisin, ce voisin se rattrapait au plus proche, qui en saisissait un quatrième. Casaciello était énorme, sa chute entraînait nécessairement celle du chapelet tout entier, de sorte qu'en un instant tous les personnages en scène culbutaient comme des capucins de cartes, aux applaudissemens délirans du public. En temps de carnaval, ces cascades bouffonnes s'étendaient jusqu'à l'orchestre et menaçaient de gagner le parterre, où les garçons de café et les abbés se ruaient les uns sur les autres en hurlant de joie.

L'Italie a encore d'excellens acteurs bouffes, qui, en général, ont chacun leur spécialité. Il est tels acteurs qui ne jouent que les rôles de gondoliers ou de cochers boiteux, tels autres les rôles de bègues ou de borgnes, et cela parce qu'ils sont naturellement boiteux, bègues ou borgnes. Les Italiens s'amusent facilement d'une chose, et s'en amusent long-temps. La première fois que je passai à Venise, on jouait, sur l'un des petits théâtres du Rialto, une pièce dans laquelle des matelots de Trieste se battaient entre eux. (S'il y a quelque mauvais coup à faire, les Vénitiens en chargent volontiers ces voisins, dont ils sont jaloux.) L'un des matelots finissait par appliquer un si terrible coup de poing à son adversaire, qu'il lui faisait sortir l'œil de la tête. On appelait un chirurgien. C'était un gros homme, revêtu d'un habit galonné, qui arrivait en tenant un énorme sac d'outils, et qui, en tirant un bistouri prodigieux et d'immenses pinces, opérait silencieusement le blessé. Lorsque, après avoir bien tenaillé son homme, il se préparait à se retirer : — Ai-je perdu l'œil? lui demandait le patient. — Non, lui répondait le chirurgien, car le voici dans ma main. — La parfaite tranquillité avec laquelle le gros homme débitait sa terrible réponse, le geste plaisant dont il l'accompagnait, faisaient à la fois rire aux éclats et frémir les assistans. Trois ans après, je repassais à Venise; je me rendis par curiosité à ce même théâtre : on y donnait la même pièce, le même homme jouait et faisait la même repartie, qu'accueillaient les mêmes éclats de rire et les mêmes frémissemens. Je sus plus tard que l'on avait donné cette comédie plus de cent fois chaque année, et que, grace à cette réponse du chirurgien, elle avait toujours attiré la foule. C'est sans doute à cette constance rare que les bouffons provinciaux et les quatre masques du théâtre doivent leur succès si prolongé. Elle a fait aussi la fortune du joyeux et sensé curé Arlotto, de Bertoldo et Bertoldino,

son fils, ce paysan rusé et sententieux dont les Génois et les Milanais s'amusent, je crois, depuis le temps d'Alboin et du roi Didier; du rustre florentin Arzigogolo, ce cousin de maître Patelin, qui, accusé de vol, contrefait l'insensé d'après le conseil de son avocat, et ne répond aux questions du juge que par un sifflement aigu. Celui-ci le renvoie absous. Vient l'avocat, qui réclame son salaire, et auquel le rusé paysan ne répond aussi que par le même sifflement. Les acteurs qui se sont emparés une fois des sympathies du public peuvent donc compter qu'il leur restera long-temps fidèle.

Aujourd'hui le meilleur acteur comique de l'Italie est sans contredit Gattinelli. Il tient le sceptre de la déclamation bouffonne, comme Moriani celui du chant. A Paris, nous ne pouvons manquer de faire connaissance avec Moriani, dont le talent depuis deux ans a atteint une rare perfection. Ses admirables *fa sol la* retentiront un jour sous les voûtes du Théâtre-Italien; mais je doute fort que nous ayons jamais la visite de Gattinelli, et c'est un véritable malheur, car Gattinelli est le modèle le plus complet de l'acteur italien, qui, à la verve comique, à l'aptitude morale, doit joindre une grande souplesse physique. Faites un composé de Bouffé, de Frédéric Lemaître et de Mazurier, et vous aurez l'analogue de Gattinelli. Cet excellent acteur du théâtre *Re*, à Milan, égale, s'il ne le surpasse pas, le fameux Vestris, qui n'avait pas de rival en Italie dans les pièces bouffonnes, il y a vingt-cinq ans.

Ce ne sont donc pas les acteurs qui manquent aujourd'hui aux bons ouvrages, ce sont les bons ouvrages qui manquent aux acteurs, condamnés à représenter éternellement les froides esquisses de Nota, les banales moralités des poètes de son école, ou quelques drames dans lesquels la nature est trop souvent sacrifiée à de bruyans effets de scène. Goldoni et Alfieri, tout imparfaits qu'ils sont, n'ont pas été remplacés, et la plupart de leurs continuateurs ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre. D'un autre côté, les romantiques qui marchent à la suite de Manzoni écrivent des romans dialogués que l'excès des développemens et la difficulté de la mise en scène empêcheraient de jamais représenter, quand même la censure ne les interdirait pas. Deux ou trois débutans, jeunes encore, donnent quelque espoir; mais quelle constance ne leur faudrait-il pas pour persévérer dans cette route ingrate, semée d'épines, qui leur promet à peine un peu de gloire! La comédie est tombée plus bas encore que le drame. Il est vrai qu'avec le système politique actuel des gouvernans elle n'est guère possible; Nota lui-même, persécuté un moment, caressé plus

tard, n'écrit plus, et s'il a des imitateurs, on ne peut guère appeler comédies ces pièces niaisement honnêtes et trivialement morales, que hasardent de temps à autre sur le théâtre de leur petite ville quelques *poetastri* qui ont étudié le cœur humain dans leur grenier.

Nous avons déjà vu quels étaient les mœurs et les caractères reproduits par ces écrivains de bas étage qui, lorsqu'ils ont donné un but moral à leurs plates rapsodies, croient avoir fait de la comédie philosophique, et s'intitulent les Molières de l'Italie, comme si en pareille matière un but moral remplaçait jamais la verve et la gaieté. La haute comédie n'existe plus en Italie, et n'y a peut-être jamais existé que d'une manière incomplète. Le développement précoce que l'art dramatique prit au-delà des Alpes à une époque où dans le reste de l'Europe il n'était pas même à l'état d'enfance, promettait une maturité vigoureuse; l'art cependant, stationnaire quelques instans, n'a pas tardé à décliner. Les Italiens nous avaient devancés, nous les avons surpassés. Je doute fort qu'ils reprennent jamais le dessus, qu'ils parviennent même à nous égaler. Il faudrait pour cela changer le caractère de la nation, tâche plus difficile que l'apparente mobilité des individus ne pourrait le faire soupçonner. En effet, les modifications apportées par l'étranger au caractère national des Italiens ne sont jamais durables. Espagnols, Allemands, Français, ont laissé dans les mœurs du peuple des traces de leur passage, aucun d'eux ne les a ni transformées ni modifiées sérieusement. L'Italien est encore aujourd'hui ce qu'il était du temps de Léon X et de Machiavel, tout à l'instinct et à la passion. Les individus se civilisent, le fonds de la nation garde ses mœurs quelque peu sauvages et ce tour d'esprit qui nous semble si grossier. Aujourd'hui comme il y a quarante ans lorsque l'invasion française les visitait, comme il y a cent ans lorsque Duclos et l'aimable Desbrosses les observaient, comme il y a trois siècles lorsque Montaigne arrêtait sur eux son attention curieuse, ces enfans de la nature se laissent aller au bien et au mal avec la même facilité; ainsi qu'on l'a dit si judicieusement, ils ne font rien parce qu'on les regarde, ne s'abstiennent de rien parce qu'on les voit. C'est tout l'opposé des Français. Un tel peuple prête peu à la comédie de mœurs et de caractère, le ridicule pour lui n'étant pas une chose bien positive ni bien saisissable.

Une autre cause de décadence et d'infériorité pour la comédie, c'est la trop grande facilité du public, toujours prêt à se passionner, à se livrer à l'auteur et à s'assimiler au personnage. Lorsqu'un improvisateur napolitain a raconté aux gens du peuple qui l'entourent

quelque tragique histoire qui finit mal, ses auditeurs s'éloignent de mauvaise humeur et battent leurs femmes en rentrant chez eux. Les gens du monde eux-mêmes pensent encore, en s'éveillant le lendemain, au dénouement fatal du drame de la veille. La foule qui fréquente les théâtres est donc par trop facile à satisfaire; elle se contente de l'*à peu près*. Les poètes qui travaillent pour elle ne se croient pas obligés de faire de grands efforts ni de se livrer à de bien pénibles études, assurés qu'ils sont d'exciter la sympathie et de ne recueillir que des applaudissemens. Quelle bonne fortune pour un poète que ce public si bien préparé! mais il faudrait que ce poète, au lieu d'exploiter en vue de sa fortune ces heureuses dispositions de ses auditeurs, cherchât à les mettre à profit pour sa gloire.

La constance du public italien, son naturel poussé à l'excès, et cette espèce de parti pris de s'amuser de tout, expliquent le succès durable de la comédie populaire, de celle surtout qui s'attaque aux ridicules provinciaux, si aisément saisis par le peuple. Ce genre de comédie a seul peut-être encore de l'avenir; perfectionnée et développée, la comédie populaire pourrait en effet s'élever à des résultats inattendus. Aujourd'hui elle ne sert guère que d'accompagnement burlesque aux drames assommans ou aux lourdes comédies nobles du théâtre moderne. Molière, que l'on querellait sur les bouffonneries de Scapin, répondait fort sagement : — J'ai vu le public quitter *le Misanthrope* pour Scaramouche; j'ai chargé Scapin de le ramener. — Les Scapins d'aujourd'hui n'ont plus de pareils chefs-d'œuvre à faire valoir, mais eux-mêmes ne sont pas sans valeur personnelle. Maniée par un homme de génie et dirigée dans certaines voies que les Annelli, les Cesari, les Sografi n'ont fait qu'indiquer, cette comédie populaire, si vivace encore au-delà des Alpes, déterminerait sans nul doute une heureuse révolution dans l'art dramatique, et amènerait peut-être la résurrection de la vraie comédie italienne, morte si tôt après être née.

FRÉDÉRIC MERCEY.

LETTRES DU NORD

ET

DU MIDI DE L'EUROPE.

V.[1]

LA SICILE.

« Vous avez souvent entendu parler de Syracuse, la plus grande des villes grecques, la plus belle de toutes, » écrivait Cicéron en commençant une longue description que lit immanquablement tout voyageur un peu instruit, en mettant le pied au milieu des ruines actuelles de Syracuse, si toutefois on peut donner le nom de ruines aux rares vestiges de monumens antiques qui s'offrent devant vous. Encore, s'il ne restait à Syracuse que des ruines, comme à Palmyre, si l'on errait, comme à Balbek, dans un immense labyrinthe de temples détruits, de colonnes renversées, du milieu desquelles se font entendre, non des voix humaines et le bruit actif de l'industrie, mais les cris des chacals et des grands aigles réfugiés sous les voûtes des monumens abandonnés, on trouverait l'émotion qu'on cherche et

(1) Voyez les livraisons du 15 juillet et 1er octobre 1838, du 1er mai et 15 juin 1840. Cette lettre complète la série sur la Sicile.

qu'on attend quand on se dit qu'on entre dans les murs de l'ancienne rivale d'Athènes. Par malheur, l'approche de Syracuse ne vous attriste pas. La plaine qui l'entoure est riante, entrecoupée de jolis coteaux, semée de blé, de fèves, coupée par des champs de vigne où se mêlent gaiement des amandiers, des orangers et des figuiers qui vous offrent l'ombre sous leurs longs bras tordus. En avançant, on vous montre, il est vrai, quelques restes d'amphithéâtres, de catacombes, passage aride, mais dont la vue est moins attristante que celle des carrières qu'on aperçoit aux portes de Paris; et bientôt on arrive à l'entrée de l'île d'Ortygie, où est la ville de Syracuse actuelle, petite ville forte, bien défendue par sept portes et par un excellent système de fossés. Une petite population assez active s'agite tumultueusement dans les deux ou trois principales rues de cette étroite cité, où vous trouvez la meilleure auberge de la Sicile, véritable *inn* anglaise, dont le service comfortable achève de vous arracher à vos dernières réminiscences de l'antiquité.

L'histoire des agrandissemens successifs et de la décadence de Syracuse a quelque chose de philosophique dont il est impossible de ne pas être frappé dès les premiers pas qu'on fait dans cette petite île d'Ortygie. Vers l'époque de la fondation de Rome, au dire de Thucydide, vint de Corinthe en Sicile un certain Archias. Jeté par une tempête sur ce rivage, il s'y trouva bien et y fonda une ville à l'aide de quelques Héraclides qui l'accompagnaient. L'île d'Ortygie suffit longtemps à la colonie; mais enfin, le nombre des habitans s'étant accru, Syracuse étendit son enceinte sur l'isthme qui joint l'île. Cinq quartiers immenses en couvrirent toute l'étendue. L'île fut attachée à la terre ferme par une digue et un pont, et la ville qu'on y avait bâtie primitivement devint une citadelle où l'on enferma, à l'abri de toute attaque, les dieux de Syracuse, ses rois morts et ses rois vivans. Pour les Syracusains, laissant à Ortygie les temples, les palais des princes et leurs tombeaux, ils s'établirent dans les beaux et somptueux quartiers de l'Acradine, de Tycha, d'Épipoli et de Néapolis. A droite et à gauche d'Ortygie, devenue la tête de pont de la capitale, se trouvaient et se trouvent encore aujourd'hui deux ports. L'un, dit le grand, celui que Virgile nommait *Sicaniæ sinum*, a une lieue et demie de tour; des flottes entières y trouvaient jadis un refuge, et de là sortirent les innombrables vaisseaux qui soutinrent les doubles attaques des marines de Carthage et d'Athènes. Ce port était fermé, d'un côté, par l'île d'Ortygie, qui forme en partie la rade, et de l'autre, par le promontoire de Plemirium, aujourd'hui Plemirio, où les Syracusains

avaient bâti un fort surmonté de signaux inventés par Archimède. Le fort a disparu, le port s'est ensablé par l'action des vagues, et l'entrée, large de cinq cents toises, défendue autrefois par une ligne de galères enchaînées, est interdite aux vaisseaux ennemis par quelques travaux de peu d'importance. Le petit port, jadis entouré de quais de marbre, reçoit maintenant quelques bricks de commerce, des polacres, des spéronares qui reviennent du cabotage, et de légères balancelles qui exportent les fruits, le vin et les grains. Ce petit port, les sales et étroites rues qui traversent l'île d'Ortygie, les remparts déserts qui l'entourent, et le long desquels on voit de misérables filles publiques étendues au soleil ou jouant de la guitare à la porte de leurs masures, c'est là tout Syracuse aujourd'hui. La grande Syracuse qui s'étendait le long de l'Anape avec ses deux ports, ses temples de Jupiter, de la Fortune, de la Concorde, de Diane et de Minerve, ses fontaines grandes comme des mers, avec ses prytanées, ses portiques, ses théâtres, est rentrée modestement dans la pauvre petite île d'Ortygie, d'où elle était sortie. Archias, s'il revenait au monde après deux mille cinq cents ans, la trouverait à peu près telle qu'il l'avait fondée, vivant philosophiquement dans ses limites exiguës et dans son obscurité, comme si elle n'avait rien perdu, et se souvenant à peine qu'elle a figuré parmi les cités reines du monde. Je vais un peu trop loin toutefois en disant que Syracuse a oublié sa grandeur. On y trouve quelques hommes fort estimables sans doute, mais qui prennent soin de vous entretenir de la gloire passée de leur ville avec une persévérance dont quelques voyageurs, plus ingrats que moi, se sont lassés.

Dès qu'on touche le sol de Syracuse, on est en pleine histoire. En venant du côté de Catane et du fort d'Augusta, le long de la mer, on trouve une petite presqu'île et un promontoire qui portent le nom de Magnisi, et que le savant Cluver nomme, si je ne me trompe, Tapsus, dans sa carte de la Sicile antique. C'est là que débarquèrent les Athéniens lorsqu'ils méditèrent une attaque contre Syracuse, par le faubourg d'Épipoli. Ce lieu, à égale distance de Syracuse et d'Augusta, paraît très favorable à l'établissement d'un grand lazareth pour les retours d'Orient, station que réclament les besoins du commerce des Deux-Siciles. Je savais que plusieurs voyageurs distingués avaient déjà appelé dans ce but l'attention du gouvernement napolitain sur cette petite anse et le promontoire qui la termine, et à mon retour à Naples, un jour de baise-mains, me trouvant en présence d'un auguste personnage, je pris la liberté de vanter les avantages que procureraient

un grand lazareth à Magnisi, et un autre sur la côte méridionale du royaume de Naples. Un sourire m'apprit que je m'étais trompé, et je vis, par la réponse qu'on daigna faire, qu'examiner curieusement un pays qu'on traverse ne suffit pas pour apprécier avec justesse ses avantages et ses nécessités. Cette réponse, la voici : « Qui oserait établir un lazareth pour les cas de peste dans un pays qu'un garde de la côte ou de la santé n'hésiterait pas à exposer à la contagion, si on lui offrait quelques ducats? »

Il est impossible de ne pas rendre hommage aux sentimens de sollicitude qui s'opposent à la formation d'un établissement sanitaire sur cette côte, surtout quand on songe qu'en écartant ces nobles scrupules, on ferait bientôt de l'excellent havre de Syracuse une station navale de la plus haute importance, bien préférable à Malte, et un vaste entrepôt du commerce avec l'Adriatique, la Morée, l'Égypte et le Levant, tandis qu'aujourd'hui tout le commerce de Syracuse consiste en exportations de vins, d'huiles, de grains et de poissons. Cependant le port appelle, par sa sûreté et sa grandeur, les vaisseaux de toutes les nations. On n'a pas oublié que Nelson vint s'y ravitailler en 1798, et c'est de là qu'il repartit pour rejoindre la flotte française et la combattre dans une journée mémorable et fatale à la fois pour les deux nations.

Le monument de Marcellus est à l'extrémité de cet isthme de Magnisi. On nomme dans le pays *Aguglia*, l'aiguille, cette colonne dont il ne reste que la vaste base, et qui fut élevée en commémoration de la victoire remportée par Marcellus sur les Syracusains. Un tremblement de terre la renversa en 1542. Le Symèthe coule près de là. C'est le plus complet des monumens de Syracuse, si l'on excepte le temple de Minerve, dans Ortygie, édifice entièrement défiguré par sa transformation en cathédrale. Dans cette pauvre ville, trois restes de colonne d'ordre gréco-sicule, cachées sous les boiseries d'une maison de la rue Trabochetto, représentent le temple de Diane; un égout marque la place de la charmante et célèbre fontaine Aréthuse; vingt-quatre colonnes sans bases, emplâtrées dans le mur d'une église, vous sont données pour ce temple de Minerve dont je viens de vous parler; deux pierres informes dans une plaine, au bord du fleuve Anape, sont tout ce qui reste du fameux temple de Jupiter, à qui Denys l'Ancien vola le manteau d'or dont l'avait revêtu Phidias; enfin le chef-d'œuvre qu'on admire à genoux, la divine Callipyge, est privée d'un bras, et nul antiquaire ne sait vous dire ce qu'est devenue la charmante tête qui surmontait cette délicieuse statue.

Pour ceux qui savent se contenter de simples vestiges, et dont l'érudition et l'imagination suppléent à ce qui manque aux yeux, Syracuse renferme encore de nombreux et notables restes. Je vous ai dit que la ville, bâtie hors de l'île d'Ortygie, se divisait en quatre districts : le plus noble, le plus recherché de ces districts, était celui d'Acradina, situé du côté de la mer. On assure que sa population s'élevait à 400,000 ames; tout Syracuse en contient aujourd'hui 15,000! Une muraille d'une grande hauteur séparait ce quartier de ceux de Tycha et de Néapolis, on en voit encore les traces en les cherchant avec quelque attention; on y trouve aussi des restes de thermes, un débris du palais nommé les Soixante Bains, élevé, dit-on, par Agathoclès, et assez d'inscriptions pour jeter pendant quelques siècles le trouble et la division parmi les antiquaires.

Tycha, le district voisin, était le quartier des gens opulens, la chaussée d'Antin de Syracuse; mais comme les édifices y étaient bâtis sur le roc, les fondations n'étant pas nécessaires, il reste peu de traces de ses monumens et de ses maisons. Pour plus de ressemblance avec le quartier de Paris auquel je viens de le comparer, le quartier de Tycha se termine par un sol crayeux et des carrières à l'entrée desquelles on vous montre une petite grotte surmontée d'un reste de bas-relief. Cette grotte est, dit-on, le tombeau d'Archimède, découvert un jour par Cicéron en personne, qui reconnut la sépulture du grand géomètre à la sphère et au cylindre sculptés sur le fronton triangulaire qui décore l'entrée.

Dans Néapolis, d'où l'on voyait le port, se trouve ce qui fut le temple de Jupiter, le théâtre, l'amphithéâtre, la prison connue sous le nom d'Oreille de Denys, et une grotte taillée de main d'homme, et nommée *Linfeo*, parce qu'on y chantait des hymnes à Apollon. Le temple de Jupiter se compose, comme je l'ai dit, de trois fragmens de colonnes; le théâtre est formé, comme tous les théâtres antiques, par des degrés circulaires, coupés par des diazômes. Ceux-ci sont taillés dans le roc et très étendus, autant qu'il est permis d'en juger par les décombres. Jadis ils étaient recouverts de marbre; on y a bâti deux moulins, sans respect pour l'antiquité et les souvenirs de Syracuse. L'amphithéâtre est aussi taillé dans le roc. Tacite parle quelque part d'un sénatus-consulte donné sous Néron, en vertu duquel on accorda aux Syracusains le droit d'entretenir un plus grand nombre de gladiateurs. L'amphithéâtre où ils combattaient ne méritait pas ce sénatus-consulte. Il est fort au-dessous des monumens de ce genre qu'on voit à Pompeïa et à Rome. Pour l'Oreille de Denys,

c'est une suite de cavernes disposées sur un plan qui a, en effet, la forme du tympan de l'oreille humaine. Cette caverne, ainsi disposée, et formant une courbe parabolique géométriquement exacte, était naturellement revêtue d'une couche de stalactites qui donnait une grande étendue et une sonorité parfaite aux répercussions. Denys, dit-on, voulant savoir les secrets de ses captifs, se plaçait extérieurement à l'extrémité de cette galerie convexe, et y recueillait jusqu'aux moindres paroles. Je ne sais si les captifs se plaignaient plus haut et plus énergiquement que les ciceroni qui font entendre aujourd'hui leur voix aux voyageurs curieux; mais l'Oreille de Denys m'a semblé un peu sourde.

Dans Néapolis, ce quartier qui représentait le goût moderne de la Syracuse antique, devait naturellement se trouver le théâtre. Le théâtre était, vous le savez, chez les anciens, non-seulement un lieu destiné aux divertissemens et aux représentations scéniques, mais aussi l'arène où l'on débattait les intérêts politiques. Le peuple, c'est-à-dire les citoyens, s'y assemblaient pour délibérer des affaires de l'état; chacun d'eux avait sa place marquée, sa stalle; et ainsi, en venant s'asseoir au théâtre, un Syracusain jouissait en quelque sorte d'un droit politique. Ce vieux cirque à trois étages de gradins taillés dans le roc a donc été le théâtre de tous les grands évènemens de la cité. C'est là que Gélon, après avoir invité tous les habitans à prendre les armes, se rendit devant eux en simple toge, pour leur rendre compte de son administration. Là aussi Agathocles demanda compte du sang versé et du massacre des meilleurs citoyens; et sur un de ces siéges de pierre, Timoléon, le vieux et illustre aveugle, donnait ses conseils au peuple, après l'avoir délivré de la servitude. C'est encore là que les Syracusains, avides de beaux-arts et épris du pur langage de la Grèce, dont ils étaient originaires, amenaient les soldats athéniens prisonniers, et leur faisaient réciter les tragédies d'Euripide. Tant de souvenirs et d'autres dont l'impression fugitive s'est effacée depuis de ma mémoire, nous avaient doucement surpris, et nous berçaient, nous qui n'avions vu d'abord, en venant nous asseoir sur ces degrés, que des pierres écroulées et de tristes escaliers de roches surmontées d'un vulgaire moulin moderne. Nous sentîmes bientôt que cette profanation même ajoutait un charme à l'aspect mélancolique du tableau. Le génie des grands tragiques grecs, la pompe des fictions antiques, l'effet imposant des chœurs, l'éloquence et la grandeur d'ame des hommes d'état et des guerriers qui avaient aussi figuré sur cette scène, tout avait disparu; mais le temps avait accu-

mulé la terre végétale sur les degrés de pierre; de grands arbres s'y étaient élevés, et, protégeant ce lieu de leur feuillage, lui donnaient l'aspect solennel d'un immense tombeau. En même temps, les eaux d'un aqueduc sarrazin, amenées pour le moulin, sortant avec force des étages supérieurs, couvraient de leurs nappes fraîches tout ce vieux monument et invitaient à rêver par le bruit régulier de leurs cascades. Enfin, la mer, le golfe, la plaine, se déroulaient au loin et augmentaient encore la magnificence de ce spectacle dont nous étions bien loin de soupçonner l'effet en pénétrant dans ces misérables ruines. Sur une des plinthes du théâtre, on lit, en grands caractères grecs : ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΦΙΛΙΣΤΙΔΩΣ. Le reste est caché par un mur contre lequel s'appuie le moulin, malgré les efforts d'un antiquaire distingué, le chevalier Landolina, qui avait proposé de reculer ce mur à ses propres frais, mais qui n'a pu faire agréer sa demande par le gouvernement. Ce mur, ou plutôt cette inscription, fait le désespoir des savans. La reine Philistide était-elle une souveraine de Syracuse que l'histoire a oubliée, ou le titre de Basilissas qui lui est donné désigne-t-il simplement la grande prêtresse de Bacchus, auquel le théâtre aurait été dédié? C'est ce qu'on ignore; mais de nombreuses médailles portant le même nom à l'exergue, représentant une femme d'une grande beauté, et frappées à diverses époques, ont été trouvées dans les fouilles. On en conclut que cette Philistide, soit prêtresse, soit reine, a vécu ou régné long-temps.

A la gauche du théâtre est une voie sépulcrale formée de deux rangées de tombeaux; elle mène à une voie semblable et à des monticules de roc dans lesquels on a creusé les réduits funèbres. C'est en se promenant philosophiquement dans ces nécropoles, que Cicéron, alors questeur de la province Lilibétane, découvrit le tombeau d'Archimède, que surmonte, dit-on, celui de Timoléon.

En faisant la même promenade que Cicéron, on arrive au quartier d'Épipoli, qui était comme la banlieue de Syracuse, et aux latômies ou carrières qui s'y trouvent. Quelques-unes de ces carrières servaient de tombeaux aux vivans quand ils avaient eu le malheur de déplaire aux despotes, et on y montre encore le caveau où le philosophe Philoxène voulait qu'on le ramenât quand Denys lui lut ses mauvais vers. Le village de Belvedère a remplacé la citadelle qui terminait la nouvelle ville de ce côté; or ce village est maintenant à plus de deux milles de la ville actuelle. Mais la plus curieuse des latômies est nommée le Palombino; elle appartient à un joli couvent de capucins nommé Selva, qui s'élève sur les latômies elles-mêmes, dans le quar-

tier d'Acradina. Les moines y ont créé un jardin dont la fertilité est remarquable. Le couvent ressemble un peu à une place forte. On y entre par un pont-levis, qui n'était pas une précaution inutile avant notre conquête d'Alger, quand les corsaires barbaresques venaient visiter cette partie de la Sicile. Aujourd'hui encore, les côtes de la Calabre et de la Sicile sont exposées à des dangers de ce genre, et pendant mon dernier séjour à Naples, le jeune roi quitta tout à coup son palais et s'embarqua brusquement sur un bateau à vapeur armé en guerre, pour aller en personne donner la chasse à des corsaires grecs qui s'étaient montrés dans le golfe de Sainte-Euphémie. Au reste, la brillante activité du roi de Naples s'accommode à merveille de ces incidens aventureux.

Les latômies de Syracuse sont immenses; il s'en trouve dans presque tous les anciens districts situés hors de l'île d'Ortygie. Denys le tyran avait à sa disposition douze prisons qui sont autant de latômies ou passages souterrains. On assure qu'un de ces passages conduisait jusqu'à Ortygie, et qu'un corps de fantassins pouvait y passer debout avec ses casques et ses piques. De ces cavernes, les unes servent aux cordiers pour travailler le chanvre; d'autres ne sont plus que des fosses ouvertes, au fond desquelles on ne trouve que des pierres et des ronces; enfin celle dont j'ai parlé, et où les capucins ont élevé leur monastère, est un beau verger souterrain dont les parois ont plus de trente-trois mètres d'élévation; le sol est couvert de grenadiers, de pampres et d'orangers. Les plus vastes de ces catacombes, parmi lesquelles je compte les Capucins, s'étendent sous le sol d'Acradina, près de la mer, en trois lignes parallèles et semi-circulaires. Celle qui porte le nom de San-Giovanni est une ville tout entière. Les rues, les places, les carrefours de cette nécropole se déroulent sans fin devant vos pas, et vous les parcourez entre deux rangées de niches où sont creusées d'innombrables tombes. Ces tombes se présentent par groupes, et forment des chambres sépulcrales qui appartenaient aux différentes familles. Elles sont sans ornement, taillées dans le roc d'une manière uniforme, et donnent à la fois l'idée de l'ordre et de l'esprit d'égalité qui régnait dans la population de Syracuse. Au-dessous de chacune de ces tombes, le roc a été creusé en arceaux à jour, et les regards peuvent ainsi pénétrer dans la voie sépulcrale qui est parallèle. Toutes sont assez vastes pour laisser passage à une voiture, les voûtes en sont élevées, et les cérémonies religieuses qui y avaient lieu jadis devaient être singulièrement imposantes. A défaut d'ornement architectural, on y voit des inscriptions,

des chiffres, des objets votifs, placés là dans différens siècles, et offrant le symbole des croyances qui ont successivement dominé dans le pays, ainsi que les images du christianisme, qui les a remplacées. Quant aux épitaphes, elles ont été pieusement arrachées des tombes par les antiquaires, et figurent dans le musée de Syracuse, où l'on retrouve de déplorables et nombreux témoignages de toutes les spoliations faites de nos jours au nom de la science.

Dans le quartier de Tycha, situé entre l'Acradina et Epipoli, vivaient le bas peuple, les gladiateurs, les vendeurs. On y voyait le temple de la Fortune, assidument fréquenté par une foule misérable qui s'efforçait laborieusement de mériter les faveurs de la déesse. C'est dans le quartier de Tycha que se trouvait la maison donnée par le sénat et le peuple de Syracuse à Timoléon, leur libérateur.

Dans Ortygie, l'enceinte sacrée, la demeure du chef ou du prince, régnaient dans de beaux temples, Diane et Minerve. Ce dernier temple est debout, et j'y assistai, en présence de l'archevêque, de tout le clergé et de la garnison, à une messe solennelle d'actions de grace pour l'éloignement du choléra-morbus, qui avait fait disparaître la moitié de la population de Syracuse. Je vous ai dit qu'un mouvement populaire avait éclaté à l'apparition de la maladie, qu'un grand nombre de malheureux, accusés de vouloir empoisonner le peuple, avaient été massacrés, et que la populace sanguinaire était restée quelques jours maîtresse de la ville, où commandait le général Tanzi, vieillard respectable, mais vieillard, et vieillard de soixante-quatorze ans, lequel n'avait pour se défendre qu'une garnison de quatre cents hommes. Une sortie du château-fort, où ces quatre cents hommes étaient enfermés, eût suffi à détruire les barricades élevées dans la rue principale, et à dissiper les mutins, qui, du reste, n'avaient aucun dessein politique, et jetaient partout le désordre aux cris de *viva el re è santa Lucia!* (sainte Lucie est la patronne de Syracuse). A Augusta, près de Syracuse, un pareil soulèvement avait eu lieu; mais le colonel Bagni, commandant du fort et homme résolu, avait rétabli l'obéissance aux lois, en faisant une vigoureuse attaque. Faute d'un homme semblable, ou plutôt faute d'hommes, car la garnison était trop faible, Syracuse, abandonnée par la noblesse et par toutes les personnes de distinction qui avaient pris la fuite, Syracuse resta livrée aux horreurs d'une maladie effroyable, augmentée par la licence et l'oubli de tous les devoirs sociaux. Une chaloupe canonnière, qui apportait l'effectif nécessaire aux hôpitaux, fut prise et brûlée. Le château fut bloqué, et pendant ce temps les malades étaient abandonnés dans les maisons

ou dans les rues, si le mal les surprenait. Des orgies, des débauches, des violences de toute espèce, se succédaient sans interruption; et rien ne semblait pouvoir arrêter le désordre, quand il cessa tout à coup comme par grace divine, avant même que le général del Caretta, investi des pouvoirs de l'*alter ego*, se fût présenté devant la ville. C'est de ce retour inespéré au calme et de la cessation de la maladie, qui avait causé tant de crimes, que nous rendions grace à Dieu, au son d'une belle musique, par une brillante matinée de novembre, dans le temple de Minerve à Syracuse.

L'évêque de Syracuse et le général prince Pignatelli Monteleone, nouveau commandant militaire de la ville, assistaient à cette messe métropolitaine; mais les autres autorités étaient absentes. Je demandai où se trouvaient les magistrats, l'intendant, les syndics. On me répondit qu'ils étaient en exil. J'appris plus tard que toutes ces autorités avaient été, non exilées, mais transférées à Noto. Voici les motifs de cette mesure rigoureuse, qui a été révoquée lors du dernier voyage du roi. A son arrivée à Syracuse, le marquis del Caretta, investi des pouvoirs *d'alter ego*, trouva l'ordre et le calme rétablis dans la ville. Une garde civique s'y étant organisée d'elle-même, s'était rendue maîtresse de la population, et le soulèvement populaire, qui avait eu un caractère politique à Catane, n'avait pas même produit le déploiement d'un autre drapeau que la grande bannière royale que portaient les bateliers syracusains, tout en méconnaissant l'autorité des délégués du roi. Toutefois le marquis del Caretta jugea à propos de prendre un arrêté par lequel la ville de Noto reçut le titre de chef-lieu de la vallée, que portait alors la ville de Syracuse. En conséquence, le chapitre métropolitain, les tribunaux, l'intendant, reçurent l'ordre de se rendre dans cette petite ville, presque déserte, à demi bâtie, où l'on voit un ou deux palais, trois ou quatre belles églises, et à peine cent maisons. L'évêque, âgé et malade, fit douloureusement le voyage de Noto; mais à la vue de la demeure qui lui était destinée en échange de son magnifique palais de Syracuse, son état maladif s'aggrava sensiblement. Il reprit aussitôt la route de son ancienne résidence, et jura qu'il y finirait ses jours. Le marquis de San-Alfano, intendant de la vallée, possédait un beau palais à Noto, et fut le moins malheureux; mais les magistrats et les fonctionnaires me donnèrent un risible spectacle quand je visitai Noto quelques jours après leur installation dans le nouveau chef-lieu. Les uns, les plus considérables sans doute, avaient établi leur cabinet dans l'unique café de la ville, composé d'une sale et étroite chambre. Les autres

n'avaient trouvé pour abri que des édifices à demi couverts, peu dignes de si hauts personnages, et qui n'avaient été habités jusqu'alors que par les muletiers et leurs animaux, et leurs visages sillonnés de petites tumeurs montraient que les taons et les moustiques d'Afrique, dont la côte est voisine de ce coin méridional de la Sicile, leur avaient fait payer cher la triste hospitalité qu'ils avaient trouvée dans les écuries de Noto. D'autres, plus malheureureux encore, erraient au soleil sur les places assez vastes de cette cité montueuse, regrettant les rues étroites, mais ombragées d'Ortygie, et les eaux souillées de la fontaine d'Aréthuse. Un instant je me crus transporté à Pontoise, au temps où le chancelier Maupeou y exila le parlement; mais Pontoise, comparé à l'horrible bourg qu'on nomme la ville de Noto, est une véritable capitale, et les présidens, conseillers, avocats et clercs du parlement de Paris n'étaient pas forcés de se rendre à cheval à leur exil, faute de routes, d'y écrire sur un billard et de coucher sur une maigre litière de paille, avec des mulets, et, ce qui est pire, avec des muletiers. Ces juges siciliens et ces magistrats qu'on transportait ainsi, par un décret, d'une ville à une autre, sont tous amovibles. Cependant le code Napoléon est en vigueur en Sicile, mais en partie seulement, et les deux codes, pénal et d'instruction criminelle, ont été remplacés par d'autres dispositions. L'institution du jury a également été supprimée, mais on a conservé la publicité des débats judiciaires et toutes les formes des tribunaux français. Par suite des émeutes qui eurent lieu à l'occasion du choléra, et qui amenèrent des mesures de rigueur, la cour suprême ou de cassation fut transférée à Naples. Jusqu'alors les Siciliens, qui sont très processifs, avaient le privilége de se faire juger en dernier ressort devant les tribunaux de Sicile. Aujourd'hui, quand ils ont épuisé leurs huit degrés de jurisdiction, passé par les conciliateurs, les tribunaux d'arrondissement, les tribunaux d'instruction, les tribunaux civils, les grandes cours criminelles, les grandes cours spéciales, les grandes cours civiles, ils se voient forcés de franchir le détroit et d'aller demander justice à Naples. Le côté véritablement fâcheux de cette mesure pour la Sicile, c'est qu'elle enlève à ses habitans un certain nombre de places de magistrats qui leur étaient dévolues par le décret du 11 novembre 1816, en vertu duquel tous les emplois civils au-delà du Phare devaient être donnés aux Siciliens.

Parmi les personnages déportés de Syracuse à Noto, se trouvaient aussi l'intendant, le syndic et tout l'état-major administratif de la vallée. Je vous ai déjà dit, dans une de mes lettres (et vous le

saviez sans doute avant de les lire) que la Sicile est divisée en sept intendances ou vallées (1). Ces vallées sont divisées en districts. L'intendant est le préfet français; il a les mêmes attributions et le même rang dans la hiérarchie des fonctionnaires. La commune est administrée par un syndic; c'est notre maire. Il a deux adjoints (*eletti*), un trésorier et un archiviste. Un conseil communal, nommé décurionnat, et composé de dix à trente membres, selon l'étendue de la commune et sa population, assiste ce magistrat dans ses travaux. C'est le décurionnat qui forme le projet du budget sur la proposition du syndic et les renseignemens qu'il fournit; et ce conseil examine annuellement la gestion du syndic qui le préside. Pendant cet examen, la présidence est déférée au plus ancien des décurions. Ce système municipal est particulièrement soutenu par la noblesse et les classes inférieures, qui y trouvent un appui contre l'influence toujours croissante des gens de loi enrichis, des marchands et de la bourgeoisie des villes. L'ancienne aristocratie s'applique, comme il arrive

(1) Voici la division de ces vallées, telle que j'ai pu la recueillir d'après le dernier état, fait trois ans avant mon passage en Sicile :

VALLÉES.	DISTRICTS.	COMMUNES.	POPULATION.
Val de Palerme. . .	Palerme.	24	218,977
	Corleone.	9	49,088
	Termini.	23	79,682
	Cefalà.	16	60,483
Val de Messine. . .	Messine.	29	96,297
	Castroreale.	27	54,429
	Patti.	28	52,770
	Mistrella.	12	33,288
Val de Catane. . . .	Catane.	41	160,774
	Calatagirone.	11	69,595
	Nicosia.	14	59,037
Val de Girgenti. . .	Girgenti.	25	133,560
	Bivona.	13	48,385
	Sciacca.	7	41,938
Val de Syracuse . .	Syracuse.	14	57,064
	Noto.	9	43,588
	Modica.	11	92,418
Val de Trapani. . .	Trapani.	5	55,936
	Mazzara.	6	53,766
	Alcamo.	8	45,010
Val de Caltanisetta.	Caltanisetta.	15	65,878
	Piazza.	8	52,783
	Terranova.	5	36,564

en France, à recouvrer dans les communes, par la considération qui s'attache à la propriété et par l'influence de ses lumières, le crédit et le pouvoir que lui a fait perdre l'abolition de la féodalité. En ce qui est des intendances, on a placé près d'elles un conseil provincial composé de quinze membres. A Palerme, le conseil en compte vingt. Ce conseil s'assemble tous les ans; sa session dure vingt jours. L'intendant en fait l'ouverture et dépose sur le bureau du président tous les documens relatifs à l'administration. Il y a de plus un conseil d'intendance auquel on adjoint un secrétaire-général qui examine les comptes de tous les administrateurs de la province, même ceux de l'intendant, qui, alors, n'a pas voix délibérative dans le conseil. Le roi nomme les intendans, les secrétaires-généraux et les conseillers d'intendance, ainsi que les présidens des conseils provinciaux. Tous les quatre ans, les intendans forment des listes d'éligibles au décurionnat; ils sont pris parmi les propriétaires, les commerçans (1) et les artisans, qui ont ou qui gagnent un revenu de quelques centaines de francs. Le roi choisit les décurions sur cette liste pour les communes au-dessus de 6,000 ames; au-dessous, c'est le *luogo-tenente* (le vice-roi) qui les nomme. Les candidats aux places de syndic et d'adjoint sont choisis par le décurionnat sur la liste des éligibles de la commune. Le droit de nommer à ces places est réservé au roi dans les communes de Palerme, de Messine et de Catane, et à Palerme, le syndic prend le titre romain de *préteur*. Le luogo-tenente exerce ce droit de nomination dans les communes qui ont plus de 3,000 habitans, et les intendans en sont investis dans les autres communes. Il en est ainsi pour les places de conseillers provinciaux. Les conflits entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative sont jugés par le luogo-tenente, et les recours contre les décisions des conseils d'intendance, en matière administrative, sont portés devant la cour des comptes, dont l'office est, en outre, d'examiner les comptes de tous les administrateurs publics de la Sicile. Enfin, pour sortir de cette aride matière, je vous dirai un dernier mot sur l'impôt. Il se perçoit au moyen de deux directions, celle des droits directs et des droits indirects, qui embrasse l'impôt foncier, les droits de mouture, de douanes, et autres, et la direction des droits divers, sans parler des directions de la loterie, du *stralcio* (l'ar-

(1) Les commerçans ne paient pas de patente en Sicile, mais une commission est chargée de taxer chaque commerçant selon sa fortune, de manière à compléter la somme que doit payer le commerce en masse, et qui est fixée par le budget. Le procédé est un peu turc.

riéré) de la poste, etc. Toutes ces directions ont pour chefs de nobles Siciliens pleins de capacité et pénétrés des devoirs que leur imposent ces fonctions. Les recettes sont versées chez le trésorier-général, à Palerme. Le budget, fixé en 1829 à 1,860,329 onces (20,463,619 francs), s'est élevé en 1833 à 1,897,495. Il offre, ainsi que les subséquens, un déficit de 100 à 120,000 onces environ (1,500,000 francs). Le droit de mouture, qui figurait dans le budget pour 525,000 onces, a été beaucoup diminué, et la popularité du roi s'est augmentée d'autant par cet allègement d'un fardeau qui était particulièrement odieux aux Siciliens. Il est vrai que le gouvernement comptait trouver une compensation dans les bénéfices que lui promettait le marché des soufres avec la compagnie française; mais, bien que ce marché ait été résilié, il serait très impolitique de rétablir le droit de mouture tel qu'il était avant sa conclusion. Peut-être se décidera-t-on à diminuer le budget des dépenses en réduisant la part de frais de la liste civile que supportent les Siciliens, et qui est de 173,532 onces, sans compter leur part des dépenses communes aux deux royaumes, qui, pour un quart, s'élève à 853,400 onces. D'un autre côté, l'amortissement appliqué à la dette publique sicilienne, et particulièrement aux 11,000,000 de francs empruntés en 1828, dégrèvera graduellement le budget et finira par combler le déficit, qui provient principalement des charges d'une rente perpétuelle peu proportionnée aux ressources du pays. — Mais la digression est un peu longue. Hâtons-nous maintenant de nous enfuir de ce dédale de chiffres profanes, où je suis entré presque involontairement, et de nous réfugier dans l'enceinte deux fois sainte et sacrée du temple de Minerve, dédié maintenant à la véritable sagesse et au vrai Dieu.

Le temple est resté debout dans toute la splendeur de ses belles proportions. Ce temple est trop vaste pour la Syracuse actuelle; il contiendrait, au besoin, toute sa population, et il écrase de sa grandeur cette mesquine petite cité. En approchant par une rue étroite, on ne voit rien qu'une façade de mauvais goût, à fronton brisé, comme sont généralement en Italie les églises bâties par les jésuites, ou, à mieux dire, pour les jésuites. Les architectes chrétiens de l'époque barbare où ce temple fut converti en cathédrale, pensèrent sans doute qu'un pur et noble *pronaon* antique ne pouvait servir d'introduction à une église orthodoxe, et ils firent, en conséquence, ce chef-d'œuvre. Heureusement, ils n'ont pu défigurer le gracieux et irrégulier parallélogramme de l'édifice antique, flanqué sur les côtés de magnifiques colonnes cannelées, sans bases, et conçues dans le

simple et élégant style dorique. Une haute frise, ornée de triglyphes, surmonte la colonnade, qui rappelle la disposition des temples d'Agrigente et de Pœstum. N'ayant pu abattre ces colonnes, les constructeurs modernes les ont du moins encastrées dans d'épaisses murailles qui ne permettent plus qu'à la pensée, et non à l'œil, d'apprécier la légèreté aérienne que devait avoir, dans sa première forme, cet immense monument. Dans l'intérieur de l'édifice, au contraire, loin de cacher les colonnes dans la pierre des murailles, on a taillé les piliers et les arceaux plâtreux de la nef dans les murs unis de l'antique cella. Enfin, une partie de la base extérieure est cachée sous la terre qui s'est exhaussée comme à Rome et dans d'autres villes antiques, et il ne reste plus que deux des cinq marches qui servaient à monter à l'autel de Minerve. Ce temple a du moins péri noblement, et les noms de ses spoliateurs ont passé à l'immortalité. Le consul Marcellus, qui surprit les Syracusains dans les libations et les débauches de la fête de Minerve et de Diane, ces deux patronnes des hommes sobres et des chastes femmes, porta le premier la main sur les trésors de ce temple et de celui d'Hécate, qui en était voisin. Les bas-reliefs d'ivoire, les gonds et les clous d'or, les portraits des tyrans, les statues, disparurent sans doute à cette époque du sac de la ville, et ce que laissa Marcellus tomba plus tard sous la main du préteur Verrès, l'homme que l'éloquente prose de Cicéron livre, depuis des siècles, à la juvénile indignation de tous les écoliers. Je soupçonne toutefois le grand rhéteur d'avoir exagéré les richesses du temple de Syracuse, d'abord pour arrondir ses phrases, comme fait tout bon rhéteur, puis pour grandir aux yeux des Romains l'énormité des crimes de Verrès; car, quelque riche que soit l'ordonnance, quelque noble que soit l'architecture de ce vaisseau, elles ne dépassent pas en fini et n'égalent même pas en élégance les vieux monumens antiques de l'Italie.

En se dirigeant vers le rempart, on trouve à l'extrémité de l'île d'Ortygie, à peu de distance du temple de Minerve, un lieu non moins fameux dans l'histoire, la fontaine d'Aréthuse. Qui n'a lu dans Ovide et dans un des dialogues de Lucien la charmante histoire de la fille de la nymphe Doris, la timide nymphe Aréthuse, qui vivait innocente et heureuse dans les campagnes d'Élos, la plus belle contrée du Péloponèse, quand un fleuve ardent et libertin, le fougueux Alphée, l'aperçut au milieu de ses sœurs, et se mit à sa poursuite? On sait comment la chaste Diane, la protectrice de toutes les vierges éperdues de l'Arcadie, eut pitié de son embarras, et la changea en fontaine au moment où le dieu-fleuve la saisissait dans ses bras.

C'était près de la mer. Aréthuse, toute fille du fleuve Nérée et toute fontaine qu'elle était, ne continua pas moins de fuir pour échapper aux torrens que répandait le fleuve amoureux, et qu'il voulait mêler à ses ondes. Alphée la poursuivit, et s'engouffrant près d'Olympie, il roula sur ses traces à travers la mer jusqu'à l'île sicilienne d'Ortygie, un des domaines de Diane, où Aréthuse avait trouvé un refuge. L'Alphée coule en effet à peu de distance du grand port de Syracuse, où la fontaire d'Aréthuse verse ses eaux en oubliant la prière de Virgile, qui la suppliait, en si beaux vers, de ne pas laisser altérer sa virginité par le contact des flots de la mer d'Ionie (1). L'Alphée de Syracuse, il est inutile de vous le dire, n'a rien de commun avec celui qui se perd près d'Olympie en Grèce; mais c'est une délicieuse fiction, une superstition presque respectable, que celle qui rattachait les fontaines et les fleuves, ces charmes de la patrie absente et regrettée, aux eaux qui rafraîchissaient le sol d'exil de la patrie nouvelle où s'étaient confinés les colons venus de la Grèce pour fonder Syracuse.

Quant à la pureté d'Aréthuse, elle a cruellement souffert, d'abord des infiltrations de la mer, que de nombreux tremblemens de terre ont conduite par mille canaux souterrains vers la source, dont les ondes ont pris une exhalaison saline; puis de mille autres genres de profanation. En passant vite devant quelques mauvais lieux, au seuil desquels se montrent des nymphes peu dignes de vivre dans un lieu consacré à Diane, on se trouve près d'un haut parapet demi-ruiné, qui surmonte un réservoir triangulaire rempli d'une eau souvent bourbeuse. On est tenté de s'éloigner en toute hâte de cet égout, mais le guide vous arrête. C'est le lieu que vous cherchez, c'est là ce qu'ont chanté Pyndare, Bion, Moschus et Virgile! C'est en faveur de ce fossé fangeux, et des souvenirs qui s'y attachaient, qu'un vainqueur irrité épargna Syracuse! L'aspect en est affreux. Tantôt des tanneurs y trempent leurs cuirs, tantôt des lavandières, malheureusement nues, et qui rappellent plus les commères des dialogues de Théocrite que les bergères de ses idylles, y battent en cadence des guenilles; d'autres fois de lourds *aquajoli* viennent y puiser l'eau nécessaire à la consommation des bourgeois de la ville. Et pour comble d'abaissement et d'humiliation, une autre source, qu'on nomme *l'Œil de*

(1) Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem.
Sic tibi, etc.

(Egl. X.)

Cilica (*Occhio della Cilica*), bouillonne à quelques centaines de pas de là, au niveau même de la mer, et fait jaillir à sa surface une onde pure, claire, et agréable au goût!

En continuant cette excursion mythologique à travers les marais de l'Anapo, qui bordent le grand port, je ne tardai pas à trouver sur ma route une autre nymphe métamorphosée de la même manière. Celle-ci vivait dans les champs de l'Etna, au centre même de la Sicile, où Pluton vint enlever Proserpine. Cyane était une des compagnes de Proserpine. Elle voulut s'opposer à son enlèvement et fatigua tant le ravisseur par les larmes qu'elle versa, qu'il la changea en fontaine. Comment se trouve-t-elle transportée du pied des hauteurs de Castrogiovanni à cette extrémité de l'île? On l'ignore. Toujours est-il qu'on peut chaque jour la surprendre se jetant gaillardement dans les bras du fleuve Anapo, et courant avec lui vers la mer Ionienne. Près de là sont les deux restes de colonnes, dernier débris du temple de Jupiter Urius, élevé par les Syracusains sur le champ même où ils défirent les Carthaginois, et avec l'or trouvé dans leur camp. Pour bien jouir du coup d'œil ravissant qu'offre l'union des deux cours d'eau, il faut prendre une barque près de la fontaine d'Aréthuse, traverser en ligne droite le bassin du grand port, et aborder à l'embouchure même de l'Anapo, où s'élèvent déjà les forêts de joncs entre lesquels serpente le fleuve. On débarque un moment sur le sable, et, tandis que les matelots portent la barque, on marche jusqu'au point où les eaux sont assez hautes pour la soulever. Là on se rembarque de nouveau et l'on remonte entre deux rives rapprochées qui encaissent l'Anapo et se déroulent sous les arbres, les fleurs, les herbes ondoyantes et les plantes aquatiques dont elles sont chargées. En quelques endroits même, les bords de la nacelle touchent les rives. L'eau est d'une grande profondeur; mais elle est naturellement si limpide, et l'ombre des arbres qui se projette sur elle la rend si transparente, qu'on aperçoit le sable et les petits rochers qui tapissent le lit de ce fleuve si riant. Bientôt, et toujours en remontant le cours de l'Anapo, on le voit se séparer en deux bras. La plus étroite de ces branches est formée par les eaux de l'antique Cyane, que le peuple de Syracuse nomme grotesquement la Pismêtta. Dès que vous pénétrez dans la rivière de Cyane, une surprise vous attend. Une forêt de longues, sveltes et vertes plantes, s'élance de l'eau. Leurs tiges sont triangulaires; les unes soutiennent un léger oignon de forme ovale; les autres, plus avancées dans leur floraison, portent une houpe délicate, arrondie, creuse comme un calice, et terminée par des aigrettes de

couleur d'or d'une délicatesse infinie, que le vent fait doucement écheveler. Ces plantes, qui ont déjà plus de six pieds du lit de la rivière jusqu'à sa surface, la dépassent encore souvent de dix pieds. Celles qui ont cette dimension offrent presque la grosseur du bras à leur racine. La vue de ce géant végétal étonne même dans la Sicile, où les yeux sont cependant habitués aux productions des latitudes torrides. On sent qu'une autre nature que celle de la Sicile méridionale et du nord de l'Afrique a déposé là ce produit inconnu. On consulte ses souvenirs, on s'interroge, et quand le peu de science botanique qu'on possède est en défaut, on se tourne vers les matelots qui semblent attendre fièrement votre question, et qui prononcent tous à la fois d'un air de triomphe le nom de *papyrus!*

On croit que ces plantes de papyrus furent envoyées d'Égypte par Ptolémée Philadelphe, à Hiéron, avec qui il entretenait des relations amicales. En Égypte, on se servait de la moelle spongieuse de cette plante gigantesque pour fabriquer le papier qu'on trouve en si grande abondance dans les tombeaux. Le cavalier Landolina a fabriqué du papier avec les papyrus de la rivière Cyane, et il a écrit sur ce papier une circulaire aux savans pour leur faire part de la réussite de son procédé; mais le papier ne manque pas en Europe, et les produits de l'industrie du cavalier Landolina ne seront jamais qu'une affaire de curiosité archéologique.

Je m'arrachai de Syracuse, où les ruines et les souvenirs de l'antiquité commençaient à m'intéresser trop, à mon gré, et je pris la route de Noto, mu par un sentiment de curiosité bien différent. Le calme commençait à renaître en Sicile, et il ne restait plus qu'un seul centre d'agitation dans la vallée de Modica, où s'était réfugié, disait-on, le marchesino de Saint-Julien, fils du chef, volontaire ou non, du mouvement politique de Catane. Une sorte de guérilla, composée de jeunes nobles et de paysans, s'était formée dans cette petite vallée peu distante du cap Passero, le dernier point méridional de la Sicile, du côté de l'Afrique. En peu d'heures, on peut se rendre, de ce cap ou de la pointe de Palo, à Malte. Le désir de voir de mes yeux la fin de cette insurrection, dont j'avais vu, par hasard, le berceau, m'entraînait irrésistiblement. Je me remis donc en route, et je suivis la plaine sablonneuse et inculte qui se prolonge le long de la mer jusqu'à Noto. L'ancienne *Nectum* était, comme je vous l'ai dit, remplie de magistrats et de fonctionnaires qui cherchaient un toit pour abriter leurs têtes. Sans m'y arrêter, je pris à travers les montagnes, pour me rendre à Modica, une route moins directe que celle qui passe par

Spaccaforno. Modica est une belle ville avec de belles églises, des couvens nombreux et une magnifique commanderie de Malte, où la noblesse passe son temps à gémir de la perte des grands priviléges dont elle jouissait, priviléges si grands, que les rois des Deux-Siciles appelaient Modica *Regnum in Regno*. Les esprits étaient agités, mais la ville était calme. On s'y inquiétait des mouvemens qui avaient lieu dans la vallée; mais bientôt je pus me convaincre, par mes yeux, que ces inquiétudes n'étaient pas fondées, car en descendant vers la mer, le long de la rivière de Ségura, j'arrivai à la pointe d'Alga au moment où une spéronare, chargée de fugitifs, gagnait le large. Depuis, la Sicile, quoique infestée de brigands et tourmentée par la misère de ses habitans, n'a pas été troublée sous le rapport politique, et il ne tient qu'à son gouvernement de rendre cette tranquillité plus sûre et durable. J'ai déjà dit dans ces lettres, et je répète en les terminant, que des routes, une protection éclairée assurée à l'industrie et au commerce, qu'un peu de prospérité matérielle, en un mot, empêcherait le retour des troubles et déjouerait les espérances des voisins jaloux qui convoitent cette position si importante dans la Méditerranée. Une bonne politique conseille au roi des Deux-Siciles d'agir ainsi; les sentimens d'humanité, la noblesse d'ame qui distinguent ce jeune prince, lui parleront encore plus haut que la politique en faveur de cette belle et malheureuse moitié de ses états.

*****

LE TOMBEAU

DE NAPOLÉON.

Encore quelques mois, et les cendres qui depuis vingt ans reposent à Sainte-Hélène auront traversé les mers et seront déposées sur le sol de France.

La poésie regrettera ce lointain mystérieux, ce rocher battu de la tempête, ce mausolée de création divine échangé contre une tombe de main d'homme. L'histoire à son tour pourra, par d'autres motifs, ne pas applaudir à cette translation; mais qu'importe? là n'est plus la question. Le fait est accompli : les cendres sont à bord du navire; elles arrivent, il leur faut un tombeau.

C'est sous la coupole de l'église des Invalides que ce tombeau doit s'élever. Confier la dépouille du grand capitaine à la garde de ses soldats mutilés, c'est une noble idée; encadrer, enchâsser pour ainsi dire sa mémoire dans un monument déjà consacré, c'est une idée habile, c'est de la politique : mais est-ce une idée d'artiste? Pour nous, c'est uniquement là ce que nous voulons examiner.

On peut bien dire à la tribune et répéter dans le Bulletin des Lois : Tel monument s'élèvera dans tel lieu. — Mais le monument sera-t-il

beau? sera-t-il digne de sa destination? Pour cela deux conditions sont nécessaires : il faut d'abord que l'artiste ait du talent; puis il faut, et avant tout peut-être, que le lieu soit fait pour recevoir le monument.

Nous sommes prêt à en convenir, quelque lieu qu'on eût choisi, quelque programme qu'on eût adopté, construire un monument funéraire pour Napoléon devait toujours être une entreprise à faire pâlir le plus audacieux génie, une œuvre à laquelle personne, de nos jours, n'est vraiment de taille à se mesurer. Il est de ces sujets désespérans parce qu'ils mettent tous les esprits en travail. Qui de nous n'a pas rêvé plus ou moins vaguement son tombeau de Napoléon? Qui ne se l'est figuré plus grandiose, plus imposant, plus formidable qu'il ne pourra jamais être? Quand l'artiste est ainsi en concurrence avec l'imagination de tout le monde, la lutte est presque impossible, il est vaincu d'avance.

Aussi je plains très sincèrement celui qui subira ce fardeau; mais je le plains surtout lorsque j'entre sous ce dôme, monument achevé, complet, dont chaque pierre est taillée selon l'esprit de son époque, dont les lignes, un peu molles, mais harmonieuses, forment un tout que rien ne saurait impunément troubler, dont les arcades, correspondant les unes avec les autres, doivent rester en libre communication sans qu'aucune masse intermédiaire vienne les obstruer; et c'est là, dans cette rotonde, au milieu de ce pavé, qu'il faut planter un monument, et pour qui? pour l'homme d'Arcole, d'Austerlitz et de Montmirail! Passe encore pour Louis XIV : je conçois une sorte de catafalque de marbre et de bronze, d'une hauteur moyenne, surmonté d'un monarque à genoux, la tête courbée devant l'autel; les larges plis de son manteau royal, les profils onduleux du monument, les figures qui se groupent à sa base, les ornemens qui les accompagnent, loin d'être des dissonnances choquantes avec le style de l'édifice, sembleront le compléter, en lui donnant un centre en accord avec toutes ses parties. Mais est-ce là le tombeau que nous pouvons offrir à Napoléon?

On a commencé par dire qu'on ne voulait qu'un bloc de pierre, une tombe austère, mais impérissable; pas une figure, pas un emblème : un nom et du granit, rien de plus.

C'était fort beau sur le papier : sur place, ce quartier de rocher eût été ridicule. Il est permis de faire des antithèses; mais un *dolmen* ou un *menhir* sous la coupole de Mansart! l'amour des contrastes ne peut aller jusque-là.

Il a donc fallu renoncer à ce projet de rusticité primitive et s'adresser à l'art, qui est en possession de faire les monumens funéraires, c'est-à-dire à la sculpture.

Les projets sont arrivés en foule : quelques-uns ont proposé tout simplement un sarcophage antique soutenu par quatre aigles, ou bien encore par quatre lions.

Rien de plus froid, comme on sait, que ces animaux transformés en portefaix. C'est même un spectacle choquant que des oiseaux, quelque forts qu'ils soient, supportant une masse de granit ou de porphyre; la force des aigles est dans leurs serres et non dans leurs épaules. Et, quant aux lions, un sculpteur doit y regarder à deux fois avant d'avoir affaire à ce roi des animaux. Le lion classique, le lion à tête frisée, est presque toujours si raide et si glacial! Et quant au lion réel, tel qu'on le fait aujourd'hui, c'est une espèce de sanglier ou de porc-épic dont les formes sont par trop heurtées pour accompagner des lignes monumentales. Je sais bien qu'on cite en faveur des lions ces deux admirables gardiens du tombeau de Clément XIII, et ce vieux serviteur de la monarchie sculpté dans le rocher de Lucerne. Mais d'abord ces lions-là ne portent rien sur leur dos, puis ils sortent du ciseau de Canova et de Thorwaldsen; enfin, ils sont tellement connus, que, sous peine de tomber dans la misère du plagiat, il serait presque impossible de les imiter avec bonheur.

Quant à l'urne antique pure et simple, il ne saurait en être question. Ce ne serait vraiment pas la peine d'avoir fait faire un si long voyage à ces cendres impériales pour les traiter comme celles du premier Parisien venu, qui, moyennant vingt-cinq louis, se couche au Père-Lachaise dans l'urne des Scipions.

Le sarcophage antique, avec ou sans supports, étant mis de côté, reste ce beau motif constamment en usage pendant les quatre ou cinq derniers siècles du moyen-âge, la statue couchée sur le tombeau. Je conçois cette noble figure, ce front puissant, ce profil héroïque, dessinés par la main ferme de M. Ingres, exécutés par un ciseau habile à travailler le marbre, celui de M. Pradier, par exemple; je vois sur un socle de forme simple et taillé à grands traits la pourpre du César retombant comme un drap mortuaire, largement, noblement, sans cassures inutiles, sans plis brisés ou tourmentés. Cet ensemble peut être beau, solennel; mais prenons-y garde, il faut à Napoléon autre chose que le monument d'un archevêque ou d'un abbé. Je sais bien que vous ne le représenterez pas les mains jointes; il saisira, tout endormi qu'il est, et sa main de justice et son épée. Cela ne suffit

pas. Quoi que vous fassiez, cette statue couchée ne peut être qu'un accessoire du monument; elle ne peut pas être le tombeau tout entier. C'est trop peu de chose aussi bien pour la grandeur de l'édifice que pour la grandeur du personnage. Au milieu de cette immense rotonde des Invalides, elle se perdra dans l'espace. N'espérez pas la faire grandir, n'essayez pas de lui donner des dimensions proportionnées à son importance; une règle impérieuse s'y oppose. Les statues couchées ne peuvent jamais être colossales. Comment les verrait-on? Le socle devant nécessairement grandir en proportion de la statue, le point de vue manquerait : il faudrait monter sur des échelles pour être à leur niveau.

Ainsi tous les types simples, vrais, naturels, ceux qui furent consacrés aux époques de goût pur et d'inspiration naïve, se trouvent ici hors de cause : faudra-t-il donc recourir aux types raffinés, aux formes pittoresques, aux scènes dramatiques, à toutes ces inventions d'une sculpture expirante et d'une ingénieuse barbarie? Ferons-nous de la tombe un théâtre, y ferons-nous monter le Temps son horloge et sa faux à la main, ou bien la Mort sous forme de squelette disputant sa proie à la patrie en pleurs? Évoquerons-nous cet éternel cortége d'allégories demi-chrétiennes, demi-païennes, et les sépulcres entr'ouverts, et les cercueils brisés par la gloire, par la reconnaissance, par l'amitié, et tant d'autres métaphores traduites en marbre, dont le chevalier Bernini, je crois, nous gratifia le premier, et dont on a fait chez nous un si prodigieux usage dans ces temps où tous les arts, débordés et s'envahissant les uns les autres, se livraient aux plus étranges saturnales?

Non, personne, que je sache, ne pense à ces aberrations; on peut bien, dans nos salons, ressusciter les magots, exhumer les caprices et jusqu'aux délires de la mode; mais faire à Napoléon un tombeau *rococo*, je défie que personne en ait eu la pensée.

Et sans même aller si loin, sans tomber dans les derniers écarts du goût, si nous passons en revue ces tombeaux composés avec tant d'art, ces catafalques si élégamment ajustés qui font la gloire et l'ornement des principales églises de Florence, de Naples et surtout de Venise, nous ne trouverons encore rien dont nous puissions profiter. Ce ne sont ni ces rideaux, ni ces draperies, ni ces baldaquins, ni ces fines colonnettes, ni ces délicats bas-reliefs qui pourront décorer la tombe de Napoléon. Tout cela devient mesquin et presque puéril quand on s'en sert pour une telle fin.

Il est donc parfaitement inutile de consulter les types connus, les

combinaisons consacrées; on y perdrait son temps et sa peine; il faut chercher ailleurs.

C'est là ce qu'a su comprendre un de nos artistes, homme d'esprit, qui déjà dans quelques compositions brillantes a fait preuve de cette hardiesse, de cette confiance qui sait marcher sans lisières. M. Marochetti a conçu le projet d'un tombeau qui a pour premier mérite de ne ressembler à aucun de ceux que nous connaissons. Il s'est peut-être inspiré çà et là de certains monumens célèbres, tels que les mausolées des La Scala, à Vérone, les tombeaux des Médicis dans la sacristie de Saint-Laurent; mais il en a fait un tout qui n'appartient qu'à lui, et dans les arts c'est là ce qu'on appelle création.

Si ce projet subit avec bonheur la plus redoutable des épreuves, l'exécution; s'il tient, quand il sera terminé, toutes les promesses qu'il nous fait sous cette forme d'ébauche si séduisante pour l'imagination, je ne crains pas de dire que les principales parties du problème seront résolues : l'impression sera saisissante, l'effet grandiose et majestueux.

M. Marochetti est parti de cette idée, que pour un géant il faut une sépulture colossale.

Toutefois, en déposant son héros, selon la coutume du moyen-âge, sur la tombe où seront renfermées ses cendres, il ne lui donne que sa grandeur naturelle; il le revêt de son habit de bataille; c'est là la réalité du tombeau, c'est sa partie matérielle, c'est par là qu'il se rattache à la terre.

Mais l'artiste a senti qu'au-dessus de cette dépouille mortelle, au-dessus de cette image terrestre, il fallait quelque chose qui parlât de gloire, de génie, d'immortalité, ou plutôt qu'il fallait deux monumens, l'un sépulcral, obscur, mystérieux, l'autre triomphal, lumineux, éclatant; l'un pour l'homme périssable, l'autre pour l'éternelle renommée.

Cette idée d'un cénotaphe, c'est-à-dire d'un tombeau commémoratif superposé à une tombe mortuaire, n'est pas une invention nouvelle. On voit en Italie beaucoup de monumens qui en offrent l'exemple; mais ce ne sont que des monumens de dimensions moyennes, et la plupart, étant adossés à des murailles, ne peuvent avoir aucun rapport avec celui qui nous occupe. Il en est toutefois quelques-uns qui sont isolés, tels que le mausolée de saint Dominique de Sienne, et un ou deux tombeaux à arcades dans la chartreuse de Pavie. Enfin, sans aller si loin, nous avons à Saint-Denis trois modèles célèbres de ce genre de composition, les tombeaux de Louis XII, de Fran-

çois Ier et de Henri II. Néanmoins aucun de ces monumens n'est destiné à exprimer franchement cette double idée de mort et d'apothéose. En surmontant la tombe et la statue couchée d'un petit édifice de marbre tout à jour et si délicatement profilé, ce qu'on cherchait par-dessus tout, c'était une combinaison agréable aux yeux, un harmonieux ajustement; peut-être aussi voulait-on reproduire l'aspect d'un lit ou d'un dais d'honneur. A la vérité, sur la plate-forme que supportent ces élégantes arcades, on voit les monarques revêtus de leurs habits royaux, tandis que sur le sarcophage leur corps, amaigri et décharné par la mort, offre la plus hideuse image. Mais ce contraste est surtout une idée chrétienne; ce qui le prouve, c'est que ces puissans monarques sont à genoux priant Dieu, humiliant leur grandeur devant la majesté divine, et semblant demander pitié pour les actes de leur vie dont ces cadavres gisans sous leurs pieds sont un souvenir et une image.

En se servant de cette donnée, M. Marochetti en a complètement changé la signification, le caractère et les proportions. Ce n'est pas sous des arcades finement évidées, sous une brillante colonnade qu'il veut enfermer son sarcophage et sa statue, c'est dans les profondeurs d'un vaste soubassement, formé de quatre épaisses et impénétrables murailles. Il n'a que faire de ces pilastres délicatement festonnés, de ces rinceaux, de ces corniches si bien découpées et refouillées; tout ce luxe, toute cette coquetterie de sculpture, il n'en a pas besoin; ses murailles sont lisses comme la base d'un bastion. Quatre portes de bronze donnent accès dans la chambre funèbre, qui ne reçoit d'autre clarté que la lueur d'une lampe. Chaque porte est surmontée d'un énorme linteau dont l'épaisse saillie s'appuie sur deux pilastres massifs, et soutient un grand aigle aux ailes tombantes et reployées en signe de deuil, morne gardien de cette gloire dont il fut le symbole.

Jusqu'ici nous ne voyons que le soubassement, l'enveloppe du sanctuaire, le premier étage du mausolée; mais au-dessus de ce soubassement s'élève en retraite un socle immense, et aux quatres angles de ce socle sont assises quatre figures colossales, vieillards athlétiques, la tête enveloppée dans un vaste manteau qui retombe en flottant sur leur corps.

Quels sont ces vieillards? Ne demandez ni leur nom, ni leur patrie. Voyez entre leurs mains, sur leurs genoux, ce sceptre, cette épée, ces deux couronnes, et vous comprendrez à quoi ils pensent, ce qui vaut mieux que de savoir qui ils sont. Ces méditations dans lesquelles ils demeurent plongés, vous y entrerez comme eux, et vous saurez,

sans qu'on vous le dise, sur quel passé, sur quel avenir se porte leur pénétrant regard.

Ces veillards sont une allégorie anonyme que le spectateur a le droit de baptiser à sa fantaisie. Certains esprits aimeraient mieux peut-être quatre grenadiers de l'île d'Elbe, ou bien encore quelques divinités non équivoques, Mars, Hercule, Mercure, et peut-être aussi Thémis, pour représenter les cinq Codes. Un véritable artiste ne saurait tomber dans ces trivialités; il ne met pas des écriteaux à ses idées, et la langue qu'il parle est d'autant plus belle et plus expressive qu'elle est moins formulée. L'art doit s'entendre à demi-mot, ou plutôt il doit se sentir : des impressions, toujours des impressions, et jamais de définitions.

La conception de ces quatre vieillards suffirait, à mon avis, pour mettre le projet de M. Marochetti hors de ligne. Je sais bien que ces figures sont de la famille des prophètes et des sibylles de Michel-Ange, et surtout des quatre statues de la chapelle des Médicis; mais encore une fois, imiter à propos c'est créer.

Ainsi, sur chaque face du soubassement, une porte surmontée d'un aigle de bronze; aux quatre angles, quatre figures colossales également en bronze, et enfin au-dessus du socle sur lequel ces figures sont assises, un piédestal contre lequel elles s'appuient et qui sert de support au couronnement du tombeau, c'est-à-dire à la statue équestre de Napoléon, revêtu de ses habits d'empereur.

Cette statue équestre sera peut-être critiquée, et pourtant c'est elle qui donne au monument son caractère, son originalité, non-seulement comme symbole expressif de la puissance, de la conquête, de l'empire, mais au simple point de vue de l'art, comme couronnement nécessaire de la silhouette générale du monument. Pour surmonter une si grande masse pyramidale, une statue debout serait trop mince, trop pointue; assise, elle serait ridicule; à cheval, elle se groupe admirablement avec les étages inférieurs; elle est pour l'œil un repos, pour l'esprit une conclusion.

Il existe quelques exemples de statues équestres placées au-dessus de monumens funéraires. A Venise, dans l'église de Saint-Jean et Saint-Paul, sur le tombeau de Nicolas Orsini, on voit ce général représenté à cheval. Le joli monument de Louis de Brézé dans la cathédrale de Rouen, monument qu'on suppose avoir été conçu par Jean Goujon, se termine également par une statue équestre. Enfin, à Vérone, tous les La Scala sont sculptés à cheval au sommet de leurs mausolées. Je crois même qu'un de ces chevaux ne marche ni

ne trotte, et que l'artiste l'a représenté immobile, en arrêt pour ainsi dire sur le piédestal et s'avançant sur le vide qui est devant lui, comme pour en mesurer la profondeur. C'est une pose à peu près semblable que M. Marochetti a choisie pour son cheval, et s'il est permis d'en juger sur une esquisse, il a trouvé, dans cette pose, le moyen de donner à la statue et à tout l'ensemble du monument un grand caractère d'idéal et de fermeté.

Tel est donc ce projet, ou plutôt cette heureuse trouvaille qui nous promet un monument, je ne dis pas irréprochable, car plus une œuvre est originale, plus elle offre de prise aux censures, mais un monument qui aura le rare mérite de n'être ni plat, ni mesquin, ni commun.

Une seule chose m'inquiète : l'artiste, quand l'idée de son projet lui est apparue, quand il en a mûri la conception, s'est-il bien souvenu du programme? S'est-il dit dans quel lieu, sous quelles voûtes ce tombeau, de par la loi, devait être élevé? Nous-même, tout à l'heure, quand nous contemplions son œuvre, nous avions perdu de vue cette impérieuse condition. Il faut pourtant nous y soumettre : entrons donc sous cette coupole et voyons quel effet doit y produire le tombeau.

L'ensemble du projet, y compris la statue équestre, doit avoir plus de cinquante pieds de haut; il en a pour le moins trente ou trente-cinq de large à sa base, et cette base s'élève carrément à quinze ou vingt pieds du sol.

Représentez-vous une telle masse au milieu de cette rotonde qui, toute grande qu'elle est, n'a, au-dessus de l'entablement, que soixante-quinze pieds de diamètre, et soixante-cinq tout au plus dans le bas, au pied des colonnes. Ainsi la moitié au moins du vide de l'édifice se trouvera remplie par le tombeau. Et où se placera le spectateur? Comment se reculera-t-il assez loin pour saisir l'ensemble de la pyramide, depuis sa base jusqu'à la statue? Si les quatre petites nefs qui aboutissent à la rotonde se prolongeaient davantage, on pourrait, en s'enfonçant jusqu'à leur extrémité, trouver un point de vue convenable; mais on sait combien elles sont courtes : à peine ont-elles dix ou douze mètres de profondeur. Faudra-t-il donc pénétrer dans l'église, et, les yeux tournés vers l'autel, chercher, à travers les chandeliers et les ornemens sacrés qui le surmontent, la statue équestre et le sommet du monument? Mais comment tolérer, sans une sorte de profanation, qu'un homme domine ainsi l'autel et le tabernacle, qu'il devienne le maître apparent du temple saint, et qu'en voulant lui faire honneur, on se méprenne à le déifier?

Évidemment, si c'est seulement de l'intérieur de l'église qu'on peut voir à son plan cet immense tombeau, il faut y renoncer. Abandonnons à l'artiste le dôme, qui est un édifice à part, où les saints mystères ne sont pas célébrés, mais qu'entre le dôme et l'église un rideau soit abaissé, et défende aux regards de chercher au-dessus de l'autel autre chose que Dieu.

L'effet de perspective sera donc impossible, et ce n'est qu'en levant la tête avec effort qu'on pourra porter les yeux sur le monument. Si du moins c'était là le seul inconvénient de sa présence en ce lieu! Mais voyez, avec un pareil voisinage, ce que vont devenir et le dôme, et la coupole, et les pilastres, et les colonnes, et toute cette décoration calme, d'une noblesse élégante, sans éclat, sans recherche, mais aussi sans énergie et sans fermeté? A côté de ces masses de bronze, de granit ou de marbre, ces murailles de pierre blanche vont ressembler à du carton. Dans le tombeau, tout est carré; tout, sauf les figures, n'est que lignes droites, verticales ou horizontales; dans l'édifice, tout est adouci, tout est arrondi : quelle opposition, quel choc, quel combat pour les yeux!

Essaiera-t-on d'introduire un peu d'harmonie, de sauver du moins les plus fortes dissonnances en diminuant les proportions du monument? Mais pour qu'il n'écrase plus le dôme, il faut le réduire aux dimensions des tombeaux ordinaires, et aussitôt il devient bâtard, avorté, et presque ridicule. Un Hercule qu'on rapetisse n'est plus qu'un nain difforme. Que vont signifier ces portes sépulcrales, si un enfant peut seul passer dessous? et ces aigles, et ces vieillards, et cette statue, dont la première beauté est la grandeur, qu'allez-vous en faire, si vous leur imposez des dimensions raccourcies? Non, tout cet ensemble n'a de signification, d'esprit et d'effet, que s'il est colossal. Faites un autre tombeau, si vous voulez une hauteur moyenne; mais puisque vous préférez ce monument, parce qu'il est puissant et hardi, laissez-lui ce qui fait sa hardiesse et sa puissance, laissez-lui ses proportions.

On peut recourir à un autre expédient : ne rien changer à la grandeur du monument, mais diminuer en apparence sa hauteur en faisant descendre sa base en contrebas du sol où se trouve placé le spectateur. On sait en effet que le pavé du dôme proprement dit, par une disposition assez heureuse du plan, est déjà de quelques pieds plus bas que les chapelles et les petites nefs latérales. Il s'agirait de rendre cette différence de niveau plus saillante encore en creusant le sol dans le milieu du dôme et en prolongeant les escaliers circulaires.

Le tombeau, placé dans le fond, ne perdrait rien de sa hauteur réelle, mais sa grandeur relative serait diminuée de toute la profondeur de son enfoncement; et comme la partie la plus difficile à raccorder avec l'intérieur du dôme est le soubassement, à cause de sa grande masse carrée et anguleuse, on sauverait une partie de la difficulté en faisant disparaître pour ainsi dire une moitié de ce soubassement. Ce serait d'ailleurs ajouter encore à l'effet du monument que de placer ainsi ses fondemens dans une profondeur qui, échappant d'abord au regard, aurait quelque chose de mystérieux.

Malheureusement, quand on examine les lieux, on reconnaît que l'emplacement n'est pas assez large pour qu'on puisse, en creusant ainsi la partie du milieu, ménager les moyens d'y descendre facilement. Il faudrait, pour conserver une pente douce, se borner à creuser à peine de trois ou quatre pieds; ce qui serait insignifiant et sans conséquence. Les disparates ne seraient pas moins choquantes; l'effet serait doublement manqué.

Du moment qu'on ne peut pas diminuer les proportions du tombeau sans en altérer le caractère; du moment qu'on ne peut pas le faire descendre assez bas pour déguiser une partie de sa hauteur, l'artiste va probablement nous dire : Laissez-moi changer quelque chose à l'intérieur du dôme; laissez-moi faire disparaître ce qui est en si grand désaccord avec mon monument. Je donnerai à ces parois une apparence plus solide, plus robuste, en les couvrant d'un enduit ou d'un stuc, en changeant leur couleur trop claire, en enlevant sans pitié tous ces ornemens d'un goût indécis, semés çà et là sur les murs; en un mot, je referai le dôme, je le transformerai, je l'approprierai à mon tombeau.

Nous protestions tout à l'heure contre un projet de profanation envers l'autel; serons-nous plus tolérant pour cette autre espèce de profanation? Non; les monumens aussi sont chose sacrée, et surtout les monumens qui, comme le dôme des Invalides, sont les représentans d'une grande et glorieuse époque. Cette coupole n'est-elle pas le chef-d'œuvre d'un homme qui fut de son vivant non-seulement le premier architecte du roi, mais le premier architecte de France? Et quelle que soit l'opinion qu'on professe pour ce genre d'architecture, peut-on ne pas reconnaître dans ce grand édifice une légèreté, une élégance pleine de noblesse et de majesté? N'espérez pas qu'on permette aujourd'hui à qui que ce soit, même au nom de Napoléon, de porter une main profane sur l'œuvre de Mansart et de Louis XIV. Le gouvernement ordonne tous les jours à ses agens, d'un bout de la France à l'autre, de respecter les œuvres d'art que nous ont lais-

sées nos pères ; il proclame le principe de la conservation des moindres monumens historiques, il défend non-seulement qu'on les détruise, mais qu'en les restaurant on altère leur style et leur caractère. Irait-il donc, violant lui-même les ordres qu'il prescrit, changer ce qu'il doit respecter, rajeunir ce qu'il doit laisser vieillir? Non, un tel exemple ne sera pas donné par lui ; le dôme des Invalides, au dedans aussi bien qu'au dehors, restera tel qu'il est, tel que le temps et son auteur l'ont légué à notre époque.

Mais alors que faire?

Tout autre tombeau qu'un tombeau colossal nous semble mesquin et partant impossible.

Tout tombeau colossal placé dans l'intérieur de ce dôme l'écrase et en est écrasé.

Toute tentative de changer la décoration du dôme pour le mettre en harmonie avec le tombeau est déclarée profane et inadmissible.

Comment sortir de toutes ces impossibilités?

Le moyen est bien simple : il faut sortir du dôme.

Et, en effet, ce n'est pas sous des voûtes, quelque élevées qu'elles soient, ce n'est pas dans l'enceinte d'un édifice, quelle que soit sa grandeur, qu'il vous sera donné d'élever le monument qu'on attend de vous. Ce qu'il faut à votre héros, ce n'est pas une tombe dans une chapelle; c'est un tombeau qui soit sa chapelle à lui-même, c'est un édifice conçu, bâti, décoré pour lui, pour lui seul, et qu'il remplisse tout entier.

Les cendres de Charlemagne sous la coupole d'Aix-la-Chapelle n'avaient besoin que d'une pierre et d'un caveau : le cénotaphe, c'était l'église elle-même; Charlemagne l'avait bâtie.

Mais à Rome sous les Césars, mais dans l'Asie antique, quel monarque, quel guerrier illustre reçut jamais les honneurs funèbres dans une demeure qui ne lui fût pas spécialement consacrée? La sépulture de tout homme puissant était un édifice plus ou moins vaste, quelquefois immense. Aussi nos tombeaux modernes, même les plus riches et les plus grandioses, sont-ils des jouets d'enfant à côté des mausolées de l'antiquité. Sans parler de ces *tumulus* que les âges héroïques et les premiers siècles des civilisations naissantes ont laissés sur le sol, ouvrages grossiers, mais gigantesques, qui souvent se confondent avec ceux de la nature, nous n'avons qu'à porter les yeux sur les bords du Nil pour nous faire une idée des grandes sépultures antiques. Les pyramides, ces énormes *tumulus* de pierre, étaient des tombeaux ou plutôt des palais funèbres. Les labyrinthes, ces immenses et fabuleuses constructions, étaient aussi des tombeaux. Les

historiens, en décrivant les sépultures des rois d'Asie, celle de Mausole à Halicarnasse, celle d'Alyates, le père de Crésus, nous parlent de dimensions tellement extraordinaires, qu'on ne pourrait y croire, si les pyramides d'Égypte n'étaient pas là pour rendre tout vraisemblable. En Italie, long-temps avant la grandeur de Rome, nous voyons un roi d'Étrurie, Porsenna, se bâtir un tombeau dont le soubassement renfermait un labyrinthe aussi grand que celui de Crète, et dont les étages supérieurs étaient surmontés de je ne sais combien de pyramides plus élevées les unes que les autres. A Rome, enfin, les tombeaux des empereurs n'étaient-ils pas de véritables forteresses, des tours énormes, témoins cette grande masse du château Saint-Ange, qui n'est que l'ancienne base du mausolée d'Adrien, et cette autre vaste construction circulaire non loin de *Porto Ripetta*, qu'on nomme le tombeau d'Auguste? Au-dessus de ces piédestaux immenses s'élevaient une succession de terrasses, et sur chacune de ces terrasses des jardins, des colonnades, des statues, puis enfin, au sommet de cette masse pyramidale, le quadrige de l'empereur. Tel était aussi le fameux *Septizonium*, énorme construction à sept étages, ainsi que l'indique son nom, que Septime-Sévère consacra de son vivant à sa propre mémoire.

Et ce n'étaient pas seulement les empereurs qui faisaient de leurs tombeaux des édifices; on voyait les simples citoyens se bâtir à l'envi des maisons mortuaires aussi belles, aussi grandes que les palais qu'ils habitaient. La plupart étaient placés entre les bords du Tibre et la voie Flaminienne. Aussi le voyageur qui entrait par la porte du Peuple s'étonnait de trouver Rome déserte et silencieuse; il parcourait de longues rues bordées de splendides monumens; il se croyait dans Rome, dans la ville des vivans, il n'était encore que dans celle des morts. N'est-il pas étrange que dans tout ce quartier on ne trouve aujourd'hui d'autre trace de ces grands tombeaux que le soubassement de celui d'Auguste? Mais, hors la ville, le sépulcre d'Albano, celui de la famille Plautia, près de Tivoli, l'admirable tour de Cecilia Metella, et dans l'intérieur des remparts cette pyramide de Caïus Cestius, si finement décorée au dedans, si belle et si imposante au dehors, nous apprennent, mieux encore que Pline et tous les historiens, ce que devaient être chez les Romains les sépultures des familles, même plébéiennes. Il n'y eut pas jusqu'au barbier d'Auguste, Licinius, qui se fit construire un tombeau magnifique. On connaît le distique de Varron :

Marmoreo Licinius tumulo jacet...

Il est vrai que Varron ajoute :

At Cato parvo,
Pompeïus nullo, quis putet esse Deos ?

Faut-il conclure de cette épigramme qu'avant qu'il y eût des empereurs, le luxe et surtout la grandeur des sépultures étaient inconnus? Mais le tombeau de Cecilia Metella, ce mausolée, plus robuste, plus imposant qu'un donjon de citadelle, n'indique-t-il pas, par ses profils si fermes, par son ornementation chaste et sévère, qu'il appartient à une époque antérieure à Auguste? Et enfin, si je ne craignais de m'engager, sans y prendre garde, dans une véritable digression, ne trouverais-je pas un argument sans réplique dans cette découverte si curieuse qu'on a faite récemment au pied de la porte Claudia, ce tombeau d'un boulanger et de sa femme, construction authentiquement et incontestablement républicaine, voire même d'une époque assez reculée, et qui, par l'importance de ses dimensions, par la grandeur des matériaux, par les statues dont elle était surmontée et par les charmans bas-reliefs qui la décoraient, ferait pâlir tous les cénotaphes de nos patriciens les plus fastueux?

Certes, quand nous citons les pompeuses folies de l'Orient et de Rome, nous ne prétendons pas les donner pour exemple. Il ne s'agit pas de parodier ces dimensions démesurées, ce luxe extravagant; mais n'y a-t-il pas dans cette manière de concevoir les sépultures quelque chose dont nous puissions profiter? Si jamais il fut une occasion de nous affranchir une fois des habitudes toutes modernes qui nous dominent, de voir dans un tombeau autre chose qu'une dépendance, un accessoire, je dirais presque un meuble d'église, d'en faire une construction architecturale, isolée, indépendante, un édifice mortuaire, c'est le jour où un grand peuple bâtit la dernière demeure de l'homme qui, tout en lui faisant tant de mal, lui a légué un si merveilleux héritage de gloire.

Je me hasarde à le prédire, si l'on persiste à faire construire pour Napoléon un tombeau renfermé, enveloppé dans d'autres murailles, si une autre voûte que le ciel doit abriter ce monument, il y a mille chances pour qu'il ne soit pas digne de sa destination.

Et si, comme je l'espère, c'est au projet de M. Marochetti que la préférence est donnée, il doit être démontré, ce nous semble, par tout ce qui précède, que, dans l'intérêt de ce projet, aussi bien que pour le salut du dôme de Mansart, il faut à tout prix qu'on permette à l'artiste de choisir un autre emplacement.

Quelques personnes proposeraient de ne pas sortir de l'Hôtel des Invalides, et de placer le tombeau au milieu de la grande cour à arcades. Nous ne pensons pas que cette idée puisse être adoptée. Un tel lieu n'est ni assez retiré, ni assez solitaire pour recevoir un tombeau : ajoutons que cette cour est aussi un chef-d'œuvre dans son genre, et qu'élever une si grande masse au milieu de ses quatre façades ce serait en changer complètement l'effet. Ne troublons pas cette belle et sévère harmonie, laissons l'œil suivre librement ces longues séries d'arcades, et pénétrer sans obstacles dans les galeries de ce cloître guerrier.

Pour nous, il est un autre emplacement, qui nous semblerait mieux choisi : c'est un lieu prédestiné en quelque sorte à recueillir cette dépouille mortelle de Napoléon, et plus d'une fois, long-temps avant qu'il fût question du retour de ses cendres, nous y avions rêvé son tombeau. Je veux parler de cette place où lui-même avait jeté les fondemens du palais du roi de Rome. Ce terrain, par sa grandeur, par son élévation, par son isolement, semble fait à dessein pour un tel monument. Je n'ajouterais au projet de M. Marochetti qu'un large et grand soubassement placé sur le haut de la colline, et auquel on parviendrait par les deux rampes actuelles. Ces rampes, revêtues de murs de terrasses, prendraient elles-mêmes un caractère monumental. Au-dessus du grand soubassement, je placerais, à la manière antique, un triple rang d'arbres toujours verts, et c'est au-dessus de cette masse de verdure épaisse et sombre que se détacherait sur le ciel la silhouette pyramidale du monument, si heureusement accidentée par les quatre figures assises aux quatre angles, si hardiment couronnée par la statue équestre.

C'est là que Napoléon voulait élever la demeure de sa dynastie naissante, c'est là que sa dynastie éteinte serait ensevelie avec lui. Il dominerait ce nouveau Paris dont il fut pour ainsi dire le créateur, ces rives de la Seine qu'il voulait couvrir d'une longue ligne de palais; à ses pieds, sous son regard, s'étendrait le Champ-de-Mars : le spectacle des manœuvres réjouirait encore son ombre, et quand vers le matin nos jeunes soldats viendraient s'exercer aux fatigues du métier des armes, ils verraient au-dessus de leur tête cette grande figure s'éclairer des rayons du soleil levant, comme un phare lumineux placé là pour leur montrer le chemin des combats et de la victoire.

L. VITET.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

L'ESPAGNE.

La situation de l'Espagne est toujours critique. Nous avons la ferme confiance que la monarchie constitutionnelle finira par l'emporter, mais il n'est pas douteux que cette monarchie ne passe en ce moment par une crise redoutable : l'admirable fermeté, l'habileté politique de la reine Christine, sont plus que jamais nécessaires pour la défense des droits de sa fille, menacés à la fois par les conspirations des sociétés secrètes et par les violences du despotisme militaire.

L'issue des évènemens de Barcelone est d'un bon augure. Ces évènemens, si menaçans à leur début, ont fini par tourner à la mystification de leurs auteurs. L'homme que les factieux des clubs et les séditieux de l'armée avaient choisi, d'un commun accord, pour en faire l'instrument de leurs desseins, Espartero, s'est arrêté à moitié chemin. Après avoir consenti à marcher à la tête d'une émeute factice, dans la nuit du 19 juillet, le duc de la Victoire s'est renfermé chez lui, et a refusé obstinément de pousser plus loin son triste avantage. Il a fait plus, comme on sait; il a mis la ville de Barcelone en état de siége, et réprimé lui-même les tumultes populaires qu'il avait permis d'exciter.

Cette conduite inattendue a dérangé tous les projets des exaltés. Un

ministère avait été formé le 20, sous la dictée d'Espartero. Dans ce ministère se trouvaient deux hommes appartenant au parti exalté proprement dit, MM. Gonzalès et Sancho. Ce dernier surtout, connu par ses rapports avec les sociétés secrètes, aurait pu donner quelque suite à l'impulsion révolutionnaire imprimée par les scènes de Barcelone. Mais, averti à temps des hésitations d'Espartero, M. Sancho a refusé, et de ce refus a daté le mouvement rétrograde qui a mis en quelque sorte au néant le grand triomphe remporté à Barcelone par l'ayuntamiento et le généralissime, sur une femme sans défense, la reine, et sur un vieillard de quatre-vingts ans, M. Perez de Castro.

Plus entreprenant ou moins instruit que M. Sancho, M. Gonzalès n'a pas abandonné la partie aussi vite que son collègue. Il s'est rendu à Barcelone, et là, il a présenté son programme à la reine. Ce programme n'était autre que ce qu'avait demandé Espartero dans ses fameuses entrevues de Lerida et d'Esparraguerra : révocation de la sanction donnée à la loi sur les ayuntamientos, dissolution des cortès et destitution des employés nommés par le dernier ministère. La reine, qui n'avait pas cédé au comte-duc à la tête de son armée et des émeutiers de Barcelone, n'a eu garde de céder à un ministère déjà désorganisé par la retraite du plus important de ses membres; elle a refusé, et M. Gonzalès, complètement abandonné par Espartero, a été forcé de donner, lui aussi, sa démission.

Nous n'en avons pas fini avec les démissions des ministres dans ces bizarres évènemens. Le ministère entier s'était retiré avec son président; mais les ministres n'étaient pas au bas de l'escalier du palais, que la reine a fait rappeler don Valentin Ferraz, qui faisait partie du cabinet démissionnaire comme ministre de la guerre. Sa majesté lui a offert de garder son porteteuille en prenant la présidence, et don Valentin Ferraz a accepté, et avec lui les autres ministres, à l'exception de M. Gonzalès Quant au programme, il a été mis de côté; il a été convenu seulement que l'article de la loi sur les ayuntamientos, qui donne à la reine la nomination des alcades, serait déféré de nouveau aux cortès.

Ce qu'il y a eu de plus curieux dans ce revirement ministériel, c'est que le nouveau président, don Valentin Ferraz, est *ayacucho* comme Espartero, et comme tel ami intime du généralissime. Le comte-duc prêtait donc les mains à cette combinaison, dont la première condition était l'abandon de tout ce qu'il avait demandé jusqu'alors. La stupéfaction a été générale dans toute l'Espagne, quand cette incroyable nouvelle a été connue. Déjà la première composition du

ministère avait étonné, car, à part MM. Gonzalès et Sancho, les autres ministres désignés par Espartero étaient des hommes sans signification politique; mais ce nouveau pas en arrière passait tout ce qu'on avait pu attendre de la faiblesse et de l'irrésolution bien connues du généralissime.

Cependant la reine, toute désarmée qu'elle était en présence de l'armée et de la municipalité, avait repris d'elle-même, avec un courage qui contraste avec les timidités du duc de la Victoire, le libre exercice de son autorité. A la première nouvelle de l'attentat du 19 juillet, le général O'Donnell, commandant l'armée du centre, avait envoyé sa démission, pour protester contre la violence dont le chef de l'armée s'était rendu complice. La reine lui a renvoyé sa démission, en y joignant le grand cordon de Charles III. Elle a fait plus, elle a envoyé le cordon de son ordre à Mme Perez de Castro, femme du ministre que l'émeute avait déposé après avoir voulu l'assassiner, et elle a distribué également des récompenses à l'équipage de la frégate *Cortes,* qui avait reçu à son bord le comte de Cléonard, ministre de la guerre, poursuivi par les furieux de l'ayuntamiento et de l'état-major.

Espartero a assisté impassible à ces protestations si claires contre les actes coupables qu'il avait encouragés. Il n'a pas empêché davantage le général Diego Léon, comte de Belascoain, dont le dévouement à l'autorité royale n'est pas douteux, d'entrer à Barcelone avec la division de la garde, et d'amener ainsi à la reine des défenseurs pour le cas d'agressions nouvelles. Enfin, quand la reine a manifesté l'intention de quitter Barcelone, il ne s'est pas non plus opposé à ce départ, qui délivrait sa prisonnière. Il était dès-lors complètement rentré dans le rôle passif qu'il affectionne par tempérament et par système, et dont il n'est sorti un jour si malheureusement que parce qu'il y a été entraîné presque sans s'en douter.

Il n'est intervenu dans le ministère nouveau que pour un fait qui n'a rien de politique. A peine ce ministère a-t-il été constitué, que le généralissime, revenant à ses anciennes habitudes, a brusquement demandé, pour les besoins de l'armée, au ministre des finances, don José Ferraz, douze millions de réaux pour le lendemain, et cinquante-trois millions à des termes très rapprochés. On sait que le gouvernement n'a été long-temps pour Espartero, et il voudrait en être encore là, qu'un fournisseur secondaire, qu'il gourmandait sans cesse, et qui devait se prêter sans murmurer à ses plus excessives exigences. M. Ferraz a été tellement troublé des façons d'agir du généralissime,

surtout en présence de la situation actuelle des finances espagnoles, qu'il a eu une attaque d'apoplexie, et qu'il a donné sa démission. C'était la troisième en quinze jours.

MM. Gonzalès et Sancho avaient été déjà remplacés, comme on avait pu, le premier par M. Silvela, qui était à la Corogne, le second par M. Cabello, qui était à Madrid; M. Ferraz a été remplacé de même par M. Ségalès, directeur des rentes, qui était également à Madrid. Tous ces choix, faits sans le consentement des intéressés, n'avaient évidemment aucune valeur. On n'a pu encore savoir quelles sont les intentions de MM. Silvela et Ségalès; quant à M. Cabello, il a accepté, mais ce n'a pas été pour long-temps. Il était écrit que ce ministère, enfant équivoque des premières irrésolutions d'Espartero, n'aurait rien de viable, et qu'il ne pourrait faire un pas sans tomber en dissolution.

C'est au milieu de ces avortemens que le prince de Saxe-Cobourg est arrivé à Barcelone. Les journaux ont parlé de la réception qui lui avait été faite, mais cette réception, si nous en croyons des renseignemens particuliers, n'a eu rien qui ait dû le flatter. Il y avait à Barcelone, quand il y est venu, trois autorités distinctes, la reine, la municipalité, l'état-major, toutes trois mécontentes. La reine se renfermait dans son palais ou allait pêcher en mer; Espartero boudait et ne sortait de son lit que pour passer des revues; la municipalité, désabusée de ses espérances, affectait de ne se mêler de rien. C'est à peine si le prince a trouvé de quoi se loger et s'il a pu parler à la reine. Il est parti, dit-on, fort peu satisfait de ce singulier pays. S'il a jamais pensé à un mariage, comme on l'a dit, il est peu probable qu'il y pense encore.

Ce marasme général de Barcelone n'a pu même être altéré par la nouvelle que la reine se préparait à quitter cette ville. Une sourde agitation s'est répandue d'abord dans le public; les exaltés, frémissant à la pensée de laisser échapper cette femme qu'ils avaient déjà vaincue une fois, ont pensé un moment à soulever encore contre elle la clameur de la sédition; mais tous ces complots sont venus mourir aux pieds de l'immobile Espartero. Le généralissime se sentait blessé de la froideur que lui montrait la reine, et il n'avait pas le courage de rompre avec elle plus ouvertement. Il lui tardait donc d'en finir avec cette situation pénible et embarrassée, et au lieu de craindre l'éloignement de la reine, il le voyait avec un plaisir secret.

La reine est donc partie le 22 août, un mois et quelques jours après l'évènement du 19 juillet. Elle avait annoncé son départ pour

le 24; mais le bateau à vapeur qui devait la transporter étant arrivé le 21 au soir, elle a voulu s'embarquer dès le lendemain matin, tant elle avait hâte de sortir de Barcelone. Du reste, elle a pu tout disposer à son gré pour son voyage; elle a pu se diriger d'abord sur Valence, où l'attendait O'Donnell à la tête de l'armée fidèle du centre; elle a pu donner l'ordre au comte de Belascoain de se porter directement sur Madrid à la tête de sa division de la garde, et de l'y attendre. Trop vain pour reconnaître sa faute et solliciter son pardon, trop faible et trop combattu pour oser davantage, Espartero a laissé faire tous ces préparatifs, qui étaient évidemment dirigés contre lui; il a accompagné la reine jusqu'à son bâtiment, et n'a nullement insisté pour partir avec elle, quoiqu'il en eût été question précédemment.

Voilà donc cet épisode de Barcelone terminé. La reine et Espartero sont séparés; une nouvelle période commence. Déjà quelques faits peuvent indiquer le caractère de ceux qui suivront probablement. La reine est arrivée à Valence le 23; elle a été reçue avec acclamations par O'Donnell et son armée. Le télégraphe vient d'annoncer que la partie modérée de la population avait voulu donner une sérénade à leurs majestés, mais que les exaltés de Valence avaient menacé de s'y opposer par la force. Les ministres nommés par Espartero se sont rassemblés alors et ont décidé que la sérénade n'aurait pas lieu. Ils ont de plus demandé à la reine d'être autorisés à annoncer que la loi des ayuntamientos ne serait pas exécutée jusqu'à ce qu'il en soit déféré à de nouvelles cortès. La reine a refusé, comme ils devaient s'y attendre, et le ministère a donné sa démission pour la quatrième fois. Mais cette fois sera sans doute la dernière; les ministres ont vu que leur situation ne serait pas long-temps tenable, et ils n'ont dû faire leur dernière proposition que pour avoir un prétexte de retraite, car cette proposition est contraire au programme qu'ils avaient eux-mêmes arrêté avec la reine lors de la dernière reconstitution du cabinet.

Le ministère formé par Espartero s'est donc dissous de lui-même après un mois entier de l'enfantement le plus laborieux, dès qu'il n'a plus été sous la protection de l'épée du généralissime. Ce dernier trait manquait à la ridicule équipée de Barcelone. C'est sans doute la présence d'O'Donnell qui a défait ce qu'avait fait le duc de la Victoire. Il est probable en effet que le jeune général de l'armée du centre, loyal comme il est, dit-on, aura vu avec peu de sympathie ces ministres se rassembler pour décider qu'une libre manifestation de l'amour des Valenciens pour leur souveraine n'aurait pas lieu,

parce que l'émeute s'y opposait. Une concession à l'émeute avait élevé ce cabinet; une concession à l'émeute l'a renversé.

Que va-t-il arriver maintenant? Nul ne peut le dire; mais nous avons bon espoir dans la cause de l'ordre. Jamais dans aucun pays un parti politique n'a plus radicalement montré son impuissance que le parti exalté espagnol dans ces derniers évènemens. Ce parti a eu pour lui la fortune, qui lui a livré la reine désarmée; il a eu à la fois, chose sans exemple, la puissance des idées révolutionnaires et celle des souvenirs les plus antiques et les plus chers du pays, les souvenirs des libertés locales; il a eu toutes les municipalités de l'Espagne, dont la loi nouvelle doit détruire l'influence; il a eu enfin, outre ses armes ordinaires, les sociétés secrètes et les journaux, un généralissime à la tête de son armée victorieuse et en possession du pouvoir le plus absolu que jamais homme ait exercé; et, malgré ces moyens formidables, irrésistibles, malgré ce concours des circonstances et des hommes, il a échoué. Il a suffi de l'inflexible résistance d'une femme pour venir à bout de toutes ces forces combinées.

C'est que l'ascendant moral de la royauté est toujours immense en Espagne, quoi qu'on en dise. La royauté a été souvent humiliée, souvent vaincue dans ces dernières années; mais elle s'est toujours relevée par sa propre force, et elle a survécu à tous ses vainqueurs d'un jour. Tout n'est pas perdu dans un pays quand il lui reste encore un pareil levier. L'Espagne a toujours ses deux vieilles croyances, elle est monarchique et catholique; seulement, elle aspire à dégager ces deux grands principes de leurs propres excès, et à les concilier avec les besoins des sociétés modernes. Le problème est loin d'être insoluble; il faut espérer qu'il sera résolu. Ce qui permet de le croire, c'est la double victoire que la royauté constitutionnelle vient de remporter, l'une sur l'absolutisme personnifié dans don Carlos, l'autre sur l'esprit révolutionnaire un moment représenté par Espartero.

Nous disons qu'il y a eu victoire, quoique la lutte dure encore. Il nous semble, en effet, que les plus terribles épreuves viennent d'être subies, et qu'il ne peut plus se représenter de situation semblable à celle dont nous venons d'être les témoins. La reine délivrée va probablement appeler aux affaires un ministère modéré. Ce ministère aurait sans doute de grandes difficultés à vaincre; mais, appuyé sur la majorité des deux chambres, soutenu par la royauté, défendu par une partie de l'armée, il aurait aussi entre les mains de puissans moyens de gouvernement. L'expérience de Barcelone doit avoir dissipé bien des illusions d'un côté, et fait cesser bien des tâtonnemens

de l'autre. S'il y a dans le parti modéré espagnol quelque puissance, quelque vie, quelque chance d'avenir, voici le moment venu de se montrer et de prendre fermement les rênes. L'occasion est décisive.

Craindrait-on quelque résistance dangereuse de la part des municipalités? Mais cette résistance doit être bien ébranlée par ce qui est arrivé à la municipalité de Barcelone. Dans la première ivresse du succès, l'ayuntamiento de Madrid avait délibéré sur la réception qui serait faite à Espartero, quand il rentrerait dans la capitale traînant après lui la reine asservie. Il avait été décidé qu'on prendrait pour modèle ce qui eut lieu pour l'entrée de Charles-Quint emmenant François Ier prisonnier. L'allusion était claire et facile à saisir; mais quand on a su que la reine arrivait seule, et que Diego Léon et O'Donnell remplaceraient Espartero, il a bien fallu changer de programme. Il est arrivé en même temps que le capitaine-général de Madrid a défendu à l'ayuntamiento d'agiter la population par des manifestations publiques, et il paraît que l'ayuntamiento s'est montré disposé à se soumettre.

Toute la question est dans l'armée, dans la force publique qui doit faire respecter l'autorité. Or il est certain que, dans les chefs de cette armée, il en est plusieurs, et des plus braves, des plus aimés du soldat, qui brûlent de prouver leur fidélité à leur devoir. Ce serait une grande faute pour les modérés que de songer à licencier une partie de l'armée. Ce que les officiers craignent surtout, c'est la perte de leur grade et de leur solde; c'est en les effrayant sur leur avenir que les fauteurs de désordre peuvent les entraîner. Que le gouvernement déclare qu'il conservera l'armée sur son pied actuel, et l'armée suivra le drapeau. Quiconque porte une épée est naturellement ami de l'ordre et attaché à son serment. Il faut que le besoin parle bien haut pour que le soldat n'entende pas avant tout la voix de l'honneur.

Et qu'on ne dise pas que l'entretien de l'armée telle qu'elle est coûtera trop cher. Ce qui établit dans un pays le règne des lois ne saurait être cher. Si la force publique est insuffisante, si des émeutes périodiques continuent à troubler les villes, si des bandes impunies parcourent les campagnes, le recouvrement régulier des impôts demeurera impossible, et l'Espagne s'enfoncera de plus en plus dans le gouffre de la banqueroute. Si au contraire l'armée est assez nombreuse pour garantir la sécurité sur tous les points du territoire, si le gouvernement est durable et obéi, si les désordres sont réprimés, si les propriétés sont protégées, alors le sol admirable de la Péninsule produira de nouveau des trésors, et l'agriculture, l'industrie, le com-

merce, fourniront bien au-delà de ce qui sera nécessaire pour payer leurs défenseurs. C'est l'absence d'une armée qui serait coûteuse, et non la conservation de celle qui existe.

Les exaltés prétendent que l'intention des modérés est de faire un coup d'état, d'abroger par ordonnance la constitution de 1837, et de revenir au régime du bon plaisir. Cette accusation est absurde. A quoi bon la suppression de la constitution pour un parti qui est maître de la presque unanimité des deux chambres? Pourquoi se priverait-il de gaieté de cœur de la force que donne à un gouvernement l'adhésion certaine des représentans du pays? La loi sur les ayuntamientos, par exemple, n'est-elle pas plus puissante pour avoir été librement votée par des assemblées librement élues, que si elle émanait uniquement de la royauté? Ceux-là seuls font des coups d'état qui trouvent de la résistance dans les pouvoirs constitués; mais on ne fait pas de coups d'état contre soi-même, on ne prend pas par la violence et l'illégalité ce qu'on est sûr de se donner légalement et paisiblement.

Sans doute les modérés veulent se servir de leur majorité dans les chambres et dans la nation pour réparer par des lois nouvelles les maux que des révolutions de caserne et des émeutes soldées ont faits à l'Espagne; mais ils sont dans leur droit, dans leur droit incontestable, et il n'y a que la force matérielle qui puisse les en empêcher. Ils ont malheureusement manqué jusqu'ici de l'énergie qui aurait facilement triomphé des faibles élémens de désordre qu'ils avaient à combattre; mais si cette énergie leur est venue, il n'y a rien à dire. Les lois sont sauvées et non compromises, s'ils sont les plus forts. Ce sont les exaltés qui ont toujours procédé par les voies extra-légales; les modérés ont respecté les formes jusqu'à l'excès; ils ont obéi jusqu'à des constitutions imposées à l'Espagne par un sergent ivre qui ne savait pas de quoi il parlait.

Les progrès que les idées modérées ont faits depuis sept ans sont immenses. La plupart des hommes éminens qui ont appartenu au parti progressiste, sont maintenant du parti modéré. Tout le monde sait quel changement radical la pratique des affaires a opéré chez M. Isturitz. M. Mendizabal lui-même est presque complètement revenu de ses anciennes erreurs. Ce qui a fait avorter la révolution commencée à Barcelone, c'est moins encore le désistement subit d'Espartero que le peu de foi de tous les hommes de quelque valeur dans les idées progressistes. Pour trouver un véritable ministère exalté, il aurait fallu fouiller dans les clubs et dans les *bullangeros*. Il n'y a plus d'exaltés que là. Les modérés triompheront sans peine de ce qui en

reste, le jour où ils le voudront sérieusement, et en vérité ils seraient inexcusables de ne pas le vouloir dès aujourd'hui.

Reste un obstacle, un seul : c'est Espartero. Encore n'est-il pas bien sûr que ce soit véritablement un obstacle. Le généralissime a dû faire beaucoup de réflexions depuis son incartade de Barcelone. Son attitude montre qu'il s'est repenti, bien qu'il ne veuille pas en convenir. On parle beaucoup moins depuis quelque temps du fameux Linage. Le bruit s'était même répandu qu'il avait été nommé à un commandement qui l'éloignait du quartier-général. Ce bruit n'a pas été confirmé officiellement ; mais qu'il soit fondé ou non, il n'est pas moins l'indice d'une situation nouvelle pour lui. Son ascendant paraît avoir baissé ; celui de la duchesse de la Victoire s'est accru. Il se pourrait à la rigueur qu'Espartero rentrât dans le devoir et reprît le rôle qu'il n'aurait jamais dû quitter.

Disons pourtant avec franchise que nous ne l'espérons pas. Il ne faut pas se faire illusion. Il y aura toujours chez Espartero un terrible argument contre la soumission, c'est l'orgueil. Des adresses de municipalités lui arrivent encore de tous les côtés; le cri de *vive Espartero!* retentit encore sur bien des points plus haut que le cri de *vive la reine!* Bientôt va arriver l'anniversaire de la convention de Bergara. Les couronnes d'or vont pleuvoir à son quartier-général. Bien qu'il ait trompé toutes les espérances des exaltés, ils ne cesseront pas de l'entourer, car il est leur dernier espoir. Les commissaires anglais se multiplient depuis quelque temps autour de lui (1). Il s'entendra dire tous les jours par sa *camarilla*, car c'est là qu'est vraiment la camarilla aujourd'hui, qu'il est le plus grand homme et le plus méconnu du siècle, et que, s'il le voulait, il serait le maître de l'Espagne. Rien ne sera épargné en même temps pour lui rendre plus amères les attaques dont il va être l'objet, et pour lui grossir les mesures qui seront infailliblement prises pour diminuer le pouvoir dont il jouit.

Il faudrait être doué d'une bien grande vertu pour résister à de pareilles suggestions incessamment renouvelées. On doit d'ailleurs s'attendre, pourquoi ne le dirions-nous pas? à peu d'efforts du côté de la reine pour ramener Espartero. La reine a dit au généralissime, en partant de Barcelone, qu'elle ne gardait pas de rancune de la *jarana* (échauffourée) du 19 juillet ; mais est-il possible qu'elle n'en conserve pas au contraire un vif ressentiment? Elle a dû être d'autant plus offensée de la conduite du comte-duc, qu'elle avait plus

(1) Le colonel Wylde vient de lui apporter le grand cordon de l'ordre du Bain.

compté sur lui. Elle est entourée, elle aussi, de serviteurs que l'ingratitude d'Espartero a blessés profondément, et qui ne cesseront pas de le représenter comme un traître et comme un rebelle. La duchesse de la Victoire avait excité, pendant sa haute faveur, les jalousies de toute la cour; ces jalousies ne pardonnent pas, et elles ont déjà tout mis en œuvre pour envelopper la duchesse dans la disgrace de son mari, et rompre ainsi l'unique lien qui aurait pu rapprocher la reine d'Espartero.

Toutes les probabilités sont donc pour une lutte entre le gouvernement de la reine et le généralissime. Avant les évènemens de Barcelone, cette lutte eût été impossible; depuis ces évènemens, les chances sont plus égales. Dans tous les cas, ce sera un terrible jeu que celui-là, et il serait bien à désirer que l'Espagne en pût être préservée; mais enfin, puisque tout l'annonce, il est bon de l'envisager d'avance de sang-froid. La victoire des exaltés n'est plus possible maintenant que par une révolution qui supprime la royauté; ils ne se serviront d'Espartero que dans ce but, et comme il leur a déjà échappé une fois au dernier moment, ils prendront leurs mesures pour s'assurer de lui ou se passer au besoin de son concours. Ce sera donc d'une révolution qu'il s'agira si la lutte s'engage, que le généralissime y consente ou non.

Espartero espère toujours se borner à faire le Walstein, et à se créer, à côté du gouvernement régulier, une sorte de principauté militaire indépendante. Il ne le pourra pas long-temps. Déjà les inspirations de son état-major lui ont fait prendre une attitude qui a quelque chose de ridicule à force d'être audacieuse. On sait que les révolutionnaires espagnols mêlent toujours la France dans leurs déclamations contre le gouvernement de leur pays, et qu'ils aiment à confondre dans la même répulsion le nom de la reine Christine et celui du roi Louis-Philippe. Pendant les évènemens de Barcelone, Linage et les siens disaient hautement que, si le gouvernement français faisait mine de vouloir soutenir la reine, cinquante mille Espagnols paraissant sur la crête des Pyrénées, et prononçant le mot de république, mettraient aussitôt la France en feu. Il paraît que ces belles imaginations ont gagné Espartero lui-même, car il groupe depuis quelque temps ses divisions sur la frontière de France, avec une affectation qui a déjà excité quelques alarmes dans la population des Pyrénées-Orientales.

Cette démonstration est si folle, qu'elle ne mériterait pas qu'on en fît mention, si elle n'était l'indice de l'état d'esprit du généralis-

sime. Il veut faire peur à la France, pour intimider plus sûrement la reine. Tout invincible qu'a été jusqu'ici le duc de la Victoire, cette entreprise de sa part a lieu d'étonner; elle a quelque rapport avec les témérités de ces héros castillans qui ont donné leur nom à la présomption militaire. On raconte aussi que, lors de son dernier triomphe sur Cabrera, il prenait plaisir à rejeter sur notre territoire les armées de don Carlos, disant qu'il était bon que ces hôtes incommodes donnassent de l'occupation au gouvernement français. Cette étrange hostilité s'explique parfaitement, quand on songe à ceux qui entourent Espartero: on peut en induire tout ce dont le généralissime est capable quand son orgueil est en jeu. Celui qui déclare presque la guerre à la France en ce moment pourra bien la déclarer plus tard à sa souveraine.

Eh bien! nous ne croyons pas au succès d'une révolution en Espagne, quand même le duc de la Victoire se mettrait à la tête de cette révolution. Il ne manque aux modérés que du courage et de l'ensemble; ce qui vient de se passer doit leur en donner. L'ascendant personnel de la reine Christine s'est nécessairement accru par les scènes qui auraient pu lui être fatales, et dont elle est sortie à son avantage, à force de tact, d'intelligence et de résolution. Encore un coup, avec l'autorité de la couronne, l'adhésion de la nation entière, la sympathie de tous les hommes raisonnables à l'étranger, le gouvernement constitutionnel espagnol doit triompher d'une poignée de factieux, et même de cet homme faible, indécis et vain, que sa gloire facile a enivré, et que son orgueil pousse à usurper la domination, quand son bon sens lui crie de s'en abstenir.

****.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1840.

La question d'Orient, telle que la convention du 15 juillet a prétendu la poser, est entrée dans sa seconde phase, et tout semble annoncer qu'elle ne pourra pas atteindre la troisième.

Après avoir signé le pacte anglo-russe, après avoir résolu de se faire les arbitres de l'Orient sans le concours et l'assentiment de la France, les signataires de la convention avaient un second point à fixer, un point qui, secondaire en apparence, était en réalité le point capital et le plus difficile à régler; je veux dire l'exécution du traité, ce qu'on a appelé les *moyens coërcitifs*.

Ici encore lord Palmerston s'est laissé égarer par des rapports exagérés et par de fausses suppositions. Il faut le dire, l'histoire de ces étranges négociations fournira plus d'une page curieuse aux annales diplomatiques de notre époque.

Pourquoi a-t-on conçu la pensée du traité du 15 juillet? Parce que lord Palmerston a supposé que notre cabinet poussait Méhémet-Ali à conclure un arrangement direct avec la Porte; parce qu'il a cru que l'offre de restituer au sultan sa flotte avait été un conseil de M. Thiers; parce qu'il s'est imaginé que le gouvernement français n'ayant d'autre but que d'enlever à la conférence de Londres la décision du litige, il importait de le gagner de vitesse; enfin parce qu'en prenant au pied de la lettre les exagérations de l'esprit de parti, il s'est persuadé que la France voulait réellement la paix à tout prix, et qu'elle se résignerait, pour la maintenir, à ne jouer dans les affaires du monde que le rôle du dieu d'Épicure. Toutes ces suppositions étaient gratuites; elles étaient même contradictoires; car un gouvernement qui voudrait la paix à tout prix ne s'engagerait pas isolément dans des voies détournées qui peuvent toujours aboutir au dissentiment et à la guerre.

Il était cependant bien facile de se tenir en garde contre ces vaines hypothèses, facile d'apprécier à son véritable point de vue la politique de la France dans les affaires de l'Orient.

On a supposé au cabinet français une politique toute de finesse et d'artifice.

On s'est trompé. C'est ainsi que se trompent souvent les hommes que le vulgaire qualifie d'habiles. Il est arrivé au gouvernement français ce qui arrive aux personnes véridiques. Sans le vouloir ils induisent en erreur les esprits méfians qui redoutent toujours le mensonge.

La politique de la France a été simple, franche, honnête. Elle a toujours voulu une solution pacifique de la question d'Orient, et une solution qui écartât tout empiétement d'une puissance européenne sur l'empire ottoman. Sans doute peu importe à la France que Méhémet-Ali conserve ou abandonne telle ou telle partie du territoire qu'il occupe. S'il prenait fantaisie au pacha de rentrer dans la vie privée ou de rendre au sultan le gouvernement de la Syrie, voire même celui de l'Égypte, la France n'y apporterait aucun obstacle. Mais la saine politique ne se fonde pas sur de folles suppositions. En fait, Méhémet-Ali occupe depuis long-temps ces provinces; il y est fortement établi: il n'est pas homme à s'en dessaisir de bon gré; le gouvernement français, en tenant compte de ces faits, des embarras de l'empire ottoman, des antécédens du pacha, de son habileté, de son influence en Orient, a compris que toute tentative sérieuse pour arracher au pacha ses conquêtes pourrait amener un choc funeste à la Porte et des complications dangereuses pour la paix du monde. La France, suivant cette politique calme, sensée, pratique, qui distingue éminemment la monarchie de juillet, en a conclu qu'il fallait, dans l'intérêt de l'empire ottoman et de l'équilibre européen, accepter les faits accomplis, et arriver, par une sage lenteur et par l'influence morale des puissances, à un arrangement qui, sans rien ôter de ses forces réelles à la Porte, la mît à l'abri de toute secousse et de tout démembrement. Méconnaître la politique de la France, c'est obéir à d'aveugles préventions ou à de coupables arrière-pensées. La politique de la France concilie les intérêts légitimes de tout le monde, tous les intérêts qu'on peut avouer. La politique contraire n'est qu'égoïsme, faiblesse et colère : en effet, les vues égoïstes de la Russie, la colère de lord Palmerston et de lord Ponsonby, la faiblesse des cabinets autrichien et prussien, excitées, encouragées par de fausses suppositions à l'endroit de la France, sont les mobiles de cette monstrueuse alliance, qui, incapable de rien produire de décisif, a cependant déjà fait beaucoup de mal par la perturbation et les alarmes qu'elle a jetées dans les marchés du monde.

Elle ne peut rien produire de décisif, car il en est des moyens d'exécution comme du principe même du traité : tout reposait sur de vaines suppositions. Les négociateurs, nous en sommes convaincus, n'ont pas osé fixer leur pensée sur l'énormité des moyens que la résistance de Méhémet-Ali pourrait rendre nécessaires; ils ne se sont pas représenté la France surveillant d'un œil justement jaloux et l'arme au bras toute tentative violente, la France prête à jeter, coûte que coûte, tout son poids dans la balance, le jour où l'équilibre européen paraîtrait sérieusement troublé. Non : ils ont cru, d'un côté, que l'insurrection de Syrie se chargerait de l'exécution de leurs arrêts, et de l'autre que la France, à tout évènement, ne ferait pas sortir un fusil de plus de ses arsenaux.

Qu'est-il arrivé? L'insurrection de Syrie a disparu comme un nuage; la France, la France unanime a pris à l'instant même l'attitude que sa dignité et son intérêt lui imposaient : les suppositions de lord Palmerston et de M. de Metternich ont fait place à de graves réalités. Méhémet-Ali, vainqueur de l'insurrection, développe ses moyens de défense et oppose aux sommations de la Porte un refus péremptoire : la France observe et se prépare à tout évènement.

Les auteurs de la convention anglo-russe se trouvent ainsi jetés sur une mer où peuvent éclater de grands orages, et dont ils n'avaient pas soupçonné les écueils. Il est impossible que la prudence ne reprenne pas son empire sur des hommes blanchis dans les affaires, et qui ont à sauver le repos de leurs vieux jours et l'éclat de leur renommée. A l'heure qu'il est, plus d'un diplomate regrette, nous le pensons, d'avoir concouru à un acte qui n'est au fond qu'une étourderie.

Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le *memorandum* adressé à la France le 17 juillet. Qu'est-ce qu'une convention sur l'Orient, conclue sans la France et se fondant sur deux suppositions que notre ambassadeur, M. Guizot, à l'instant même, a nettement et fortement contredites? On prétendait que l'arrangement proposé au pacha reposait sur des idées émises par le gouvernement français. Il n'en est rien. On prétendait que la France avait donné le droit de croire que dans aucun cas elle ne s'opposerait aux mesures prises par les puissances. La France, au contraire, jamais, à aucune époque, n'a aliéné sa liberte d'action. M. Guizot l'a constate, et on n'a rien eu à lui répondre.

Loin de nous le désir, la pensée d'envenimer la querelle. S'il était en notre pouvoir d'effacer d'un trait de plume les incidens des six dernières semaines, et de rétablir à l'instant même entre l'Angleterre et la France, entre les deux grandes nations constitutionnelles de l'Europe, cette union intime qui était également utile et honorable aux deux pays, et qui seule garantissait la paix du monde, certes nous n'hésiterions pas à le faire. Cependant qu'on nous permette de faire remarquer au noble lord le singulier langage qu'il tient à la France à la fin du *memorandum*. Au moment où il quitte l'alliance française pour se jeter dans les bras de la Russie, au moment où il se propose de faire en Orient ce que la France désapprouve, c'est à la France qu'il demande de lui prêter son concours moral, l'appui de son influence! « Votre influence, nous dit-il, est toute-puissante à Alexandrie. » Ce langage est-il sérieux? S'il ne l'était pas, la France aurait le droit de s'en plaindre. Elle est trop grande dame pour que qui que ce soit au monde se permette avec elle l'ironie. Si ce langage, comme nous aimons à le croire, est sérieux, il approche de la naïveté. Quoi! la France emploierait son influence pour que la convention du 15 juillet, faite sans elle et en quelque sorte contre elle, ne reste pas une lettre morte! la France viendrait en aide à l'alliance anglo-russe! elle contribuerait à amoindrir l'homme qu'on déteste à Saint-Pétersbourg et que poursuivent de leur haine lord Palmerston et lord Ponsonby!

Encore une fois, libre au pacha de rendre, si bon lui semble, à la Porte toutes ses possessions; libre à lui de prendre peur, et de démentir, s'il le veut,

toute sa vie. La France, tant que la Porte seule agira, tant qu'elle restera seule maîtresse du pays, n'a rien à dire. Mais, quoi qu'on fasse au nom de la convention du 15 juillet, de la convention conclue clandestinement, sans inviter préalablement et formellement la France à la discuter et à y prendre part, certes, le gouvernement français n'y prêtera pas son concours. Son rôle, le *minimum*, pour ainsi dire, de son rôle, c'est l'observation armée. Le surplus dépendra des évènemens, de la prudence ou de l'audace des cabinets. La politique de la France est connue : elle est désintéressée, mais digne; la France ne demande rien, mais elle ne laissera pas impunément compromettre l'équilibre européen. Elle aime la paix, elle en connaît et apprécie les avantages; mais le jour où le droit et l'honneur le lui commanderaient, elle ferait la guerre comme la France peut la faire, et là où la France a le plus d'intérêt à la faire. Elle ne se laisserait pas assigner un champ de bataille, elle le choisirait.

L'Europe ne l'ignore pas, et si quelques doutes lui restaient encore, s'il se trouvait quelque part un homme trop confiant dans ses prévisions, ces doutes et ces croyances seront dissipés, nous le pensons, par ces nobles et vives paroles, par ces paroles si françaises et à la fois si utiles à l'Europe, qui ont été dites en haut lieu. Nous voudrions pouvoir redire tout ce qu'il y avait dans ces paroles augustes de haute raison, de fermeté patriotique, de dignité nationale. La couronne, le pays, le cabinet, sont unanimes, également fermes et modérés, également calmes et résolus. Dès-lors toute inquiétude serait vaine, toute agitation prématurée. Nous pouvons envisager la question de sang-froid, avec toute la confiance que nous inspirent le bon droit, l'honnêteté de notre politique, la force et les sentimens du pays, la sagesse et la résolution du pouvoir.

En présence de ces faits, posons de nouveau la question des moyens coërcitifs. L'insurrection de Syrie n'est plus; le pacha résiste, nous le supposons du moins. Que fera-t-on?

Le blocus de la Syrie? L'Angleterre a toujours soutenu, relativement à l'Espagne, qu'on ne pouvait pas faire accepter aux neutres le blocus des ports d'une puissance amie. Il n'y a pas là de blocus possible, car la Syrie est une province de l'empire ottoman. Or, les Anglais ne peuvent pas bloquer les ports de leur allié, et la Porte ne peut pas se *bloquer* elle-même. Le sultan pourrait déclarer que par mesure de police il ferme, à toutes les nations sans exception, tel ou tel port. Dans ce cas, les forces du sultan peuvent seules intervenir pour faire exécuter la mesure.

Le bombardement d'Alexandrie? Indépendamment de tout ce qu'il y aurait à dire sur la légalité, la moralité et la possibilité de cet expédient, qui réveillerait de tristes souvenirs, ce serait un singulier service à rendre à la Porte que de brûler, avec la flotte égyptienne, la flotte turque, que le pacha placerait, sans aucun doute, en première ligne. Serait-ce une preuve de la tendresse anglo-russe pour le sultan? Et si, comme nous le pensons, Méhémet-Ali préfère quelques pertes, même un désastre à l'ignominie, quel sera le résultat de ces efforts? quel profit en retirera le sultan? La lutte sera longue et acharnée,

et, comme l'a dit M. Guizot avec cette netteté d'expression qui le caractérise, la paix du monde sera livrée aux incidens et aux subalternes.

Le blocus, le bombardement! mais si le pacha irrité, fatigué, se résout à jouer le tout pour le tout et donne à Ibrahim l'ordre de franchir le Taurus, s'il sollicite le fanatisme musulman et couvre le territoire de l'empire de révoltes et d'insurrections, que feront les vaisseaux de la Grande-Bretagne? Hélas! ils iront prendre des cargaisons de Russes pour les porter en Égypte, en Syrie, que sais-je? En même temps une armée moscovite marchera sur Constantinople.

« Cela n'arrivera pas. » Il faut l'espérer; mais cela peut arriver, grace à votre traité. C'est là le résultat net de la politique de lord Palmerston; il n'y en a pas d'autres. Jusqu'ici la paix du monde était entre les mains des cabinets européens; disons-le, avant tout, elle était entre les mains de l'Angleterre et de la France. Aujourd'hui elle est tout entière entre les mains d'un Turc, d'un pacha qui, dans un coin de l'Afrique, peut calculer à son aise toutes les chances que lui présente une conflagration générale de l'Occident et de l'Orient. Et ces chances ne seraient pas à mépriser pour lui!

Cette remarque, qui est le point vital de la question, ne nous appartient pas. Espérons que ceux à qui elle a été faite avec une autorité et une force que nous ne saurions lui rendre, en feront leur profit et ne voudront pas nous faire répéter encore une fois le mot du chancelier suédois.

Au reste, l'énormité de l'intervention russe, que le pacha passe ou non le Taurus, paraît aujourd'hui reconnue par tout le monde. C'est là, ce nous semble, le fait caractéristique de la situation; c'est là ce qui la rend en réalité stationnaire, pour le moment du moins.

Les Anglais, whigs, tories ou radicaux, peu importe, à l'heure qu'il est, ne veulent pas entendre parler de l'emploi des troupes russes comme moyen coërcitif.

L'Autriche et la Prusse, à leur tour, ouvrent les yeux sur les résultats que pourrait avoir pareille intervention, et sont loin d'y consentir.

La Russie elle-même ne paraît pas très pressée d'arriver à ce dénouement.

L'attitude de la France modifie profondément la question. S'il faut porter ses regards du Rhin à Beyruth, en passant par Varsovie et Constantinople, la ligne est longue, et il vaut même pour la Russie la peine d'y penser longtemps.

Bref, dans ce moment nul ne désire ou n'ose employer les Russes pour l'exécution du traité.

Dès-lors, encore une fois, que devient cette fameuse convention, cette convention pour laquelle lord Palmerston n'a pas craint de porter à l'alliance française une si rude atteinte?

Il reste cependant à lord Ponsonby et à lord Palmerston une espérance, nous le croyons, l'espérance de ranimer l'insurrection de la Syrie. Les agens russes et anglais vont se mettre à l'œuvre pour exciter des troubles et provoquer des massacres; quelques armes, quelque argent, seront jetés sur les

côtes de la Syrie pour exciter ces malheureuses populations à une rébellion sanglante et inutile contre les troupes nombreuses et aguerries du pacha. La révolte rendra le gouvernement militaire du pacha de plus en plus tyrannique et inexorable. Qu'importe? pourvu qu'on puisse dire que le traité anglo-russe n'est pas une lettre morte, et que la nouvelle alliance porte ses fruits. Quels fruits!

En somme, on peut prévoir beaucoup de malheurs, mais point de résultats politiques décisifs et sérieux. Aussi espérons-nous que le bon sens de la nation anglaise, l'intérêt par trop évident de l'Autriche et de la Prusse, la force et la modération de la France finiront par conjurer l'orage qui menace le repos du monde.

Ne l'oublions pas cependant : il faut, pour le conjurer, autre chose que des paroles; il faut une attitude forte et persévérante, l'attitude que le cabinet, avec le complet assentiment du roi et du pays, vient de prendre, et qu'il saura maintenir et rendre, s'il le faut, de plus en plus forte et redoutable.

La reine d'Espagne n'a pas été bien accueillie par une partie de la population de Valence. Espartero, le faible, et nous espérons qu'on ne devra pas dire un jour le coupable Espartero, est toujours l'homme du parti révolutionnaire. Tandis qu'on prétend donner aux reines la leçon du silence, ou qu'on cherche à les troubler par d'ignobles vociférations, les acclamations des exaltés sont pour le général qui a tenté, dans Barcelone, de mettre son épée à la place de la loi.

Ajoutez la résistance des municipalités et la faiblesse du pouvoir central; on pourrait croire que l'Espagne est menacée d'une complète anarchie. Que deviendrait alors la royauté? Que deviendrait-elle si, effrayée des symptômes qui se manifestent dans ce malheureux pays, et du despotisme des généraux, la reine prenait un parti extrême en abandonnant l'Espagne à elle-même? Heureusement le courage et le génie politique de la reine doivent nous rassurer. Le nouvel ambassadeur, M. de la Redorte, paraît avoir promptement acquis une influence salutaire et se faire remarquer par des conseils habiles, pleins à la fois de modération et de fermeté.

En attendant, les affaires d'Espagne ont jeté en France trente mille réfugiés carlistes. L'humanité ne permet pas de les renvoyer dans un pays où malheureusement on ne connaît guère d'autre moyen de terminer les discordes civiles que le massacre de ses adversaires. Il faut donc les garder jusqu'au jour où leur rentrée en Espagne sera sans danger et pour la vie des réfugiés et pour la paix du pays. Mais l'asile qui leur est accordé n'est pas moins pour la France une charge fort lourde et un embarras sérieux, charge et embarras qui pourraient encore s'aggraver, si de nouvelles luttes entre les partis qui divisent l'Espagne amenaient sur notre territoire une émigration de modérés ou d'exaltés. La dépense du trésor pour les réfugiés espagnols se monte déjà à 600,000 fr. par mois. D'un autre côté, ce n'est pas un fait sans importance pour la bonne police du royaume que le séjour en France de tous ces hommes nourris de haines politiques et de guerre civile, et imbus d'opinions hostiles à notre sys-

tème politique. Le gouvernement doit prendre au plus tôt des mesures propres à atténuer ces inconvéniens. Si l'humanité commande de venir au secours des réfugiés, elle ne défend pas de soustraire les hommes valides à une oisiveté qui est également fâcheuse pour eux-mêmes et pour la paix publique. Le gouvernement ne tardera pas, dit-on, à prendre un parti à leur égard.

On annonce que douze comités électoraux viennent d'être formés à Paris, savoir, un comité par arrondissement. Le premier, qui seul, dit-on, est organisé, est présidé par M. Laffitte.

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu à Châtillon le grand banquet radical. Le nombre des invités est, dit-on, de quatre mille. Espérons que tout se passera sans désordre. Nous ne redoutons nullement l'expression légale et régulière des opinions diverses qui divisent les esprits. C'est ainsi que le pays se forme peu à peu aux mœurs constitutionnelles, que la liberté s'enracine et se consolide par sa propre retenue et la régularité de ses développemens.

Il règne une grande activité dans les divers départemens ministériels, non-seulement aux ministères des affaires étrangères, de la marine et de la guerre, où les circonstances politiques ont donné lieu à un redoublement d'activité, mais aussi aux autres ministères, tels que l'instruction publique, la chancellerie, les travaux publics. Nous rendrons compte une autre fois des importans travaux qu'on vient d'accomplir ou qu'on prépare pour l'ouverture de la session.

—o—

Les graves complications qu'a fait surgir le traité de Londres, ont inspiré la lettre suivante qui nous arrive d'Allemagne. Les vues qu'elle présente sur l'état des esprits au-delà du Rhin et sur l'action que la France peut prétendre à exercer dans les pays régis par la confédération, nous ont paru dignes de fixer l'attention des hommes politiques.

MONSIEUR,

Les partis politiques qui ont divisé la France jusqu'à ce jour, semblent se rallier au seul bruit d'une menace, même indirecte, de l'étranger. Il y a dans ce spectacle de quoi faire tressaillir de bonheur toutes les ames françaises. Mais, après cette manifestation d'un sentiment unanime, la discussion doit s'ouvrir sur ce qu'il convient de faire. Alors les avis se partagent, et, quelles que soient les modifications de détail, ils se rapprochent tous de deux opinions dominantes, manifestées aujourd'hui avec noblesse et énergie : l'une en faveur de la guerre défensive dans le *Journal des Débats*, l'autre en faveur du système de propagande européenne dans le *National*.

J'ai vu de près l'étranger pendant dix ans, et j'ai eu l'occasion de connaître quelques-uns des principaux hommes d'état de l'Allemagne. Me permettrez-vous de payer à la France, par votre organe, le tribut d'une opinion dont la publication me semble utile, et qui n'est ni celle du *National*, ni celle du *Journal des Débats?*

Ce dernier, en conseillant le système défensif, prend assurément pour point de départ un principe triomphant en matière de droit des gens; mais c'est parce qu'on a un principe fort dans la source, qu'il faut bien se garder de le laisser altérer dans ses conséquences. Or, comme à l'équité, qui est le plus fort des principes en matière judiciaire, on ajoute les lois écrites qui en sont l'explication, il ne faut pas conseiller à la France le système défensif, sans lui dire en quoi consiste ce système, sur quels traités il s'appuie, et quelle influence l'action défensive de la France peut, sans violer la lettre de ces traités, exercer sur le monde politique.

Raisonnons en ce sens, et disons: Bordée de trois côtés par la mer, la France, si la guerre éclate, devra tourner ses regards vers le continent. Au nord, elle verra la Hollande, intéressée à garder la neutralité, et la Belgique, qui ne peut manquer d'être notre alliée; au midi, le Piémont, que ses penchans pourront bien porter vers les intérêts autrichiens, mais seulement au-delà des Alpes, ce qui ne nous empêcherait pas d'en garder les issues de ce côté-ci. C'est l'Allemagne qui se présente à nous comme le champ sérieux où s'opéreront les premiers mouvemens de la politique européenne. Aussi, est-ce de l'Allemagne que je veux vous parler. Je suppose le système défensif adopté sincèrement par notre cabinet; je ne vous entretiens donc pas d'une guerre sur le Rhin, ni de nos frontières naturelles; tout ce qui peut rappeler la conquête reste étranger à ce système dont je veux examiner la force. Le *Journal des Débats* semble réduire la tâche de la France à la défense du territoire, et cette défense n'en est, à mon avis, que la seconde et dernière partie.

Trois puissances semblent, depuis 1815, avoir pris pied en Allemagne; et si ce grand et noble pays jouit encore d'une ombre de liberté, il le doit à la surveillance mutuelle que ces trois puissances exercent l'une sur l'autre.

L'Autriche, toujours inquiète sur l'Italie, et préoccupée de sa marine de Trieste ainsi que de sa navigation du Danube, a vu la Prusse s'avancer progressivement jusqu'à ses frontières de Bohême, espérant tôt ou tard enclaver ce beau pays dans son système de douanes allemand. Mais, comme en ce pays réside principalement l'industrie autrichienne, M. de Metternich dit à la Prusse: Ou laissez-nous le pays qui produit, ou enclavez avec lui ses voisins, qui ne produisent guère; et la Prusse n'insiste plus. Quelques villages du Tyrol embrassent la religion réformée; l'Autriche en est embarrassée, ne voulant ni tolérer la chose, ni persécuter les hommes. Alors le roi de Prusse offre gracieusement, dans ses états, un asile à tous les Autrichiens qui se sont faits protestans. Que répond M. de Metternich? Je ne le sais pas, je ne veux pas le savoir. Mais un an ne s'est pas écoulé que les catholiques du Rhin murmurent contre sa majesté prussienne, qui est obligée de faire arrêter un archevêque, et le hasard semble merveilleusement poser un levier catholique sur le sol de la Prusse, comme celle-ci avait posé imprudemment sur l'Autriche son levier protestant.

Querelles de douanes, querelles de religion sont étouffées en apparence par la politique et la censure; mais on sent que le terrain allemand est miné çà et

là; et si l'Autriche et la Prusse affectent sans cesse l'accord et l'harmonie, c'est qu'elles redoutent en commun une troisième influence, celle de la Russie.

La Russie joue l'indifférente; ce n'est qu'un crédit *purement moral* que le czar demande à l'Allemagne. Chaque année cependant, sous prétexte de prendre les eaux, il vient essayer sur ces populations l'effet de sa présence et de son esprit. Il ne veut rien, mais il passe des revues en Bohême. En Saxe, il ne veut rien non plus, mais il a une bonne sœur qu'il faut bien visiter. A Darmstadt, il trouve une princesse qui convient à son fils; puis, avec le temps, les familles se feront des visites réciproques. On l'accuse de vouloir prendre une position sur les bords du Rhin pour observer la France, une autre dans le duché d'Oldenbourg, afin d'entrer un jour par là dans la confédération germanique. Erreur! calomnie! il est vrai seulement que l'empereur Nicolas a auprès de lui à Saint-Pétersbourg un neveu, le prince Pierre d'Oldenbourg, qui n'a pas positivement renoncé à l'Allemagne; et comme ce prince a épousé la sœur du duc de Nassau actuel, il faudra bien que l'auguste couple et l'empereur, qui aime les deux époux comme ses enfans, viennent de temps en temps visiter le duché de Nassau, véritable position de quiconque tient à observer la France, mais qu'on ne prend que par hasard, et seulement pour se trouver en famille.

Contre cette triple influence, que peut l'Allemagne? Je le dirai tout à l'heure; mais il faut montrer jusqu'au bout comment elle est garrottée.

Les traités de 1815, dirigés principalement contre la France, ne purent refuser aux Allemands, qui avaient si noblement combattu pour leur indépendance, la garantie de leurs gouvernemens constitutionnels; et comme on tenait à avoir la signature de la France, afin qu'elle eût l'air d'adhérer elle-même à son abaissement, la France a signé ces traités. En ayant ainsi adopté les charges, elle en a acquis les avantages; or, le premier de ces avantages est celui-ci : que la France a garanti par sa signature l'indépendance de tous les états libéraux de l'Allemagne; que, par conséquent, attaquer un seul de ces états constitutionnels, c'est commettre un attentat contre la France, dont la signature et la foi sont choses sacrées.

Qu'ont fait les souverains d'Allemagne? Ils ont tourné une position qu'ils n'osaient attaquer ouvertement; et aux actes de Vienne a succédé un *acte final*, destiné à placer tous les états allemands sous l'autorité d'un pouvoir central appelé la *Diète germanique*.

Il faut apprendre ou rappeler au lecteur que la diète germanique est une haute assemblée politique, composée de ministres envoyés *ad hoc* pour représenter les princes confédérés de l'Allemagne. L'acte final du congrès de Vienne, en fixant les attributions et le pouvoir de cette assemblée, a eu soin de l'investir de tout ce qui a rapport à *la sûreté intérieure et extérieure* de l'Allemagne. Voilà donc tous les gouvernemens allemands dominés par un pouvoir supérieur, indépendant de leurs pouvoirs constitutionnels. Voilà des états où le prince et les deux chambres peuvent adopter une loi à l'unanimité, et où un courrier extraordinaire, expédié par une autorité arbitraire de Francfort, vient annoncer que la loi est repoussée et mise au néant par la diète, qui l'a

jugée contraire à *la sûreté intérieure et extérieure* de l'Allemagne. Ainsi, à Bade, les trois pouvoirs proclament-ils la liberté de la presse, la diète n'en veut pas; ainsi, dans le Wurtemberg, les chambres ont-elles résolu de réduire le budget militaire, la diète s'y oppose, sous prétexte qu'elle a le droit de prononcer souverainement sur ce qui concerne la sûreté de tout le pays. Voilà ce que l'on appelle en Allemagne l'indépendance des états allemands. Et cette indépendance, quelle est sa garantie? La signature de la France, dans laquelle l'Allemagne espère toujours.

Examinons maintenant la situation militaire. La confédération germanique, dit la *Feuille hebdomadaire de Berlin*, peut mettre sous les armes quatre cent mille hommes. Nous reconnaissons qu'elle le peut, en effet, mais *où?* Et je supplie le lecteur de bien peser l'importance de cette question.

Je sais parfaitement que chacun des trente-six états de l'Allemagne doit fournir au corps confédéré un certain nombre de soldats; mais ce que je sais aussi, c'est qu'aucun de ces états ne peut être occupé militairement sans voir son territoire envahi et son indépendance confisquée. Lorsque, sous prétexte de calmer des troubles, la diète a fait entrer à Francfort une garnison autrichienne, les priviléges de cette ville libre ont été foulés aux pieds, et la France a protesté, comme elle le devait, contre cette occupation militaire. Qu'a répondu la diète? Qu'elle avait ce droit d'invasion? Elle ne l'eût pas osé. Elle s'est bornée à alléguer que le sénat de Francfort avait sollicité lui-même au nom de la ville cette garnison nécessaire pour la sûreté publique.

Ce précédent consacre un principe essentiel qu'il est important de ne pas laisser oublier : c'est qu'un état de la confédération germanique ne peut subir l'occupation des forces même confédérées, à moins qu'il n'en ait fait lui-même la demande expresse. Occuper un de ces territoires avec une armée, ce serait un attentat manifeste à cette indépendance que la France a solennellement garantie. J'ai donc raison de demander à la feuille de Berlin *où* se fera la réunion de ses quatre cent mille hommes? Mettra-t-on deux cent mille hommes dans Mayence et deux cent mille dans Luxembourg? Je sais que les plans sont formés pour donner d'autres places fortes à la confédération, et je connais, dût cette révélation causer quelque scandale dans le cabinet de Berlin, je connais aussi le plan magnifique par lequel la ville libre de Francfort serait destinée à devenir ville prussienne, et à voir ses belles promenades reprendre la forme de bastions et de remparts. Mais Francfort peut être tranquille; la France a garanti son indépendance, et ne souffrirait pas un tel attentat.

On voit qu'en restant fidèle à la lettre des traités, la France peut en élargir le sens au point de les rendre insupportables à ceux qui les lui ont imposés comme une honte. Mais il faut aller plus loin.

Dans un de ces états dont la France a garanti la constitution, cette constitution a été déchirée. Le roi de Hanovre a foulé aux pieds les traités aussi bien que les droits de son peuple. La France a-t-elle protesté contre ce parjure? Je l'ignore. Dans tous les cas, si elle l'a fait, sa protestation a été sourde et timide, et elle a laissé croire à un peuple allemand, indignement trompé, qu'il ne lui

restait plus aucun appui sur la terre. Ceci a été une faute grave du gouvernement français.

Heureusement, la maladresse de la diète germanique est venue à notre secours. Elle avait institué un tribunal arbitral pour prononcer sur les contestations élevées entre les princes et les peuples, et elle a repoussé la plainte du peuple hanovrien, parce qu'elle ne s'exhalait pas d'après les formes prescrites par cette constitution, qui n'existait plus. Le droit de nommer de tels arbitres n'était pas reconnu à la diète; en les faisant servir cette seule fois à la défense des intérêts populaires, elle eût légitimé pour toujours sa compétence dans cette matière. Enfin, c'était peut-être la seule occasion où l'on pût donner raison à un peuple et tort à son prince sans risquer une révolution; car la victoire de ce peuple n'aurait abouti qu'à conserver une constitution déjà éprouvée, et qui n'avait alarmé personne. Par cette concession adroitement faite et cette réprobation lancée contre un souverain qui n'était pas Allemand, la diète eût fait croire à sa justice et à la bonne foi des puissances par lesquelles les constitutions avaient été garanties à Vienne Qui croira aujourd'hui à cette bonne foi? Personne. Ainsi se dénouent de hautes questions politiques devant un tribunal de chambellans auxquels le roi Ernest a quelques cordons à distribuer.

Il faut que le gouvernement français, qui a trop négligé de si graves intérêts, se tienne pour bien averti que la même question doit se représenter encore. A Cassel, dans notre ancienne Westphalie, règne un prince électeur et co-régent, dont le mariage avec la comtesse de Schombourg a produit des enfans inhabiles à régner aux termes des lois de l'état. Ici donc, comme dans le Hanovre, un parent éloigné, un obscur général, viendra, en sa qualité d'agnat, réclamer ses droits à la couronne. Or, ici comme dans le Hanovre, cet agnat a déjà déclaré qu'il imiterait le roi Ernest, et déchirerait cette constitution à laquelle il n'a pas prêté serment. Voilà donc un peuple qui est instruit que sa loi fondamentale n'aura d'autre durée que celle de la vie de son prince, un peuple bien averti que sa constitution, garantie par les puissances, lui sera enlevée; et si on lui conseille d'en appeler à la diète germanique, il sait d'avance, par l'exemple du Hanovre, quel cas fait la diète des prières des peuples et de leurs droits. Dans une semblable extrémité, les citoyens de la Hesse-Électorale ne feront, en tournant leurs regards vers la France, que s'en rapporter à l'un des arbitres naturels de leur sort. « Quoi! diront-ils, parmi les puissances signataires des traités de Vienne, il n'en existera pas une seule qui protége notre indépendance, qu'elle a garantie, et nos droits, que sa foi a sanctifiés! Ah! malheur à la France, si elle n'accueillait pas nos plaintes, et si elle ne disait pas fièrement à l'Europe : Ce peuple sera et restera libre, d'abord parce que c'est justice, ensuite parce que moi, France, je l'ai signé. » Tel sera l'appel. Quelle sera notre réponse?

Vous devez remarquer, monsieur, avec quel soin, dans ce tableau de l'influence que peut exercer la France sur l'Allemagne, je respecte la lettre des traités qui ont constitué dans ce pays le droit politique et le droit des gens.

N'allez pas me croire, pourtant, partisan de ces traités qui ont si long-temps humilié la France; ce que je voudrais seulement, c'est que ces mêmes cabinets qui crurent nous enlever à Vienne la force et la vie apprissent qu'avec un seul droit qu'ils nous ont laissé consigner dans ces actes, la France peut encore les tenir en échec, et se montrer redoutable, même chez eux.

C'est donc une propagande, mais littéralement légale, constitutionnelle, conforme aux traités et aux lois régulières, que je conseille à mon pays; propagande éclatante, avouée à la face du soleil, et qui apprenne à tous les peuples constitutionnellement organisés que s'attaquer à eux, c'est s'attaquer à nous-mêmes; que leurs principes et leurs droits seront défendus par nous à l'égal des droits et des principes du peuple français.

Mais, prenez-y garde, cette propagande n'est point celle du *National;* non que j'aie pour celle-ci la moindre aversion, mais parce qu'elle repose sur une erreur de fait qui exposerait nos hommes politiques à de dangereuses inconséquences. L'Allemagne veut être libre, mais elle ne veut pas être républicaine. Voilà une vérité dont le moindre voyageur peut s'assurer comme moi. La conquête et la république, voilà ce que redoute l'Allemagne. Garantissez-lui qu'elle n'a à craindre ni l'une ni l'autre, et tous ses peuples vous tendront la main.

Il ne faut pas s'y tromper, notre première révolution est très mal jugée à l'extérieur. La démocratie elle-même y redoute l'influence des démagogues à l'égal de celle de la tyrannie; et les préventions contre la propagande républicaine sont devenues si populaires en Allemagne, que ces gouvernemens qui redoutent tant la liberté ne prennent pas le moindre ombrage de la république. Promenez-vous sur les places, dans les lieux publics, fréquentez les jardins et les tables d'hôte; vous entendrez partout chanter *la République* de Béranger, et jouer *la Marseillaise,* qu'aucun gouvernement allemand ne songe à proscrire. Mais, si dans un salon vous élevez la moindre question constitutionnelle, on se tait, on vous observe, et vous devinez quelle est la matière inflammable dont on tremble de vous voir approcher.

A ce peuple froid que vous n'exalterez pas, promettez donc le maintien de ses institutions, la défense de ses priviléges contre d'arbitraires usurpations; promettez-lui votre protection en expliquant en faveur de ses droits la lettre des traités sans y déroger; qu'au lieu d'une propagande illégale, aventureuse et obscure, il entende le gouvernement français proclamer à sa tribune nationale, dont le monde entier est l'écho, que la France donne l'assurance positive de sa sympathie et de sa protection à tous les états constitutionnels; qu'elle ne souffrira ni la violation de leurs droits ou de leurs pouvoirs réguliers, ni celle de leurs constitutions garanties par les traités, ni enfin l'occupation même momentanée d'un territoire par les troupes d'un autre pays. Qu'elle identifie ainsi ses intérêts avec ceux de tous les peuples libres, prenant l'engagement de renoncer à toute conquête, mais de les secourir dans la guerre, comme elle-même compte en être secourue. Que de votre parlement cette déclaration retentisse dans l'Europe, et vous en verrez le résultat!

Le malheur de notre temps, c'est l'habitude que nous prenons, par suite de l'ignorance des faits, de fonder nos espérances sur de perpétuels anachronismes. Ainsi, dans ce moment même, *le National*, comme tant d'autres, prend en pitié le prince Napoléon-Louis, qui a cru retrouver en France les soldats et l'esprit de 1815, et en même temps ce journal, parlant de la propagande républicaine, et ne doutant pas de son succès, ne s'aperçoit pas qu'il a toujours devant les yeux l'Allemagne de 1815, et non plus celle d'aujourd'hui.

Quelle différence pourtant! Où est-il cet enthousiasme que les gouvernemens eux-mêmes savaient entretenir par de brillantes promesses? Où est-elle cette grande voix qui, dans les universités, entonnait avec attendrissement les chansons patriotiques de Uhland, le Béranger germanique? Ce peuple de frères, alors réuni comme un seul homme, aujourd'hui parqué dans trente-six états différens, qu'a-t-il pour centre, pour chef-lieu de la grande patrie allemande, si ce n'est une diète, assemblée ombrageuse et policière, qui n'a rien de constitutionnel ni de représentatif, et devant laquelle les représentations nationales et les constitutions sont comme si elles n'existaient pas?

Que l'on fasse des promesses à l'Allemagne, elle n'y croira plus; que l'on écoute ses universités, elles sont silencieuses et indifférentes. Le patriotisme local s'y est même refroidi par suite d'une impuissance perpétuelle et d'une défiance trop fondée à l'égard des princes qui feignent d'accorder gracieusement à leurs peuples aujourd'hui ce que demain ils leur feront défendre par la diète au nom de l'intérêt général de l'Allemagne confédérée. Dans un tel état de choses, les esprits se sont calmés et dégoûtés, les théories se sont enfuies, et l'intérêt matériel, caressé par les gouvernemens, est venu se substituer aux élans et à l'enthousiasme d'autrefois. L'Allemand, regardant la France avec envie, fait plus que d'être jaloux de notre sort; il nous blâme, à tort ou à raison, de ne jamais trouver notre situation supportable. Jugeant par comparaison, il se croirait au comble du bonheur s'il avait, non ce que nous désirons, mais ce que nous possédons, et il se trouve très courageux, lorsqu'en face des autorités du pays il ose faire l'éloge, non de notre opposition, mais de notre roi et de nos ministres. On se croit donc aujourd'hui très avancé en Allemagne quand on se déclare tout simplement *philippiste*. Certes, *le National* serait bien étonné s'il savait que la propagande partie des Tuileries serait plus puissante sur ce pays que celle de tous les républicains du monde, et cependant ceci est de la plus exacte vérité. Que le drapeau tricolore se montre au bord du Rhin, et il sera accueilli au cri de : *Vive le roi des Français!* popularité qui se maintient d'autant mieux au sein des masses, que tous les souverains d'Allemagne s'en montrent évidemment jaloux.

En un mot, c'est bien la propagande qu'il faut faire, mais la propagande constitutionnelle, proclamée hautement par le gouvernement français lui-même, venant en aide et en appui à tous les états représentatifs.

L'opinion de toute l'Allemagne se montre favorable à la France de juillet. Ne pouvant combattre ce mouvement des esprits, M. de Metternich a voulu

se donner les airs de le diriger. Je connais un voyageur français qui a vu le prince de Metternich à Tœplitz, et à qui ce ministre n'a pas caché sa sympathie pour notre gouvernement. Ce voyageur lui dit qu'il l'aurait cru plus attaché à la cause de la légitimité.

« La *légitimité!* répondit en propres termes M. de Metternich, la *légitimité!* Ils ont toujours ce mot à la bouche, et je n'en connais aucun qui soit plus fatal, aucun avec lequel on ait fait plus de mal à l'Europe depuis vingt ans. La *légitimité!* Et combien y en a-t-il de *légitimités?* Ces soldats de don Carlos qui combattent pour les vieilles lois de leur monarchie et pour la pragmatique de Philippe V, ne croient-ils pas défendre une cause *légitime?* Les fidèles sujets de Ferdinand, qui n'obéissent à sa veuve que par respect pour les volontés de leur roi mourant, et qui restent attachés au trône pour ne pas violer leur serment, ne défendent-ils pas aussi une cause *légitime?* En voilà deux contraires pourtant; laquelle faut-il choisir? En France, pouvons-nous empêcher les vieux serviteurs de la branche aînée de soutenir que leur cause seule est *légitime?* Et pourtant, quand une révolution est venue tout bouleverser, quand le peuple était dans les rues, déchaîné, tout-puissant, cette assemblée législative qui a rallié tous les esprits à l'ordre, ce roi qui a rétabli l'empire des lois et fondé un nouveau trône autour duquel a pu se rallier la France, n'ont-ils pas, aux yeux de tous les gens sensés, fait l'œuvre la plus *légitime*, une œuvre dont toute l'Europe doit être reconnaissante? Tenez, monsieur, examinons les droits de chacun, pesons-les avec calme, faisons la part des circonstances qui donnent aussi des droits nouveaux; mais n'employons jamais ce mot de *légitimité*. C'est un non-sens en politique. »

Cette conversation, que je rapporte fidèlement, ne semblera-t-elle pas caractéristique? N'est-il pas curieux d'entendre le prince de Metternich s'exprimer sur notre gouvernement comme parlerait un député du centre, et déclarer qu'il ne voit rien que d'absurde dans le mot de *légitimité?* Telle est la force de l'opinion. L'Allemagne, qui réclame la liberté, qui voudrait la tenir de la France, mais à laquelle notre passé faisait redouter de notre part l'esprit de conquête, a été à la fois émerveillée par la révolution de juillet et rassurée sur ses conséquences extérieures par l'esprit pacifique du roi des Français. De là l'immense popularité dont jouit ce monarque au-delà du Rhin. Se séparer des Tuileries en faisant la propagande, ce serait en négliger l'agent le plus puissant et les plus efficaces moyens.

Je pense avoir établi que le *Journal des Débats* n'étend pas assez son système défensif, et que *le National* espère trop de sa propagande. Il nous importe de prendre en Allemagne une position politique. En écoutant le *Journal des Débats*, les peuples allemands se croiraient abandonnés par la France; avec *le National*, ils se verraient menacés d'une irruption républicaine, et croiraient voir le trouble et la conquête, deux fléaux qu'ils redoutent également.

J'ai dit aussi quelle est l'attitude qui est, selon moi, devenue nécessaire. Les gouvernemens qui insultent la France ou la comptent pour rien, cachent

sous l'apparence d'une fierté quasi-guerrière la peur véritable qu'ils ont de nous. Je dis *la peur*, et des hommes d'état très haut placés savent bien qu'en parlant ainsi je n'exagère pas.

Il n'y a donc pas un moment à perdre. Il faut que la France prenne tout haut et immédiatement le rôle qui lui convient, et rassure tous les gouvernemens constitutionnels et représentatifs, en se déclarant leur protectrice et en confondant leur cause avec la sienne. Il faut que, traçant autour de tous les pays libéraux un large cercle avec son épée, la France dise au despotisme : Tu n'iras pas plus loin ! Nos finances sont les meilleures de l'Europe, le sang français coule dans nos veines avec plus d'abondance et d'énergie que jamais. Oublions nos querelles intérieures; que les partis s'effacent, que les opinions se taisent, et que l'Europe pressente avec effroi ce que sera la force de la France rentrée dans le culte de ses deux génies tutélaires : la gloire et la liberté!

Agréez, etc.

Commission des Affaires Coloniales.

L'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, qui a dû être toujours considérée comme inévitable, est devenue maintenant une affaire prochaine. La proposition d'une loi d'émancipation pourrait bien terminer la session de 1841, ou, sinon, ouvrir la session de 1842. Vers le milieu du mois de mai, une commission a été nommée pour étudier la question. Elle a tenu un assez grand nombre de séances et produit ses premières conclusions, en vertu desquelles le ministre de la marine vient de transmettre aux gouverneurs des colonies une série de questions et des instructions nouvelles.

Ces questions et ces instructions ont un caractère différent de ce que le gouvernement a fait jusqu'ici, soit pour préparer les colonies à l'émancipation, soit pour indiquer les conditions auxquelles lui-même prétend l'accomplir. Le gouvernement n'admet plus de discussion sur le principe. La question de droit est résolue en faveur des noirs, et d'accord avec toutes les notions de juste et d'injuste qui sont aujourd'hui le fond des institutions et des mœurs en France. En faveur du propriétaire d'esclaves, la seule question à poser était une question *transitoire*, savoir, à quel prix la France introduirait dans ses colonies une législation nouvelle détruisant l'effet d'un ancien régime légal dont elle reconnaît les vices et les abus? La solution est digne d'un gouvernement fort et régulier : il a été reconnu que l'état devrait payer une indemnité. Dans l'intérêt du maître comme de l'esclave, reste à présent une autre question, une des plus graves dont la politique puisse avoir à s'occuper, lors même que la solution n'intéresse, comme chez nous, qu'un petit nombre de possessions : comment pourvoir au maintien du travail? comment organiser un régime nouveau, sans précédens dans l'histoire locale et dans les habitudes de la population? Là est toute la difficulté. C'est sur ce point aussi que la commission a concentré toute sa sollicitude. Il a été résolu, suivant le bon

sens et la raison, que le passage du travail esclave au travail libre devrait donner lieu à un régime intermédiaire. Les questions envoyées aux colonies se rapportent particulièrement à ce régime intermédiaire dont on cherche les meilleures conditions.

Voilà, certes, une grande tâche entreprise. La liberté en France demandait ce complément, et les hommes pénétrés de l'esprit réel de nos institutions, sans avoir besoin pour cela de s'abandonner aux exagérations d'un négrophilisme qui a fini par devenir, chez quelques Européens, l'hostilité contre leur propre race, ont dû souvent s'étonner et gémir de voir le drapeau de la France de 1830 flotter sur des pays à esclaves. D'où vient cependant que l'opinion publique, chez nous si prompte à s'enflammer, et quelquefois pour des sujets moins graves, s'émeuve à peine en cette occasion? car on peut encore accuser l'opinion publique d'indifférence, bien que depuis quelques jours elle semble se réveiller.

En Angleterre les choses se sont passées autrement, et peut-être, de l'autre côté de la Manche, trouverait-on l'exagération du zèle. La propagande de l'émancipation est devenue, chez nos voisins, une affaire religieuse. Aucune classe de la société n'y demeure étrangère, et l'on peut comparer l'enthousiasme qui s'est développé dans cette occasion à celui qui, aux XIe et XIIe siècles, poussait l'Europe à la croisade. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas un des moindres contrastes entre les deux peuples, de voir celui qui a tant de choses à faire chez lui, en Écosse et en Irlande surtout, pour mettre les institutions en harmonie avec les véritables idées libérales, s'inquiéter, avant nous, de porter ces idées à une autre race et dans un autre hémisphère; tandis que le peuple qui jusqu'ici a réalisé la liberté politique et l'égalité ou plutôt l'unité civile sur la plus vaste étendue de territoire et au bénéfice de la population la plus nombreuse, semblait avoir oublié que sur l'Atlantique et dans la mer des Indes une population de 300,000 sujets français avait à réclamer justice. Au nombre des victimes de l'oppression dans nos colonies, il faut compter aussi les personnes de la race blanche : elles y sont privées en effet d'une partie des droits politiques et même des droits civils.

Serait-ce que nos colonies nous paraissent de trop peu d'importance? Ou bien nos vingt-cinq années de guerre continentale ont-elles distrait si longtemps notre attention des destinées de la France d'outre-mer, que nous ne puissions nous résoudre à rattacher ce qui concerne ces contrées au foyer commun des sentimens nationaux, et à juger leurs affaires comme nous jugeons les nôtres? Il y a un peu de ces deux causes dans notre indifférence; mais, au fond, cette indifférence est plutôt apparente que réelle. Surtout en ce qui se rapporte aux droits civils, la liberté est devenue, en France, un lieu commun. Le devoir imposé à celui qui fait travailler de payer un salaire raisonnable, le droit de celui qui travaille à débattre ses conditions au lieu de subir la contrainte, avec un peu de pâture pour compensation, tous ces premiers élémens du droit social sont aujourd'hui tellement acquis à la conscience publique, que personne n'oserait les nier ou s'y opposer en s'appuyant sur les principes con-

traires. Or, lorsqu'il n'y a pas de résistance, la force d'un sentiment ne peut se faire connaître : il faut la lutte pour que la passion se développe.

Les habitans des colonies paraissent s'être trompés sur le véritable caractère de la situation à leur égard. Ils ont pris la stagnation de l'opinion pour un gage de sécurité : c'est un danger pour leurs intérêts, mais ce n'est pas un signe favorable au maintien de l'esclavage.

De ce qu'il n'existe pas en France une propagande abolitionniste puissamment organisée, pénétrant la société par tous les pores, envoyant au loin ses journaux et ses missionnaires, et dispensant à pleines mains les dons de la charité, on a eu grand tort de penser que la nécessité de faire l'émancipation serait facilement éludée. Si l'esclavage n'a pas été attaqué, c'est qu'il n'est pas défendu. Quelques hommes d'état sérieux, plusieurs membres des deux chambres, se sont chargés du soin de conduire cette mesure : l'opinion s'en est reposée sur eux. Quand il en a été temps, ils ont agi sur le gouvernement, et le gouvernement a pris un parti. Quand il en sera temps, les deux chambres voteront la mesure, et sans discussion. Il n'y aura de tiédeur que pour l'indemnité : c'est là le danger que nous signalions tout à l'heure dans l'intérêt des colonies.

Les membres de la commission que le gouvernement vient d'instituer sont heureusement en position de parer à ce danger. Par leur consistance dans les deux chambres, par leur volonté bien arrêtée et par l'esprit de justice qui les anime, ils répondent aux légitimes exigences de tous les intérêts. En ce qui regarde le principe, ils sont les sûrs garans des droits du travailleur et des titres éternels de la liberté humaine que l'oppression n'a pu prescrire. Pour ce qui touche l'intérêt des anciens planteurs qui ont fondé, vaille que vaille, la civilisation et l'industrie dans ces contrées, ils savent qu'une loyale indemnité leur est due, et qu'il faut aviser, en outre, à ce que les institutions anciennes soient remplacées par une constitution meilleure du travail. Quant à l'intérêt qui prime tous les autres, le véritable intérêt public de la France, la régénération de notre puissance coloniale et maritime, ce sera, n'en doutons pas, la préoccupation dominante de tous les membres de la commission.

Les termes même de l'ordonnance qui a créé la commission permettent que la question soit posée dans toute son étendue. La commission doit se proposer l'examen, et par suite la réforme de l'ensemble des institutions coloniales. Elle a compris sans doute qu'il ne serait ni juste, ni possible de changer la condition d'une classe, sans pourvoir aux modifications qui devraient s'introduire dans les autres parties de l'état social.

Pour que l'esclavage existe encore au sein de populations régies par la France, il faut nécessairement que ces populations soient demeurées à peu près étrangères au mouvement des idées, des intérêts et des faits, qui s'est opéré dans la métropole depuis un demi-siècle. C'est, en effet, ce qui a eu lieu. La révolution de 1789 a bien pénétré dans nos colonies, puisqu'elle nous a fait perdre celle qui était alors la plus florissante, Saint-Domingue. Le commerce de la traite et l'esclavage ont même été abolis de fait par la France, à

un moment où l'Angleterre y songeait à peine. Ainsi, le principe qui a provoqué dans le monde l'abolition de la traite et de l'esclavage est sorti de la France. Mais la révolution de 1789 avait trop à faire chez elle, et même elle a eu trop grand' peine à assurer quelques résultats décisifs, pour que son mouvement outre-mer n'ait pas été fort irrégulier d'abord, et ensuite sans effet. L'esclavage dut être rétabli dans nos colonies, après une fausse tentative; et le noir, qu'aucune mesure de prévoyance n'avait préparé à la civilisation, fut ramené au travail par la contrainte. Le consulat remit en vigueur à peu près toutes les anciennes institutions coloniales. Elles se consolidèrent de nouveau sous le régime de la conquête anglaise et pendant la restauration. En 1828, ont commencé des réformes partielles, mal conçues et mal exécutées, dirigées par une administration qui n'avait conscience ni du point de départ ni du point d'arrivée, et qui, ne sachant rien vouloir par elle-même, se défendait par la force d'inertie, et finissait toujours par céder Ces concessions n'ont jamais abouti qu'à un système d'attermoiement dont l'effet a été funeste aux institutions anciennes, sans profit pour les nouvelles. Un fait donnera la mesure de l'imprévoyance de cette administration : dans un *Mémoire sur le Commerce maritime et colonial de la France*, écrit, dit-on, par un ancien délégué de la Guadeloupe, M. de Vaublanc, et qui a été publié en 1832 dans les *Annales maritimes*, il n'est pas même fait mention de l'existence du sucre de betteraves!

A part la question des sucres, qui est maintenant mieux comprise et qui vient de recevoir une solution provisoirement acceptable, la commission a trouvé les choses dans cet état. Sur la question de l'esclavage, elle avait devant elle deux actes récens, émanés de la chambre des députés : le rapport de M. de Rémusat, sur la proposition de M Passy, avec les délibérations des conseils coloniaux, qui, après avoir été consultés par le ministre de la marine, ont refusé d'adhérer aux réformes partielles indiquées dans le travail de la première commission; le rapport de M. de Tocqueville sur la proposition de M. Passy, reprise par M. de Tracy. Les conclusions de ce dernier rapport, fondées sur ce principe éminemment rationnel, que le noir ne peut pas être préparé à la liberté dans l'esclavage, aboutissent à une émancipation d'ensemble à la charge de l'état.

Si l'on avait pu croire un moment que la commission n'apporterait à l'œuvre qui lui est confiée ni décision ni énergie, ses premiers actes sont faits pour dissiper toute illusion. D'ailleurs le nom des membres composant la commission était déjà un commentaire significatif du préambule un peu vague de l'ordonnance.

M. le duc de Broglie est l'homme de cette question, depuis surtout qu'elle a pris dans la pensée du gouvernement le caractère général et complet qui lui est désormais acquis. M. le duc de Broglie y apporte sans doute un sentiment très vif en faveur des noirs, et cette religieuse ardeur contre toutes les oppressions, qui est depuis long-temps dans sa famille. Mais c'est avant tout la prévoyance de l'homme d'état qui lui donne hâte d'agir; car, aux yeux de l'homme

d'état, l'action est aujourd'hui nécessaire, non pas seulement dans l'intérêt de l'esclave, mais pour rendre à la propriété du maître la valeur qu'elle a perdue, et pour faire renaître dans ces régions, depuis si long-temps négligées par leur métropole, le crédit et la sécurité, principes générateurs de toute industrie. Refaire la France d'outre-mer, aujourd'hui en décadence et presque désorganisée, la refaire à l'image de la France de 1830, comme elle fut faite naguère à l'image de la France de Louis XIV, telle est l'œuvre dont M. le duc de Broglie a désormais la principale responsabilité, et qui, par cela même, sera conduite à bien. C'est un travail assez grand et assez compliqué pour occuper de préférence l'attention d'un homme d'état, fût-ce même de celui qui a si fermement tenu les rênes du gouvernement de son pays dans les jours les plus difficiles. Pour récompense du plus rare de tous les désintéressemens, celui de l'ambition, il est réservé à M. le duc de Broglie d'attacher son nom à la dernière chose sérieuse que la liberté ait à faire, en France, pour accomplir son œuvre légale.

MM. Passy et Victor de Tracy, comme promoteurs de la mesure dans la chambre des députés, avaient leur place marquée dans la commission. MM. de Sade, président, M. de Tocqueville, rapporteur de la commission parlementaire, étaient aussi désignés d'avance par le choix de leurs collègues de la chambre des députés.

Le commerce maritime est représenté par M. Wustemberg, de Bordeaux, M. Bignon, de Nantes. M. Reynard, de Marseille; l'expérience administrative par MM. de Saint-Cricq et d'Audiffret; la science économique et législative par M. Rossi; la pratique des affaires coloniales par deux chefs d'escadre, anciens gouverneurs de nos colonies. Le directeur des colonies et un chef de bureau de l'administration font également partie de la commission.

Il est peut-être à regretter que la commission n'ait pas été complétée par deux spécialités qui auraient apporté dans ses travaux un contingent utile. On se demande, par exemple, si le commerce maritime, principal créancier des planteurs, lié d'affaires avec les colonies suivant tous les erremens de l'ancienne constitution économique, et qui y exerce un plein monopole pour la fourniture des marchandises de consommation, pour le transport et la vente en commission des denrées du pays, est le meilleur juge des réformes qu'il y aurait à introduire pour accorder aux planteurs la juste part de liberté d'industrie qu'ils ont droit de réclamer, et surtout pour aviser aux moyens de faire fructifier l'indemnité sur le sol même des colonies. Les hommes de la banque et de la haute finance sont mieux placés peut-être pour voir l'ensemble des résultats industriels d'une réforme comme celle qui se prépare.

L'administration des douanes aurait pu être aussi appelée dans la commission. Les réformes porteront nécessairement sur l'impôt; or, dans les colonies, l'impôt presque tout entier est perçu par l'administration des douanes, soit à l'embarquement dans les ports d'outre-mer, soit à l'arrivée en France. Il y avait une considération plus puissante : les rapports de l'administration des douanes coloniales avec l'administration centrale dans la métropole ne

sont pas établis comme ceux des autres administrations. Celles-ci sont en quelque sorte détachées de l'unité nationale, ou n'y conservent que peu de liens, ce qui entraîne les plus graves inconvéniens pour le service et surtout pour la prospérité des colonies. L'administration des douanes coloniales, au contraire, ne fait qu'un avec l'administration centrale. Elle obéit aux mêmes règles, au même contrôle, à la même hiérarchie : c'est là ce qui nous semble l'état normal des colonies avec leurs métropoles, et ce qui sera tôt ou tard appliqué aux autres parties de l'administration coloniale : cultes, justice, enregistrement et domaines, administration civile.

M. le comte de Moges, retenu à la Martinique, n'a point pris part aux premiers travaux. Il apportera des élémens utiles dans la discussion. M. de Moges est un des officiers-généraux les plus distingués de notre armée navale; il connaît bien les colonies, et il en comprend l'importance. Pendant le cours de son administration, il s'est fait une place à part, en prenant une position active sur les deux points essentiels de la question coloniale. Aux planteurs il a dit qu'il fallait se préparer à l'émancipation, et on lui a répondu par le mot *impossible*. A la métropole il a dit que les colonies devaient avoir la faculté d'exporter au moins lorsque les prix de leurs denrées sont trop bas; de ce côté encore on lui a répondu par le mot *impossible*. L'avenir néanmoins résoudra ces deux questions dans le sens de ses actes.

M. de Mackau est moins arrêté dans l'ensemble de ses vues. Il paraît croire à la possibilité du *statu quo* et s'effrayer des résultats de l'expérience anglaise. M. de Mackau a cependant rapporté une impression favorable de la seule colonie qu'il ait visitée, Antigue. Il a jugé les autres possessions d'après des rapports de journaux ou de voyageurs. Dans le conflit actuel des opinions, ce sont des témoignages peu sûrs. Néanmoins l'opinion de M. de Mackau n'était pas sans importance pour donner à la discussion toute son étendue et faire envisager sous toutes leurs faces les difficultés sérieuses qu'il faudra résoudre. M. de Mackau, appelé au commandement de l'expédition de la Plata, est maintenant éloigné de la commission; s'il devait y être remplacé, le gouvernement songerait sans doute à une personne qui aurait l'habitude des affaires coloniales. M. Jubelin, gouverneur de la Guadeloupe, a demandé son rappel. Dans le cas où M. Jubelin reviendrait en France, sa place serait marquée dans le sein de la commission. M. Jubelin, qui a vieilli dans l'administration de la marine, est né à la Martinique; il a été successivement gouverneur du Sénégal, de la Guyane et de la Guadeloupe; il est depuis plusieurs années dans cette dernière colonie. Personne en France ne connaît mieux les ressorts pratiques et toutes les traditions des affaires coloniales. M. Jubelin mérite cependant quelques reproches pour avoir entièrement écarté, dans son dernier discours au conseil colonial de la Guadeloupe, la question d'émancipation. On dirait, à entendre parler ainsi un gouverneur, qu'il partage les illusions quelquefois volontaires de ceux qui, à la veille de la nomination de la commission, annonçaient qu'en France il n'était plus question d'esclavage, et qui ont eu la simplicité politique de considérer comme un ajour-

nement indéfini le retrait de la proposition de M. de Tocqueville devant la promesse d'un acte effectif de la part du ministère. Cette réserve excessive de M. le gouverneur de la Gaudeloupe était d'autant moins de circonstance, que les deux délégués de cette colonie, MM. de Jabrun et Janvier, ont pris à l'égard de leurs commettans une position de franchise et de sage avertissement, où tous les amis sérieux et sincères de la cause coloniale doivent s'efforcer de prendre leur part de solidarité.

Les colonies sont représentées légalement auprès de la métropole par un conseil de délégués. Le premier acte de la commission a été d'appeler le conseil des délégués à conférer avec elle. Le croirait-on ? Le conseil des délégués a refusé de se rendre à l'invitation qui lui a été adressée, motivant son refus sur ce qu'il n'avait point mandat de s'expliquer. Qu'est-ce donc que le mandat de délégué, s'il ne permet pas de se présenter devant une commission nommée par le gouvernement du roi? Et sur quoi le conseil des délégués peut-il émettre son avis, s'il a la bouche close quant à l'esclavage et à la constitution politique des colonies? Depuis quelques années le conseil des délégués a beaucoup parlé et beaucoup écrit; il a toujours écrit, il a toujours parlé des mêmes choses sur lesquelles il allègue aujourd'hui son incompétence. Si encore il avait refusé de se rendre devant la commission de la chambre des députés, ce n'aurait pas été assurément une conduite habile, mais elle pouvait s'expliquer. Eh bien! c'est précisément le contraire qui a eu lieu. Le même conseil, composé des mêmes hommes, s'est rendu devant la commission de la chambre des députés, et s'est abstenu devant la commission du gouvernement. La première démarche avait été sans doute désapprouvée par quelques exaltés. Le conseil a saisi l'occasion de faire amende honorable. Il est impossible de pousser plus loin la haine et le pratique du mandat impératif. Ce qu'il y a de pire, c'est que le mandat impératif est aussi un mandat salarié. Une pareille position est le renversement de toutes les idées admises sur le caractère de la représentation politique. Quelques publicistes ont pu penser que l'exercice du mandat législatif devait donner lieu à une indemnité ou même à une rétribution : dans cette hypothèse, l'indemnité ou la rétribution serait payée par l'état; mais personne ne s'est encore avisé de demander que la rétribution fût payée directement par les colléges électoraux. C'est ce qui arrive cependant pour la délégation coloniale. Cette circonstance a privé le conseil des délégués de toute influence politique.

Il est à présumer que cette anomalie disparaîtra, et qu'une des premières réformes demandées par la commission sera la représentation directe des colonies dans les deux chambres. La nécessité a conduit les colonies anglaises à reconnaître que c'était la véritable garantie des possessions d'outre-mer contre l'oppression ou la négligence de la métropole. La France commencera par où l'Angleterre va finir. Il y a dans cette mesure, qui de prime-abord ne paraît pas très grave parce qu'elle se rapporte à des possessions d'importance secondaire, tout l'avenir du système colonial tel que le réclame l'état nouveau des lumières et de l'industrie. Si les métropoles n'opprimaient pas les colonies, elles ne songeraient pas à s'émanciper lorsqu'elles deviennent puissantes. Les

États-Unis d'Amérique, représentés au parlement d'Angleterre, n'auraient pas eu à souffrir des injustices qui ont entraîné la séparation. L'Espagne n'aurait point perdu ses colonies par l'insurrection, si elle ne les avait pas opprimées, et si elle-même avait eu, au moment de leur crise, un état social plus régulier.

En attendant, l'absence du témoignage officiel des délégués de nos colonies ne sera pas bien sensible en ce qui se rapporte à l'intelligence des véritables intérêts de nos possessions d'outre-mer; car, il faut le dire, l'administration de la marine a fait bien souvent, et le conseil des délégués a laissé faire, sans protestation, des fautes graves, dont l'effet a été arrêté quelquefois par des personnes que les colons regardent pourtant comme leurs ennemis. On vient d'en avoir un exemple cette année même. Une loi, tendant à introduire dans les colonies le régime hypothécaire du Code civil qui n'y est pas encore en vigueur, a été présentée à la chambre des pairs par l'administration de la marine, et sans opposition de la part des délégués. Cette loi, décisive quant à la propriété territoriale, qui est au moins la moitié de la fortune des colonies, présente en ce moment quelque chose de plus que des difficultés d'exécution : son application serait vraiment oppressive. Dans l'état actuel des choses, le sol et l'esclave ne font qu'un : ils sont immuables l'un et l'autre. Le sol et l'esclave sont le gage commun du créancier, mais ils sont aussi le moyen de libération du débiteur. Or, l'esclave est aujourd'hui sans valeur, puisque l'existence de l'esclavage est mise en question, et que le chiffre de l'indemnité n'est pas fixé. D'autre part, il y a un tel discrédit sur la propriété coloniale et une telle disette de capitaux dans ces régions, que les propriétés mises à l'enchère ne peuvent pas être vendues, même à vil prix. Au milieu de telles circonstances, la licitation judiciaire, quand elle est possible, n'est qu'un moyen frauduleux employé par le débiteur contre tous ses créanciers ou par le plus fort créancier contre les plus petits; le plus souvent elle demeure oppressive pour le débiteur et sans profit pour le créancier.

C'était là pourtant le moment choisi pour introduire la licitation judiciaire des biens immeubles dans nos colonies, mesure dont l'opinion publique ne s'occupait pas, et qui n'intéresse sérieusement que quelques négocians des ports de mer, créanciers des planteurs. Si jamais quelque chose a pu ressembler à un complot contre la propriété coloniale, c'est bien cette loi. Heureusement elle a trouvé des juges compétens dans la commission de la chambre des pairs, et il est probable qu'elle n'en sortira que pour retourner dans les cartons de la direction des colonies. Cette destinée ne lui eût pas été assurée déjà, que la question se trouverait tranchée par la nomination d'une commission ayant un objet plus général. Un des membres de la commission de la chambre des pairs, qui a le plus insisté sur les difficultés de cette introduction immédiate du régime hypothécaire dans les colonies, M. Rossi, fait aujourd'hui partie de la commission du gouvernement. En le voyant appeler, les colons ont dit : « C'est un ennemi de plus. » Les ennemis de ce genre valent mieux que certains alliés.

J'en dirai autant de M. de Tocqueville, autre ennemi, signalé aux colons

par des alliés du même genre. M. de Tocqueville n'a pas voulu motiver un acte de justice réparatrice sur un principe de barbarie sociale; il n'a pas voulu reconnaître au maître sur l'esclave un droit de propriété analogue à celui en vertu duquel nous possédons un cheval ou une bête de somme, et de là on a inféré qu'il s'opposerait à ce que le planteur fût indemnisé avant l'émancipation. M. de Tocqueville a été cependant bien explicite sur ce dernier point, et c'est lui qui a dit dans son rapport : « *Pour que l'émancipation réussisse, il faut que les colonies soient prospères.* » De la part d'un homme comme M. de Tocqueville, le mot est grave, et il ne l'a pas prononcé sans se rendre compte de sa portée. Qu'il agisse selon ses paroles, c'est tout ce que les colons ont à désirer. Mais c'est vouloir quelque chose de plus que l'impossible de demander que M. de Tocqueville reconnaisse l'esclavage comme un droit. Il ne le pouvait point sans démentir toutes ses doctrines, qui ne sont pas celles de la féodalité et du siècle de Louis XIV. Tout le monde n'est pas disposé à soutenir, en 1840, que l'esclavage est de droit divin, et à en puiser la preuve dans les textes de l'Écriture, sauf à dire ensuite que le saint père fait des concessions à l'esprit du siècle et dévie du catholicisme véritable, lorsqu'il confirme par une nouvelle lettre apostolique la condamnation qu'il a portée, depuis plusieurs siècles, contre la traite et l'esclavage. L'indemnité est due par l'état comme expiation de l'institution barbare qu'il a d'abord sanctionnée, qu'il a encouragée plus tard même par des lettres de noblesse, et qu'il condamne aujourd'hui, en vertu même des révolutions qui se sont opérées dans le droit écrit et dans les mœurs de la métropole. C'est à l'état de supporter, dans l'intérêt d'une bonne exécution de la réforme, les frais de ce grand déplacement.

La commission a entendu plusieurs témoignages sur la situation des colonies françaises et étrangères. Il est remarquable qu'aucune des personnes appelées n'appartient au parti abolitionniste proprement dit, soit en Angleterre, soit en France. M. Turnbull, en ce moment consul anglais à Granville, a été secrétaire du gouvernement de la Trinidad. M. Sully-Brunet a été pendant plusieurs années délégué de l'île Bourbon. M. Bernard est, en ce moment même, procureur-général de la Guadeloupe. M. Jules Lechevalier vient de remplir une mission d'exploration. Les procès-verbaux de la commission sont demeurés secrets, et l'on ne peut savoir rien de précis touchant les divers témoignages entendus.

On dit cependant que M. Turnbull, en affirmant les heureux résultats de l'émancipation, n'a pas dissimulé qu'il était possible d'aviser à des mesures d'exécution meilleures que celles qui ont été adoptées par le gouvernement anglais. La même opinion aurait été émise par M. Jules Lechevalier. M. Sully-Brunet aurait exposé de nouveau le plan d'émancipation qu'il a déjà publié, et qui aboutit à une sorte de servage. Il a insisté sur une réforme qui serait fort utile à nos colonies, l'introduction d'un peu plus de liberté dans la presse, placée encore sous le régime de la censure absolue. Ce n'est pas qu'il y ait lieu à une législation aussi libérale que celle de la métropole. Ici encore il faudra

ménager la transition. Dans les colonies anglaises, la liberté de la presse existe presque sans frein; mais elle existe de fait seulement, non de droit. Les gouverneurs ont pouvoir de supprimer tout journal dont la tendance leur paraît contraire aux intérêts de la colonie. Cette faculté, fort difficile à exercer, est devenue illusoire. Aussi la presse locale, dans les colonies anglaises, a-t-elle fait peut-être plus de mal que de bien à la cause de l'émancipation, précisément parce qu'elle a trouvé son principal aliment dans les passions des planteurs. En raison de l'absence des classes moyennes dans les colonies et de la misère des autres classes, la presse se trouve placée dans des conditions tout-à-fait différentes de celles que l'on peut trouver dans la société européenne. Il faut donc tenir compte de cette différence. Mais, entre le silence absolu imposé par une censure sévère et la liberté de tout dire donnée à tout citoyen remplissant quelques conditions financières, il y a bien des degrés.

Au surplus, en ce qui concerne la nécessité de l'émancipation dans les colonies françaises, déduite de l'état des esprits et des affaires, il est notoire que les témoignages ont été unanimes. C'est le mode d'émancipation qui est désormais le seul point à débattre dans la question des noirs. Trois idées principales ont cours dans les discussions ouvertes à ce sujet.

Personne ne songe d'abord à une perturbation violente de la société coloniale; personne ne songe non plus à détruire l'esclavage sans y substituer un régime de transition destiné à donner au noir l'éducation religieuse qui lui manque entièrement dans nos colonies, et à préparer à la fois le maître et l'esclave au nouveau régime dont ils ont besoin l'un et l'autre de faire l'apprentissage. C'est par ce dernier point surtout que l'émancipation anglaise a péché. Elle n'a pas prévu les difficultés qui seraient suscitées par le mauvais vouloir de l'ancien maître et par sa propre inexpérience des voies et moyens d'un régime de travail salarié. La France est suffisamment avertie pour prévoir.

Aussi le mode d'émancipation proposé par la commission de la chambre des députés, et qui a prévalu jusqu'ici, s'écarte-t-il entièrement de l'apprentissage anglais. Il s'agit d'opérer immédiatement la rupture de tout lien de domination du maître sur l'esclave, et de racheter le noir pour le compte de l'état. Une équitable compensation pécuniaire serait donnée à l'ancien maître. L'état se chargerait alors de conduire graduellement l'ancien noir à la liberté civile, par l'éducation religieuse et en lui donnant les habitudes de famille et de travail. Les services de l'ancien esclave, devenu ouvrier pour son propre compte, mais sous la tutelle de l'état, seraient loués aux planteurs. Dans ce système, le rôle de l'ancien maître serait purement agricole et industriel : il n'aurait plus d'influence sur le sort moral de l'ancien esclave remis aux mains plus compétentes de l'état et du clergé.

Un autre mode d'émancipation générale a été conçu sur un principe opposé. Ici l'indemnité destinée à représenter la valeur en capital du travailleur serait le point accessoire; le principal dédommagement accordé au maître serait une continuation de travail gratuit et le maintien pour une période de vingt ans de sa tutelle sur l'ancien esclave. Le noir resterait attaché au sol de la

plantation et en suivrait la destinée. Ce système n'est qu'une aggravation de l'apprentissage qui a eu tant d'inconvéniens chez les Anglais, et qui, après avoir jeté le trouble dans leurs colonies, n'a pas pu arriver au terme de sept ans, fixé par le bill d'émancipation. Le principal vice de l'esclavage, c'est d'exiger le travail sans salaire; la plus grande difficulté de l'émancipation, c'est de déterminer le maître à payer de bonne volonté ce que naguère il obtenait presque pour rien. L'apprentissage ne prépare en aucune façon le changement qui doit s'opérer de part et d'autre. Il donne pour tuteur à l'esclave celui qui a le moins d'intérêt à ce qu'il devienne un travailleur libre, en état de débattre ses conditions, celui qui, par ses sentimens et ses habitudes, est le moins en mesure d'aimer et de comprendre l'état nouveau des relations sociales. Enfin, ce système, en maintenant le noir à la glèbe, ne fait qu'échanger l'esclavage contre le servage, deux noms différens donnés à une même chose. Qu'est-ce que la liberté, sinon la faculté de choisir celui à qui l'on vend son travail? Quelle est souvent la plus grande douleur de l'esclave? c'est de se trouver en face d'un maître qu'il n'aime pas. Quelle a été, au fond, la plus grande difficulté de la transition dans les colonies anglaises, sinon la multitude des conflits provenant de la présence forcée, en face l'un de l'autre, de celui qui avait été maître absolu et despote, et de celui qui devenait ouvrier libre, de celui qui avait châtié et offensé impunément, et de celui qui avait été offensé et châtié? Quel serait le meilleur moyen d'éviter ces conflits et de détruire à leur racine toutes les susceptibilités morales inhérentes à la position respective de l'ancien maître et de l'ancien esclave? Le plus souvent, un simple changement d'atelier pour l'ancien esclave. Celui qui travaillait avec répugnance sur telle plantation, deviendrait, sur telle autre, travailleur diligent et de bonne volonté. Évidemment, ce prétendu mode de travail libre n'est qu'une variante du travail esclave, et ne supporte pas la discussion.

Quant au troisième mode, c'est celui que l'on a nommé émancipation partielle. Il ne faut pas entendre par là ce faux-fuyant dérisoire, adopté par les défenseurs de l'ancien système colonial comme dernier refuge de la résistance, et qui consiste à présenter comme le plus sûr moyen d'éteindre l'esclavage le cours naturel des affranchissemens volontaires que les maîtres accordent à leurs esclaves. Ces affranchissemens volontaires n'intéressent pas la population rurale, celle où se trouvent les véritables esclaves : ils ne portent guère que sur la population des villes, et encore sur des serviteurs vieillis ou sur des femmes et de jeunes enfans. Le nombre des femmes et des jeunes enfans affranchis est assez considérable, et l'on conçoit facilement la cause de ces prédilections. Les affranchissemens partiels, dans une société où la masse des travailleurs est esclave et où il n'existe aucune prévision pour l'organisation du travail libre, ni même aucune place pour les professions d'arts et métiers, n'ont d'autre effet que de multiplier les vagabonds et de fournir des argumens à ceux qui prétendent que les noirs sont impropres au travail. A de pareilles conditions, les blancs y seraient encore moins aptes. En outre, les affranchissemens partiels tendent à frustrer le colon des deux avantages qu'il peut

attendre de la réforme, le remboursement d'une partie de son capital au moyen de l'indemnité, et l'adoption de bonnes mesures de police pour le maintien et l'organisation du travail.

Ce qu'il faut entendre par émancipation partielle, lorsqu'il s'agit d'un mode d'émancipation pris au sérieux, c'est le système qui a été proposé aux colonies par le ministère de la marine, après le rapport de M. de Rémusat, savoir, la sanction légale du pécule et du droit de rachat, moyennant des conditions fixes, indépendantes de l'arbitraire et du caprice de l'ancien maître. Un pareil mode, qui a le double inconvénient d'éluder le paiement intégral et en masse de l'indemnité, seule compensation suffisante au déplacement d'intérêt qui doit résulter de l'émancipation, et de rendre moins nécessaires les mesures de prévoyance pour l'organisation du travail, suppose encore le concours actif des planteurs. Les quatre conseils coloniaux, déjà consultés sur ces mesures d'émancipation partielle, s'étant trouvés d'accord pour les repousser, il n'y a pas lieu de compter sur ce concours, et par conséquent de faire essai du système pour lequel il est absolument indispensable.

Ainsi, des trois modes d'émancipation qui sont connus et proposés, le seul rationnel, c'est celui qui aboutit à une mesure d'ensemble entreprise et conduite par l'état, sauf établissement d'un régime intermédiaire. La direction de ce régime intermédiaire est sans doute une grave responsabilité; mais il faut bien que quelqu'un la prenne, et le gouvernement est, en définitive, mieux en mesure que personne. Il doit néanmoins se préoccuper de toutes les difficultés d'une pareille tâche. Le mauvais vouloir des anciens maîtres quant à la location du travail pourra susciter beaucoup d'obstacles.

Il est douteux d'abord que les conseils coloniaux se montrent favorables à l'émancipation, ou même résignés devant la résolution qui leur est transmise. Ils ont été déjà consultés plusieurs fois, et l'on a vu l'esprit de résistance se développer chez eux en suivant une progression ascendante. Aussi la commission a-t-elle jugé qu'une nouvelle tentative serait superflue. Le ministère de la marine, qui a bien quelques reproches à se faire quant à la fermeté des avis qu'il aurait pu donner aux colons, ne voudra pas user de cette rigueur, et il est probable que les gouverneurs coloniaux recevront ordre de réunir les conseils, ou qu'il leur sera laissé pleine liberté à cet égard. Si un rayon de lumière pouvait éclairer ces populations, placées malheureusement trop loin du centre des opinions métropolitaines, et qui n'ont entre elles et la métropole que des interprètes au moins maladroits; si elles consentaient à se départir d'une résistance sans profit pour entrer dans les voies de la conciliation, chacun y gagnerait, et les colonies elles-mêmes plus que personne. L'émancipation, opérée d'accord entre l'état et les planteurs, avec tout le profit qu'il est possible de tirer des résultats de l'expérience anglaise, ouvrirait pour les colonies une ère de sécurité, de crédit et de prospérité financière. Mais ne faut-il pas craindre le funeste effet des dispositions contraires déjà manifestées, et que trop de personnes ont intérêt à entretenir?

Il faut toujours prévoir ces résistances et envisager la réforme coloniale

comme une mesure que le gouvernement est appelé à conduire au milieu de difficultés dont les plus graves ne viendront pas seulement des colonies. Toutes ces difficultés provenant avant tout d'imprévoyance, d'ignorance et d'inertie, le gouvernement est tenu de prévoir, de savoir et d'agir en faveur de ceux qui s'oublient dans la misère du présent et dans l'insouciance de l'avenir.

En vue de cette situation, plusieurs questions bien graves se soulèvent d'elles-mêmes :

La transformation de la propriété en vertu de laquelle l'ouvrier cessera d'être valeur immobilière, et qui va fonder la richesse coloniale sur la même base qu'en Europe, c'est-à-dire sur la terre, n'entraînera-t-elle pas un remaniement dans l'assiette de l'impôt?

Les changemens à introduire dans le régime du travail ne devront-ils pas modifier la distribution des cultures et des industries, de telle sorte que la plupart des prohibitions du monopole colonial fassent place à la liberté du travail du maître, en même temps que le travail de l'esclave deviendra libre aussi?

Appendice négligé, dépendance accessoire d'un grand ministère qui a la responsabilité de nos flottes, et qui, en tout temps, mais en ce moment surtout, doit avoir un souci plus grave que d'assurer l'ordre intérieur de quelques possessions d'outre-mer, la direction des colonies a-t-elle, par elle-même, la spontanéité d'action et le degré d'influence que réclame l'exécution d'une réforme où l'état devra prendre une part directe et si grande?

Une telle œuvre n'exige-t-elle pas une masse de travaux et des connaissances spéciales qui excluent la possibilité de la réduire à un travail secondaire, à une affaire de détail, même pour l'homme d'état le plus exercé? Tout homme politique qui ne fera pas de cette œuvre son but particulier, au moins temporairement, son titre principal à la reconnaissance de son pays, ne reculera-t-il pas toujours devant la responsabilité de l'action, et n'aimera-t-il pas mieux, comme c'est arrivé jusqu'ici, se tenir sur la réserve et dans la dangereuse quiétude des temporisations?

Le gouvernement de nos possessions, pendant cette transformation avant tout civile et industrielle, doit-il être confié à des hommes de guerre, détournés par l'intérêt même de leur avancement de faire une résidence dans le pays?

L'administration des colonies ne serait-elle pas beaucoup mieux placée, au contraire, aux mains de fonctionnaires civils, habitués à manier des affaires d'intérêt matériel et à diriger les hommes d'après d'autres mobiles que ceux de la discipline des camps ou des vaisseaux?

Le traitement de ces hauts fonctionnaires doit-il être porté sur les budgets locaux ou sur le budget général de l'état?

Les conseils coloniaux doivent-ils rester pouvoirs législatifs et avoir dans leurs attributions le vote ou du moins le contrôle des traitemens de la magistrature et du clergé?

Le clergé lui-même, au moment où son assistance sera si utile, son action sur la population si importante et si difficile, pourra-t-il rester sans chefs épiscopaux?

Telles sont les questions qui se trouvent, comme nous l'avons dit, posées d'elles-mêmes devant la commission. La commission est à la hauteur de ces difficultés, mais elle doit en tenir compte dès le point de départ. Le plus grand malheur pour les colonies et pour le succès de l'émancipation en elle-même, serait qu'elle se présentât comme une mesure isolée. Des précédens fâcheux ont fait de la législation coloniale un chaos de mesures contradictoires, et de l'administration des colonies un véritable royaume de ténèbres. Sous peine de travailler en pure perte, comme on l'a fait jusqu'ici, il faut procéder par une législation d'ensemble et une réforme *radicale* dans le sens rationnel de ce mot. Quand une société a pour *racine* l'esclavage, et que l'on songe à faire disparaître l'esclavage, c'est toujours d'une réforme complète qu'il est question.

On ferait injure à la haute sagacité de M. le président du conseil si l'on ajoutait foi à ce qui se propage au sujet de son indifférence sur ces graves intérêts. La question coloniale ne doit pas être traitée comme une question de charité publique envers les noirs. Par le côté où elle touche à la liberté, c'est une question d'honneur national; car la charte de 1830 n'a pas à se glorifier de mettre l'esclavage sous la protection du drapeau tricolore, lorsque le drapeau anglais est devenu une bannière religieuse de libération pour la race africaine. Par le côté où elle touche à la politique pratique, c'est l'avenir de notre commerce maritime. Le commerce maritime ne se relèvera pas aussi long-temps que notre gouvernement de droit commun aura à solder avec ses départemens d'outre-mer le long arriéré d'une législation exceptionnelle. Le ministre qui a présenté et fait voter la loi des paquebots transatlantiques n'a pas, quoi qu'on dise, l'intention de localiser l'action de la France dans la Méditerranée. La puissance navale ne peut avoir de circonscription naturelle que la mer elle-même dans toute son étendue, *mare ubicumque est*. Avec l'avenir réservé à la navigation à vapeur, les colonies d'outre-mer n'ont-elles pas acquis une importance militaire plus grande, ne fût-ce que comme dépôt de combustibles? A la honte d'avoir perdu tant et de si belles possessions, faudrait-il ajouter la honte de ne pouvoir point défendre celles qui nous restent? Et le cas de guerre échéant, hypothèse formidable qu'il n'est plus permis de négliger aujourd'hui, ne serait-il pas plus avantageux à la France de se ménager, dans ses colonies, 250,000 sujets de plus pour aider à repousser l'ennemi, au nom d'une métropole libératrice, au lieu d'avoir, ce qu'elle aurait aujourd'hui, 250,000 esclaves rebelles appelant l'étranger à leur secours?... C'est ici surtout que l'émancipation ne se présente plus comme une question de philanthropie, si tant est qu'on la dédaigne à ce titre.

V. DE MARS.